Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

Sommaire

numéro		objet
2022	225	vice-président étudiant du CA.
2022	226	Vice-président Patrimoine Immobilier et développement des Campus.
2022	227	campagne d'emplois 2023.
2022	228	campagne d'emplois CPJ
2022	229	lignes directrices de gestion du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) et principes de répartition de la prime individuelle (C3).
2022	230	budget initial 2023.
2022	231	profils de poste de professeur des universités dans le cadre de la campagne de transformation
2022	232	campagne de recrutement admission Parcours 2023 formations sélectives
2022	233	campagne de recrutement admission Parcours 2023 formations non sélectives
2022	234	capacités d'accueil et attendus locaux IUT
2022	235	modalités d'admission en master pour l'année 2022-2023.
2022	236	ouverture des diplômes de formations médicales spécialisées (DFMS) et des diplômes de formations médicales spécialisées approfondies (DFMSA).
2022	237	demande d'accréditation du diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire pour l'année 2022-2023.
2022	238	ouverture de deux parcours pour la licence professionnelle mention « Métiers de l'industrie : conception de produits industriels ».
2022	240	tarifs de la participation étudiante aux certifications TOEIC et WIDAF (IUT).
2022	241	tarifs de la participation étudiante aux certifications TOEIC (SCEL).
2022	242	tarifs du SUAPS 2022-2023 des pratiques onéreuses.
2022	243	répartition budgétaire de la dotation CVEC.
2022	244	avenant n°1 à la convention cadre UCBL-CROUS.
2022	245	convention portant organisation d'une offre de restauration complémentaire sur les sites Laënnec et Gerland.
2022	246	occupation temporaire d'un terrain par le Tennis Club de Lyon.
2022	247	révision des tarifs de restauration restaurants SOGERES applicables à compter du 01.02.023.
2022	248	tarifs des ateliers de pratiques sportive et artistique pour la période de février-juin 2023 (SGAS).
2022	249	achat et attribution de cartes cadeaux dans le cadre d'une expérience de recherche (LIBM).
2022	250	répartition des subventions aux organisations syndicales représentées dans les instances UCBL.
2022	251	tarifs de prestations 2023 - Secteur santé.
2022	252	tarifs de prestations 2023 - Secteur Sciences.
2022	253	revalorisation de la rémunération des doctorants.
2022	254	sorties d'inventaire au 29.11.2022.
non numéroté		tirage au sort parmi les enseignants-chercheurs pour la représentation des catégories A (2 sièges de suppléants) et B (1 titulaire et un suppléant) dans le corps de l'AENES.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 225

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 décembre 2022

DESIGNATION DU VICE-PRESIDENT DU CA

Exposé des motifs :

Conformément aux statuts, le Président a convoqué les élus étudiants des conseils centraux en assemblée le lundi 12 décembre 2022 pour se prononcer sur les candidatures à la fonction de vice-président étudiant du CA.

A l'issue d'un appel à candidatures sur la liste de diffusions « étudiant », une candidature a été reçue.

Compte-tenu du résultat du vote à bulletins secrets, les élus étudiants des conseils centraux proposent la désignation de Tom OGIER en tant que vice-président étudiant du CA au Conseil d'Administration de l'UCBL.

Vu les statuts de l'Université ;
Vu la proposition de l'assemblée des étudiants en date du 12.12.2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la désignation de Tom OGIER à la fonction de Vice-Président étudiant du CA.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 24
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de bulletins nuls : 5

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 226

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

DESIGNATION DU VP Patrimoine Immobilier et développement des campus

Exposé des motifs :
Conformément à l'article 11 des statuts de l'université, le Président de l'université et le Président du CAc proposent la nomination de M. David AMANS à la fonction de VP patrimoine Immobilier et développement des Campus.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, « a approuvé/n'a pas approuvé » la désignation de M. David AMANS à la fonction de VP patrimoine Immobilier et développement des Campus.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la désignation de M. David AMANS à la fonction de VP patrimoine Immobilier et développement des Campus.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 21
Nombre de voix favorables : 15
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 6

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Lettre de missions

Lettre de mission

« Patrimoine Immobilier et développement des Campus »

Vice-président : David Amans

Le Vice-président *« Patrimoine Immobilier et développement des Campus »* a pour mission le pilotage de la stratégie immobilière de l'établissement avec ses 15 sites sur une surface totale de 8,2 ha avec 165 bâtiments, pour une surface totale bâtie d'environ 500 000 m². Il aura la charge d'assurer, du point de vue immobilier, la meilleure organisation de l'établissement pour l'hébergement de toutes ses activités à la fois administratives et académiques.

Il pilotera également le développement des différents campus pour qu'ils assurent l'ensemble des services liés à la vie universitaire tant pour les personnels que pour les étudiants. Il participera à définir la stratégie globale en matière immobilière pour que tous des campus et leurs infrastructures d'accueil soient à terme du meilleur standard international pour assurer l'attractivité d'une université de rang mondial. À ce titre, il aura la charge de piloter et de suivre les projets immobiliers dans une démarche partenariale impliquant en particulier l'État, les collectivités territoriales, notamment la région et la métropole de Lyon, et tous les acteurs du site, notamment les autres établissements d'enseignement supérieur ainsi que les organismes nationaux de recherche. Également, en lien avec les services de l'université, il participe à l'optimisation de l'usage des locaux pour chacune des activités de l'établissement, en s'appuyant notamment sur l'évolution de la circulaire surface.

Il pilote la politique immobilière de l'Université et la gestion des campus afin d'en faire des lieux de vie toujours plus agréables, plus inclusifs dans un environnement de travail et d'études de qualité propice aux missions d'enseignement et de recherche et des lieux d'épanouissement et de bien-être pour les personnels et les étudiants. Dans cette perspective, en lien avec la gouvernance, il facilite le déploiement de projets améliorant la qualité de vie étudiante sur les différents campus comme l'installation de nouveaux espaces informels. Il organise et anime les réunions de la commission patrimoine et propose au Conseil Administration des projets de rénovation et de maintenance du patrimoine immobilier et les leviers d'actions pour la maitrise des coûts globaux et la soutenabilité économique du fonctionnement des infrastructures immobilières. À ce titre, il aura pour mission de développer un outil de pilotage permettant de planifier sur des périodes de 5 à 10 ans les projets d'entretiens, de rénovations et de nouveaux bâtiments. Cet outil permettra à l'établissement d'anticiper les besoins en financements et en ressources humaines permettant d'assurer la soutenabilité et la bonne conduite des projets.

Il élabore, réactualise et assure le suivi du programme pluriannuel d'investissement (PPI) en cohérence avec le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) et le Schéma Directeur Immobilier (SDIA), qui posent les bases de la stratégie d'optimisation et de réhabilitation du patrimoine immobilier. Il participe avec la cellule Handicap à l'élaboration du plan pluriannuel d'accessibilité des locaux (ADAPT) en faveur des personnes en situation de handicap.

Face à la hausse des coûts énergétiques, il participe à l'élaboration du Plan d'Efficience Energétique de l'établissement et veille à la mise en œuvre des plans d'action en lien avec les

équipes de la Direction du Patrimoine. Il a ainsi pour mission de rendre plus efficient énergétiquement le patrimoine immobilier de l'Université et de faciliter l'implantation d'équipement de production d'énergie comme l'installation de panneaux photovoltaïques. Dans la même dynamique, il œuvre pour répondre aux exigences du décret tertiaire issu de la loi ELAN.

Dans un contexte de réchauffement climatique et dans la continuité des actions liées à l'efficience énergétique, ses missions concernent aussi les mesures visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées directement au patrimoine immobilier. Il veille à ce que les différents campus, notamment par la végétalisation d'espace, soient plus résilients face à l'augmentation des températures notamment en période estivale dues aux canicules de plus en plus intenses et récurrentes.

Enfin, avec le Vice-président délégué aux plateformes, il travaille à la consolidation de l'inventaire des collections de l'établissement. S'inscrivant dans la dynamique du groupe de travail collections, il œuvre, concernant les aspects patrimoniaux, immobiliers et leur hébergement dans les locaux de l'établissement, à leur préservation et à leur valorisation pour répondre aux missions de diffusion des savoirs de l'université.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 227

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DÉCEMBRE 2022

CAMPAGNE D'EMPLOIS PERSONNELS BIATSS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES, ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS CONTRACTUELS - ANNEE 2023

Exposé des motifs :

Le conseil d'administration doit approuver la liste des emplois de personnels BIATSS, enseignants-chercheurs, enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, enseignants, enseignants contractuels qui seront offerts au recrutement au titre de 2023.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable du conseil académique plénier en date du 17 novembre 2022 uniquement pour ce qui concerne les emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs ;

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 2 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, le **Conseil d'administration a approuvé** la liste des emplois de personnels BIATSS, enseignants-chercheurs, enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, enseignants, enseignants contractuels qui seront offerts au recrutement au titre de 2023 (par voie de concours externe / interne, mutation, ou recrutement sur contrat), conformément aux tableaux en pièces jointes.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 14

Nombre de voix défavorables : 8

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Synthèses des postes

Université Claude Bernard Lyon 1

PROPOSITION PUBLICATIONS D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS et d'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
PROPOSITION D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS CONTRACTUELS OUVERTS AU RECRUTEMENT
Conseil d'administration du 13 décembre 2022

1°/ ENSEIGNANTS - CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS - DEMANDES DE MAINTIEN

Composante	Demande	Profil synthétique	Unité d'accueil	Observations
INSPé	PR 09-70	Didactique de la littérature et de la litterautre pour la jeunesse, en relation avec les questions vives/de société	UMR 5317 - IHRIM	
	PR 07	Linguistique, dicdactique de la grammaire et analyse du discours	UMR 5191 - ICAR	
	MCF 26-70	Didactique des mathématiques	UR 4148 - S2HEP UMR 5208 - ICJ	
	MCF 19-70	Sociologie de l'éducation et de la formation	UMR 5283 - Max Weber	
	MCF 70	Pédagogie de l'éduation à la citoyenneté	UR 4571 - ECP	
	MCF 70	Didactique des disciplines de l'enseignement supérieur - Inclusion	UR 4148 - S2HEP	
	Enseignants du 2nd degré	EPS : *profil détaillé à définir*		
		Anglais : *profil détaillé à définir*		
OSU	MCF 36	Sédimentologie	UMR 5276 - LGL TPE	
	MCF 35-36	Géochimie environnementale et/ou organique	UMR 5276 - LGL TPE	
GEP	MCF 63	Génie électrique - Machines électriques et électronique de puissance	UMR 5005 - AMPERE	
INFO	MCF 27	Intelligence artificielle, apprentissage automatique et applications	UMR 5205 - LIRIS	
	MCF 27	Sécurité des réseaux et systèmes, virtualisation	UMR 5668 - LIP	
POLYTECH	PR 60	Mécanique des fluides / modélisation expérimentales ou (et) numérique	UMR 5509 - LMFA	
	MCF 60	Mécanique et biomécanique	UMR_T 9406 - LBMC	
	MCF 61	Automatique	UMR 5007 - LAGEPP	
Lyon Est	PR 72	Humanités en Santé et sciences du vivant (Histoire, Philosophie, Epistémologie)	UR 4148 - S2HEP	
ISPB	MCF 87	Bactériologie	UMR 5308 - CIRI	
	MCF 86	Toxicologie	EA 3738 - CICLY	
	MCF 27-71	Information, Santé numérique, Données massives en santé	UR 4129 - P2S UR 4147 - ELICO	
BIOSCIENCES	PR 67	Ecologie végétale	UMR 5023 - LEHNA	
	PR 67	Ecologie microbienne pour la santé environnementale ('One Health') / la santé des environnements	UMR 5557 - LEM	
	MCF 67	Réponses éco-évolutives de la biodiversité aux changements environnementaux	UMR 5023 - LEHNA	
	MCF 65	Génétique fonctionnelle du développement	UMR 5284 - MeLis	
	MCF 67	Ecologie génomique, du fonctionnement de l'organisme à celui des écosystèmes	UMR 5023 - LEHNA	
FdS	PR 25	Analyse, Algèbre	UMR 5208 - ICJ	
	PR 29	Constituants élémentaires, astroparticules et cosmologie	UMR 5822 - IP2I	
	PR 31	Chimie analytique	UMR 5280 - ISA	
	MCF 29	Astroparticules et Astrophysique nucléaire	UMR 5822 - IP2I	
ISFA	PR 27	Cyber sécurité et Data science	UMR 5668 - LIP	
	MCF 26	Statistiques, probabilités appliquées	UR 2429 - LSAF	
	MCF 06-26	Approche quantitative pour la finance de marché et la finance d'entreprise	UR 2429 - LSAF	
IUT	PR 62	Génie des procédés, modélisation des phénomènes multiphasiques, expérimentation	UMR 5007 - LAGEPP	
	PR 67-68	Biostatistiques et Biologie de la conservation	UMR 5558 - LBBE	
	PR 60	Thermique du bâtiment	UMR 5008 - CETHIL	
	MCF 27	Programmation web, algorithmique, base de données	UMR 5205 - LIRIS	
	MCF 60-61	Enseignements techniques, Technologie, Robotique, Qualité	EA 4570 - DISP	
	MCF 60	Dimensionnement des structures & Biomécanique	UMR_T 9406 - LBMC	
	MCF 27	Développement web	UMR 5205 - LIRIS	
	MCF 32-31	Chimie organique, analytique, environnement	UMR 5256 - IRCELyon	
	MCF 64	Biocatalyse et biotechnologies	UMR 5246 - ICBMS	
	MCF 62-60	Energétique, mécanique des fluides, transfert thermique, thermodynamique	UMR 5008 - CETHIL	

2°/ CREATIONS SUPPORTS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

A - création suite requalification support vacant

ISFA	MCF 05	Microéconomie appliquée	UR 2429 - LSAF	Requalification support 2nd degré

B - création suite transformation support vacant

ISPB	MCU-PH 81	Pharmacie clinique	UR 4129 - P2S	Transformation supprot MCF

C- créations sur masse salariale existante

STAPS	PU 74	Sociologie et APS	UR 7428 - Lvis	article 51 (ouvert à la mutation)
	MCF 74	Biomécanique des activités physiques et sportives et anatomie fonctionnelle	UR 7424 - LIBM	
IUT	MCF 60	Mécanique - Système énergétiques hybrides	UMR 5008 - CETHIL UMR 5007 - LAGEPP	Dpt GMP

D- créations sous condition de disponibilité de masse salariale, sans ordre de priorité

INFO	MCF 71	Science Ouverte et diffusion des savoirs scientifiques	UR ELICO	
POLYTECH	MCF 63	Autonomie énergétique et la fiabilité des systèmes électriques faible puissance	UMR 5005 - AMPERE	
GEP	MCF 61	Modélisation et analyse des systèmes dynamiques	UMR 5007 - LAGEPP	
FdS	MCF 33	Synthèse d'oxyde hybride par voie Sol-Gel	UMR 5615 - LMI	Dpt chimie
LYON EST	MCF 66	Sciences pour la Santé, Physiologie	UMR 5292 - CRNL U1060 - CARMEN	
BIOSCIENCES	MCF 65	Immunologie dans le cadre de la réponse hôte-pathogène	UMR 5308 - CIRI UMR 754 - IVPC	
ISTR	MCF 91	Neurosciences, Rééducation et Réadaptation	UMR 5292 - CRNL	
ISPB	MCF 86-85	Dispositifs médicaux	UMR 5510 - MATEIS	
IUT	MCF 61	Contrôle automatique	UMR 5007 - LAGEPP	Dpt GEII

3°/ ENSEIGNANTS CONTRACTUELS - maintien et création (autofinancées par les composantes)

Composante	Profil synthétique	structure d'accueil	Observation
GEP	Responsable d'entreprise ou poste d'encadrement / Forte polyvalence en milieu industriel / Polyvalence management, commercial, technique		
ISTR	Enseignant-coordinateur permanent	Département Ergothérapie	
	Enseignant-coordinateur transversal - Responsable formation continue	Département Psychomotricité	100%
	Responsable formation clinique et certificat de compétences cliniques	Département Orthophonie	
	Chargé de formation continue, admission en formation et UE libres	Département Orthophonie	
	Responsable pédagogique MK4	Département masso-kinésithérapie	100%
STAPS	Gestion pédagogique et développement de l'alternance dans le DEUST Animation		100%
	Entrainement sportif		
IUT	Topographie appliquée au BTP	Dpt GCCD	
	Gestion comptable et financière	Dpt GEA - Doua	
	Négociation commerciale	Dpt TC	
	Génie électrique et informatique industrielle	Dpt GEII	
	Génie électrique et informatique industrielle	Dpt GEII	
	Droit économique et du travail	Dpt GMP	
	Négociation commerciale (vente / achat)	Dpt TC	
	Psycho-sociologie des organisations, management et gestion de projet	Dpt TC	
	Marketing, E-Business, Gestion de la Relation Client	Dpt TC-SI	
	Spécification géométrique et Métrologie	Dpt GMP	
	Droit économique et du travail, gestion	Dpt GMP	
	Conception mécanique	Dpt GMP	
	Chargé d'affaires industrielles	Dpt GMP	
	Gestion des ressources humaines	Dpt GMP	
	Robotique et vision industrielles	Dpt GMP	
	Gestion des ressources humaines	Dpt GEA - Bourg en Bresse	
	Gestion comptable et financière	Dpt GEA - Bourg en Bresse	
	Droit des affaires	Dpt GEA - Doua	
	Gestion comptable et financière	Dpt GEA - Doua	
	Gestion comptable et financière	Dpt GEA - Doua	
	Mécanique	Dpt GIM	
	Organisation industrielle, qualité et sécurité	Dpt GIM	
	Construction, orgnaisation de chantier, préparation des travaux et de l'économie de la construction	Dpt GCCD	
	Orgnanisation de chantier, méthodes, économie de la construction	Dpt GCCD	
	Communication, expression professionnelle, PPP	Dpt Info - Bourg en Bresse	
	Programmation web et gestion des projets informatiques	Dpt Info - Doua	
	Magagement, gestion de projets, projet professionnel	Dpt TC	
	Négociation commerciale (vente / achat)	Dpt TC	
	Business développement, e-business	Dpt TC	
MECA	Génie civil, instrumentation		
ISPB	*profil à définir*	support prévu pour enseignement au sein du DEUST préparateur / technicien en Pharmacie	

Université Claude Bernard Lyon 1

PROPOSITION PUBLICATIONS D'EMPLOIS "ENSEIGNANTS-CHERCHEURS - PRATICIENS HOSPITALIERS"
Conseil d'administration du 13 décembre 2022

Composante	Corps	Code et discipline CNU	Option	Localisation hospitalière
Faculté de médecine Lyon Sud	PU-PH	5301 Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie (3 options)	5301 Médecine interne	GHN Hôpital de la Croix-Rousse
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	4601 Epidémiologie, économie de la santé et prévention		GHC Site Lacassagne
Faculté de médecine Lyon Sud	PU-PH	4702 Cancérologie ; radiothérapie (2 options)	4702 Cancérologie	GHS CH Lyon-Sud
Faculté de médecine Lyon Sud	PU-PH	4503 Maladies infectieuses ; maladies tropicales (2 options)	4503 Maladies infectieuses	GHN Hôpital de la Croix-Rousse
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	4201 Anatomie		GHE Hôpital neurologique
Faculté de médecine Lyon Sud	PU-PH	4402 Physiologie		GHN Hôpital de la Croix-Rousse
Faculté de médecine Lyon Sud	PU-PH	5403 Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale (2 options)	5403 Gynécologie-obstétrique	GHS Hopital Lyon Sud
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	4801 Anesthésiologie-réanimation et médecine péri-opératoire		GHN Hôpital de la Croix-Rousse
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	4702 Cancérologie ; radiothérapie (2 options)	4702 Cancérologie	Centre Léon Bérard Etablissement en convention avec le CHU de LYON
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	4903 Psychiatrie d'adultes ; addictologie (2 options)	4903 Psychiatrie d'adultes	CH LE VINATIER Etablissement en convention avec le CHU de LYON
Faculté de médecine Lyon Sud	PU-PH	4703 Immunologie		GHS Hopital Lyon Sud
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	5104 Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire (2 options)	5104 Chirurgie vasculaire	GHC/GHE
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	4403 Biologie cellulaire		GHE Hôpital neurologique
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	5405 Biologie et médecine du développement et de la reproduction ; gynécologie médicale (2 options)	5405 Biologie et médecine du développement et de la reproduction	GHE
Faculté de médecine Lyon Sud	PU-PH	4403 Biologie cellulaire		GHE
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	5003 Dermato-vénéréologie		GHC Hôpital Edouard Herriot
Faculté de médecine Lyon Est	PU-PH	4901 Neurologie		GHS Hopital Lyon Sud
Faculté de médecine Lyon Sud	MCU-PH	4903 Psychiatrie d'adultes ; addictologie (2 options)	4903 Psychiatrie d'adultes	CH LE VINATIER Etablissement en convention avec le CHU de LYON
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	5201 Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie (3 options)	5201 Gastroentérologie	GHN Hôpital de la Croix-Rousse
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	4801 Anesthésiologie-réanimation et médecine péri-opératoire		GHE Hôpital Wertheimer

Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	4601 Epidémiologie, économie de la santé et prévention		Site Lacassagne
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	4804 Thérapeutique-médecine de la douleur ; addictologie (2 options)	4804 Thérapeutique-médecine de la douleur	Site Lacassagne
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	5103 Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire		GHE Hôpital Louis Pradel
Faculté de médecine Lyon Sud	MCU-PH	4703 Immunologie		GHS Hopital Lyon Sud
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	4701 Hématologie ; transfusion (2 options)	4701 Hématologie	GHS Hopital Lyon Sud
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	4302 Radiologie et imagerie médicale		GHE Hôpital Louis Pradel
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	5301 Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie (3 options)	5301 Médecine interne	GHC Hôpital Edouard Herriot
Faculté de médecine Lyon Est	MCU-PH	4501 Bactériologie - virologie ; hygiène hospitalière (2 options)	4501 Bactériologie - virologie	GHN Hôpital de la Croix-Rousse
Faculté de médecine Lyon Sud	MCU-PH	4802 Médecine intensive-réanimation		GHS Hopital Lyon Sud
Faculté d'Odontologie	PU-PH	5801 Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux		Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaire
Faculté d'Odontologie	MCU-PH	5701 Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale		Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaire
Faculté d'Odontologie	MCU-PH	5801 Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux		Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaire
Faculté d'Odontologie	MCU-PH	5701 Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale		Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaire
ISPB	PU-PH	81 Personnels enseignants et hospitalier de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé		GH-NORD Pôle Pharmaceutique Hôpital de la Croix-Rousse
ISPB	MCU-PH	81 Personnels enseignants et hospitalier de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé		GH-EST Pôle Pharmaceutique - Hôpital Louis Pradel

Université Claude Bernard Lyon 1

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2023
PERSONNELS BIATSS

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES DEMANDES

	COMPOSANTES	SERVICES CENTRAUX/COMMUNS
Maintiens	71	71
Dont maintiens avec requalifications / déqualifications	12	6
Créations	38	19

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES / COMPOSANTES

COMPOSANTES	POSTES VACANTS	MAINTIENS (A)	MAINTIENS AVEC REQUALIF / DEQUALIF (B)	CRÉATIONS (C)	TOTAUX (A) + (B) + (C)
DPT/COMPO Informatique					
DPT/COMPO GEP	2	2			**2**
DPT/COMPO Mécanique	3	3			**3**
Faculté des Sciences	12	7 (+ 2 en discussion)	3		**12**
INSPE	7	5	1		**6**
ISFA	3	3			**3**
ISPB	5	3	1		**4**
ISTR	1	1			**1**
IUT	9	8	1		**9**
Faculté Médecine Lyon Est	6	6		1	**7**
Faculté Médecine Lyon Sud	4	4			**4**
OBSERVATOIRE de Lyon	2		2		**2**
Faculté d'Odontologie	2	2			**2**
POLYTECH	1	1			**1**
UFR BIOSCIENCES	10	4	5	2	**11**
UFR STAPS	2	1	1		**2**
TOTAL	**69**	**52**	**14**	**3**	**69**

PLURIEL2024

Université de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES / SERVICES

SERVICES	POSTES VACANTS	MAINTIENS (A)	MAINTIENS AVEC REQUALIF / DEQUALIF (B)	CRÉATIONS (C)	TOTAUX (A) + (B) + (C)
Agence comptable	4	4			**4**
DAJI	1	1			**1**
DEVU	10	8	1		**9**
DIRPAT	9	5	2	2 dont 1 en option classée n°1	**9**
DRED	1	1		1	**2**
DRH	10	9	1 en option classée n°3		**10**
DSF	8	8			**8**
DSI	3	3			**3**
ICAP	2	1	1		**2**
SCD	3	3			**3**
Scolarité commune santé	1	1			**1**
CCSD				1	**1**
Mission culture	1	1			**1**

PLURIEL2024

Université de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES / SERVICES

SERVICES	POSTES VACANTS	MAINTIENS (A)	MAINTIENS AVEC REQUALIF / DEQUALIF (B)	CRÉATIONS (C)	TOTAUX (A) + (B) + (C)
Service sécurité	2	1	1		**2**
SIUAPS	2	2			**2**
SLP DOUA	6	5			**5**
SLP EST	3	2			**2**
SOIE	2	2		1 en option classée n°2	**3**
SPR				1 en option classée n°4	**1**
SSU	3	3			**3**
TOTAL	**71**	**60**	**6**	**6**	**72**

PLURIEL2024

Université de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES

PROPOSITIONS POUR 2022	EN NOMBRE
Maintiens	112
Maintiens avec requalification / déqualification	19 + 1 en option sous réserve de disponibilité de la masse salariale
Créations	6 « fermes » + 9 en option sous réserve de disponibilité de MS

PLURIEL2024

Université de Lyon | Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES REQUALIF / DEQUALIF

REQUALIFICATIONS COMPOSANTES ET SERVICES	POSTES INITIAUX		REQUALIFICATIONS / DEQUALIFICATIONS PROPOSEES			
	CORPS	BAP	FILIÈRE	CORPS	BAP	AFFECTATION
DEVU	ATRF	C	ITRF	TECH	J	Pôle scolarité licence
DIRPAT	ATRF	C	ITRF	ASI	G	Service maintenance
DIRPAT	ATRF	C	ITRF	TECH	G	Service maintenance
ICAP	TECH	F	ITRF	ASI	F	Pôle création numérique

7. SYNTHÈSE DES ARBITRAGES REQUALIF / DEQUALIF

REQUALIFICATIONS COMPOSANTES ET SERVICES	POSTES INITIAUX		REQUALIFICATIONS / DEQUALIFICATIONS PROPOSEES			
	CORPS	BAP	FILIÈRE	CORPS	BAP	AFFECTATION
Service sécurité	IGE	A	ITRF	TECH	G	PC Doua
INSPE	ASI	F	ITRF	IGE	J	Pilotage
ISPB	ATRF	C	ITRF	TECH	J	ICBMS
OSU	ASI	J	ITRF	IGE	J	Directeur administratif
OSU	ASI	G	ITRF	TECH	G	Maintenance
IUT	TECH	B	ITRF	IGE	C	Dpt GMP
BIOSCIENCES	TECH	A	ITRF	ASI	G	CRNL

PLURIEL2024

Université de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES REQUALIF / DEQUALIF

REQUALIFICATIONS COMPOSANTES ET SERVICES	POSTES INITIAUX		REQUALIFICATIONS / DEQUALIFICATIONS PROPOSEES			
	CORPS	BAP	FILIÈRE	CORPS	BAP	AFFECTATION
BIOSCIENCES	ATRF	C	ITRF	TECH	A	LEHNA
BIOSCIENCES	TECH	B	ITRF	IGE	J	DA UFR
BIOSCIENCES	IGR	A	ITRF	IGE	A	BioEnviS
BIOSCIENCES	IGR	A	ITRF	IGE	E	CRNL
FDS	ADJENES	C	ITRF	TECH	J	Dpt Physique
FDS	IGE	A	ITRF	ASI	C	Dpt Physique
FSD	IGR	A	ITRF	IGE	B	UMR 5280 ISA
STAPS	ADJENES	J	ITRF	TECH	J	Service scolarité

PLURIEL2024

Université de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES / CRÉATIONS

	AFFECTATION	FILIÈRE	CORPS	BAP	EMPLOI TYPE	MODE RECRUT.	COMMENTAIRES
SERVICES CENTRAUX ET COMMUNS							
1	DIRPAT	ITRF	IGE	G	Econome de flux	Concours externe	Service énergie
2	DRED	ITRF	IGE	J		Concours	Chargé de mission HRS4R et bibliométrie
3	CCSD	ITRF	IGE	E		Contractuel	
COMPOSANTES							
4	BIOSCIENCES	ITRF	TECH	J	Technicien gestion adm.	Concours interne	Service scolarité
5	UFR Lyon Est	ITRF	TECH	J	Technicien gest. adm	Concours	Scolarité du 1er cycle
6	BIOSCIENCES	ITRF	TECH	A	Tech en expé et productions végétales	Concours	Soute de produits chimiques

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

PLURIEL2024

Université de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES / CRÉATIONS SI MS DISPONIBLE

	AFFECTATION	FILIÈRE	CORPS	BAP	EMPLOI TYPE	MODE RECRUT.	COMMENTAIRES
1	DIRPAT	ITRF	IGE	G	Econome de flux	Concours	Energie
2	SOIE	ITRF	IGE	J	Chargé d'orientation et insert. pro	Contractuel	
3	DRH	AENES	SAENES		J4D43	DRH-ENS Santé	Requalification
4	SPR	ITRF	IGE	G	Ergonome	Concours	

PLURIEL2024

Université de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

SYNTHÈSE DES ARBITRAGES / CRÉATIONS POSTES BIATSS « RECHERCHE » SI MS DISPONIBLE (SANS ORDRE DE PRIORITÉ)

AFFECTATION	FILIÈRE	CORPS	BAP	EMPLOI TYPE	MODE RECRUT.
Lyon Est / Ecole de chirurgie	ITRF	TECH	A	Zootechnicien	Concours
Lyon Est / SFR Santé Lyon Est	ITRF	IGE	A	Ing. en expérimentation et instrumentation biologiques	Concours
ISPB / CRCL	ITRF	ASI	A	Assistant ingénieur en biologie	Concours
Lyon Sud / CARMEN	ITRF	ASI	A	ASI en biologie animale	Concours
Faculté des sciences / ILM	ITRF	IGE	E	Expert en calcul scientifique	Concours
Biosciences / LBBE	ITRF	TECH	A	Technicien environnement géo naturel anthropisé	Concours externe
POUR MÉMOIRE					
OSU	ITRF	IGE	J	Chargé de gestion administrative	Requalification

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 228

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

CAMPAGNE D'EMPLOIS PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS RECRUTEMENT AU TITRE DES CHAIRES DE PROFESSEUR JUNIOR (CPJ)- ANNEE 2023

Exposé des motifs :

Vu le Code de l'Éducation notamment son article L952-6-2 ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu la circulaire ministérielle relative à l'organisation de la campagne 2023 de chaires de professeur junior (CPJ) dans les établissements relevant du MESR ;
Vu la circulaire des DGRH/ DAF/DGESIP du MEJ et MESRI relative aux modalités des recrutements des agents titulaires et des chaires de professeur junior pour l'année 2022 dans les établissements d'enseignement supérieur RCE, datée du 6 décembre 2022.

L'article 4 de la loi de programmation pour la recherche a créé une nouvelle voie de recrutement « les chaires de professeur junior » qui vient en complément des voies de recrutement existantes pour les enseignants-chercheurs. Leurs ouvertures sont autorisées par arrêté ministériel dont la publication est annoncée en février 2023.

Il est demandé aux établissements dans la circulaire susvisée d'intégrer dans leur prévision de recrutement pour l'année 2023 les postes ouverts au titre des CPJ et de les saisir dans le « module volume de postes - ATRIA » (portail GALAXIE).

Dans sa note stratégique 2023-2025 (cf. document ci-joint), l'université demande la création de 12 supports déclinés selon les axes stratégiques identifiés par l'UCBL.

Considérant que le nombre de recrutement autorisé pour les CPJ ne peut pas représenter plus de la moitié des recrutements de l'université dans le corps des professeurs des universités, auxquelles s'ajoutent les repyramidages notifiés au titre de l'année civile, il est demandé au conseil d'administration d'autoriser, l'inscription dans ATRIA de quatre recrutements au titre du dispositif CPJ qui s'inscrivent conformément à la stratégie d'établissement dans les axes « Santé globale, Energie, Mathématiques et défis numériques, Défis environnementaux ».

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** l'inscription dans ATRIA de quatre recrutements au titre du dispositif CPJ, au titre de la campagne 2023 d'emploi enseignants-chercheurs.

Pièce jointe : note stratégique 2023-2025 de l'université Claude Bernard Lyon 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 22
Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 1
Nombre d'abstentions : 1

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Chaires de Professeurs Juniors : Document stratégique

I. L'Université Claude Bernard Lyon 1

L'Université Claude Bernard Lyon 1 est une université pluridisciplinaire, qui allie formation de qualité et recherche d'excellence en lien fort avec le monde socioéconomique. Elle est tutelle de 86 structures de recherche, en lien avec une trentaine de partenaires. Elle forme 47800 étudiants par an, parmi lesquels 1600 doctorants.

II. Stratégie générale de l'établissement

Forte de la pluridisciplinarité de ses champs de formation et de recherche, et d'un partenariat fertile avec de grands organismes nationaux (CNRS, INSERM, INRAE, INRIA …), l'UCBL construit sa politique de recherche et d'innovation dans une perspective internationale avec l'ambition stratégique et continue d'accélérer son évolution pour s'affirmer en tant que grande université de rang mondial, éco- et socio-responsable. Pour atteindre cet objectif, elle s'appuie sur des partenariats stratégiques, développe son leadership dans ses domaines d'excellence et se tourne avec ambition vers des thématiques en émergence ou des recherches de rupture. C'est dans cette perspective que s'inscrivent nos demandes de Chaires de Professeur Junior (CPJ) : elles privilégient des projets ambitieux à la croisée de plusieurs disciplines en réponse à de fortes attentes sociétales, scientifiques et technologiques.

III. Politique scientifique sur la période 2023-2025

Les thématiques visées portent sur des enjeux absolument cruciaux pour notre société actuelle et future sur lesquels les plus grandes institutions mondiales sont fortement positionnées. Nos demandes de chaires se déclinent selon différents axes dans lesquels l'UCBL, s'appuyant sur les nombreux atouts de son écosystème lyonnais, développe une activité forte, déjà reconnue à l'échelle nationale et internationale, et dont elle ambitionne de renforcer l'excellence.

Les chaires de professeur junior demandées se répartissent en quatre groupes (voir tableau) : « Énergie », « Santé Globale », « Mathématiques et défis numériques », et « Défis environnementaux »

Visant à développer des approches croisées entre théorie, modélisation, expérimentation, applications et impact sociétal, les supports demandés viennent à l'appui de thèmes scientifiques forts, visibles à l'échelle internationale, et situés à l'interface de plusieurs disciplines autour d'enjeux sociétaux majeurs (santé, environnement, transitions énergétique et numérique …). Par des recrutements stratégiques de chercheuses et de chercheurs de très haut niveau, ces chaires viendront soutenir la politique de renforcement permanent de la visibilité internationale des unités de recherche, et à accélérer à l'échelle du site la structuration de la recherche, de l'innovation et de la formation dans les domaines visés, avec la volonté de développer des relations internationales fortes ciblées sur ces thématiques (professeurs invités, masters et doctorants de l'UE, laboratoires communs …). Le recrutement des candidats se fera selon les standards du label HRS4R que l'UCBL a récemment obtenu, et dans le respect de principes d'égalité et de diversité fortement ancrés dans l'établissement.

IV. Profils des chaires de professeur junior

IV.1 Axe « Energie »

Des laboratoires de l'UCBL ont une expertise reconnue dans la problématique « hydrogène », portant sur deux aspects majeurs : i) matériaux dans le domaine de la pile à combustible avec en particulier des travaux sur les membranes visant à améliorer les performances et durées de vie, le stockage/transport (multi-matériaux) de l'hydrogène et ii) le transport et la conversion de l'énergie électrique et plus généralement sur l'électrotechnique pour une décarbonation effective de nos moyens de transport. Deux thèmes transformants et porteurs de solutions pour la transition énergétique de nos sociétés sont proposés dans cet axe. Il s'agit de :

<u>Design de matériaux polymères à interactions spécifiques modulables :</u> Les recherches concernent la composition et la structuration pour le design de matériaux (polymères, hybrides (organique/inorganique),

multi-matériaux ou composites à capacités d'interaction modulables pour développer des membranes sélectives permettant une approche intégrative des systèmes et/ou procédés pour les applications suivantes : i) Pile à combustible ii) valorisation du CO_2 en intégrant la chaîne globale allant de la séparation/captage du CO_2 à son relargage contrôlé. Dans ce cadre, le besoin de matériaux à interactions spécifiques, modulables voire réversibles selon le positionnement dans la chaîne est également un verrou majeur.

Dispositifs électrotechniques de puissance : développer des recherches dans le domaine des composants actifs à large bande d'énergie interdite (notamment les composants haute tension, >3300 V) et leur commande rapprochée. Le développement de modèles de ces composants, l'étude de leurs modes de défaillance et l'amélioration de leur fiabilité, le diagnostic en ligne et hors ligne de l'état de santé de ces composants et de leur commande sont au cœur de ses recherche. Leur mise en œuvre dans des convertisseurs de puissance est également un objectif majeur de recherche.

IV.2 Axe « Santé globale »

La santé globale, humaine, animale ou environnementale, réunit plusieurs projets d'envergure. Il s'agit-là du cœur du projet PIA4 Shape-Med@Lyon, élément moteur et structurant à l'échelle du site lyonnais dans le domaine de la santé. Ce projet structurant porté par l'UCBL s'appuie sur un écosystème de laboratoires et de formations très riche, dont les évolutions vont devoir répondre aux besoins en innovation dans les différents domaines de la santé. Pour ce faire, nous proposons quatre orientations dont est de conforter la position du site de Lyon en tant que centre international majeur de recherche, d'innovation et de formation en santé :

1) Impulser les recherches et la formation dans le domaine de la génomique populationnelle appliquée à la santé ;
2) Intensifier les efforts de recherche dans le domaine des maladies infectieuses émergentes ;
3) Innover d'une part dans la détection de biomarqueurs *in vivo,* et d'autre part :
4) Dans la production de médicaments innovants par le développement de bioprocédés.

Ces quatre orientations s'inscrivent dans les priorités du site dont les projets de formation SFR Graduate + : Digit Biomed, Biodiversité et Bioressources, Digital Science for Biology and Health, IVID, Medical Device engineering. Le projet Equipex+ Infectiotron est un facteur fortement structurant pour ces projets. L'écosystème socio-économique dynamique du site lyonnais est garant d'une synergie entre le monde académique et industriel.

IV.3 Axe « Mathématiques et défis numériques »

Les mathématiques et le numérique, disciplines-clés de l'UCBL pour le développement de recherches pluri- ou transdisciplinaires, ont acquis une visibilité et une réputation internationales. Afin de conforter l'effort de recherche et de formation dans ces deux disciplines, l'UCBL propose trois projets de recherche à large spectre d'application :

IV.3.1 Informatique théorique à l'interface des mathématiques : arithmétique des ordinateurs et du calcul formel, cryptographie et définition des protocoles dits post-quantiques, information quantique et outils théoriques nouveaux, méthodes formelles et vérification et enfin, théorie et algorithmique des graphes. Ces sujets de recherche sont à l'interface de l'informatique théorique et des mathématiques, et constituent des domaines de recherche hautement compétitifs avec de forts enjeux scientifiques et économiques.

IV.3.2 Mathématiques appliquées (modélisation déterministe ou aléatoire). Deux grands thèmes sont proposés :

a. Mathématiques de l'apprentissage et des sciences des données (apprentissage profond, apprentissage statistique, optimisation, transport optimal, liens avec les équations aux dérivées partielles, physique statistique, calcul scientifique, intelligence artificielle) ;

b. Modélisation mathématique pour les sciences de la vie en lien avec le projet PIA4 Shape-Med@Lyon.

IV.3.3 Mathématiques fondamentales : Les interactions entre les différents domaines de mathématiques fondamentales jouent un rôle prépondérant dans le développement foisonnant des mathématiques mondiales et elles se trouvent ainsi au cœur d'avancées récentes spectaculaires. Citons par exemple les interactions entre la théorie des représentations et l'analyse fonctionnelle, celles entre les systèmes dynamiques, l'arithmétique et la géométrie algébrique, celles entre les systèmes dynamiques, la combinatoire additive, l'analyse de Fourier et la théorie des nombres. On peut également mentionner les interactions entre la théorie des modèles et la géométrie diophantienne, ou encore celles entre les probabilités, la géométrie et la théorie des groupes, … L'UCBL souhaite amplifier la synergie entre différents thèmes des mathématiques fondamentales à Lyon et faire émerger de nouvelles thématiques devenues absolument incontournables dans le paysage mathématique international.

IV.4 Axe « Environnement »

Les questions environnementales sont un enjeu critique de société. Elles sont aujourd'hui l'objet d'une intense activité de recherche à l'échelle internationale et l'UCBL ambitionne d'y jouer un rôle majeur.

IV.4.1 Thématique environnement (Atmosphère et Aérosols) : La compréhension des mécanismes physico-chimiques en milieu atmosphérique et de leurs conséquences sur le climat sont des sujets d'actualités. De nombreuses équipes de l'UCBL ont acquis des compétences uniques et une grande visibilité mondiale dans le domaine de la réactivité en milieu atmosphérique et de la formation des molécules et des agrégats dans l'atmosphère. Ces deux thèmes sont au cœur de la dynamique recherche et formation soutenue par deux Labex (LIO et IMUST).

IV.4.2 Thématique environnement (décarbonation) : Trois principaux leviers sont à activer simultanément ou progressivement pour décarboner l'activité industrielle : (i) l'efficacité énergétique ; (ii) le mix énergétique ; (iii) l'efficacité matière et recyclage. De l'amont à l'aval, tous les acteurs sont concernés et une même chaîne de valeur partage l'objectif de décarbonation. L'UCBL dispose d'une forte expertise et visibilité internationale dans ce domaine d'économie circulaire. Elle s'intéresse aux différentes facettes de ce thème de recherche et propose de l'aborder à la fois au niveau des problématiques de bilan carbone, des nouveaux matériaux et de l'impact de l'Anthropocène.

IV.4.3 Thématique environnement (Hydrogène vecteur d'énergie) : L'usage de l'hydrogène à faible émission de CO_2 est un pilier clé de la décarbonation du système énergétique mondial. Les thématiques ciblées concernent la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, de son stockage, de son transport et de son utilisation dans la production d'électricité. Ces recherches pluridisciplinaires s'appuieront sur des expertises multiples et permettront d'intensifier la dynamique d'innovation du site et lever des verrous technologiques majeurs.

V. Prévisions pluriannuelles

	2023	2024	2025
NBRE DE CPJ SOUHAITE	4	4	4
TOTAL DEMANDE	**12**		

CPJ 2023 : Santé globale, Energie, Mathématiques et défis numériques, Défis environnementaux

CPJ 2024 : Santé globale, Santé globale, Energie, Mathématiques et défis numériques

CPJ 2025 : Santé globale, Mathématiques et défis numériques, Défis environnementaux, Défis environnementaux.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION RELATIVES AU REGIME INDEMNITAIRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS (RIPEC) DE L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

PRINCIPES DE REPARTITION DE LA PRIME INDIVIDUELLE (C3)

Exposé des motifs :

Le régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) est entré en vigueur le 1er janvier 2022. Ce nouveau régime indemnitaire unifié repose sur trois composantes :

- une indemnité liée au grade (C1) ;
- une indemnité liée à certains fonctions et responsabilités particulières (C2) ;
- et une prime individuelle liée à la qualité des activités et de l'engagement professionnel des personnels concernés (C3).

La présente délibération a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre de la prime individuelle (C3) au sein de l'Université Claude Bernard Lyon 1 à compter du 1er janvier 2022. Cette prime est amenée à remplacer progressivement la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) créée par le décret n° 2009-851 du 8 juillet 2009.

Les modalités de mise en œuvre de la C3 pourront être revues chaque année en fonction des évolutions réglementaires et de l'enveloppe budgétaire disponible.

Le conseil d'administration dans sa séance du 13 décembre 2022

Vu le Code de l'Education ;

Vu la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2020 à 2030 ;

Vu le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire à destination des personnels enseignants et chercheurs ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2021 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret susvisé ;

Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives au régime indemnitaire des enseignants-chercheurs et des chercheurs du 14 janvier 2022 ;

Vu l'avis du CT en date du 2 décembre 2022.

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les lignes directrices de gestion établissement et les principes de répartition de la prime individuelle (C3) comme suit :

Article 1er : Personnels éligibles

La prime individuelle peut être attribuée aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés (personnels CNAP).

Ne sont pas concernés les enseignants contractuels, les personnels enseignants du premier et du second

degré ainsi que les personnels hospitalo-universitaires.

Article 2 : Principes d'examen des candidatures

Le versement de cette prime nécessite un acte de candidature selon le calendrier fixé annuellement par le ministère. Le rapport présenté par les candidats porte sur les 4 années précédant leur candidature.

La procédure d'examen comprend un double avis :

- celui du conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et assimilés (CACr) ;
- et celui de la section du CNU et du CNAP dont relève l'enseignant-chercheur.

Le CACr désigne 2 rapporteurs, de niveau de rang au moins égal à celui du candidat. Au vu des rapports rendus, le CACr délibère sur l'ensemble des activités des candidats décrites dans le rapport d'activités en distinguant leur investissement pédagogique, la qualité de leur activité scientifique et leur investissement dans des tâches d'intérêt général. A l'issue, il rend un avis :

- soit « très favorable » ;
- soit « favorable » ;
- soit « réservé ».

Les bureaux des sections du CNU et du CNAP désignent quant à elles deux rapporteurs de rang au moins égal à celui du candidat. Après avoir entendu deux rapporteurs, les membres des sections du CNU ou du CNAP rendent un avis sur chacun des dossiers :

- soit « très favorable » ;
- soit « favorable » ;
- soit « réservé ».

Les primes sont ensuite attribuées par le Président, au regard des avis précédemment rendus (CACr et CNU/CNAP) sur le motif suivant :

- investissement pédagogique ;
- activité scientifique ;
- tâche d'intérêt général ;
- ou au titre de l'ensemble des missions de l'enseignant-chercheur.

Dans le cadre du processus d'attribution de cette prime, le président doit veiller au respect :

- de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- dans la mesure du possible, de la répartition des primes au prorata du nombre de candidatures au sein des deux corps – maîtres de conférences (MCF) et professeurs des universités (PR) ;
- de la répartition des possibilités de prime individuelle en fonction des motifs d'attribution :
  - au moins 30 % des primes attribuées au titre de l'activité scientifique ;
  - au moins 30 % des primes attribuées au titre de l'investissement pédagogique ;
  - au plus 20 % des primes attribuées au titre de l'investissement dans des tâches d'intérêt général ;
  - au plus 20 % des primes attribuées au titre de l'ensemble des missions d'un personnel enseignant-chercheur.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Article 3 : Durée et montant d'attribution

En application du décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021, la prime est attribuée pour une période de trois années à compter du 1er octobre 2022. Son versement est mensuel. Pendant cette période, les bénéficiaires ne peuvent pas déposer une autre demande de prime individuelle.

Au terme de la période d'attribution, le renouvellement de cette prime est soumis à un délai de carence : nul ne peut demander à bénéficier d'une nouvelle prime individuelle pour le même motif avant un délai d'un an. Ce délai de carence est supprimé si la prime est demandée et attribuée pour un motif différent.

En cas d'accueil d'un nouvel enseignant bénéficiaire de la prime, l'Université Lyon Claude Bernard Lyon 1 prend en charge le versement de la part indemnitaire sur la base du montant fixé par l'établissement d'origine.

Le Président de l'Université Lyon 1 arrête les décisions individuelles d'attribution de la prime qui comprend le montant individuel et le motif de l'attribution de la prime : investissement pédagogique, qualité de l'activité scientifique ou investissement dans des tâches d'intérêt général. Il peut également l'attribuer au titre de l'ensemble des missions d'un enseignant-chercheur.

Les décisions individuelles prennent effet au 1er octobre de l'année au titre de laquelle elles sont arrêtées.

Les montants sont fixés chaque année par arrêté et en termes de fourchette, avec un montant minimal et un montant maximal.

Au titre de l'année 2022, les montants bruts annuels qui sont donc retenus pour la prime individuelle, quel qu'en soit le motif, sont les suivants :

- 5 500 € pour les maîtres de conférences et assimilés ;
- 7 500 € pour les professeurs des universités et assimilés.

Par soucis d'équité entre les actuels bénéficiaires de la PEDR et les bénéficiaires de la nouvelle prime individuelle, les montants bruts annuels versés en 2022 aux bénéficiaires actuels de la PEDR seront majorés de 1500 €.

Les montants proposés ci-dessus pour la prime individuelle (C3) et la majoration versée aux bénéficiaires de l'actuelle PEDR ne sont valables que pour l'année 2022. Ils seront reconduits en 2023 sous réserve de masse salariale disponible et des abondements ministériels éventuels.

Article 4 : Déploiement du dispositif sur la période 2022-2026

Conformément aux objectifs fixés dans les lignes directrices de gestion (LDG) du ministère, l'objectif est qu'au moins 46 % des personnels concernés par le RIPEC bénéficient à terme de cette prime individuelle.

La trajectoire d'augmentation du nombre de bénéficiaires de cette prime individuelle au sein de l'Université Lyon Claude Bernard Lyon 1 est détaillée dans les deux tableaux qui suivent :

- le 1er tableau identifie la cible à atteindre, afin de respecter l'objectif fixé dans les LDG ministérielles de 46% de bénéficiaires sous réserve de dotation de l'État à cet objectif ;
- le 2nd tableau décrit la trajectoire proposée pour atteindre cette cible.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

QUALITE	NOMBRE
Nombre de MCF	788
Nombre de PR	298
Total	**1 086**
Objectif : atteindre 46 % de bénéficiaires	**500**
Nombre de nouvelles C3 / 5 ans	**154**

ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre de PEDR	88					
Cumul PEDR	346	258	174	90	0	0
Nombre de C3		123	256	369	492	500
C3 cumulée		381	430	459	492	500

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 15

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 5

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

BUDGET INITIAL 2023

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré,

- **le Conseil d'administration a approuvé** le projet de Budget Initial 2023 présenté pour vote sous la forme suivante :

  - **Autorisations d'emplois**

  Plafond global de 4 466 ETPT dont :
  -emplois sous plafond Etat : 3 794 ETPT
  -emplois financés hors SCSP : 672 ETPT

  - **Autorisations d'engagement**

  Budget principal de l'établissement :
  -Personnel : 337 026 745 €
  -Fonctionnement : 77 662 367 €
  -Investissement : 38 986 055 €

  Budget du CISR :
  -Personnel : 60 000 €
  -Fonctionnement (hors prestations internes) : -102 277 €
  -Investissement : 618 000 €

  Budget du SIUAPS :
  -Personnel : 207 094 €
  -Fonctionnement (hors prestations internes): -143 907 €
  -Investissement : 299 224 €

  - **Crédits de paiement**

  Budget principal de l'établissement :
  -Personnel : 337 026 745 €
  -Fonctionnement : 77 740 357 €
  -Investissement : 45 343 845 €

Budget du CISR :
-Personnel : 60 000 €
-Fonctionnement (hors prestations internes): -101 589 €
-Investissement : 618 000 €

Budget du SIUAPS :
-Personnel : 207 094 €
-Fonctionnement (hors prestations internes): -143 907 €
-Investissement : 299 224 €

➢ **Prévisions de recettes**

Budget principal de l'établissement : 441 441 021 €
Budget du CISR : 486 952 €
Budget du SIUAPS : 362 411 €

➢ **Solde budgétaire**

Budget principal de l'établissement : -18 669 926 €
Budget du CISR : -89 459 €
Budget du SIUAPS : 0 €

- **le Conseil d'administration a voté les prévisions comptables suivantes :**

➢ **Variation de trésorerie : - 20 146 362 €**

➢ **Résultat patrimonial :**

Budget principal de l'établissement : - 8 422 137 €
Budget du CISR : 98 541 €
Budget du SIUAPS : 36 949 €

➢ **Capacité d'autofinancement :**

Budget principal de l'établissement : 6 129 175 €
Budget du CISR : 528 541 €
Budget du SIUAPS : 299 224 €

➢ **Variation du fonds de roulement**

Budget principal de l'établissement : -18 514 265 €
Budget du CISR : -89 459 €
Budget du SIUAPS : 0 €

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 24
Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Tableau 1 - EPSCP

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat * En ETPT	(B) Emplois financés hors SCSP En ETPT	(C) = (A) + (B) Global
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 737		1 737
		CDI	2	-	2
	Non permanents	CDD	632	411	1 043
S/total EC			**2 371**	**411**	**2 782**
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	1 201		1 201
		CDI	44	30	74
	Non permanents	CDD	178	231	410
S/total Biatoss			**1 423**	**261**	**1 684**
Totaux			**3 794** *(1)*	**672**	**4 466**
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			**4 098** *(3)*		**4 466**
					Plafond global des emplois voté par le CA ** *(2)*

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT).
Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les régles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - CISR

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2022		Prévision exécution 2022		BI 2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	**40 000**	**40 000**	**40 000**	**40 000**	**60 000**	**60 000**
dont contributions employeur au CAS Pension						
Fonctionnement	**-148 281**	**-143 001**	**-175 000**	**-160 000**	**-102 277**	**-101 589**
Investissement	**1 013 630**	**1 013 630**	**750 000**	**600 000**	**618 000**	**618 000**
TOTAL DES DÉPENSES	**905 349**	**910 629**	**615 000**	**480 000**	**575 723**	**576 411**
Solde budgétaire (excédent)						

RECETTES

BR 2022	PE 2022	BI 2023	
469 629	**460 000**	**486 952**	**Recettes globalisées**
			Subvention pour charges de service public
			Autres financements de l'Etat
			Fiscalité affectée
207 003		382 017	Autres financements publics
262 626	460 000	104 935	Recettes propres
			Recettes fléchées
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
469 629	**460 000**	**486 952**	**TOTAL DES RECETTES**
441 000	**20 000**	**89 459**	**Solde budgétaire (déficit)**

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - SIUAPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2022		Prévision exécution 2022		BI 2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	**176 686**	**176 686**	**157 000**	**157 000**	**207 094**	**207 094**
dont contributions employeur au CAS Pension	18 941	18 941			18 570	18 570
Fonctionnement	**-46 051**	**-46 051**	**60 000**	**-200 000**	**-143 907**	**-143 907**
Investissement	**290 475**	**290 475**	**210 000**	**180 000**	**299 224**	**299 224**
TOTAL DES DÉPENSES	**421 110**	**421 110**	**427 000**	**137 000**	**362 411**	**362 411**
Solde budgétaire (excédent)				**373 000**		

RECETTES

BR 2022	PE 2022	BI 2023	
367 910	**510 000**	**362 411**	**Recettes globalisées**
			Subvention pour charges de service public
			Autres financements de l'Etat
			Fiscalité affectée
322 410	420 000	316 411	Autres financements publics
45 500	90 000	46 000	Recettes propres
			Recettes fléchées
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
367 910	**510 000**	**362 411**	**TOTAL DES RECETTES**
53 200			**Solde budgétaire (déficit)**

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - UCBL dont SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2022		Prévision exécution 2022		BI 2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	**326 350 567**	**326 350 567**	**321 400 000**	**321 400 000**	**337 293 839**	**337 293 839**
dont contributions employeur au CAS Pension	90 181 866	90 181 866			94 791 423	94 791 423
Fonctionnement	**87 822 307**	**90 758 617**	**78 000 000**	**67 000 000**	**77 416 183**	**77 494 861**
Investissement	**45 287 102**	**62 588 491**	**47 000 000**	**50 000 000**	**39 903 279**	**46 261 069**
TOTAL DES DÉPENSES	**459 459 977**	**479 697 675**	**446 400 000**	**438 400 000**	**454 613 301**	**461 049 769**
Solde budgétaire (excédent)						

RECETTES

BR 2022	PE 2022	BI 2023	
434 957 386	**408 300 000**	**430 972 899**	**Recettes globalisées**
313 760 193	315 800 000	321 244 038	Subvention pour charges de service public
1 805 285	5 000 000	1 470 090	Autres financements de l'Etat
2 400 000	2 500 000	2 500 000	Fiscalité affectée
68 205 357	38 000 000	58 605 121	Autres financements publics
48 786 551	47 000 000	47 153 650	Recettes propres
22 727 174	**13 500 000**	**11 317 485**	**Recettes fléchées**
12 645 843	9 500 000	9 233 024	Financements de l'Etat fléchés
10 081 331	4 000 000	2 084 461	Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
457 684 560	**421 800 000**	**442 290 384**	**TOTAL DES RECETTES**
22 013 116	**16 600 000**	**18 759 385**	**Solde budgétaire (déficit)**

Tableau 2

AUTORISATIONS BUDGETAIRES - UCBL hors SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

DEPENSES

	BR 2022		Prévision exécution 2022		BI 2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	**326 133 881**	**326 133 881**	**321 203 000**	**321 203 000**	**337 026 745**	**337 026 745**
dont contributions employeur au CAS Pension	90 162 925	90 162 925			94 772 853	94 772 853
Fonctionnement	**88 016 639**	**90 947 669**	**78 115 000**	**67 360 000**	**77 662 367**	**77 740 357**
Investissement	**43 982 997**	**61 284 386**	**46 040 000**	**49 220 000**	**38 986 055**	**45 343 845**
TOTAL DES DÉPENSES	**458 133 518**	**478 365 936**	**445 358 000**	**437 783 000**	**453 675 167**	**460 110 947**
Solde budgétaire (excédent)						

RECETTES

BR 2022	PE 2022	BI 2023	
434 119 847	**407 330 000**	**430 123 536**	**Recettes globalisées**
313 760 193	315 800 000	321 244 038	Subvention pour charges de service public
1 805 285	5 000 000	1 470 090	Autres financements de l'Etat
2 400 000	2 500 000	2 500 000	Fiscalité affectée
67 675 944	37 580 000	57 906 693	Autres financements publics
48 478 425	46 450 000	47 002 715	Recettes propres
22 727 174	**13 500 000**	**11 317 485**	**Recettes fléchées**
12 645 843	9 500 000	9 233 024	Financements de l'Etat fléchés
10 081 331	4 000 000	2 084 461	Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
456 847 021	**420 830 000**	**441 441 021**	**TOTAL DES RECETTES**
21 518 916	**16 953 000**	**18 669 926**	**Solde budgétaire (déficit)**

Tableau 3 **Budget initial 2023**

DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE - UCBL dont SACD

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses 2023 par destination

		DEPENSES							
		PERSONNEL		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Formation initiale et continue	**158 330 034**	**158 330 034**	**14 706 334**	**14 719 217**	**4 339 591**	**4 339 591**	**177 375 959**	**177 388 842**
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	88 151 820	88 151 820	1 613 605	1 615 466	1 246 341	1 246 341	91 011 766	91 013 627
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	68 377 588	68 377 588	10 164 899	10 175 921	3 063 249	3 063 249	81 605 736	81 616 758
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 800 625	1 800 625	2 927 831	2 927 831	30 001	30 001	4 758 457	4 758 457
D105	**Bibliothèques et documentation**	**5 698 232**	**5 698 232**	**5 285 332**	**5 285 332**	**21 000**	**21 000**	**11 004 564**	**11 004 564**
	Recherche	**126 648 941**	**126 648 941**	**18 089 002**	**18 097 899**	**8 939 907**	**8 939 907**	**153 677 850**	**153 686 747**
D106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	63 130 078	63 130 078	9 711 890	9 719 981	3 150 652	3 150 652	75 992 620	76 000 711
D107	Recherche universitaire en mathématiques, S.T.I.C, micro, et nanotechnologies	13 040 158	13 040 158	749 562	749 731	92 427	92 427	13 882 147	13 882 316
D108	Recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	31 491 943	31 491 943	4 896 357	4 896 625	3 930 644	3 930 644	40 318 944	40 319 212
D109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	3 187 878	3 187 878	216 020	216 020	702 000	702 000	4 105 898	4 105 898
D110	Recherche universitaire en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement	6 469 311	6 469 311	1 270 629	1 270 629	724 716	724 716	8 464 656	8 464 656
D111	Recherche universitaire en Sciences de l'Homme et de la Société	4 542 435	4 542 435	290 431	290 800	19 300	19 300	4 852 166	4 852 535
D112	Recherche universitaire Interdisciplinaire et transversale	4 787 138	4 787 138	954 113	954 113	320 168	320 168	6 061 419	6 061 419
D113	**Diffusion des savoirs et musées**	**838 457**	**838 457**	**1 094 400**	**1 094 400**	**2 000**	**2 000**	**1 934 857**	**1 934 857**
D114	**Immobilier**	**19 759 708**	**19 759 708**	**32 469 390**	**32 561 908**	**26 036 583**	**32 394 373**	**78 265 681**	**84 715 989**
D115	**Pilotage et support**	**22 789 445**	**22 789 445**	**4 046 179**	**4 008 642**	**514 198**	**514 198**	**27 349 822**	**27 312 285**
	Étudiants	**3 229 022**	**3 229 022**	**1 725 546**	**1 727 463**	**50 000**	**50 000**	**5 004 568**	**5 006 485**
D201	Aides directes aux étudiants	917 437	917 437	20 000	20 000	10 000	10 000	947 437	947 437
D202	Aides indirectes	94 077	94 077	880 982	882 153	5 000	5 000	980 059	981 230
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 217 508	2 217 508	824 564	825 310	35 000	35 000	3 077 072	3 077 818
	D1 Dépenses Programmes 150 et 231	**337 293 839**	**337 293 839**	**77 416 183**	**77 494 861**	**39 903 279**	**46 261 069**	**454 613 301**	**461 049 769**

SOLDE BUDGETAIRE (EXCEDENT)	

Tableau des recettes 2023 par origine

		RECETTES								
		RECETTES GLOBALISEES					RECETTES FLECHEES			Total
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
		RG_SCSP	RG_ETAT	RG_FISC	RG_PUBL	RG_RPRO	RF_ETAT	RF_PUBL	RF_AUTR	
FD010	Subvention pour charges de service public	321 244 038								**321 244 038**
FD020	Droits d'inscription					7 760 273				**7 760 273**
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE					18 119 984				**18 119 984**
FD040	Taxe d'apprentissage					1 161 500				**1 161 500**
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR									
FD060	Valorisation									
FD070	ANR investissements d'avenir				11 477 058					**11 477 058**
FD080	ANR hors investissements d'avenir				9 039 945					**9 039 945**
FD090	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				13 805 830			1 344 461		**15 150 291**
FD100	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				5 270 156					**5 270 156**
FD110	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 470 090		10 325 790	1 916 833	9 233 024	740 000		**23 685 737**
FD120	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					154 000				**154 000**
FD130	Autres recettes			2 500 000	8 686 342	18 041 060				**29 227 402**
Total		**321 244 038**	**1 470 090**	**2 500 000**	**58 605 121**	**47 153 650**	**9 233 024**	**2 084 461**		**442 290 384**

SOLDE BUDGETAIRE (DEFICIT)	**18 759 385**

Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR 2022	**Prévision d'exécution 2022**	**BI 2023**	**BR 2022**	**Prévision d'exécution 2022**	**BI 2023**	
Solde budgétaire (déficit)	22 013 116	16 600 000	18 759 385				Solde budgétaire (excédent)
dont solde budgétaire budget principal	*21 518 916*	*16 953 000*	*18 669 926*				*dont solde budgétaire budget principal*
dont solde budgétaire SIE	*494 200*		*89 459*		*353 000*		*dont solde budgétaire SIE*
Remboursements d'emprunts	1 000		2 000	1 854		3 000	Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers* (décaissements de l'exercice)	7 043 212	100 000	7 079 129	9 153 802	15 500 000	5 991 152	Opérations au nom et pour le compte de tiers* (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (TVA)	4 000 000	5 000 000	5 500 000	4 000 000	7 800 000	5 200 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (TVA)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	**33 057 328**	**21 700 000**	**31 340 514**	**13 155 656**	**23 300 000**	**11 194 152**	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme**
Variation de trésorerie		**1 600 000**		**19 901 672**		**20 146 362**	**Variation de trésorerie**
dont Abondement de la trésorerie fléchée	*3 063 959*				*1 000 000*	*429 405*	*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée*
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)		*2 600 000*		*22 965 632*		*19 716 957*	*dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)*
TOTAL DES BESOINS	**33 057 328**	**23 300 000**	**31 340 514**	**33 057 328**	**23 300 000**	**31 340 514**	**TOTAL DES FINANCEMENTS**

*Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

Périmètre financier : UCBL

Exercice : 2023

Opérations pour le compte de tiers (prévisionnel)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	**Prévisions de décaissements**	**Prévisions d'encaissements**
TVA	44500000	TVA	5 500 000	5 200 000
Autres opérations pour comptes de tiers	4671/46711	Bourses AMI	403 790	403 790
Autres opérations pour comptes de tiers	47181/41111	Gestion de contrats pour des partenaires	6 675 339	5 587 362
TOTAL			**12 579 129**	**11 191 152**

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - CISR

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	PRODUITS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Crédits prestations inter-sociétés UCBL - CISR	332 518	12 035	461 271	PRODUITS	332 518	332 518	461 271
Personnel	40 000	40 000	60 000	Subventions de l'Etat			
dont CAS pensions				Fiscalité affectée			
				Autres subventions			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	216 999	565 000	328 411	Autres produits	469 629	460 000	486 952
Total des charges (1)	**256 999**	**617 035**	**388 411**	**Total des produits (2)**	**469 629**	**792 518**	**486 952**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**212 630**	**175 483**	**98 541**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**			

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	**212 630**	**175 483**	**98 541**
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	360 000	405 000	430 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs			
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat			
= CAF ou IAF*	**572 630**	**580 483**	**528 541**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	RESSOURCES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	572 630	580 483	528 541
Investissements	1 013 630	500 000	618 000	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
				Autres ressources			
Total des emplois (5)	**1 013 630**	**500 000**	**618 000**	**Total des ressources (6)**	**572 630**	**580 483**	**528 541**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)		**80 483**		**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**441 000**		**89 459**

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - SIUAPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	PRODUITS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Crédits prestations inter-sociétés UCBL - SIUAPS	1 144 650	1 593	1 176 679	PRODUITS	1 144 650	1 120 468	1 176 679
Personnel	176 686	157 000	207 094	Subventions de l'Etat			
dont CAS pensions	*18 941*		*18 570*	Fiscalité affectée			
				Autres subventions			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	318 949	1 465 000	221 093	Autres produits	470 635	366 000	465 136
Total des charges (1)	**495 635**	**1 623 593**	**428 187**	**Total des produits (2)**	**470 635**	**1 486 468**	**465 136**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)			**36 949**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	**25 000**	**137 125**	

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	**-25 000**	**-137 125**	**36 949**
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	365 000	365 000	365 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs			
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-102 725	-102 725	-102 725
= CAF ou IAF*	**237 275**	**125 150**	**299 224**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	RESSOURCES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	237 275	125 150	299 224
Investissements	290 475	160 000	299 224	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
				Autres ressources			
Total des emplois (5)	**290 475**	**160 000**	**299 224**	**Total des ressources (6)**	**237 275**	**125 150**	**299 224**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)				**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**53 200**	**34 850**	

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL dont SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	PRODUITS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Personnel	321 850 567	316 682 000	332 293 839	Subventions de l'Etat	313 880 843	315 800 000	321 304 189
dont CAS pensions	*90 181 866*		*94 791 423*	Fiscalité affectée	2 400 000	2 420 000	2 500 000
				Autres subventions	27 774 816	34 700 000	18 522 544
Fonctionnement autre que les charges de personnel	129 883 617	113 200 000	115 689 861	Autres produits	99 834 176	71 100 000	97 370 320
Total des charges (1)	**451 734 184**	**429 882 000**	**447 983 700**	**Total des produits (2)**	**443 889 835**	**424 020 000**	**439 697 053**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	**7 844 350**	**5 862 000**	**8 286 647**

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	**-7 844 350**	**-5 862 000**	**-8 286 647**
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	34 625 000	34 500 000	33 195 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs			
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-20 101 413	-20 700 000	-17 951 413
= CAF ou IAF*	**6 679 237**	**7 938 000**	**6 956 940**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	RESSOURCES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	6 679 237	7 938 000	6 956 940
Investissements	62 588 491	43 000 000	46 261 069	Financement de l'actif par l'État	6 479 084	2 000 000	4 186 092
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	28 218 637	25 000 000	16 514 313
				Autres ressources			
Total des emplois (5)	**62 588 491**	**43 000 000**	**46 261 069**	**Total des ressources (6)**	**41 376 958**	**34 938 000**	**27 657 345**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)				**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**21 211 533**	**8 062 000**	**18 603 724**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-21 211 533	-8 062 000	-18 603 724
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 309 859	-9 662 000	+1 542 638
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	-19 901 673	+1 600 000	-20 146 362
Niveau du fonds de roulement	69 588 205	82 737 738	50 984 481
Niveau du besoin en fonds de roulement	-28 808 441	-37 160 582	-27 265 803
Niveau de la trésorerie	98 396 646	119 898 320	78 250 284

Tableau 6

SITUATION PATRIMONIALE - UCBL hors SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	PRODUITS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Personnel	321 633 881	316 485 000	332 026 745	Subventions de l'Etat	313 880 843	315 800 000	321 304 189
dont CAS pensions	*90 162 925*		*94 772 853*	Fiscalité affectée	2 400 000	2 420 000	2 500 000
				Autres subventions	27 774 816	34 700 000	18 522 544
Fonctionnement autre que les charges de personnel	129 347 669	111 170 000	115 140 357	Autres produits	98 893 912	70 274 000	96 418 232
Total des charges (1)	**450 981 550**	**427 655 000**	**447 167 102**	**Total des produits (2)**	**442 949 571**	**423 194 000**	**438 744 965**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	**8 031 980**	**4 461 000**	**8 422 137**

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	**-8 031 980**	**-4 461 000**	**-8 422 137**
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 900 000	33 730 000	32 400 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs			
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-19 998 688	-20 597 275	-17 848 688
= CAF ou IAF*	**5 869 332**	**8 671 725**	**6 129 175**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023	RESSOURCES	BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Insuffisance d'autofinancement				Subventions de l'Etat	5 869 332	8 671 725	6 129 175
Investissements	61 284 386	42 340 000	45 343 845	Fiscalité affectée	6 479 084	2 000 000	4 186 092
				Autres subventions	28 218 637	25 000 000	16 514 313
				Autres produits			
Total des emplois (5)	**61 284 386**	**42 340 000**	**45 343 845**	**Total des ressources (6)**	**40 567 053**	**35 671 725**	**26 829 580**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)				**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**20 717 333**	**6 668 275**	**18 514 265**

Plan de Trésorerie prévisionnel 2023

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	**98 396 646**	**146 668 295**	**114 477 009**	**86 866 170**	**138 694 433**	**106 507 976**	**75 807 899**	**159 123 977**	**135 215 005**	**110 274 700**	**92 997 586**	**62 339 754**	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	**86 475 850**	**9 298 622**	**9 951 491**	**90 201 350**	**6 326 391**	**7 394 753**	**121 627 623**	**5 888 353**	**13 049 417**	**10 566 284**	**9 580 268**	**60 612 496**	**430 972 899**
Subvention pour charges de service public	78 897 571			80 294 004			110 706 621			2 027 310		49 318 532	321 244 038
Autres financements de l'Etat	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	122 508	1 470 090
Fiscalité affectée							1 858 568				641 432		2 500 000
Autres financements publics	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	4 883 760	58 605 121
Recettes propres	2 572 012	4 292 355	4 945 223	4 901 079	1 320 124	2 388 485	4 056 167	882 086	8 043 149	3 532 707	3 932 568	6 287 696	47 153 650
Recettes budgétaires fléchées										**11 317 485**			**11 317 485**
Financements de l'Etat fléchés										9 233 024			9 233 024
Autres financements publics fléchés										2 084 461			2 084 461
Recettes propres fléchées													
Opérations non budgétaires	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**250**	**3 000**
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissements en capital	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 000
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers	**1 164 121**	**426 900**	**1 806 660**	**995 235**	**855 474**	**1 273 493**	**1 128 236**	**6 138**	**1 449 392**	**278 230**	**262 884**	**1 544 390**	**11 191 152**
TVA encaissée	41 848	55 657	1 340 477	81 257	75 044	1 000 303	231 240	6 138	1 265 780	125 873	120 030	856 354	5 200 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	1 122 273	371 243	466 183	913 978	780 430	273 190	896 996		183 612	152 357	142 854	688 036	5 991 152
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers													
TOTAL	**87 640 221**	**9 725 773**	**11 758 401**	**91 196 835**	**7 182 115**	**8 668 495**	**122 756 108**	**5 894 741**	**14 499 059**	**22 162 249**	**9 843 402**	**62 157 136**	**453 484 536**
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	**37 628 588**	**37 628 588**	**37 628 588**	**37 628 588**	**37 628 588**	**37 628 588**	**37 628 588**	**29 227 910**	**37 628 588**	**37 628 588**	**37 628 588**	**43 789 086**	**449 302 879**
Personnel	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	28 107 820	337 293 839
Fonctionnement	6 587 063	6 587 063	6 587 063	6 587 063	6 587 063	6 587 063	6 587 063	774 949	6 587 063	6 587 063	6 587 063	10 849 281	77 494 861
Investissement	2 933 705	2 933 705	2 933 705	2 933 705	2 933 705	2 933 705	2 933 705	345 142	2 933 705	2 933 705	2 933 705	4 831 985	34 514 179
Dépenses sur recettes fléchées	**998 486**	**998 486**	**998 486**	**998 486**	**998 486**	**998 486**	**998 486**	**117 469**	**998 486**	**998 486**	**998 486**	**1 644 565**	**11 746 890**
Personnel													
Fonctionnement													
Investissement	998 486	998 486	998 486	998 486	998 486	998 486	998 486	117 469	998 486	998 486	998 486	1 644 565	11 746 890
Opérations non budgétaires			**667**				**667**					**667**	**2 000**
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital			667				667					667	2 000
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers	**741 498**	**3 289 985**	**741 498**	**741 498**	**741 498**	**741 498**	**812 290**	**458 333**	**812 290**	**812 290**	**1 874 159**	**812 290**	**12 579 129**
TVA décaissée	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	458 333	5 500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	283 165	2 831 652	283 165	283 165	283 165	283 165	353 956		353 956	353 956	1 415 826	353 956	7 079 129
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers													
TOTAL	**39 368 572**	**41 917 059**	**39 369 239**	**39 368 572**	**39 368 572**	**39 368 572**	**39 440 030**	**29 803 713**	**39 439 364**	**39 439 364**	**40 501 233**	**46 246 607**	**473 630 898**
SOLDE DU MOIS	**48 271 648**	**-32 191 286**	**-27 610 839**	**51 828 263**	**-32 186 457**	**-30 700 077**	**83 316 078**	**-23 908 971**	**-24 940 305**	**-17 277 114**	**-30 657 831**	**15 910 530**	**-20 146 362**
SOLDE CUMULE	**146 668 295**	**114 477 009**	**86 866 170**	**138 694 433**	**106 507 976**	**75 807 899**	**159 123 977**	**135 215 005**	**110 274 700**	**92 997 586**	**62 339 754**	**78 250 284**	
											dont trésorerie fléchée		-429 405
											dont trésorerie sur op. non budgétaires		-1 386 977

Périmètre financier : UCBL

Exercice : 2023
Version : 0

Opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel) du Budget Principal

	Antérieures à 2023 non dénouées	Prévisionnel 2023	2024	2025	2026
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		**7 157 972**	**6 728 567**	**412 362**	**-1 389 000**
Recettes fléchées	**33 243 015**	**11 317 485**	**839 500**		
Financements de l'Etat fléchés	17 717 476	9 233 024	839 500		
Autres financements publics fléchés	15 525 539	2 084 461			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées	**26 085 043**	**11 746 890**	**7 155 705**	**1 801 362**	**241 000**
Personnel (AE=CP)					
AE	32 849				
CP	19 137				
Fonctionnement et intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE	36 719 951	4 786 588	3 995 948	1 560 362	
CP	26 085 043	11 746 890	7 155 705	1 801 362	241 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**7 157 972**	**-429 405**	**-6 316 205**	**-1 801 362**	**-241 000**

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI, BOPA, RPRO

Exercice : 2023
Version : 0

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogramma	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogramma	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N	Restes à payer > N sur AE
CR10BI2023	Contrats commençant en 2010	4 265 635	4 924 575	4 020 797	0	0	0	7 757 471	3 758 424	0	0	0	244 838	262 372
CR16BI2023	Contrats commençant en 2016	9 121 313	5 333 605	4 774 412	0	708 820	708 820	5 650 223	4 560 110	0	708 820	708 820	3 638 081	214 302
CR17BI2023	Contrats commençant en 2017	27 056 687	27 139 683	21 684 128	0	3 187 796	3 187 796	30 185 595	20 747 403	0	3 187 796	3 187 796	2 184 763	936 725
CR18BI2023	Contrats commençant en 2018	24 349 098	24 444 510	17 209 614	0	2 868 381	2 868 381	25 971 931	16 408 163	0	2 868 381	2 868 381	4 271 103	801 451
CR19BI2023	Contrats commençant en 2019	15 780 564	15 479 289	10 923 397	0	2 682 921	2 682 921	16 369 329	10 469 521	0	2 682 921	2 682 921	2 174 246	453 876
CR20BI2023	Contrats commençant en 2020	26 959 140	19 154 632	12 451 889	0	7 521 290	7 521 290	19 849 241	11 869 863	0	7 521 290	7 521 290	6 985 961	582 026
CR21BI2023	Contrats commençant en 2021	27 815 219	12 789 496	7 422 190	0	8 726 981	8 726 981	13 039 352	6 060 276	0	8 726 981	8 726 981	11 666 048	1 361 913
CR22BI2023	Contrats commençant en 2022	24 923 048	5 759 881	2 501 305	0	10 336 385	10 336 385	5 829 881	1 844 334	0	10 336 385	10 336 385	12 085 357	656 971
	Total Contrats de recherche	**160 270 704**	**115 025 669**	**80 987 731**	**0**	**36 032 574**	**36 032 574**	**124 653 023**	**75 718 095**	**0**	**36 032 574**	**36 032 574**	**43 250 398**	**5 269 637**
CE18BI2023	Contrats commençant en 2018	2 944 000	3 799 606	2 036 235	0	518 728	518 728	3 916 374	1 857 949	0	518 728	518 728	389 036	178 286
CE19BI2023	Contrats commençant en 2019	514 261	765 976	353 484	0	2 000	2 000	743 769	331 125	0	2 000	2 000	158 777	22 359
CE20BI2023	Contrats commençant en 2020	3 785 971	4 305 832	1 196 925	0	1 248 953	1 248 953	4 309 126	1 058 416	0	1 248 953	1 248 953	1 340 093	138 510
CE21BI2023	Contrats commençant en 2021	7 946 318	3 441 023	1 849 140	0	2 538 922	2 538 922	3 495 491	1 407 049	0	2 538 922	2 538 922	3 558 256	442 091
CE22BI2023	Contrats commençant en 2022	10 122 368	428 852	404 611	0	1 837 069	1 837 069	608 852	368 754	0	1 837 069	1 837 069	7 880 688	35 857
	Total Contrats d'enseignement	**25 312 917**	**12 741 289**	**5 840 396**	**0**	**6 145 672**	**6 145 672**	**13 073 612**	**5 023 293**	**0**	**6 145 672**	**6 145 672**	**13 326 850**	**817 103**
POLE_PARAM	Opération fléchée Pôle Paramédical	*21 950 000*	23 761 330	*18 570 601*	0	1 320 399	1 320 399	7 610 793	*7 848 864*	0	7 860 136	7 860 136	*2 059 000*	*4 182 000*
CIRI	Opération fléchée CIRI	14 410 000	15 334 672	*13 412 449*	0	997 551	997 551	17 183 670	*13 691 884*	0	718 116	718 116	*0*	*0*
DOMUS2	Nouvelle salle de restauration des perso	14 000 000	30 000	*29 923*	0	1 490 077	1 490 077	30 000	*28 761*	0	490 239	490 239	*12 480 000*	*1 001 000*
ROCK_T3	Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	10 670 000	4 440 000	*4 704 052*	0	2 468 638	2 468 638	4 440 000	*4 544 295*	0	3 168 638	3 168 638	*3 497 310*	*-540 243*
DATACENTER	DATA CENTER	8 470 000	1 831 000	*1 249 399*	0	6 660 001	6 660 001	798 000	*780 170*	0	4 741 208	4 741 208	*560 600*	*2 388 022*
TAMARIS	TAMARIS	6 930 000	95 000	*54 525*	0	760 000	760 000	95 000	*30 000*	0	500 000	500 000	*6 115 475*	*284 524*
DEAMBULAT	Amphithéâtres Déambulatoire	4 390 000	5 451 177	*4 363 934*	0	26 066	26 066	4 085 803	*4 099 863*	0	290 137	290 137	*0*	*0*
PL_RELANCE	Opérations plan de relance	3 804 872	3 551 688	*3 483 684*	0	321 188	321 188	2 526 999	*2 751 546*	0	1 018 326	1 018 326	*0*	*34 999*
ADAP	Mise en accessibilité ADAP	3 616 400	3 413 580	*3 133 062*	0	430 338	430 338	2 409 999	*2 324 111*	0	1 000 289	1 000 289	*53 000*	*239 001*
PPIA_BI23	PPI Opérations prioritaires	7 806 965	6 498 067	*5 788 625*	0	1 625 715	1 625 715	3 566 000	*2 893 024*	0	3 459 331	3 459 331	*392 625*	*1 061 985*
PPIB_BI23	PPI Opérations importantes	*4 628 373*	1 788 853	*1 425 889*	0	2 312 485	2 312 485	838 889	*739 438*	0	1 899 935	1 899 935	*890 000*	*1 099 001*
PPIC_BI23	PPI Autres opérations PPI	*2 901 756*	1 047 572	*2 193 450*	0	682 261	682 261	821 781	*2 167 266*	0	466 154	466 154	*26 045*	*242 291*
PPIIUTBI23	PPI IUT	*7 100 000*	2 190 269	*2 100 000*	0	1 650 000	1 650 000	3 007 503	*2 100 000*	0	1 650 000	1 650 000	*3 350 000*	*0*
PPI2I_BI23	Investissement informatique	1 800 000	472 410	142 486	0	200 000	200 000	619 110	142 486	0	200 000	200 000	1 457 514	0
	Total Programmes pluriannuels d'investissement	***112 478 366***	**69 905 616**	***60 652 079***	**0**	**20 944 719**	**20 944 719**	**48 033 547**	***44 141 709***	**0**	**27 462 509**	**27 462 509**	***30 881 568***	**9 992 580**
	Total	**298 061 987**	**197 672 575**	**147 480 206**	**0**	**63 122 965**	**63 122 965**	**185 760 182**	**124 883 096**	**0**	**69 640 755**	**69 640 755**	**87 458 816**	**16 079 319**
	Ss total personnel	79 616 981	47 814 292	35 176 984	0	19 484 239	19 484 239	47 814 292	35 176 984	0	19 484 239	19 484 239	24 955 757	0
	Ss total fonctionnement	79 151 613	53 898 632	35 028 652	0	17 723 225	17 723 225	60 593 378	31 893 759	0	17 723 225	17 723 225	26 399 736	3 134 893
	Ss total investissement	*139 293 393*	95 959 651	*77 274 569*	0	25 915 501	25 915 501	77 352 513	*57 812 353*	0	32 433 291	32 433 291	*36 103 323*	12 944 426

Date : 21/11/2022

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI, BOPA, RPRO

Exercice : 2023
Version : 0

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements prévus < N	Encaissements prévus N	Restes à encaisser > N
CR10BI2023	Contrats commençant en 2010	4 265 635		4 265 635	3 437 584	0	828 051
CR16BI2023	Contrats commençant en 2016	9 121 313		9 121 313	4 950 841	1 165 675	3 004 797
CR17BI2023	Contrats commençant en 2017	27 056 687		27 056 687	20 539 986	4 936 361	1 580 340
CR18BI2023	Contrats commençant en 2018	24 349 098		24 349 098	14 364 857	8 531 352	1 452 889
CR19BI2023	Contrats commençant en 2019	15 780 564		15 780 564	10 692 941	3 723 969	1 363 654
CR20BI2023	Contrats commençant en 2020	26 959 140		26 959 140	15 179 923	7 503 590	4 275 627
CR21BI2023	Contrats commençant en 2021	27 815 219		27 815 219	10 397 789	6 122 148	11 295 282
CR22BI2023	Contrats commençant en 2022	24 923 048		24 923 048	6 134 666	5 892 903	12 895 479
	Total Contrats de recherche	**160 270 704**	**0**	**160 270 704**	**85 698 587**	**37 875 998**	**36 696 119**
CE18BI2023	Contrats commençant en 2018	2 944 000		2 944 000	2 944 000	0	0
CE19BI2023	Contrats commençant en 2019	514 261		514 261	189 978	324 283	0
CE20BI2023	Contrats commençant en 2020	3 785 971		3 785 971	2 073 262	1 168 663	544 046
CE21BI2023	Contrats commençant en 2021	7 946 318		7 946 318	4 150 040	1 596 221	2 200 057
CE22BI2023	Contrats commençant en 2022	10 122 368		10 122 368	1 035 799	1 772 031	7 314 538
	Total Contrats d'enseignement	**25 312 917**	**0**	**25 312 917**	**10 393 078**	**4 861 198**	**10 058 641**
POLE_PARAM	Opération fléchée Pôle Paramédical	*21 950 000*	1 130 000	*20 820 000*	*12 032 921*	8 481 079	306 000
CIRI	Opération fléchée CIRI	14 410 000	500 000	*13 910 000*	*13 910 000*	0	0
DOMUS2	Nouvelle salle de restauration des perso	14 000 000	14 000 000	0	0	0	0
ROCK_T3	Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	10 670 000	0	*10 670 000*	*7 300 094*	2 836 406	533 500
DATACENTER	DATA CENTER	8 470 000	4 405 800	*4 064 200*	*1 802 000*	2 000 000	262 200
TAMARIS	TAMARIS	6 930 000	2 960 000	*3 970 000*	*1 055 000*	700 000	2 215 000
DEAMBULAT	Amphithéâtres Déambulatoire	4 390 000	4 390 000	0	0	0	0
PL_RELANCE	Opérations plan de relance	3 804 872	872	*3 804 000*	*2 246 400*	1 418 040	139 560
ADAP	Mise en accessibilité ADAP	3 616 400	3 516 400	100 000	100 000	0	0
PPIA_BI23	PPI Opérations prioritaires	7 806 965	7 456 965	350 000	350 000	0	0
PPIB_BI23	PPI Opérations importantes	*4 628 373*	4 476 857	*151 516*	*47 516*	0	104 000
PPIC_BI23	PPI Autres opérations PPI	*2 901 756*	1 468 756	1 433 000	1 383 000	50 000	0
PPIIUTBI23	PPI IUT	*7 100 000*	7 000 000	100 000	100 000	0	0
PPI2I_BI23	Investissement informatique	1 800 000	1 800 000		0	0	0
	Total Programmes pluriannuels d'investissement	***112 478 366***	**53 105 650**	***59 372 716***	***40 326 931***	**15 485 525**	**3 560 260**
	Total	***298 061 987***	**53 105 650**	***244 956 337***	***136 418 596***	**58 222 721**	**50 315 020**

Date : 21/11/2022

Tableau SIASUP de suivi des opérations immobilières

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération
		(1)
	Opération fléchée Pôle P	21 950 000
	Opération fléchée CIRI	14 410 000
	DOMUS2 Nouvelle salle	14 000 000
	Opération fléchée Rocke	10 670 000
	DATA CENTER	8 470 000
	TAMARIS	6 930 000
	Amphithéâtres Déambul	4 390 000
	Opérations plan de relan	3 804 872
	Mise en accessibilité ADA	3 616 400
	PPI Opérations prioritair	7 806 965
	PPI Opérations importan	4 628 373
	PPI Autres opérations PP	2 901 756
	PPI IUT	7 100 000
TOTAL PPI		**110 678 366**

Prévision N (BI 2023)										Restes	
AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) -(8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(1)-(3)-(6)	(3)+(6)-(8)-(11)
23 761 330	18 570 601		1 320 399	1 320 399	7 610 793	7 848 864		7 860 136	7 860 136	2 059 000	4 182 000
15 334 672	13 412 449		997 551	997 551	17 183 670	13 691 884		718 116	718 116		
30 000	29 923		1 490 077	1 490 077	30 000	28 761		490 239	490 239	12 480 000	1 001 000
4 440 000	4 704 052		2 468 638	2 468 638	4 440 000	4 544 295		3 168 638	3 168 638	3 497 310	-540 243
1 831 000	1 249 399		6 660 001	6 660 001	798 000	780 170		4 741 208	4 741 208	560 600	2 388 022
95 000	54 525		760 000	760 000	95 000	30 000		500 000	500 000	6 115 475	284 524
5 451 177	4 363 934		26 066	26 066	4 085 803	4 099 863		290 137	290 137	-0	0
3 551 688	3 483 684		321 188	321 188	2 526 999	2 751 546		1 018 326	1 018 326	0	34 999
3 413 580	3 133 062		430 338	430 338	2 409 999	2 324 111		1 000 289	1 000 289	53 000	239 001
6 498 067	5 788 625		1 625 715	1 625 715	3 566 000	2 893 024		3 459 331	3 459 331	392 625	1 061 985
1 788 853	1 425 889		2 312 485	2 312 485	838 889	739 438		1 899 935	1 899 935	890 000	1 099 001
1 047 572	2 193 450		682 261	682 261	821 781	2 167 266		466 154	466 154	26 045	242 291
2 190 269	2 100 000		1 650 000	1 650 000	3 007 503	2 100 000		1 650 000	1 650 000	3 350 000	-0
69 433 206	**60 509 593**		**20 744 719**	**20 744 719**	**47 414 437**	**43 999 223**		**27 262 509**	**27 262 509**	**29 424 054**	**9 992 580**

2 024		2 025		2 026	
Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
1 000 000	5 000 000	1 059 000	1 000 000		241 000
110 000	650 000	12 000 000	6 000 000	370 000	6 831 000
2 995 948	2 155 705	501 362	801 362		
560 600	2 948 622				
5 850 000	3 000 000	265 475	2 650 000		750 000
	35 000				
53 000	292 000				
392 625	1 454 610				
890 000	1 699 000		290 000		
26 046	268 336				
2 350 000	2 350 000	1 000 000	1 000 000		
14 228 219	**19 853 273**	**14 825 837**	**11 741 362**	**370 000**	**7 822 000**

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé	Montant notifié < N	Montant notifié N	Reste à notifier
		(18)	(19a)	(19b)	(19c)
Pôle paramédical	Financement de l'Et	17 120 000	17 120 000		
	Financements de la	1 850 000		1 850 000	
	Autres subventions	1 850 000		1 850 000	
	Autres recettes				
	Autofinancement p	1 130 000			
Total Pôle paramédical		**21 950 000**	**17 120 000**	**3 700 000**	
CIRI	Financement de l'Etat				
	Financements de la	6 410 000	6 410 000		
	Autres subventions	7 500 000	7 500 000		
	Autres recettes				
	Autofinancement p	500 000			
Total CIRI		**14 410 000**	**13 910 000**		
DOMUS2 Nouvelle salle de restauration des perso	Financement de l'Etat				
	Financements de la région				
	Autres subventions				
	Autres recettes				
	Autofinancement p	14 000 000			
Total DOMUS2		**14 000 000**			
Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	Financement de l'Et	10 670 000		10 670 000	
	Financements de la région				
	Autres subventions				
	Autres recettes				
	Autofinancement p				
pérations plan de relance Rockefeller Tr		**10 670 000**		**10 670 000**	
DATACENTER	Financement de l'Etat				
	Financements de la région				
	Autres subventions	4 064 200			4 064 200
	Autres recettes				
	Autofinancement p	4 405 800			
Total DATA CENTER		**8 470 000**			**4 064 200**
TAMARIS	Financement de l'Etat				
	Financements de la région				
	Autres subventions	3 970 000			3 970 000
	Autres recettes				
	Autofinancement p	2 960 000			
Total TAMARIS		**6 930 000**			**3 970 000**
Amhpi Déambulatoire	Financement de l'Etat				
	Financements de la région				
	Autres subventions				
	Autres recettes				
	Autofinancement p	4 390 000			
Total Amphi Déambulatoire		**4 390 000**			
Opérations plan de relance	Financement de l'Et	3 804 000		3 804 000	
	Financements de la région				
	Autres subventions				
	Autres recettes				
	Autofinancement p	872			
Total opérations plan de relance		**3 804 872**		**3 804 000**	
ADAP	Financement de l'Et	100 000	100 000		
	Financements de la région				
	Autres subventions				
	Autres recettes				
	Autofinancement p	3 516 400			
Total ADAP		**3 616 400**	**100 000**		
	Financement de l'Et	350 000		350 000	

Financements extérieurs				
Montant des financements extérieurs	Encaissements des années antérieures à N	Encaissements de N		Restes à encaisser
		Encaissements prévus	Encaissements réalisés	
(18)	(20)	(21a)	(21b)	22=(18)-(20)-
17 120 000	10 417 383	6 396 618		306 000
1 850 000	505 539	1 344 461		
1 850 000	1 110 000	740 000		
20 820 000	**12 032 922**	**8 481 079**		**306 000**
6 410 000	6 410 000			
7 500 000	7 500 000			
13 910 000	**13 910 000**			
10 670 000	7 300 094	2 836 406		533 500
10 670 000	**7 300 094**	**2 836 406**		**533 500**
4 064 200	1 802 000	2 000 000		262 200
4 064 200	**1 802 000**	**2 000 000**		**262 200**
3 970 000	1 055 000	700 000		2 215 000
3 970 000	**1 055 000**	**700 000**		**2 215 000**
3 804 000	2 246 400	1 418 040		139 560
3 804 000	**2 246 400**	**1 418 040**		**139 560**
100 000	100 000			
100 000	**100 000**			
350 000	350 000			

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
(23)	(24)	(25)
306 000		
306 000		

utres opérations PPI	Financements de la												
	Autres subventions												
	Autres recettes												
	Autofinancement p	7 456 965											
Total Autres opérations PPI A		**7 806 965**		**350 000**		**350 000**	**350 000**						
Autres opérations PPI B	Financement de l'Etat												
	Financements de la	104 000	104 000			104 000				104 000	104 000		
	Autres subventions												
	Autres recettes	47 516			47 516	47 516	47 516						
	Autofinancement p	4 476 857											
Total Autres opérations PPI B		**4 628 373**	**104 000**		**47 516**	**151 516**	**47 516**			**104 000**	**104 000**		
Autres opérations PPI C	Financement de l'Etat												
	Financements de la région												
	Autres subventions	1 360 000		1 360 000		1 360 000	1 316 000	44 000					
	Autres recettes	73 000	67 000	6 000		73 000	67 000	6 000					
	Autofinancement p	1 468 756											
Total Autres opérations PPI C		**2 901 756**	**67 000**	**1 366 000**		**1 433 000**	**1 383 000**	**50 000**					
Autres opérations PPI IUT	Financement de l'Et	100 000		100 000		100 000	100 000						
	Financements de la région												
	Autres subventions												
	Autres recettes												
	Autofinancement p	7 000 000											
Total Autres opérations PPI IUT		**7 100 000**		**100 000**		**100 000**	**100 000**						
Total PPI	**Ss total financeme**	**32 144 000**	**17 220 000**	**14 924 000**		**32 144 000**	**20 513 877**	**10 651 064**		**979 060**	**979 060**		
	Ss total financeme	**8 364 000**	**6 514 000**	**1 850 000**		**8 364 000**	**6 915 539**	**1 344 461**		**104 000**	**104 000**		
	Ss total autres subv	**18 744 200**	**7 500 000**	**3 210 000**	**8 034 200**	**18 744 200**	**12 783 000**	**3 484 000**		**2 477 200**	**2 477 200**		
	Ss total autres rece	**120 516**	**67 000**	**6 000**	**47 516**	**120 516**	**114 516**	**6 000**					
	Ss total autofinanc	**51 305 650**											
TOTAL		**110 678 366**	**31 301 000**	**19 990 000**	**8 081 716**	**59 372 716**	**40 326 932**	**15 485 525**		**3 560 260**	**3 560 260**		

C - Poids des opérations sur la trésorerie de l'établissement

	Années antérieures à N	Année N	Année N+1	Année N+2	Années > N+2	Total (autofinancement par l'établissement)
Opération fléchée Pôle Paramédical	-4 184 058	-620 943	4 694 000	1 000 000	241 000	**1 130 000**
Opération fléchée CIRI	-218 116	718 116				**500 000**
Nouvelle salle de restauration des perso	28 761	490 239	650 000	6 000 000	6 831 000	**14 000 000**
Opération fléchée Rockefeller Tranche 3	-2 755 799	332 232	1 622 205	801 362		
DATA CENTER	-1 021 830	2 741 208	2 686 422			**4 405 800**
TAMARIS	-1 025 000	-200 000	785 000	2 650 000	750 000	**2 960 000**
Amphithéâtres Déambulatoire	4 099 863	290 137				**4 390 000**
Opérations plan de relance	505 146	-399 714	-104 560			**872**
Mise en accessibilité ADAP	2 224 111	1 000 289	292 000			**3 516 400**
PPI Opérations prioritaires	2 543 024	3 459 331	1 454 610			**7 456 965**
PPI Opérations importantes	691 922	1 899 935	1 595 000	290 000		**4 476 857**
PPI Autres opérations PPI	784 266	416 154	268 336			**1 468 756**
PPI IUT	2 000 000	1 650 000	2 350 000	1 000 000		**7 000 000**
Total toutes opérations	**3 672 291**	**11 776 984**	**16 293 013**	**11 741 362**	**7 822 000**	**51 305 650**

Notice

- Seules les opérations immobilières ont vocation à être renseignées dans ce tableau. Il s'agit des opérations immobilières pluriannuelles, c'est-à-dire ayant une durée supérieure à 365 jours.
- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d 'administration en a validé le principe.
- Colonne (1) "Coût total de l'opération" doit être du même montant que la colonne (18) "Montant de l'opération envisagé".
- Colonne "Restes à engager en fin d'année N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (16).
- Les restes à payer sur AE consommées se distinguent de la somme des CP prévus pour les années N+1 et suivantes. En effet, la prévision pluriannuelle des CP tient compte à la fois des CP ayant déjà fait l'objet d'une
- Colonne (18) "Montant de l'opération envisagé" correspond au plan de financement prévisionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertise lorsqu'il y en a un, ou aux éventuels réajustements du budget de l'opération.
- Les colonnes de couleur jaune correspondent à du suivi d'exécution de l'opération alors que les autres colonnes renvoient à de la prévision budgétaire.
- Colonnes (19a), (19b) et (19c) relatives aux notifications : il importe de rappeler qu'il s'agit d'inscrire les notifications de dotations de l'Etat ou les conventions de financement pour les collectivités. A titre d'illustration un CPER signé ne vaut pas notification de financement et n'a donc pas vocation à être inscrit.
Les montants à renseigner correspondent à la date de notifiation (et non à la date à laquelle les crédits seront versés). A titre d'exemple une notification faite en année N pour les crédits de N et N+1 devra faire apparaître le cumul de l'ensemble des crédits mentionnés dans le document de notification.
Les montants notifiés peuvent être distincts des encaissements prévus. Ainsi un encaissement peut être prévu sur une année même si aucune notification n'a été reçue, notamment si le dossier d'expertise prévoyait l'existence de la recette extérieure.
- Colonne (19b) "Montant notifié en N" doit être actualisé à chaque mise à jour du tableau (BI ou BR).
- Colonne (22) "Restes à encaisser" doit être égale à la somme des colonnes (23), (24) et (25).

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI, BOPA, RPRO

Exercice : 2023
Version : 0

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BI)									Prévisions N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
Contrats de recherche	Personnel	73 516 086	45 478 014	34 328 680	0	17 517 885	17 517 885	45 478 014	34 328 680	0	17 517 885	17 517 885	10 837 653	10 837 653	2 806 037	2 806 037	1 544 828	1 544 828
	Fonctionnement	62 733 849	45 903 646	31 515 822	0	14 102 381	14 102 381	52 250 434	28 311 046	0	14 102 381	14 102 381	7 533 569	7 533 569	2 428 434	2 428 434	1 218 508	1 218 508
	Investissement	24 020 768	23 644 009	15 143 229	0	4 412 308	4 412 308	26 924 574	13 078 368	0	4 412 308	4 412 308	1 112 767	1 112 767	279 150	279 150	99 805	99 805
Total Contrats de recherche		**160 270 704**	**115 025 669**	**80 987 731**	**0**	**36 032 574**	**36 032 574**	**124 653 023**	**75 718 095**	**0**	**36 032 574**	**36 032 574**	**19 483 989**	**19 483 989**	**5 513 621**	**5 513 621**	**2 863 141**	**2 863 141**
Contrats d'enseignement	Personnel	6 100 895	2 336 277	848 304	0	1 966 354	1 966 354	2 336 277	848 304	0	1 966 354	1 966 354	1 584 348	1 584 348	292 079	292 079	474 120	474 120
	Fonctionnement	17 634 122	8 925 310	4 298 781	0	3 906 879	3 906 879	9 228 267	3 806 935	0	3 906 879	3 906 879	2 608 633	2 608 633	1 133 150	1 133 150	4 344 255	4 344 255
	Investissement	1 577 900	1 479 702	693 311	0	272 439	272 439	1 509 067	368 054	0	272 439	272 439	120 009	120 009	0	0	0	0
Total Contrats d'enseignement		**25 312 917**	**12 741 289**	**5 840 396**	**0**	**6 145 672**	**6 145 672**	**13 073 612**	**5 023 293**	**0**	**6 145 672**	**6 145 672**	**4 312 990**	**4 312 990**	**1 425 229**	**1 425 229**	**4 818 375**	**4 818 375**
Programmes pluriannuels d'investissement	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	-1 216 359	-930 324	-785 951	0	-286 035	-286 035	-885 324	-224 222	0	-286 035	-286 035	0	0	0	0	0	0
	Investissement	*113 694 725*	70 835 940	61 438 030	0	21 230 754	21 230 754	48 918 871	44 365 930	0	27 748 544	27 748 544	15 453 064	21 078 118	14 825 837	11 741 362	370 000	7 822 000
Total Programmes pluriannuels d'investissement		***112 478 366***	**69 905 616**	***60 652 079***	**0**	**20 944 719**	**20 944 719**	**48 033 547**	***44 141 709***	**0**	**27 462 509**	**27 462 509**	**15 453 064**	**21 078 118**	**14 825 837**	**11 741 362**	**370 000**	**7 822 000**
	Ss total Personnel	**79 616 981**	**47 814 292**	**35 176 984**	**0**	**19 484 239**	**19 484 239**	**47 814 292**	**35 176 984**	**0**	**19 484 239**	**19 484 239**	**12 422 001**	**12 422 001**	**3 098 116**	**3 098 116**	**2 018 948**	**2 018 948**
	Ss total Fonctionnement	**79 151 613**	**53 898 632**	**35 028 652**	**0**	**17 723 225**	**17 723 225**	**60 593 378**	**31 893 759**	**0**	**17 723 225**	**17 723 225**	**10 142 203**	**10 142 202**	**3 561 584**	**3 561 584**	**5 562 763**	**5 562 763**
	Ss total Investissement	***139 293 393***	**95 959 651**	**77 274 569**	**0**	**25 915 501**	**25 915 501**	**77 352 513**	**57 812 353**	**0**	**32 433 291**	**32 433 291**	**16 685 840**	**22 310 894**	**15 104 987**	**12 020 512**	**469 805**	**7 921 805**
TOTAL		***298 061 987***	**197 672 575**	***147 480 206***	**0**	**63 122 965**	**63 122 965**	**185 760 182**	***124 883 096***	**0**	**69 640 755**	**69 640 755**	**39 250 044**	**44 875 097**	**21 764 687**	**18 680 212**	**8 051 516**	**15 503 516**

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements prévus < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Contrats de recherche	Financement de l'Etat			0	0	0	0
	Autres financements publics			37 789 998	22 067 974	7 903 885	6 724 260
	Autres financements			86 000	0	0	0
Total Contrats de recherche		**160 270 704**	**85 698 587**	**37 875 998**	**22 067 974**	**7 903 885**	**6 724 260**
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat			0	0	0	0
	Autres financements publics			4 079 662	3 434 053	1 781 706	4 842 882
	Autres financements			781 536	0	0	0
Total Contrats d'enseignement		**25 312 917**	**10 393 078**	**4 861 198**	**3 434 053**	**1 781 706**	**4 842 882**
Programmes pluriannuels d'investissement	Financement de l'Etat	32 144 000	*20 513 877*	10 651 064	979 060	0	0
	Autres financements publics	*27 108 200*	*19 698 539*	*4 828 461*	*2 581 200*	0	0
	Autres financements	*120 516*	*114 516*	6 000	0	0	0
Total Programmes pluriannuels d'investissement		***59 372 716***	***40 326 931***	**15 485 525**	**3 560 260**	**0**	**0**
	Ss total Financement de l'Etat			**10 651 064**	**979 060**	**0**	**0**
	Ss total Autres financements publics			**46 698 121**	**28 083 227**	**9 685 591**	**11 567 142**
	Ss total Autres financements			**873 536**	**0**	**0**	**0**
TOTAL		***244 956 337***	***136 418 596***	***58 222 721***	***29 062 287***	**9 685 591**	**11 567 142**

Date : 21/11/22

Périmètre financier : UCBL

Tableau de synthèse budgétaire et comptable

				BR 2022	Prévision exécution 2022	BI 2023
Stocks initiaux	1	**Niveau initial de restes à payer**		**67 499 429**	**67 499 429**	**47 261 731**
	2	**Niveau initial du fonds de roulement**		**90 799 738**	**90 799 738**	**69 588 205**
	3	**Niveau initial du besoin en fonds de roulement**		**-27 498 582**	**-27 498 582**	**-28 808 442**
	4	**Niveau initial de la trésorerie**		**118 298 320**	**118 298 320**	**98 396 647**
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		7 827 084	7 827 084	10 891 044
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		110 471 235	110 471 235	87 505 603
Flux de l'année	5	**Autorisations d'engagement**		**459 459 977**	**446 400 000**	**454 613 301**
	6	**Résultat patrimonial**		**-7 844 350**	**-5 862 000**	**-8 286 647**
	7	**Capacité d'autofinancement (CAF)**		**6 679 237**	**7 938 000**	**6 956 940**
	8	**Variation du fonds de roulement**		**-21 211 533**	**-8 062 000**	**-18 603 724**
	9	**Opérations bilancielles non budgétaires**	**SENS**	**-854**	**0**	**1 000**
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+	0	0	3 000
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-	-854	0	-2 000
		Cautionnements et dépôts	+/-	0		
	10	**Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires**	**SENS**	**0**	**0**	**0**
		Variation de stocks	+/-	0		
		Charges sur créances irrécouvrables	-	0		
		Produits divers de gestion courante	+	0		
	11	**Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires**	**SENS**	**802 437**	**8 538 000**	**154 661**
	12	**Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11**		**-22 013 116**	**-16 600 000**	**-18 759 385**
	12.a	Recettes budgétaires		457 684 560	421 800 000	442 290 384
	12.b	Crédits de paiement ouverts		479 697 675	438 400 000	461 049 769
	13	**Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires**		**2 111 444**	**18 200 000**	**-1 386 977**
	14	**Variation de la trésorerie = 12 + 13**		**-19 901 672**	**+1 600 000**	**-20 146 362**
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		+3 063 959	-1 000 000	-429 405
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-22 965 632	+2 600 000	-19 716 957
	15	**Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13**		**-1 309 860**	**-9 662 000**	**+1 542 638**
	16	**Restes à payer**		**-20 237 699**	**8 000 000**	**-6 436 468**
Stocks finaux	17	**Niveau final de restes à payer**		**47 261 731**	**75 499 429**	**40 825 263**
	18	**Niveau final du fonds de roulement**		**69 588 205**	**82 737 738**	**50 984 481**
	19	**Niveau final du besoin en fonds de roulement**		**-28 808 442**	**-37 160 582**	**-27 265 804**
	20	**Niveau final de la trésorerie**		**98 396 647**	**119 898 320**	**78 250 285**
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		10 891 044	6 827 084	10 461 639
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		87 505 603	113 071 235	67 788 646

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 231

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DÉCEMBRE 2022

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2023 – création de trois supports de professeur des universités

Exposé des motifs :

Sur le fondement de la lettre de cadrage « politique des Ressources Humaines, il est proposé la création de trois supports de professeur des universités dans la prévision de recrutement des enseignants-chercheurs.

Dans le même temps, la procédure de promotion interne dite « repyramidage » a été mise en œuvre selon les modalités fixées par décret et arrêté ministériels. Cette procédure sera clôturée le 14 décembre 2022.

Il est donc proposé au conseil d'administration d'intégrer dans la prévision de recrutement des enseignants-chercheurs de l'université pour l'année 2023, ces trois supports de professeur des universités.

Les trois profils seront déterminés au vu des résultats de la campagne 2022 de promotion « dite de repyramidage.

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu la lettre de cadrage « politique des Ressources Humaines 2021-2022 » adoptée en CA le 21 septembre 2021
Vu l'avis favorable du conseil académique plénier en date du 17 novembre 2022 ;

Après avoir délibéré, le **Conseil d'administration a approuvé** la création de trois supports de professeur des universités dans la prévision de recrutement des enseignants-chercheurs pour l'année 2023.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 14

Nombre de voix défavorables : 7

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Profils de postes

DELIBERATION N° 2022 - 232

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2023 PARAMETRAGES POUR LES FORMATIONS SELECTIVES

Exposé des motifs :

1. **Sont concernées les formations sélectives suivantes :**
   - Double Licence Mathématiques et Physique
   - Cursus Préparatoire aux Concours des Grandes Ecoles (CUPGE)
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités aquatiques
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités de pleine nature
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Agent de développement de club sportif
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Animation
   - DEUST Métiers de la forme
   - DE d'ergothérapeute
   - DE de psychomotricien
   - DE d'audioprothésiste
   - Certificat de capacité d'orthophoniste
   - Certificat de capacité d'orthoptiste

2. **Paramétrages :**
   Le paramétrage pour chaque formation sélective est décrit dans les annexes jointes.

3. **Capacités d'accueil :**

Formations	Capacité d'accueil totale 2023	Nombre de places proposées via Parcoursup 2023
L1 double Licence Mathématiques et Physique	30	30
L1 double Licence Physique et Electronique, énergie électrique, automatique	18	18
Cursus Préparatoire aux Concours des Grandes Ecoles (CUPGE)	30	30

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Activités aquatiques	32	28
DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Activités de pleine nature	60	58
DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Agent de développement de club sportif	30	28
DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Animation	35	33
DEUST Métiers de la forme	40	38
DE de psychomotricien	66	66
DE d'audioprothésiste	52	52
DE d'Ergothérapeute	45	40
Certificat de capacité d'orthoptiste	40	40
Certificat de capacité d'orthophoniste	100	100

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable de la CFVU du 13 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2023 les capacités d'accueil Parcoursup des formations sélectives pour l'année universitaire 2023-2024.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : fiches de paramétrages

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

FICHE D'INFORMATION DEUST Agent de Développement de Club Sportif

1. Emploi du temps / disponibilités pour une formation à distance

Il s'agit **d'évaluer le temps** que vous allez pouvoir consacrer à la formation pour : la réalisation des travaux demandés et le stage (800 heures sur 2 ans).

- Avez-vous une activité professionnelle salariée ?*

- Oui
- Non

- Quel est le nombre d'heures que vous consacrez à cette activité par semaine ? *

Caractères: 0

- Avez-vous des activités annexes (activités culturelles, sportives, bénévolat...) ?*

- oui
- non

- Quel est le nombre d'heures consacré à ces activités par semaine ?*

Caractères: 0

La formation étant **principalement organisée à distance** via l'utilisation d'une plateforme pédagogique numérique, il est nécessaire d'avoir un accès régulier à Internet et un ordinateur en bon état.

- Disposez-vous d'un accès régulier à Internet : *

- oui
- non

- Disposez-vous d'un ordinateur en bon état : *

Oui
Non

BILAN :

Le temps nécessaire à consacrer à la formation est d'environ **8 à 10 heures de stage par semaine** *(sur 2 ans) auxquelles sont à ajouter les heures de travail personnel (sur chaque enseignement)* **de 10 à 15 heures par semaine***.*

Vous estimez que :*

- Vos disponibilités sont suffisantes pour gérer convenablement la formation.
- Une réorganisation du temps est nécessaire.
- Vous êtes dans l'impossibilité de gérer toutes vos activités en parallèle.

Précisez ci-dessous l'organisation que vous pensez mettre en place pour mener correctement votre projet de formation à distance en cas d'admission :(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

---

2. Votre structure d'accueil

La structure d'accueil est le club, le comité, l'association dans laquelle vous allez effectuer votre stage d'une durée minimum de 400 heures par année de formation ou à temps complet en cas de contrat en alternance.
Cette obligation liée à la formation professionnelle pour laquelle vous candidatez vous permettra de réaliser les différents dossiers professionnels et d'acquérir les compétences visées par le DEUST ADECS.
Dans le cadre de votre candidature, l'identification de la structure d'accueil, des missions confiées et de sa capacité à vous accompagner, si elle n'est pas obligatoire, est un élément important pour démontrer l'adéquation de votre projet et votre motivation pour cette formation.
Nous vous conseillons de remplir les points suivants avec l'aide de votre structure de stage

---

Identification de votre structure d'accueil

NOM DE LA STRUCTURE : *

Caractères: 0

ADRESSE : *

Caractères: 0

COORDONNÉES du responsable : NOM : *

Caractères: 0

TEL. :*

Caractères: 0

EMAIL :*

Caractères: 0

FONCTION du responsable : *

Caractères: 0

Quel est le statut juridique de la structure?*

- Association loi 1901
- Organisme public :
- Société commerciale
- Autre :

Quel est l'effectif salarié de la structure ? *

Caractères: 0

Si la structure est une association, quel est le nombre d'adhérents ?*

Caractères: 0

Quel est le budget annuel de la structure : *

Caractères: 0

Quelle est l'ancienneté de la structure ? *

Caractères: 0

Le stage ou l'emploi au sein de votre structure

Capacité d'accueil

Cette structure possède-t-elle un local et du matériel permettant de vous accueillir et de travailler dans de bonnes conditions ? *

- Oui
- Non

Capacité d'offre de stage

Cette structure est-elle à même de proposer des missions intéressantes, en relation avec vos attentes d'une part et en relation avec la formation DEUST ADECS d'autre part (adéquation entre les missions au sein de la structure et la formation DEUST ADECS) ? *

- Oui
- Non

Si oui, précisez ci-dessous les missions envisagées avec la structure en lien avec les deux axes suivants : animation/encadrement et gestion/développement. (3000 caractères max)

Caractères: 0/3000

Cette structure a-t-elle un projet de développement ? *

- Oui
- Non

Si oui, quel est-il ? (si le projet est formalisé par écrit au sein de la structure, merci de le joindre si possible à votre candidature) :(500 caractères max)

Caractères: 0/500

Si la structure a un projet de développement défini, votre stage en DEUST ADECS entre-t-il dans ce projet ?*

- ○ Oui
- ◉ Non

Capacité d'encadrement

Quelle est la personne interne à la structure qui sera désignée comme **votre maître de stage** chargé de vous suivre et de vous guider dans votre formation et votre stage ?

Son nom :*

Caractères: 0

Sa fonction dans la structure : *

Caractères: 0

Ses coordonnées téléphoniques :*

Caractères: 0

Son Email :*

Caractères: 0

Selon vous, le maître de stage identifié pourra surtout vous encadrer pour les missions : *

- ○ en lien avec le management (gestion, développement)
- ○ en lien avec l'encadrement/ l'animation sportive
- ○ en lien avec les deux

Des entretiens réguliers avec cette personne sont-ils prévus dans le cadre de la formation ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Perspectives de professionnalisation

Cette structure propose-t-elle dès aujourd'hui des possibilités de professionnalisation (proposition d'embauche ou de promotion à la suite du stage)? *

- ○ Oui
- ○ Non

Attention : vous devrez être en mesure de fournir tous les documents certifiant les informations renseignées dans ce formulaire. SI vous êtes retenu dans la formation DEUST ADECS, vous devrez être obligatoirement titulaire du PSC1 au début du mois de Septembre.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

FICHE D'INFORMATION DEUST Agent de Développement de Club Sportif

1. Emploi du temps / disponibilités pour une formation à distance

Il s'agit **d'évaluer le temps** que vous allez pouvoir consacrer à la formation pour : la réalisation des travaux demandés et le stage (800 heures sur 2 ans).

- Avez-vous une activité professionnelle salariée ?*

- Oui
- Non

- Quel est le nombre d'heures que vous consacrez à cette activité par semaine ? *

Caractères: 0

- Avez-vous des activités annexes (activités culturelles, sportives, bénévolat...) ?*

- oui
- non

- Quel est le nombre d'heures consacré à ces activités par semaine ?*

Caractères: 0

La formation étant **principalement organisée à distance** via l'utilisation d'une plateforme pédagogique numérique, il est nécessaire d'avoir un accès régulier à Internet et un ordinateur en bon état.

- Disposez-vous d'un accès régulier à Internet : *

- oui
- non

- Disposez-vous d'un ordinateur en bon état : *

Oui
Non

BILAN :

Le temps nécessaire à consacrer à la formation est d'environ **8 à 10 heures de stage par semaine** *(sur 2 ans) auxquelles sont à ajouter les heures de travail personnel (sur chaque enseignement)* **de 10 à 15 heures par semaine**.

Vous estimez que :*

- Vos disponibilités sont suffisantes pour gérer convenablement la formation.
- Une réorganisation du temps est nécessaire.
- Vous êtes dans l'impossibilité de gérer toutes vos activités en parallèle.

Précisez ci-dessous l'organisation que vous pensez mettre en place pour mener correctement votre projet de formation à distance en cas d'admission :(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

---

2. Définition du projet professionnel / adéquation avec vos attentes / votre profil

Il s'agit ici d'identifier vos attentes en lien avec votre projet professionnel dans lequel s'inscrit la formation DEUST ADECS. Plusieurs cas de figure existent et peuvent coexister :

Cas n° 1 : Vous êtes étudiant et vous souhaitez :

- [ ] Vous professionnaliser dans le secteur sportif
- [ ] Autre

Cas n° 2 : Vous êtes bénévole dans une organisation sportive et vous souhaitez :

- [ ] Approfondir vos connaissances pour mieux remplir votre fonction
- [ ] Devenir professionnel au sein de la structure
- [ ] Autre

Cas n° 3 : Non intégré au milieu sportif, vous souhaitez/vous allez :

- [ ] Devenir un professionnel du milieu sportif (réorientation)
- [ ] Autre

Autres cas à préciser :

Caractères: 0/1000

BILAN :

En adéquation avec les réponses fournies ci-dessus, formaliser ci-dessous en quelques lignes **votre projet professionnel en lien avec la formation DEUST ADECS**. (1000 caractères max)*

Caractères: 0/1000

Les questions ci-dessous vous permettront d'expliciter votre profil et son adéquation avec le projet de formation.

Rédigez en quelques lignes ci-dessous ce qui constitue **votre engagement dans le secteur sportif** (membre du bureau, investissement bénévole, diplômes d'arbitrages, etc…)(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

Rédigez en quelques lignes ci-dessous ce qui constitue votre i**nvestissement dans l'animation / encadrement de groupes** (BAFA, aide entraîneur, diplômes sportifs fédéraux, etc…)(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

Pour les deux questions suivantes, pensez à consulter la liste des enseignements du DEUST ADECS disponible à l'adresse ci-après : http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/deust/

En lien avec les enseignements de la formation, précisez ci-dessous les compétences que vous possédez déjà selon vous. (1000 caractères max)*

Caractères: 0/1000

En lien avec les enseignements de la formation, identifiez ci-dessous **les compétences que vous avez besoin de développer :(1000 caractères max)***

Caractères: 0/1000

BILAN :

Dans quelle mesure la formation DEUST ADECS est-elle adaptée **à votre projet professionnel et quels sont vos atouts pour réussir cette formation et votre insertion professionnelle** ?(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

---

3. Votre structure d'accueil

La structure d'accueil est le club, le comité, l'association dans laquelle vous allez effectuer **votre stage ou votre contrat en alternance** et sur laquelle vous allez travailler pour **réaliser les différents devoirs** (les dossiers professionnels).

Il s'agit ici pour nous d'évaluer la **pertinence de votre choix de structure d'accueil**. En effet, maintenant que vous avez identifié vos besoins l'objectif est de réaliser un stage dans une **structure capable de répondre à ces besoins**.

L'identification de la structure d'accueil et de son projet est donc une **étape essentielle** à ne pas négliger.

Les questions que vous devez vous poser sont les suivantes : la structure choisie correspond-elle à mes attentes, est-elle à même de proposer un stage intéressant ? A-t-elle un potentiel pour me proposer un emploi suite à ma formation ? …

Les éléments ci-dessous seront **à renseigner une fois que vous aurez identifié votre structure d'accueil**.

Nous vous conseillons de remplir les points suivants avec l'aide de votre structure de stage.

Identification de votre structure d'accueil

NOM DE LA STRUCTURE : *

Caractères: 0

ADRESSE : *

Caractères: 0

COORDONNÉES du responsable : NOM : *

Caractères: 0

TEL. :*

Caractères: 0

EMAIL :*

Caractères: 0

FONCTION du responsable : *

Caractères: 0

Quel est le statut juridique de la structure?*

- Association loi 1901
- Organisme public :
- Société commerciale
- Autre :

Quel est l'effectif salarié de la structure ? *

Caractères: 0

Si la structure est une association, quel est le nombre d'adhérents ?*

Caractères: 0

Quel est le budget annuel de la structure : *

Caractères: 0

Quelle est l'ancienneté de la structure ? *

Caractères: 0

Le stage ou l'emploi au sein de votre structure

Capacité d'accueil

Cette structure possède-t-elle un local et du matériel permettant de vous accueillir et de travailler dans de bonnes conditions ? *

- Oui
- Non

Capacité d'offre de stage

Cette structure est-elle à même de proposer des missions intéressantes, en relation avec vos attentes d'une part et en relation avec la formation DEUST ADECS d'autre part (adéquation entre les missions au sein de la structure et la formation DEUST ADECS) ? *

- Oui
- Non

Si oui, précisez ci-dessous les missions envisagées avec la structure en lien avec les deux axes suivants : animation/encadrement et gestion/développement. (3000 caractères max)

Caractères: 0/3000

Cette structure a-t-elle un projet de développement ? *

- Oui
- Non

Si oui, quel est-il ? (si le projet est formalisé par écrit au sein de la structure, merci de le joindre si possible à votre candidature) :(500 caractères max)

Caractères: 0/500

Si la structure a un projet de développement défini, votre stage en DEUST ADECS entre-t-il dans ce projet ?*

- Oui
- Non

Capacité d'encadrement

Quelle est la personne interne à la structure qui sera désignée comme **votre maître de stage** chargé de vous suivre et de vous guider dans votre formation et votre stage ?

Son nom :*

Caractères: 0

Sa fonction dans la structure : *

Caractères: 0

Ses coordonnées téléphoniques :*

Caractères: 0

Son Email :*

Caractères: 0

Selon vous, le maître de stage identifié pourra surtout vous encadrer pour les missions : *

- en lien avec le management (gestion, développement)
- en lien avec l'encadrement/ l'animation sportive
- en lien avec les deux

Des entretiens réguliers avec cette personne sont-ils prévus dans le cadre de la formation ? *

- Oui
- Non

Perspectives de professionnalisation

Cette structure propose-t-elle dès aujourd'hui des possibilités de professionnalisation (proposition d'embauche ou de promotion à la suite du stage)? *

- Oui
- Non

Attention : vous devrez être en mesure de fournir tous les documents certifiant les informations renseignées dans ce formulaire. SI vous êtes retenu dans la formation DEUST ADECS, vous devrez être obligatoirement titulaire du PSC1 au début du mois de Septembre.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Important : vous devez fournir des informations relatives à toutes les rubriques suivantes.
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Situation actuelle :

Votre situation actuelle : êtes-vous :

- ○ Lycéen
- ○ Etudiant
- ○ Salarié
- ○ Demandeur d'emploi
- ○ Autre

Sous quel statut envisagez-vous de suivre le DEUST Animation ?

Formation initiale (étudiant en poursuite d'études) :

- ○ Oui
- ○ Non
- ○ Contrat d'apprentissage

Formation continue :

- ○ Contrat de professionnalisation
- ○ Service civique
- ○ Reprise d'études financée (pôle emploi ou autre organisme)
- ○ Salarié en formation (financement employeur ou autre organisme)
- ○ Non déterminé actuellement

Identification de votre structure de stage

Attention : le choix précoce de votre structure de stage constitue un élément clé de votre candidature et un élément favorable à la qualité de votre formation.

Si votre choix de structure de stage a été effectué, nous préciser : adresse, email, téléphone, nom du contact. (500 caractères max/ 5 lignes) :

Caractères: 0/500

Êtes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance (professionnalisation/apprentissage) :

- ○ Oui
- ○ Non

Démarches engagées pour la recherche d'un stage professionnel :

- ○ Oui
- ○ Non

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Important : vous devez fournir des informations relatives à toutes les rubriques suivantes.
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Situation actuelle :

Votre situation actuelle : êtes-vous :

- ○ Lycéen
- ○ Etudiant
- ○ Salarié
- ○ Demandeur d'emploi
- ○ Autre

Sous quel statut envisagez-vous de suivre le DEUST Animation ?

Formation initiale (étudiant en poursuite d'études) :

- ○ Oui
- ○ Non
- ○ Contrat d'apprentissage

Formation continue :

- ○ Contrat de professionnalisation
- ○ Service civique
- ○ Reprise d'études financée (pôle emploi ou autre organisme)
- ○ Salarié en formation (financement employeur ou autre organisme)
- ○ Non déterminé actuellement

Formations professionnelles / diplômes :

Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus (secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel) (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ PSC1
- ☐ BAFA
- ☐ BAFD
- ☐ BPJEPS
- ☐ Diplômes fédéraux
- ☐ Autre diplôme professionnel ou non

Projet professionnel : présentez votre projet professionnel

Première partie : Analyse de votre parcours professionnel

Présentation de votre parcours dans le champ de l'animation, du sport et des activités culturelles, ainsi que de votre engagement dans le domaine associatif. (Exemple : établir un bilan de vos connaissances et expériences professionnelles et/ou bénévoles, en précisant le public, missions, compétences...) (Exemple : établir une comparaison entre les Unités d'Enseignement de la formation et vos compétences actuelles). Rédigez ci-dessous (3000 caractères max/ 30 lignes) :

Caractères: 0/3000

Deuxième partie : Vos motivations

Les démarches entreprises pour entrer en DEUST AGASPC Animation, la préparation à cette formation, vos atouts... Pourquoi ce champ professionnel ? Avez-vous participé à des échanges et/ou des observations avec des professionnels du secteur ? Le point sur votre recherche d'un stage professionnel ou d'un contrat d'alternance en lien avec votre projet de formation. Rédigez ci-dessous :(3000 caractères max/ 30 lignes)

Caractères: 0/3000

Troisième partie : Vision argumentée de votre projet professionnel

Vision argumentée de votre situation professionnelle à échéance de 5 ans ? (Poste de coordination, de direction...)(3000 caractères max/ 30 lignes)

Caractères: 0/3000

Quatrième partie : Identification de votre structure de stage

Attention : le choix précoce de votre structure de stage constitue un élément clé de votre candidature et un élément favorable à la qualité de votre formation.

Si votre choix de structure de stage a été effectué, nous préciser : adresse, email, téléphone, nom du contact. (500 caractères max/ 5 lignes) :

Caractères: 0/500

Êtes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance (professionnalisation/apprentissage) :

- Oui
- Non

Démarches engagées pour la recherche d'un stage professionnel :

- Oui
- Non

Cinquième partie : "Bonus" de votre candidature :

Mentionnez tout autre élément original vous semblant pertinent pour votre candidature (expérience personnelle, argumentaire, exemple de projet, citation...)(1000 caractères max) :

Caractères: 0/1000

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

DEUST ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES ET CULTURELLES (AGAPSC) PARCOURS ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.
Cadre réservé à la Commission de Jury :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
(Notice explicative sur : http://deust.apn.univ-lyon1.fr/)

Activité sportive estivale choisie : Une seule activité au choix*

- ○ Escalade
- ◉ Voile
- ○ Eaux vives

Précisez votre niveau dans l'activité choisie (1) : *

(1) Vous devez dans tous les cas atteindre les pré requis suivants dans l'activité choisie pour le mois de novembre de l'année en cours .
Voile : autonomie par force 3 avec support dériveur ou planche
Eaux vives : aisance aquatique, expérience minimale souhaitée de 5 jours dans 2 des 3 activités suivantes : Eaux vives, rafting ou kayak
Escalade : autonomie sécuritaire (équipement, assurage et grimpe) niveau 5 C en tête

Activité sportive hivernale choisie :

Cas n° 1 Etes-vous engagé(e) dans la formation ? *

- ○ Pisteur secouriste
- ◉ D.E. ski alpin
- ○ D.E. ski nordique
- ○ Aucune formation

Si oui, précisez à quel niveau ?

- ◉ Test Technique déjà réussi
- ○ Cycle préparatoire (préfo) validé
- ○ Eurotest
- ○ 1er cycle
- ○ 2ème cycle
- ○ Autre

Cas n° 2 Etes-vous intéressé(e) par un contrat de SKIMAN ?
(La formation de skiman est organisée dans le DEUST) *

- ○ Oui
- ◉ Non

Cas n° 3 Si non, êtes-vous intéressé(e) par une préparation au test technique ?
Collaboration avec plusieurs centres de formation et les stations de Val-Thorens, les Arcs, Meribel, Avoriaz et les 2 Alpes

- D.E. de ski alpin en complément du DEUST

- ◉ Oui, je suis intéressé(e)

Non, je ne suis pas intéressé(e)

- BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE :

Oui, je suis intéressé(e)

Non, je ne suis pas intéressé(e)

Si oui, quel est votre niveau ?

Points FFS ou FIS =
Flèche de =
Chamois de =

Année d'obtention =

Cas n° 4 Pas d'activité hivernale, poursuite de votre activité estivale toute l'année

*

Oui

Non

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous ? *

Lycéen

Etudiant

Salarié

Demandeur d'emploi

Autre

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Etes-vous sportif de haut niveau ? *

Oui

Non

Si oui, dans quelle spécialité ?

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1 (PSC1)

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.

Êtes-vous titulaire du certificat de compétences Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) *

Oui

Non

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

DEUST ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES ET CULTURELLES (AGAPSC) PARCOURS ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.
Cadre réservé à la Commission de Jury :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
(Notice explicative sur : http://deust.apn.univ-lyon1.fr/)

Activité sportive estivale choisie : Une seule activité au choix*

- ○ Escalade
- ◉ Voile
- ○ Eaux vives

Précisez votre niveau dans l'activité choisie (1) : *

(1) Vous devez dans tous les cas atteindre les pré requis suivants dans l'activité choisie pour le mois de novembre de l'année en cours .
Voile : autonomie par force 3 avec support dériveur ou planche
Eaux vives : aisance aquatique, expérience minimale souhaitée de 5 jours dans 2 des 3 activités suivantes : Eaux vives, rafting ou kayak
Escalade : autonomie sécuritaire (équipement, assurage et grimpe) niveau 5 C en tête

Activité sportive hivernale choisie :

Cas n° 1 Etes-vous engagé(e) dans la formation ? *

- ○ Pisteur secouriste
- ◉ D.E. ski alpin
- ○ D.E. ski nordique
- ○ Aucune formation

Si oui, précisez à quel niveau ?

- ◉ Test Technique déjà réussi
- ○ Cycle préparatoire (préfo) validé
- ○ Eurotest
- ○ 1er cycle
- ○ 2ème cycle
- ○ Autre

Cas n° 2 Etes-vous intéressé(e) par un contrat de SKIMAN ?
(La formation de skiman est organisée dans le DEUST) *

- ○ Oui
- ◉ Non

Cas n° 3 Si non, êtes-vous intéressé(e) par une préparation au test technique ?
Collaboration avec plusieurs centres de formation et les stations de Val-Thorens, les Arcs, Meribel, Avoriaz et les 2 Alpes

- D.E. de ski alpin en complément du DEUST

- ◉ Oui, je suis intéressé(e)

○ Non, je ne suis pas intéressé(e)

- BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE :

○ Oui, je suis intéressé(e)

◉ Non, je ne suis pas intéressé(e)

Si oui, quel est votre niveau ?

Points FFS ou FIS =
Flèche de =
Chamois de =

Année d'obtention =

Cas n° 4 Pas d'activité hivernale, poursuite de votre activité estivale toute l'année *

○ Oui

◉ Non

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous ? *

◉ Lycéen

○ Etudiant

○ Salarié

○ Demandeur d'emploi

○ Autre

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Etes-vous sportif de haut niveau ? *

○ Oui

◉ Non

Si oui, dans quelle spécialité ?

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1 (PSC1)

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.

Êtes-vous titulaire du certificat de compétences Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) *

◉ Oui

○ Non

PROJET PROFESSIONNEL

Vous nous présenterez vos connaissances et expériences en lien avec le secteur des activités de pleine nature (APPN) et vos projets professionnels de la façon suivante :

Rédactionnel : PARTIE 1 : Exposez en 20 à 30 lignes vos expériences diverses acquises dans le secteur APPN et vos atouts pour réussir le DEUST AGASPC parcours APN. **Rédigez ci-dessous 30 lignes maximum** *

Rédactionnel : PARTIE 2 : Exposez en 20 à 30 lignes les connaissances que vous avez acquises du secteur des APPN, ce que vous avez observé et retenu de vos échanges avec les professionnels du plein air. **Rédigez ci-dessous 30 lignes maximum** *

Rédactionnel : PARTIE 3 : Exposez en 20 à 30 lignes vos projets professionnels en lien avec les APPN à court, moyen ou long terme, et vos atouts pour réussir votre insertion professionnelle. **Rédigez ci-dessous 30 lignes maximum** *

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2023 DEUST Activités Aquatiques

Université Claude Bernard Lyon 1

➢ SITUATION ACTUELLE :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

➢ Expériences professionnelles et/ou de stages :

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Pompier volontaire : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Hygiène et sécurité : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

➢ CONNAISSANCE DES ETABLISSEMENTS ET ACTIVITES AQUATIQUES

- **Etes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance ?** *(Apprentissage ou Professionnalisation)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des établissements prospectés :

_ _

_ _

➢ VOS PRATIQUES PHYSIQUES

- Vous pratiquez la **natation ou nage en eau libre en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- Vous suivez **des cours collectifs de fitness ou aqua-fitness en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

Attention : ce document FICHE SYNTHESE CANDIDATURE est une pièce importante pour l'étude du dossier par la commission d'admission.

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

Service POLE UNIVERSITAIRE DE LA FORME

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2023 DEUST Métiers de la Forme

Université Claude Bernard Lyon 1

ORIGINE GEOGRAPHIQUE *(préciser ville et département)* :_ _

- **SITUATION ACTUELLE** *(surlignez en rouge votre choix)* :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

- **Expériences professionnelles et/ou de stages :**

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

- **CONNAISSANCE DU SECTEUR DE LA REMISE EN FORME**

- **Etes-vous en négociation avec un employeur dans la remise en forme pour un contrat en alternance ?** *(Apprentissage ou professionnalisation)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des Clubs prospectés :

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

Attention : ce document doit être rédigé avec soin, car c'est une pièce essentielle pour la phase d'admissibilité.
Les candidats retenus après examen du dossier Parcoursup seront convoqués pour les épreuves d'admission (fitness, musculation, entretien oral).

Paramétrage formations Parcoursup

Certificat de capacité d'Orthophoniste

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	parcoursup.orthophonie@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

28710 - Unité de Formation et de Recherche de Médecine
Université Clermont Auvergne - Certificat de capa

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	*https://lcc.uca.fr/scolarite/regime-special-detudes-rse/demande-de-regime-special-detudes*
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://lcc.uca.fr/scolarite/regime-special-detudes-rse/demande-de-regime-special-detudes
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.uca.fr/campus/statuts-specifiques-detudiant/entrepreneur

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	suh@uca.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	539€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	4980€ + 539€ pour les droits d'inscription

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	scola.candidature.orthophonie@uca.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	https://business.facebook.com/groups/749380245545231/

28709 – Institut des sciences et techniques de la réadaptation - Université Lyon 1

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	539€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	4870 € au cycle 1 5775 euros au cycle 2
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	parcoursup.orthophonie@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	https://business.facebook.com/groups/749380245545231/

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	
Acronyme(s) :	UCBL
Mots-clés géographiques :	Lyon Villeurbanne

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

- Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale.
  - L'étudiant en orthophonie devra développer une excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée.
  - Il devra, à terme, comprendre et intégrer des informations issues de textes de différentes natures (sciences biomédicales et sciences humaines).
- Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique.
  L'étudiant devra notamment développer son intérêt pour les avancées des sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales et physiques…) et développer une rigueur d'analyse telle que celle sollicitée par la démarche scientifique. Cette compétence nécessitera une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère.
- Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute.
  - L'étudiant devra développer des qualités humaines afin de comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans les futures pratiques cliniques.
  - Il s'agira de savoir s'adapter aux différents interlocuteurs d'un professionnel de santé : patients, entourage, autres professionnels…
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable, à la fois en autonomie et en groupe.
  - L'étudiant devra développer ses compétences pour travailler en autonomie, mais également en groupe et faire preuve à la fois de capacités d'organisation et de qualités relationnelles.
  - Il devra apprendre à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange.
  - Il devra affiner ses capacités réflexives qui lui permettront de s'autoévaluer et de se réajuster.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Aucune option ou enseignement de spécialité n'est attendu. Toutefois, compte-tenu de la diversité des champs de connaissances nécessaires pour développer les compétences en vue de l'exercice de la profession, il est important que les candidats aient à la fois des intérêts scientifiques et des intérêts littéraires.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation – Clermont Ferrand

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les universités et confère le grade de master. Elle est organisée en cinq années et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master). L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation en recherche lors du second cycle. La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles). La formation a pour objectifs de permettre : - l'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste,

	- l'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique, - l'acquisition de connaissances concernant la pathologie et la physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Le métier d'orthophoniste est un métier de plein emploi : 100% des étudiants diplômés obtiennent un emploi : dès la fin de leur cursus. L'offre d'emplois est actuellement supérieure à la demande. Les métiers visés - Orthophoniste en exercice libéral - Orthophoniste en exercice salarié (hospitalier, IME, CMP, SESSAD, ...) - Orthophoniste en exercice mixte Secteur(s) d'activités - En cabinet libéral ou à domicile - En exercice salarié ou mixte - Dans les structures pour personnes âgées - Dans les centres de rééducation médicalisés - Dans les services hospitaliers de neurologie, de psychiatrie ou de pédiatrie, ORL, etc... - Dans les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Instituts Médico-Educatifs (IME), Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), Centres pour Traumatisés Crâniens, …
Conditions d'inscription :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org). Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Caractéristiques de la formation – Lyon	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Les études comportent dix semestres et se composent de deux cycles. Peuvent s'inscrire en deuxième cycle des études d'orthophonie les étudiants qui ont acquis les 180 crédits européens correspondant au premier cycle. Les études sont à temps plein (enseignements théoriques, enseignements pratiques et apprentissage en milieu clinique. 1. Le premier cycle (six semestres validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au niveau licence) a pour objectif : - l'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales, - l'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique, - l'acquisition de connaissances de pathologie et de physiopathologie. 2. Le deuxième cycle (quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master) dont les objectifs sont :

	- l'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire, - l'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique, - une formation à la démarche scientifique, - l'acquisition des compétences génériques (communication et coopération avec le patient, son entourage, les équipes soignantes pluri professionnelles ; réflexivité et respect des règles de l'éthique et de la déontologie). https://istr.univ-lyon1.fr/formations/orthophonie/
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Dans un contexte d'évolution de carrière, l'orthophoniste peut s'investir dans le soin (formation de cadre) ou dans la recherche (doctorat). Le cursus qui permet de délivrer un diplôme de niveau grade master 2 favorise cette seconde possibilité. Ainsi, l'orthophoniste, s'il a fait le choix de réaliser un mémoire de recherche et validé des UE recherche, peut demander à poursuivre un cursus universitaire en soumettant un dossier aux universités préparant au diplôme national de doctorat. Le niveau grade master 2 obtenu par les étudiants diplômés leur permet une inscription en cursus doctoral (Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, article 11).
Conditions d'inscription :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org). Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Oui
La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :	☐Des épreuves écrites ☒Des entretiens et/ou des épreuves orales
Description des épreuves ou des entretiens : (4000 caractères max.)	La phase d'admission permet d'apprécier les capacités du candidat à intégrer une formation universitaire et ses aptitudes futures à exercer une profession de soins dans le domaine de la phonation, de la déglutition, du langage (oral et/ou écrit) et de la communication. Les futurs étudiants en orthophonie doivent avoir une personnalité équilibrée, une bonne adaptation sociale, des aptitudes relationnelles et communicationnelles, une excellente maitrise de la langue française ainsi que de bonnes capacités d'abstraction, de réflexion et de raisonnement. Les entretiens ont pour but d'évaluer : - les compétences de communication et de langage, à l'oral et à l'écrit, dans ses dimensions linguistiques (articulatoires, phonologiques, prosodiques, lexico-sémantiques, morphosyntaxiques, discursives et pragmatiques) et dans ses dimensions cognitives - les compétences humaines et relationnelles (accueil, écoute, adaptation du discours et de la posture à la situation et aux interlocuteurs, ...), nécessaires au métier.
Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :	Non
La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats :	Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens / Epreuves orales – si entretiens-épreuves orales	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves orales :	Outil de rdv sur Parcoursup
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves orales :	Du 27 au 28/04/2023 inclus
Date ou période des épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Du 2 au 13 mai 2023 (samedis inclus)

Capacités Clermont Ferrand

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	25	Capacité d'accueil totale :	25
Places proposées sur Parcoursup :	25	- Dont places proposées sur Parcoursup :	25
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	25		

- Dont inscrits via Parcoursup :	25		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités Lyon

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	100	Capacité d'accueil totale :	100
Places proposées sur Parcoursup :	100	- Dont places proposées sur Parcoursup :	100
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	105		
- Dont inscrits via Parcoursup :	99		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	6		

Paiement

A compléter le cas échéant :

Code	**Libellé**	**Montant non boursier (€)**	**Montant boursier (€)**	**Attestation de boursier**	**Modes de paiement**	**Type de paiement**
991	Frais orthophoniste	80	0	Requise	Paybox	Paiemet spécifique
Total		80	0			

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Attestation de bourse	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	
CV détaillé pour candidats en reconversion professionnelle	Dématérialisé	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	**1007**	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Copie de l'attestation de bourse pour l'année en cours • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	**1213**	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	**26**	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	**1**	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers		
	Lyon	Clermont Ferrand
Nom complet	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE READAPTATION UNIVERSITE LYON 1	Regroupement AURA / UFR de Médecine Université Clermont Auvergne
Ligne d'adresse 1	8 Avenue Rockfeller	UFR de Médecine
Ligne d'adresse 2		
Code postal	69373	
Commune	LYON	CLERMONT FERRAND
Cedex	*Cedex 08*	

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 12%	Notes de 1ère et terminale, résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat	Notes de 1ère et terminale (en français, philosophie, et au moins une matière scientifique (SVT, physique chimie, mathématiques), SES, histoire-géographie ou langue étrangère, résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat (pour les candidats bacheliers)	Très important
	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral)	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral)	Très important
	Pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies	Résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%	Maîtrise de la langue écrite et orale	Projet de formation motivé - Notes 1ère et terminale en français et philosophie - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » - Entretiens	Essentiel
	Raisonnement logique et capacité d'analyse	Notes de français, philosophie, SVT, physique chimie, mathématiques, histoire-géographie – Entretiens	Essentiel
	Méthode de travail	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche avenir	Complémentaire
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 12%	Capacité de communication, qualités humaines et réflexivité	Projet de formation motivé - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche avenir - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » - Entretiens	Très important
	Autonomie dans le travail et capacité à s'investir	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 21%	Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation	Projet de formation motivé – Entretiens	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 25%	Expériences pratiques en lien avec le métier d'orthophoniste ou autres (expériences professionnelles, stages, etc.)	Projet de formation motivé - Rubrique « activités et centres d'intérêt » - Entretiens	Très important
	Intérêt pour le domaine de la santé	Projet de formation motivé - Rubrique « activités et centres d'intérêt » - Entretiens	Essentiel

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Orthoptie

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	smpm-scol-paramed@univ-amu.fr
Responsable de formation	PEGUIN Dominique
Adresse e-mail	dominique.PEGUIN@univ-amu.fr
N° de téléphone	+33491324537
N° de téléphone mobile	+33615813604
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	NON

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	330€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	3900€
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	*parcoursup.orthoptie@univ-lyon1.fr*
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	aleo.lyon@gmail.com

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Appétences pour les formations dans le domaine de la santé
Intérêt pour les technologies médicales, leur évolution et leur intégration dans les protocoles de soins.
Compétences scientifiques et capacités d'apprentissage
Curiosité scientifique, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages : avoir une rigueur d'analyse, savoir extraire les informations, les formaliser et les restituer dans un contexte général.
Compétences en communication
Capacité à communiquer en français, à l'écrit et à l'oral, de manière rigoureuse et adaptée.
Compétences relationnelles et qualités humaines
Accueil, écoute, communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale), s'intéresser à la relation soignant – soigné. S'inscrire dans une dynamique de travail en équipe, écoute, empathie, bienveillance.
Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel
Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Renseigner toutes les rubriques de la plateforme, notamment les données qualitatives, afin de permettre à la Commission d'Examen des Vœux d'apprécier le dossier à sa juste valeur ;
Formaliser un projet de formation construit pour la profession d'orthoptiste
De réaliser des stages : afin de mieux appréhender le métier et de le mettre en évidence dans le projet de formation motivé ou dans la rubrique « activités et centres d'intérêt ».

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Oui

Caractéristiques de la formation	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La formation d'Orthoptie est délivrée au sein de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation, composante de l'Université Lyon 1. Les enseignements théoriques comportent 41 Unités d'enseignements réparties sur 6 semestres, donnant lieu à des valorisations en 180 ECTS soit l'obtention d'un diplôme de grade Licence. Ces enseignements sont basés sur l'acquisition des connaissances de physiologie, pathologies, physiopathologies de la fonction visuelle, Rééducation et Réadaptation des troubles visuels et cognitifs. Des enseignements mutualisés au sein de l'ISTR permettent de fédérer les étudiants et les enseignants autour d'un même projet pédagogique (la Recherche clinique par exemple). Les enseignements pratiques sont basés sur de l'observation clinique lors du semestre 1 puis sur un apprentissage et l'acquisition de raisonnement clinique lors des 5 semestres suivants au sein des 3 principaux Centres Hospitaliers Universitaires Lyonnais, Hôpital militaire Desgenettes, et de 5 établissements privés : tous ces lieux de stage sont obligatoires pour tous les étudiants et ne sont pas attribués par ordre de mérite. Des cabinets libéraux d'Orthoptie accueillent des stagiaires lors du semestre 6, les professionnels sont choisis par l'étudiant dans la région de son choix. Pour obtenir le certificat de capacité d'orthoptie, l'étudiant de 3ème Année doit valider les enseignements pratiques et théoriques ainsi que présenter avec succès un mémoire de fin d'études.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Poursuites d'études : Le grade de Licence (180 ECTS) permet aux détenteurs du certificat de capacité d'orthoptiste, d'intégrer différentes formations de grade master.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Oui
La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :	☐Des épreuves écrites ☒Des entretiens et/ou des épreuves orales
Description des épreuves ou des entretiens : (4000 caractères max.)	L'entretien oral permet de connaître la personnalité du candidat, d'évaluer ses qualités d'argumentation et son expression orale : il comprend une présentation du projet professionnel de l'étudiant et de son parcours, une évaluation de la connaissance du métier d'orthoptiste, du domaine de la santé, de la motivation pour la profession.
Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :	Non
La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats :	Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens / Epreuves orales – si entretiens-épreuves orales	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves orales :	Outil de rdv sur Parcoursup
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période*	Du 21 avril 2023 au 5 mai 2023
Date ou période des épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Du 28 avril 2023 au 12 mai 2023

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	40	Capacité d'accueil totale :	40
Places proposées sur Parcoursup :	40	- Dont places proposées sur Parcoursup :	40

Paiement

A compléter le cas échéant :

Code	Libellé	Montant non boursier (€)	Montant boursier (€)	Attestation de boursier	Modes de paiement	Type de paiement
2106	Montant des frais de dossier (formations paramédicales)	80	0	Requise	Paybox	Paiement FRAIS COMMUN
Total		80	0			

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Personnaliser -> sélectionner et compléter le tableau ci-dessous
Si « Personnaliser » est choisi, merci de compléter la suite du tableau ci-dessous

	Scolarité française	Scolarité étrangère
Première	Saisie en ligne	Choisissez un élément.
Terminale	Saisie en ligne	Choisissez un élément.
Année préparatoire aux études supérieures	Choisissez un élément.	
Enseignement supérieur	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	ISTR

Ligne d'adresse 2	8 avenue Rockefeller
Code postal	69373
Commune	Lyon
Cedex	Cedex 08

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%	Les éléments quantitatifs à travers les notes des bulletins et le notes du baccalauréat pour les étudiants qui l'ont déjà, et à travers la fiche Notes de 1ère et terminale : une attention particulière a été portée aux notes de Français, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique	Notes de 1ère et terminale en Français, physiques/chimie, sciences de la vie et de la terre	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%	Dans la Fiche Avenir: Méthode de travail Autonomie Capacité à s'investir Engagement Citoyen Capacité à réussir Fiche de suivi des candidats en réorientation ou reprise d'études	Appréciations des professeurs sur la fiche Avenir - Projet de formation motivé - Fiche de suivi et Projet de formation motivé (pour les candidats étudiants en réorientation)	Très important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Dans la Fiche Avenir: Méthode de travail Autonomie Capacité à s'investir Engagement Citoyen Capacité à réussi Fiche de suivi des candidats en réorientation ou reprise d'études	Appréciations des professeurs sur la fiche Avenir - Projet de formation motivé - Fiche de suivi et Projet de formation motivé (pour les candidats étudiants en réorientation)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%	Projet de formation motivé Parcours et études post-bac	Projet de formation motivé,cohérent	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Activités, centres d'intérêt	Appréciation des professeurs sur la fiche Avenir - Projet de formation motivé - Activités et centre d'intérêt	Important

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

CUPGE - Cursus préparatoire aux concours des grandes écoles d'ingénieurs

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	cupge@math.univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	*http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/*
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://etu.univ-lyon1.fr/etudes/amenagement-dispense
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de	Oui

l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	cupge@math.univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement	
Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes
Eléments de la Formation	
Libellé formation :	CUPGE - Cursus préparatoire aux concours des grandes écoles d'ingénieurs
Mots-clés type formation :	licence sélective
Mots-clés domaine :	cupge sts sciences technologie santé cycle universitaire préparatoire aux grandes ecoles
Mots-clés spécialité :	cursus préparatoire aux concours des grandes écoles d'ingénieurs cupge ing
Mots-clés ONISEP :	cupge ing cursus préparatoire aux concours des grandes écoles d'ingénieurs

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus
Disposer de compétences scientifiques, disposer des compétences en communication, disposer des compétences méthodologiques et comportementales.

Actuellement, il n'existe pas de cadrage national. Ces éléments sur le cadrage national seront ajoutés si les équipes de Parcoursup les valident. Ils pourront également être ajoutés aux attendus locaux.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)
Une bonne maîtrise des notions mathématiques et physiques du programme du baccalauréat général. La capacité et la volonté de fournir un travail intensif et régulier.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)
Le dernier candidat accepté est habituellement classé entre la 500me et la 550me position; il faut être patient pendant le déroulement de l'algorithme d'appel. Conseils aux candidat: Bien expliquer des parcours atypiques.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite
Non

Caractéristiques de la formation	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Attention : cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour suivre le cursus avec de bonnes chances de succès. L'enseignement est semestriel, chaque semestre est constitué de cinq unités d'enseignement, quatre disciplinaires (mathématiques, physique et mécanique) et une transversale (sciences humaines, anglais, français, projet professionnel, E.P.S.), valant chacune six crédits européens ECTS et représentant une soixantaine d'heures d'enseignement. La formation comporte sur les deux années de préparation 480 heures d'enseignement de mathématiques et de 420 heures de physique et mécanique. Elle intègre une préparation spécifique aux épreuves des concours : des enseignements de français et d'anglais, et un dispositif pédagogique particulier : devoirs sur table, khôlles, accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le redoublement dans ce cursus se limite aux cas exceptionnels.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Entretiens individuels, soutien ou tutorat en cas de besoin
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Ce cursus constitue une préparation à certains concours universitaires réservés aux étudiants en licence scientifique (option mathématiques), tels que le concours commun INP (http://ccp.scei-concours.fr), le second concours de l'ENS Lyon et le concours des écoles d'actuariat et de statistiques accessibles en L2, ou les concours universitaires niveau L3 des écoles Centrales, des Mines, de Polytechnique (GEI), ou encore de nombreux concours sur titres (écoles sur dossiers : groupe INPG (ENSIMAG), SupElec, INSA, réseau Polytech, etc.). Les étudiants peuvent aussi tout simplement envisager une poursuite d'études en mathématiques, physique ou mécanique (L3, Master, Doctorat).

Conditions d’inscription :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l’Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org). Si vous n’êtes pas concernés par l’ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	30	Capacité d'accueil totale :	30
Places proposées sur Parcoursup :	30	- Dont places proposées sur Parcoursup :	30
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	30		
- Dont inscrits via Parcoursup :	27		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	3		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	762	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	181	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	8	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	15	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	**Dpt** Maths – bât J Braconnier
Ligne d'adresse 2	43, bd du 11 Novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	**Cedex**

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 80%	Notes dans les matières scientifiques	Notes en mathématiques et en physique	Essentiel
	Notes en français	Note en français écrit et oral	Très important
	Notes de première et terminale en langues vivantes	Notes de première et terminale en langues vivantes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Qualité rédactionnelle	Notes de français écrit et oral, ainsi que le projet de formation	Important
	Méthode de travail	Fiche avenir	Important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Autonomie dans le travail	Fiche avenir	Important
	Implication	Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 3%	Projet de formation	Projet de formation motivé	Complémentaire
	Motivation	Fiche avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 2%	Intérêt pour la démarche scientifique	Projet de formation motivé	Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2	Anglais si ce n'est pas la LV1	☐Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

D.E Ergothérapeute

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	parcoursup.ergotherapie@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☒Formation partiellement à distance ☐Formation entièrement en présentiel
Si formation à distance, merci de compléter les informations à transmettre aux candidats (1500 caractères max.)	Quelques enseignements en distanciel synchrone ou asynchrone en lien avec certains intérêts pédagogiques

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	2 352€
Frais pour les boursiers	2 352€
Frais pour les inscrits de la formation continue	5 900€
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	scolarite.ergotherapie@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement	
Nom de l'établissement :	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Libellé officiel de l'établissement :	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Mots-clés géographiques :	lyon 8e arrondissement rhône auvergne alpes
Eléments de la Formation	
Libellé formation :	D.E Ergothérapeute
Mots-clés type formation :	etudes de santé
Mots-clés domaine :	de sanitaire secteur
Mots-clés spécialité :	de ergothérapeute erg diplôme d'état ergothérapie rééducation réadaptation
Mots-clés ONISEP :	de ergothérapeute erg

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Disposer d'aptitudes relationnelles
- Aptitude d'écoute, de bienveillance, d'empathie
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'interaction avec autrui
- Capacité d'adaptation et de flexibilité

Avoir un attrait pour les questions sanitaires et sociales:
- Intérêt et connaissance du métier d'ergothérapeute et du domaine médical et social
- Intérêt pour les sciences humaines, médicales et sociales

Disposer de capacités d'analyse
- Capacité à suivre une démarche scientifique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité de résolution de problèmes et aptitude à la production créative
- Capacité à se questionner et à se remettre en question

Savoir s'organiser dans son travail
- Capacité à travailler de manière autonome
- Capacité organisationnelle (rigueur, méthodologie de travail)

Posséder une maîtrise de l'expression écrite et orale
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Capacité d'argumentation
- Capacité de synthèse
- Compréhension de l'anglais écrit

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

/

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Nous pouvons recommander aux candidats de :
- Renseigner toutes les rubriques de la plateforme, notamment les données qualitatives (activités, centres d'intérêts et projet de formation), afin de permettre à la Commission d'Examen des Vœux d'apprécier le dossier à sa juste valeur ;
- Formaliser un projet de formation construit pour la profession d'ergothérapeute.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Oui

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Un ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient auprès de personnes de tous âges pour prévenir un problème dans la réalisation de ses activités ou d'en réduire les effets. Il agit auprès de la personne et/ou de son environnement pour lui permettre de retrouver ses occupations. L'ergothérapeute est amené à travailler en cabinet libéral, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale ou sociale, en école, en collectivité territoriale, etc. La formation en ergothérapie se déroule en trois ans (6 semestres de 20 semaines). L'organisation des études est construite en alternance avec :

	- des temps de formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, - des temps de formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes : 36 semaines de stages à temps plein de 35h par semaine, réparties en 5 périodes sur les trois ans. Le référentiel de formation comprend 6 domaines de formation : Sciences humaines, sociales et droit/ Sciences médicales / Fondements et processus de l'ergothérapie/ Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute/ Méthodes de travail/ Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute. L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel. La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfert System).
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Tutorat proposé par les étudiants et l'encadrement pédagogique au sein de l'Institut des Sciences et Techniques et Réadaptation (voir site : https://tutoratistr.univ-lyon1.fr)
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la formation, les étudiants se voient délivrer un Diplôme d'État d'Ergothérapeute et un grade licence conféré par l'université. Il est possible à la suite de la formation d'intégrer : - Un diplôme universitaire (D.U) - Un cursus de Master en France ou à l'étranger (Master européen d'ergothérapie, Santé publique, Ergonomie, Rééducation-Réadaptation, Ergologie, Science de la Santé, etc.) Et après un pratique clinique : - Un diplôme d'État de cadre de santé - Un diplôme de Directeur d'Établissement Sanitaire, Social et Médico-social - Un diplôme d'État d'Ingénierie Sociale - Un Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale A l'issue d'un master, une poursuite en filière doctorale est possible. Sources : - www.anfe.fr - www.caot.ca - www.sifef.fr - www.wfot.org En 2022 : Taux de passage de 1ère année en 2 année : 100% Taux de réussite au diplôme : 97,6%
Conditions d'inscription :	L'inscription n'est pas autorisée aux candidats agés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org). Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions,

	notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	45	Capacité d'accueil totale :	45
Places proposées sur Parcoursup :	40	- Dont places proposées sur Parcoursup :	40
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	42		
- Dont inscrits via Parcoursup :	38		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	4		

Paiement

A compléter le cas échéant :

Code	Libellé	Montant non boursier (€)	Montant boursier (€)	Attestation de boursier	Modes de paiement	Type de paiement
991	Frais ergothérapeute	80	0	Requise	Paybox	Paiement spécifique
Total		80	0			

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Attestation de bourse	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	347	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Copie de l'attestation de bourse pour l'année en cours • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	424	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	7	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	1	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Ligne d'adresse 1	8 Avenue Rockefeller
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	*Cedex 08*

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%	Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, géopolitique, sciences politiques	Notes de première et terminale	Très important
	Notes d'Anglais	Notes de première et terminale	Complémentaire
	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit)	Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français	Important
	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles	Résultats dans l'enseignement supérieur	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%	Aptitude à suivre une démarche scientifique	Appréciation des professeurs sur les bulletins	Très important
	Aptitude à s'organiser dans son travail	Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche avenir	Important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciation des professeurs sur les bulletins. Rubrique « activités et centres d'intérêt ». Projet de formation motivé	Important
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir - Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 25%	Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation	Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir Rubrique « activités et centres d'intérêts »	Important

l’examen des dossiers : 15%			

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

DE Psychomotricité

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	parcoursup.psychomotricite@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	1 316€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	5900€
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	scolarite.psychomotricite@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement	
Nom de l'établissement :	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Libellé officiel de l'établissement :	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Mots-clés géographiques :	lyon 8e arrondissement rhône auvergne alpes
Eléments de la Formation	
Libellé formation :	D.E Psychomotricien
Mots-clés type formation :	etudes de santé
Mots-clés domaine :	de sanitaire secteur
Mots-clés spécialité :	de psychomotricien psymot psychomotricité diplôme d'état
Mots-clés ONISEP :	de psychomotricien psymot

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus
Être intéressé par les questions de santé et les questions sociales - Avoir des connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social - Avoir des connaissances sur le métier de psychomotricien Disposer de qualités humaines et relationnelles - Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute - Être capable d'échanger, et de communiquer avec autrui - Être apte à gérer ses émotions et à développer la maitrise de soi - Faire preuve de curiosité intellectuelle et de créativité - Avoir un intérêt et des aptitudes pour les activités d'expression corporelle, physiques et artistiques Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale - Comprendre et maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral - Maitriser les techniques d'argumentation et de synthèse - Être capable de se documenter dans une langue étrangère Être intéressé par la démarche scientifique et disposer de connaissances en sciences - Être apte à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique - Être capable de comprendre et de produire un raisonnement logique - Être capable d'argumenter à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines - Disposer de connaissances en Sciences du Vivant - Être apte à la recherche documentaire numérique Disposer de compétences organisationnelles et savoir-être - Être apte à travailler de façon autonome - Pouvoir collaborer et travailler en équipe, disponibilité - Avoir des qualités de rigueur, de méthode et des capacités d'organisation

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)
/

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)
Il est important que les candidats renseignent un maximum de données concernant leur projet : parcours, engagements associatifs et citoyens, stages et expériences professionnelles, pratiques sportives et culturelles, etc. Il ne suffit pas de décrire leur parcours mais aussi et surtout de mettre en évidence comment ce parcours leur permet de développer leurs compétences en lien avec la formation.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite
Non

Caractéristiques de la formation	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Le psychomotricien est un professionnel de santé intervenant dans les domaines de l'éducation, de la prévention et du soin. Il accompagne la personne dans son développement psychomoteur, et dans le maintien de son bon fonctionnement psychomoteur à tous les âges de la vie. Il l'aide à prendre conscience de ses potentiels et à les exploiter pour s'adapter à son environnement. L'exercice nécessite des aptitudes et compétences relationnelles et de créativité. Dans un cadre pluridisciplinaire, il intervient, au sein d'établissements en secteur hospitalier, dans les institutions médico-sociales, dans les établissements d'accueil de la petite enfance, en libéral et dans les entreprises. La formation de 3 ans est structurée en modules théoriques,

	théorico-cliniques et pratiques permettant d'acquérir connaissances et compétences dans les sciences médicales, les sciences humaines et la psychomotricité. Elle est constituée de cours magistraux, de travaux dirigés, de travail personnel et de stages auprès de psychomotriciens diplômés. La pédagogie vise une professionnalisation progressive de l'étudiant au travers d'un travail d'articulation constante entre le cadre théorique enseigné et les expériences acquises par la pratique et les stages. L'évaluation des connaissances et compétences est réalisée en contrôle continu et par examens semestriels. La formation, dispensée dans un Institut de Formation de Psychomotriciens de France, permet d'obtenir en 3 ans le Diplôme d'État de Psychomotricien.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Les promotions d'étudiants restent à taille humaine afin de favoriser la connaissance mutuelle et l'entraide, avec une répartition régulière en groupe de moins de 20 étudiants. Les dispositifs pédagogiques proposés favorisent l'intégration des savoirs, le travail en collaboration et l'autonomie de travail. Un tutorat étudiant est proposé à tous ceux qui le souhaitent, avec ronéos, cours du soir et accompagnement individualisé. L'équipe pédagogique assure un accompagnement de proximité auprès de l'ensemble des étudiants, et plus particulièrement pour tout étudiant à besoin spécifique.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Ce diplôme permet d'intégrer d'autres formations complémentaires : - Un diplôme universitaire (D.U) ; - Un cursus de Master en France ou à l'étranger (Psychologie, Sciences de l'Education, STAPS Santé Publique, Science de la Santé, rééducation, et en psychomotricité à l'international) ; - Un diplôme d'État de cadre de santé ; - Un diplôme de Directeur d'Établissement Sanitaire, Social et Médico-social ; - Titre d'Expert en psychomotricité à référentiel européen Niveau 1. JO du 21/04/2017 ; - Etc. ... Les psychomotriciens titulaires d'un Master peuvent envisager une poursuite d'étude en filière doctorale et contribuer au développement de la recherche en psychomotricité. Les titulaires du Diplôme d'Etat de psychomotricien peuvent prendre la direction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants – type crèche. Statistiques (source Observatoire de la vie Etudiante – Université Claude Bernard Lyon 1 - Taux de passage de 1ère année (2020-2021) en 2ème année (2021-2022) : 95.5% - Taux de réussite au diplôme : 87.5% Statistiques nationales (2018) - Taux d'employabilité 6 mois après l'obtention du Diplôme : 95%
Conditions d'inscription :	L'inscription n'est pas autorisée aux candidats agés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple :

	www.maroc.campusfrance.org). Si vous n’êtes pas concernés par l’ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	66	Capacité d'accueil totale :	66
Places proposées sur Parcoursup :	66	- Dont places proposées sur Parcoursup :	66
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	68		
- Dont inscrits via Parcoursup :	66		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	2		

Paiement

A compléter le cas échéant :

Code	Libellé	Montant non boursier (€)	Montant boursier (€)	Attestation de boursier	Modes de paiement	Type de paiement
989	Frais psychomotricien	80	0	Requise	Paybox	Paiemet spécifique
Total		80	0			

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Attestation de bourse	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	629	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Copie de l'attestation de bourse pour l'année en cours • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	810	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	4	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	1	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Ligne d'adresse 1	8 Avenue Rockfeller
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	*Cedex 08*

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 55%	Notes de 1ère et terminale ou, pour les étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle, résultats et diplômes dans l'enseignement supérieur	Notes de 1ère et terminale en français, langues, mathématiques, éducation physique et, selon le parcours, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, philosophie, options artistiques et sciences et techniques sanitaires et sociales - Résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle)	Essentiel
	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon le parcours, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon le parcours, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Essentiel
	Niveau en langue française C1 minimum pour les candidats étrangers	Niveau en langue française (pour les candidats étrangers)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Méthode de travail	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche avenir - Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études)	Complémentaire
	Compétences d'expression écrite et orale		Important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Qualités humaines et relationnelles	Projet de formation motivé Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études)	Important
	Compétences organisationnelles		Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%	Motivation	Projet de formation motivé Rubrique « activités et centres d'intérêt »	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%	Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	- Projet de formation motivé - Rubrique « activités et centres d'intérêt »	Essentiel
	Activités artistiques et sportives		Important
	Expériences professionnelles et engagements dans le domaine de la santé et du social	Appréciation des professeurs de lycées sur la fiche avenir - projet de formation motivé - Rubrique « activités et centres d'intérêt »	Essentiel

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☐B2 ☒C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours agent de développement de club sportif

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	deust.adecs@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☒Formation partiellement à distance ☐Formation entièrement en présentiel
Si formation à distance, merci de compléter les informations à transmettre aux candidats (1500 caractères max.)	La formation DEUST ADECS se déroule sur 2 ans (1078 heures de formation), principalement à distance (FOAD) avec toutefois 36 journées de regroupement en présentiel obligatoires à l'université (16 jours en 1ère année et 20 jours en 2ème année), ce qui représente 2 jours en présentiel par mois de septembre à juin

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	Droits de scolarité 170€ + CVEC 92€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	Apprentissage : uniquement règlement de la CVEC (92 €) Autofinancement en FC : 1420 € par année Formation Continue financée : 0 € pour le stagiaire FC

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	deust.adecs@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de la Formation

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	
Mots-clés type formation :	DEUST – Sport – Enseignement à distance - Apprentissage
Mots-clés domaine :	DEUST STAPS -Sport – Management du sport
Mots-clés spécialité :	Sport 6 Educateur sportif – Agent de développement de club sportif
Mots-clés ONISEP :	SPORT – DEUST – Educateur sportif – Gestion de club sportif

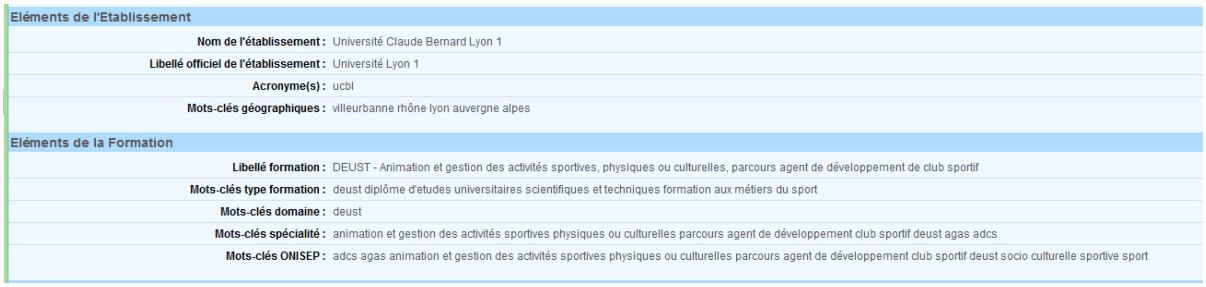

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours agent de développement de club sportif
Mots-clés type formation : deust diplôme d'etudes universitaires scientifiques et techniques formation aux métiers du sport
Mots-clés domaine : deust
Mots-clés spécialité : animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours agent de développement club sportif deust agas adcs
Mots-clés ONISEP : adcs agas animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours agent de développement club sportif deust socio culturelle sportive sport

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Il n'y a pas de cadrage national

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

- Projet professionnel défini et en correspondance avec les objectifs de la formation : encadrer dans 2 disciplines sportives et assurer des activités d'administration et de développement d'un club sportif,
- Engagement dans le secteur sportif (membre actif d'un club, investissement bénévole, diplôme d'arbitrage, pratique régulière d'une activité physique, ...),
- Investissement dans l'animation / encadrement de groupes (BAFA, aide entraîneur bénévole ou salarié, diplômes sportifs fédéraux, etc.),
- Structure de stage ou employeur identifiés pour les 2 ans de formation (tous les dossiers à réaliser s'appuient sur le cas concret de la structure d'appartenance de l'apprenant -- le stage annuel de 400h minimum implique une gratification obligatoire),
- Un accès Internet régulier (enseignement en grande partie à distance),
- Autonomie, capacité d'organisation, rigueur.

Les candidats admis devront être titulaires du PSC1 en début de formation (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

- Bien comprendre les objectifs de la formation DEUST ADECS
- Avoir une expérience dans la pratique d'une activité physique en club et si possible une participation à la vie associative ou citoyenne
- Nécessité d'avoir trouvé son lieu de stage ou son futur employeur pour valoriser son dossier Parcoursup (pièce complémentaire à renseigner)
- Qualités requises : motivation, rigueur, sens de l'organisation, autonomie (la formation se déroulant principalement à distance)

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Le DEUST ADECS est une formation professionnelle sélective qui s'articule autour de deux grands axes : l'encadrement et l'animation sportive et la gestion et le développement des organisations sportives. Ces deux grands axes sont déclinés en 5 blocs de compétences : * Expression et communication * Intégration en milieu Professionnel * Encadrement de séances collectives d'Activités Physiques et Sportives * Connaissance du pratiquant et gestion de projet * Gestion et développement d'une structure sportive Le DEUST ADECS (niveau 5 - Bac+2) se déroule sur 2 ans pour un total de 1100 h de formation et 800h de stage minimum (ou alternance complète : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). C'est une formation dite « hybride » avec des temps de formation à distance (cours en e-learning) importants, et des temps de regroupements en

	présentiel (cours et/ou évaluations) strictement obligatoires. Les journées de regroupement se déroulent sur Lyon (campus de la Doua). Informations complémentaires : https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) *facultatif*	Tutorat personnalisé et possibilité de remise à niveau dans certains enseignements
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Les DEUST sont des formations courtes, visant une insertion professionnelle immédiate à l'issue du cursus. La poursuite d'études, si elle n'est pas encouragée, est néanmoins envisageable car l'obtention du DEUST accorde 120 ECTS au regard d'une part, du projet professionnel de l'étudiant et, d'autre part, de son profil et de ses expériences Cette poursuite d'études vers une formation de niveau Bac+3 est, dans tous les cas, conditionnée par : - un avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission et selon les capacités d'accueil - l'existence d'un projet professionnel cohérent avec le besoin de formation Les débouchés de la formation sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles – Exemples de métiers : éducateur sportif, gestionnaire de structure sportive L'obtention du DEUST permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif
Conditions d'inscription (informations pré rémplies dans Parcoursup) :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org). Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.
Conditions d'inscription (modifications demandées par la formation – à faire remonter aux équipes de Parcoursup) :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre **Vous ne pouvez pas candidater pour une formation DEUST.** Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup **Si vous avez interrompu vos études depuis plusieurs années, contactez le service de scolarité du DEUST ADECS pour connaitre les modalités d'admission.** ~~- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous~~

	~~inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).~~

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Oui
La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :	☐Des épreuves écrites ☒Des entretiens et/ou des épreuves orales
Description des épreuves ou des entretiens : (4000 caractères max.)	Après examen du dossier Parcoursup, entretien oral en visioconférence si besoin : - pour mieux cerner le profil motivationnel du candidat - vérifier que son projet professionnel est bien en lien avec les objectifs de la formation - connaitre les démarches engagées pour trouver un lieu de stage. - vérifier que la structure de stage permettra la réalisation des différentes missions attendues
Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :	Non
La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats :	Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens / Epreuves orales – si entretiens-épreuves orales	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves orales :	Courrier électronique
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période*	Envoi des convocations pour les entretiens oraux optionnels : entre le 24 avril et le 03 mai 2023
Date ou période des épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Période des entretiens : entre le 09 et le 17 mai

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	30	Capacité d'accueil totale :	30
Places proposées sur Parcoursup :	28	- Dont places proposées sur Parcoursup :	28
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	28		
- Dont inscrits via Parcoursup :	26		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	2		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Personnaliser -> sélectionner et compléter le tableau ci-dessous

	Scolarité française	Scolarité étrangère
Première	Saisie en ligne	Non demandé
Terminale	Saisie en ligne	Saisie en ligne

Année préparatoire aux études supérieures	Saisie en ligne	
Enseignement supérieur	Saisie en ligne	Saisie en ligne

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première		
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	
Fiche d'information	Dématérialisé	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	96	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	27	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS – DEUST ADECS
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Moyenne des notes obtenues en terminale, aux épreuves du Bac et études postbac – Bonus EPS ou matières scientifiques ou littéraires (notes entre 12 et 14 de moyenne générale + notes supérieures à 15 en EPS ou matières scientifiques ou littéraires) + Bonus pour les diplômés d'études supérieures	Moyenne des Notes obtenues en terminale et au baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	Champ d'évaluation non utilisé		~~Choisissez un élément.~~
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Implication	Appréciations des enseignants, fiche avenir et projet de formation motivé ; la pièce complémentaire « fiche candidature »	Complémentaire
	Autonomie (enseignement à distance)		Complémentaire
	Rigueur dans l'organisation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 45%	Motivation et connaissance de la formation	Pièce complémentaire fiche candidature (projet professionnel) et entretien	Très important
	Adéquation projet professionnel et cursus de formation		Essentiel
	Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)		Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%	Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation	Fiche complémentaire candidature et entretien	Essentiel
	Expériences (pratique sportive ou culturelle, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, etc.)		
	Diplômes sportifs ou fédéraux, arbitrage, secourisme, etc.		Très important

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours animation

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	deust.anim@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☒Formation partiellement à distance ☐Formation entièrement en présentiel
Si formation à distance, merci de compléter les informations à transmettre aux candidats (1500 caractères max.)	Le DEUST AGAPSC - Parcours Animation comprend un temps de formation à distance qui concerne tous les apprenants de la promotion. Ce temps de « FOAD » a lieu le jeudi matin de 9h à 12h. Un rendu concernant ce temps de travail est généralement attendu le jour même à 12h ou quelques jours plus tard selon les attentes du professeur en charge de la séance.Il peut s'agir d'un exercice sur cas pratique, d'un travail de lecture, de recherche ou encore d'expression écrite. En revanche la plupart des cours se déroulent en présentiel (sans aménagement possible à distance) et sont obligatoires, ainsi que les examens.

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	Droits de scolarité 170€ + CVEC 92€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	Apprentissage : uniquement règlement de la CVEC (92 €) Autofinancement en FC : 3120 € par année Formation Continue financée : 0 € pour le stagiaire FC
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	deust.anim@univ-lyon1.fr delphine.lacroix@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de la Formation

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	*A compléter si besoin de modification*
Mots-clés type formation :	DEUST STAPS – Métiers de l'Animation et du Sport
Mots-clés domaine :	DEUST – Bac +2 – STAPS- Alternance
Mots-clés spécialité :	Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles
Mots-clés ONISEP :	Animateur Educateur Sportif – Métiers de l'Animation et du sport

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation :	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours animation
Mots-clés type formation :	deust diplôme d'etudes universitaires scientifiques et techniques formation aux métiers du sport
Mots-clés domaine :	deust
Mots-clés spécialité :	animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours deust agas a
Mots-clés ONISEP :	a agas animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours deust socio culturelle sportive sport

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Il n'y a pas de cadrage national

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

Avoir une première expérience significative dans le secteur de l'animation physique sportive et/ou culturelle.
Avoir effectué des démarches auprès des structures d'animation socio-éducatives et sportives pour la mise en place d'un stage ou contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
Avoir un projet professionnel en lien avec le secteur de l'animation ou de l'éducation populaire
Connaitre la formation DEUST et montrer la cohérence des objectifs de la formation avec son projet professionnel
Faire preuve de motivation et d'investissement pour répondre aux exigences des études et du milieu professionnel
Les candidats admis devront être titulaires du PSC1 (Prévention et Premiers secours civiques niveau 1) en début de formation.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

La commission d'examen des vœux a constaté que les dossiers des candidats étaient souvent pauvres en éléments pertinents. Il est important de bien connaitre la formation DEUST Animation et d'éviter des copiés-collés de réponse à des questions pourtant différentes dans la pièce complémentaire Parcoursup
Les candidats doivent davantage argumenter sur les compétences professionnelles/ expériences déjà acquises et montrer une connaissance du secteur de l'Animation et des métiers s'y rattachant.
Une expérience dans l'animation, ou l'encadrement sportif ou un engagement citoyen est demandé.
Les justificatifs de pratique ou de formation (BAFA, secourisme, diplôme fédéral, …) sont appréciés.
Enfin la recherche d'un stage ou d'un futur employeur pour une alternance sont des preuves importantes d'échanges avec les professionnels du secteur et de motivation pour rejoindre le cursus.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Le DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles - Parcours Animation est une formation professionnelle sélective qui vise à former des professionnels capables de gérer et développer un dispositif d'accueil proposant des activités socio-éducatives (accueils de loisirs, activités péri- et extrascolaires), culturelles (théâtre, arts plastiques) et sportives (jeux et sports collectifs). La formation se déroule sur deux ans. Le temps de formation est réparti entre les cours théoriques à l'Université (1200h : 2 jours par semaine + une demi-journée à distance) et une présence en milieu professionnel (300h minimum par année) Le temps de formation en structure professionnelle peut s'effectuer par le biais d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation, d'un stage ou autre contrat de travail. L'équipe pédagogique est constituée en grande partie de professionnels reconnus pour leur expérience. Des sorties extérieures peuvent être organisées. Deux semaines de séminaires sont organisées chaque année pendant lesquelles les apprenants répondent à des appels à projet réels suite à un travail collaboratif. Organisation : la formation DEUST Animation est organisée autour de 5 blocs de compétences - Expression et Communication - Intégration en milieu professionnel - Encadrement de séances collectives d'activités physiques, sportives et culturelles - Connaissance du pratiquant et gestion de projets - Gestion et développement d'une structure professionnelle Informations complémentaires : https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/parcours-460/animation.html
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	Tutorat individualisé, possibilité de remise à niveau dans certains enseignements
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Il est rappelé que le DEUST vise une insertion professionnelle directe à l'issue de la formation. La réussite du DEUST AGAPSC permet l'obtention de 120 ECTS (BAC+2). La poursuite d'études est possible à condition qu'elle se justifie par un besoin immédiat formalisé dans un projet professionnel, ou pour répondre à une demande spécifique d'un employeur. Toutefois la demande est soumise à l'accord des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission. Débouchés professionnels : Inscrit au RNCP, ce diplôme permet d'exercer des fonctions d'animation dans le champ des activités sportives et culturelles ainsi que des fonctions de gestion au sein de structures organisant ces pratiques. Animateur professionnel : Conduire des animations auprès de tous publics par la découverte et l'initiation des activités physiques, sportives ou culturelles. Le DEUST conduit également à des postes à responsabilité dans le domaine de l'animation tels que la direction ou direction adjointe d'accueil de loisirs et autres structures. Enfin, le DEUST Animation permet la délivrance de la carte professionnelle d'éducateur sportif. Fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35955/
Conditions d'inscription :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; Vous ne pouvez pas vous inscrire en DEUST.

	Si vous n’êtes pas concernés par l’ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup. Les candidats ayant interrompu leurs études depuis plusieurs années doivent contacter le secrétariat de la formation pour connaitre les modalités de candidature.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? *Si oui, merci de renseigner les parties du présent tableau et des tableaux ci-dessous* *Si non, ne pas compléter les tableaux ci-dessous et passer à l'étape suivante*	Oui
La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :	☐Des épreuves écrites ☒Des entretiens et/ou des épreuves orales
Description des épreuves ou des entretiens : (4000 caractères max.)	Etude des pièces déposées sur Parcoursup. Entretien oral si besoin d'informations complémentaires pour évaluer la candidature
Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :	Non
La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats :	Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens – si entretiens-épreuves orales	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves orales :	Courrier électronique
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période*	Envoi des convocations pour les entretiens oraux optionnels : entre le 24 avril et le 03 mai 2023
Date ou période des épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Période des entretiens : entre le 09 et le 17 mai 2023

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	35	Capacité d'accueil totale :	35
Places proposées sur Parcoursup :	33	- Dont places proposées sur Parcoursup :	33
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	30		
- Dont inscrits via Parcoursup :	30		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Personnaliser -> sélectionner et compléter le tableau ci-dessous
Si « Personnaliser » est choisi, merci de compléter la suite du tableau ci-dessous

	Scolarité française	Scolarité étrangère
Première	Saisie en ligne	Non demandé
Terminale	Saisie en ligne	Saisie en ligne
Année préparatoire aux études supérieures	Saisie en ligne	
Enseignement supérieur	Saisie en ligne	Saisie en ligne

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	
Fiche de renseignements complémentaires	Dématérialisé	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

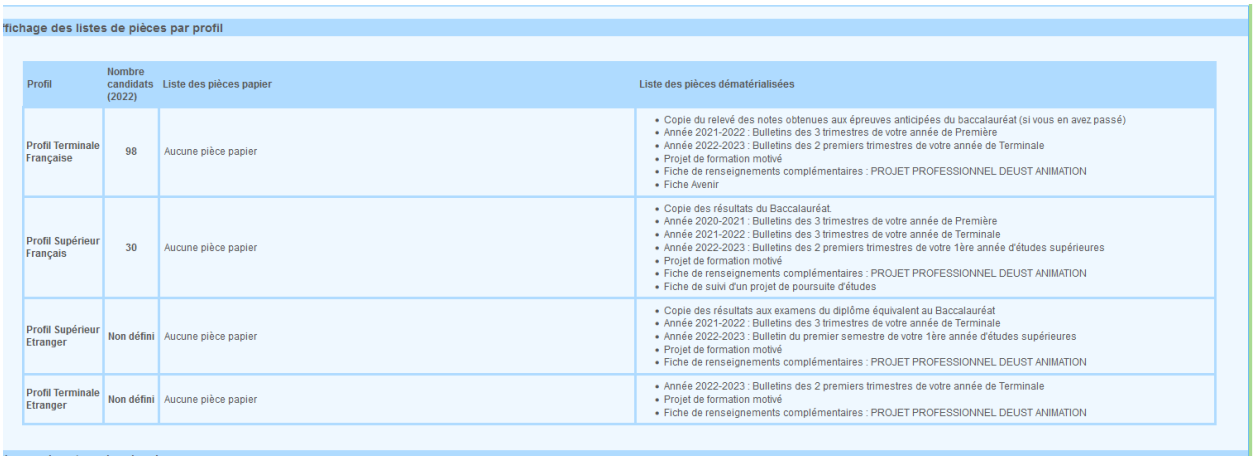

ffichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	98	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	30	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS – DEUST Animation
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex

Critères généraux d’examen des vœux

Champs d’évaluation	Critères généraux d’examen des vœux	Eléments pris en compte pour l’évaluation des critères	Degré d’importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 15%	Moyenne annuelle des notes	Bulletins de première et terminale	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 5%	Qualité rédactionnelle	Projet de formation motivé, fiche complémentaire	Important
Savoir-être Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 15%	Première expérience dans un projet d’animation (bénévolat, volontariat, service civique) Implication	Fiche de renseignements complémentaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 40%	La définition d'un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation	Fiche de renseignements complémentaires, projet de formation motivé, entretien oral	Essentiel
	Des démarches personnelles engagées auprès d'au moins une structure d'animation afin de mettre en place un stage ou un contrat d'alternance dont les missions sont en cohérence avec les attendus de la formation		Très important
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 25%	Engagement dans une pratique sportive, artistique ou culturelle	Fiche de renseignements complémentaires - Pièces justificatives fournies (diplômes, licence ou abonnement, courriers émanant de structures professionnelles) - Entretien oral	Très important
	Expériences d’animation ou d’encadrement sportif, participation à la vie d’une structure relevant des secteurs de l’Animation, du Sport ou des loisirs. Engagement citoyen dans l’associatif ou le milieu scolaire		Très important

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	deustapn@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	Apprentissage : uniquement règlement de la CVEC (92 €) Formation Continue financée : 0 € pour le stagiaire FC Formation continue en autofinancement : 3120 € par année
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	bertrand.mottet@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1 **UFR STAPS**
Libellé officiel de l'établissement :	**Université Lyon1 – UFR STAPS**
Acronyme(s) :	**UCBL – UFR STAPS Lyon**
Mots-clés géographiques :	Lyon - Villeurbanne

Eléments de la Formation

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	**DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles parcours Activités de Pleine Nature (DEUST APN)**
Mots-clés type formation :	DEUST- Sport – Apprentissage – Activités de Pleine Nature - Outdoor
Mots-clés domaine :	**DEUST – STAPS - SPORT - APN (***Ski escalade voile Eaux-vives)*
Mots-clés spécialité :	**Animation et Gestion des Activités de Pleine nature**
Mots-clés ONISEP :	**Educateur sportif dans les activités de pleine nature, DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles parcours Activités de Pleine Nature (DEUST APN)**

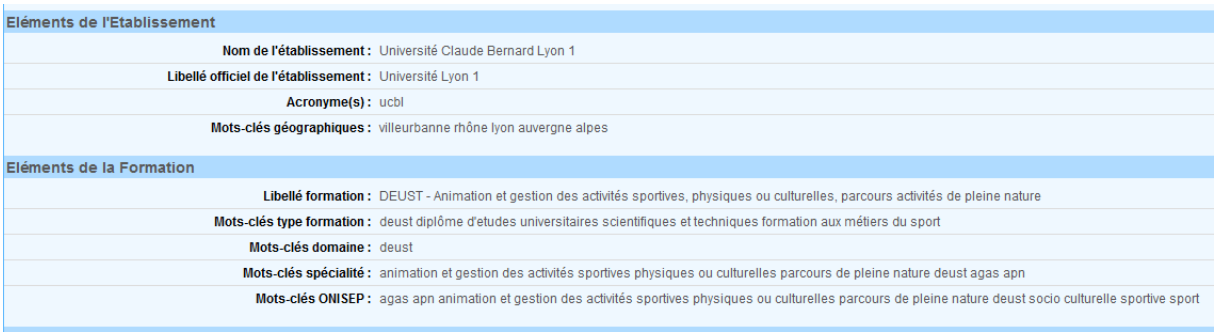

Eléments de l'Etablissement	
Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes
Eléments de la Formation	
Libellé formation :	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature
Mots-clés type formation :	deust diplôme d'etudes universitaires scientifiques et techniques formation aux métiers du sport
Mots-clés domaine :	deust
Mots-clés spécialité :	animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours de pleine nature deust agas apn
Mots-clés ONISEP :	agas apn animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours de pleine nature deust socio culturelle sportive sport

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Pas de cadrage national

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

Bien connaitre les attendus de la formation DEUST APN.
Réussir les 3 axes requis (scolaire, sportif et professionnel) :
Rencontrer le secteur professionnel de l'outdoor pour alimenter son projet professionnel et de formation (nécessaire pour l'admission et trouver une structure de stage ou un employeur).
Avoir un bon niveau sportif dans au moins une activité physique de pleine nature
Être motivé, organisé pour répondre aux exigences.de la formation, à savoir :
Acquérir des connaissances scientifiques (anatomie, physiologie, ...) et des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, pédagogie, ...) pour construire un raisonnement, un argumentaire, un projet, une programmation ;
Travail personnel régulier, assiduité, utilisation des ressources pédagogiques, adaptabilité au monde universitaire et professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être professionnel ;
Acquérir des compétences sportives : progresser, développer une expertise dans les activités physiques et sportives de pleine nature ;
Développer des compétences en communication : rédaction de rapports ou mémoires de stage, participation à des réunions, des projets de communication ;
S'intéresser aux responsabilités collectives, associatives ou citoyennes : les métiers de l'éducation, de l'entrainement, de l'accompagnement des personnes engagent une responsabilité : sécurité des publics et transmission de l'éthique et de valeurs.
Les candidats admis en 1ère année de DEUST APN devront être titulaires du PSC1 (Prévention Secours Civiques niveau 1) en début de formation.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Il est important de présenter un projet professionnel en adéquation avec la formation et le diplôme envisagé.
Il est important d'avoir une pratique régulière et un bon niveau technique dans au moins une activité physique de pleine nature.
Il est important de se préparer aux attendus des tests de niveau (en ski, en escalade, en voile et/ou en Eaux-vives) qui auront lieu en présentiel après la première phase de sélection sur dossier.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La formation organisée en alternance se déroule sur 2 ans : 1200 heures de formation (automne & printemps) plus des temps en entreprise (hiver & été). Stage obligatoire de minimum 400 h/an ou alternance complète (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). 2 organisations possibles pour les spécialités sportives : CHOIX 1 : option hivernale + option estivale Une option hivernale : moniteur de ski, skiman, préparation à la formation de pisteur ou au test technique du D.E. ski alpin + une option estivale (eaux vives, métiers de cordes, voile). Les moniteurs de ski stagiaires (titulaire du Cycle Préparatoire du D.E. ski) et les étudiants salariés comme Skiman doivent être en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

	CHOIX 2 : option unique en activité estivale (voile, métiers de cordes, eaux vives) Seul statut possible : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Détails des enseignements : La formation est organisée autour de 5 blocs de compétences : - Expression et Communication - Intégration en milieu professionnel - Encadrement de séances collectives d'activités physiques et sportives - Connaissance du pratiquant et gestion de projets - Gestion et développement d'une structure professionnelle Pour mieux connaitre le DEUST AGAPSC Parcours Activités de Pleine Nature https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust Fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35955/
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Tutorat individualisé, possibilité de remise à niveau dans certains enseignements
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	DEBOUCHES PROFESSIONNELS : - Technicien d'activités physiques de pleine nature (éducateur, animateur, formateur) ; délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif - Gestionnaire et manager d'une structure de plein air. POURSUITE D'ETUDES : L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions : - Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission. - L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation. Attention, le calendrier de formation du DEUST AGAPSC APN peut gêner une inscription en septembre.
Conditions d'inscription (informations pré rémplies dans Parcoursup) :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org). Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.
Conditions d'inscription (modifications demandées par la formation – à faire remonter aux équipes de Parcoursup) :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; Vous ne pouvez pas candidater pour une formation DEUST. . Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup. Si vous avez interrompu vos études depuis plusieurs années, contactez le service de scolarité du DEUST APN pour connaitre les modalités d'admission

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? *Si oui, merci de renseigner les parties du présent tableau et des tableaux ci-dessous* *Si non, ne pas compléter les tableaux ci-dessous et passer à l'étape suivante*	Oui
La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :	☒Des épreuves écrites ☒Des entretiens et/ou des épreuves orales
Description des épreuves ou des entretiens : (4000 caractères max.)	Ecrit de culture générale : 45mn + Entretien avec professionnels et universitaires : 20mn (dont 2mn en anglais) reprenant le projet professionnel du candidat et ses diverses expériences. Tests de condition physique et de pratique dans l'activité estivale principale choisie (escalade, voile ou eaux-vives. Epreuve de descente libre en ski ou parcours Slalom avec petits piquets selon conditions pour les candidats souhaitant préparer le test technique du DE ski ou du diplôme de pisteur-secouriste.
Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :	Oui
La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats :	Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Epreuves écrites – si épreuves écrites	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves écrites :	Courrier électronique
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves écrites : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période*	Deuxième quinzaine d'avril 2023
Date ou période des épreuves écrites : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Entre fin avril et 1ere quinzaine de Mai 2023

Entretiens / Epreuves orales – si entretiens-épreuves orales	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves et orales :	Courrier électronique
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période*	Deuxième quinzaine d'avril 2023
Date ou période des épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Entre fin avril et 1ere quinzaine de Mai 2023

Capacités

Session Parcoursup 2022 **Année universitaire 2022-2023**		**Session Parcoursup 2023** **Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	60	Capacité d'accueil totale :	60

Places proposées sur Parcoursup :	58	- Dont places proposées sur Parcoursup :	58
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	57		
- Dont inscrits via Parcoursup :	55		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	2		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	
Fiche de renseignements complémentaires	Dématérialisé	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	109	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	24	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	1	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS – DEUST APN
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	A compléter

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Moyenne des notes obtenues en terminale, aux épreuves du Bac et études postbac – Bonus EPS. Appréciations, comportement	Moyenne des Notes obtenues en terminale et au baccalauréat ET appréciations des enseignants	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Expression écrite : rédaction d'un écrit	Pour les candidats admissibles, épreuve d'admission : écrit de 45 mn	Important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%	Expérience d'animation, d'encadrement, de participation à la vie associative ou à des évènements sportifs	Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral	Important
	Bénévolat		Complémentaire
	Appétence pour la connaissance et la protection de l'environnement		Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%	Motivation argumentée pour rejoindre le cursus de formation	Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral, démarches engagées pour trouver un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)	Très important
	Existence d'un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation		Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%	Engagement dans une pratique sportive de plein air	Fiche de renseignements complémentaires, épreuves d'admission : épreuves physiques et entretien, pièces justificatives	Essentiel
	Bon niveau attesté dans une pratique notamment en ski, escalade, voile, eaux vives		Essentiel
	Connaissance du secteur de l'outdoor et échanges avec les professionnels du secteur ; recherche de stage ou d'alternance		Très important
	Engagement citoyen (en milieu associatif ou scolaire)		Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

DEUST Aquatique

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	deust.aquatique@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	*Apprentissage : uniquement règlement de la CVEC (92 €)* Autofinancement en FC : 3120 € par année Formation Continue financée : 0 € pour le stagiaire FC
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	sebastien.joubert@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de la Formation

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	*A compléter si besoin de modification*
Mots-clés type formation :	Educateur sportif – Natation – Maitre-nageur - DEUST STAPS - Alternance
Mots-clés domaine :	DEUST – BAC+2 - STAPS
Mots-clés spécialité :	Activités Aquatiques – Métiers du Sport- Natation
Mots-clés ONISEP :	Educateur Sportif spécialiste des activités aquatiques et de la natation– Métiers du sport

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation :	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques
Mots-clés formation :	natation
Mots-clés type formation :	deust diplôme d'etudes universitaires scientifiques et techniques formation aux métiers du sport
Mots-clés domaine :	deust
Mots-clés spécialité :	animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours aquatiques deust agas aa
Mots-clés ONISEP :	aa agas animation et gestion des activités sportives physiques ou culturelles parcours aquatiques deust socio culturelle sportive sport

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Il n'y a pas de cadrage national

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

La formation DEUST est une formation professionnelle sur 2 ans, avec un important volume horaire entre cours à l'université et présence en entreprise.
Les attendus locaux sont :
- Connaitre le secteur professionnel pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation
- Connaître la formation et ses objectifs
- Être très à l'aise dans l'eau (pratique de la natation ou pratique aquatique régulière). Les candidats devront fournir un document attestant la réussite d'un **400 m Nage libre en moins de 7'40''**. Cette performance peut être réalisé auprès d'un Maître-Nageur Sauveteur ou d'une compétition FFN ou UNSS.
- Rechercher un lieu de stage ou un employeur (contrat en alternance) dans l'environnement des établissements aquatiques (piscine, club, centre de balnéothérapie…)

Les épreuves de sélection permettent de cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif, de leurs expériences personnelles et professionnelles, de la connaissance de la formation DEUST et de l'adéquation avec le projet professionnel, et de leurs motivations.
Les candidats devront être titulaires du PSE1 avant le début de la formation (premiers secours en équipe de niveau 1).

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Un soin particulier est à apporter dans la rédaction des documents. La lettre de motivation est souvent générique et ne prend pas en compte la spécificité de la formation. Les paragraphes du formulaire « fiche synthèse candidature » ne sont pas ou peu remplis, démontrant à la fois une méconnaissance de la formation mais aussi des limites à se projeter dans leur formation future. Nous conseillons au candidat de se renseigner davantage sur la formation et de soigner la rédaction de leur projet professionnel.
Lors de l'entretien, trop de candidats ne connaissent que superficiellement les métiers d'éducateur des activités aquatiques, nous ne saurons que trop leur conseiller de se renseigner sur les missions de ces derniers en allant à la rencontre de professionnel du secteur. La prise de contact dès avril/mai pour la recherche d'un stage ou d'une alternance est un élément très apprécié du jury.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Objectifs de la formation Former des professionnels immédiatement opérationnels et autonomes, capables : - D'assurer et organiser la sécurité des personnes et des espaces (centres aquatiques et lieux de baignade) - De concevoir, enseigner et animer des séances dans les activités aquatiques auprès de différents publics - De proposer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation - De participer au fonctionnement et au développement d'une structure publique ou privée Les compétences attendues en 1ère année : assurer la sécurité des lieux de pratiques et des personnes, faire acquérir le savoir nager et animer des séances d'aqua-fitness. En 2ème année : faire progresser les différents publics, mettre en œuvre et préparer des projets

	d'animation et de bassin s'intégrant dans le projet d'établissement, tout en participant au fonctionnement et au développement de la structure. Plaquette de formation : https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust La formation est organisée sur 2 ans et comprend 1100 heures. Elle est conçue sur le mode de l'alternance avec un stage obligatoire en entreprise de 300 heures minimum par année. Entreprise et candidat peuvent également conclurent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (alternance complète). Les étudiants hors contrat en alternance auront l'obligation d'une activité salariée dans un espace aquatique d'au moins 3 semaines durant l'été.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) (facultatif)	Tutotat ou remise à niveau dans certains enseignements
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Poursuite d'études : L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission, Existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation. Débouchés professionnels : Le diplômé a le titre de maître-nageur et les prérogatives du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles (AGAPSC) lui permettant de travailler en milieu aquatique. Les outils et compétences acquises au sein de la formation lui permettent d'évoluer rapidement vers des fonctions d'assistant d'exploitation ou de chef de bassin, voire de développer sa propre activité dans les secteurs du sport et de l'animation. Les débouchés se situent dans le secteur public, le secteur privé commercial (centre de remise en forme ou de thalasso, camping ou centre de vacances) et le secteur associatif. Ce technicien est titulaire d'un diplôme d'état de niveau Bac+2. Métiers possibles : éducateur sportif, maitre-nageur sauveteur, chef de bassin, assistant gestionnaire d'un établissement aquatique. La validation du DEUST permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.
Conditions d'inscription :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France Vous ne pouvez pas vous inscrire en DEUST. Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup. Les candidats ayant interrompu leurs études depuis plusieurs années doivent contacter le secrétariat de la formation pour connaitre les modalités de candidature.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? *Si oui, merci de renseigner les parties du présent tableau et des tableaux ci-dessous* *Si non, ne pas compléter les tableaux ci-dessous et passer à l'étape suivante*	Oui
La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :	☐Des épreuves écrites ☒Des entretiens et/ou des épreuves orales
Description des épreuves ou des entretiens : (4000 caractères max.)	Pour les candidats dont le dossier nécessite un complément d'information, un entretien oral organisé en visio-conférence est prévu entre mi-avril et mi-mai afin de mieux cerner le profil motivationnel du candidat et de faire le point sur les conditions de stage ou d'alternance.
Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :	Non
La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats :	Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens – si entretiens-épreuves orales	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves orales :	Courrier électronique
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période*	Envoi des convocations pour les entretiens oraux optionnels : entre le 24 avril et le 03 mai 2023
Date ou période des entretiens : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Période des entretiens : entre le 09 et le 17 mai 2023

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	32	Capacité d'accueil totale :	**32**
Places proposées sur Parcoursup :	28	- Dont places proposées sur Parcoursup :	**28**
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	12		
- Dont inscrits via Parcoursup :	12		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	*0*		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Personnaliser -> sélectionner et compléter le tableau ci-dessous

	Scolarité française	Scolarité étrangère
Première	Saisie en ligne	Non demandé
Terminale	Saisie en ligne	Saisie en ligne
Année préparatoire aux études supérieures	Saisie en ligne	
Enseignement supérieur	Saisie en ligne	Saisie en ligne

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	
Fiche synthèse candidature	Dématérialisé	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

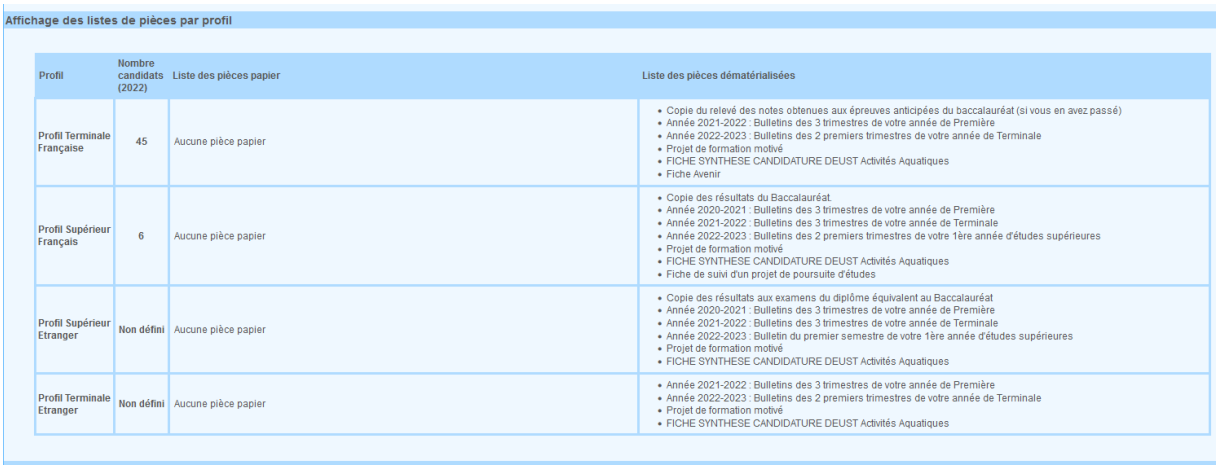

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	45	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	6	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS – DEUST Activités Aquatiques
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Choisissez un élément.
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Qualité du projet professionnel	Projet de formation motivé, fiche synthèse candidature	Important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Implication	Projet de formation motivé, la pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature et entretien oral	Important
	Rigueur	Projet de formation motivé, la pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature et entretien oral	Important
	Sens des responsabilités (accueil d'enfants en milieu aquatique)		Très important
	Profil sportif		Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%	Motivation et connaissance de la formation	Projet de formation motivé, Pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature. Evaluation également lors d'un entretien oral en visio-conférence ou entretien téléphonique.	Très important
	Adéquation projet professionnel et cursus de formation		Essentiel
	Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)		Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%	Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation	Projet de formation motivé et entretien oral	Très important
	Expériences (pratique sportive ou culturelle, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, diplômes : BAFA, Surveillant de baignade, BNSSA, diplôme fédéral, formation secourisme PSC1, PSE1, ...)	Projet de formation motivé et entretien oral. Pour les candidats non compétiteurs en natation, une attestation de réalisation d'un 800 m NL en moins de 16 mn sera à fournir	Essentiel

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

DEUST - Métiers de la forme

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	deust.forme@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	deust.forme@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de la Formation

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	
Mots-clés type formation :	DEUST, métiers du sport, remise en forme
Mots-clés domaine :	DEUST STAPS
Mots-clés spécialité :	Sport, métiers de la forme, fitness
Mots-clés ONISEP :	Educateur sportif, coach sportif,

Eléments de l'Etablissement	
Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes
Eléments de la Formation	
Libellé formation :	DEUST - Métiers de la forme
Mots-clés type formation :	deust diplôme d'etudes universitaires scientifiques et techniques formation aux métiers du sport
Mots-clés domaine :	deust
Mots-clés spécialité :	métiers de la forme deust mf
Mots-clés ONISEP :	deust mf métiers de la forme animation sportive

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Il n'y a pas de cadrage national

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

Chaque diplômé doit être polyvalent (encadrement d'activités physiques cours collectifs de Fitness et musculation et participation au développement de projets dans la structure) et immédiatement opérationnel.
Dans le cadre d'une professionnalisation à court terme, les attendus locaux sont :
- Connaitre le secteur professionnel de la remise en forme pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation
- Connaitre les objectifs et contenus de la formation DEUST, et montrer sa motivation pour le cursus
- Avoir un projet professionnel en rapport avec le secteur de la remise en forme et la formation DEUST
- Avoir un bon niveau de pratique en cours collectifs Fitness (STEP, LIA, stretching) et en musculation ; avoir une bonne condition physique et une hygiène de vie
- Rechercher un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Être à l'aise dans les contacts humains, être sensible à la notion de service à la personne, être motivé pour acquérir les bases scientifiques concernant le corps humain en mouvement (anatomie, physiologie)
- ~~S'adapter rapidement à la vie universitaire et au monde professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être « professionnel » du fait du contact direct avec une clientèle parfois très exigeante.~~

Les tests de sélection permettent de cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif et d'animateur, de leurs expériences personnelles et professionnelles, de la connaissance de la formation DEUST et son adéquation avec le projet professionnel, et de leurs motivations.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

La préparation aux épreuves physiques (cours collectif Fitness type STEP et LIA, musculation) est indispensable pour satisfaire les attentes du jury.
La connaissance du secteur professionnel est également attendue tout comme l'engagement de démarches auprès des salles de Fitness pour commencer à chercher un lieu de stage ou de contrat d'apprentissage (questions posées lors de l'entretien oral), donc ne pas hésiter à aller à la rencontre de professionnels dans les salles de remise en forme.
Bien connaitre les objectifs et les contenus de la formation et avoir un projet professionnel en lien avec ceux-ci.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La formation DEUST MF se déroule sur 2 ans (BAC+2) et opère une sélection à l'entrée. Chaque année représente environ 650 heures de cours, plus un stage à effectuer dans un club de remise en forme (300 heures minimum par année ou alternance complète au travers d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). La formation est organisée autour de 5 blocs de compétences : - Expression et communication : informatique, anglais.

	- Intégration en milieu professionnel : projet professionnel de la structure, projet professionnel personnel, stage, développement du comportement Pro. - Encadrement des activités physiques et sportives tous publics : sécurité des pratiquants et des sites, pédagogie générale. - Encadrement de séances d'activités de la forme : anatomie, physiologie, évaluation du pratiquant, méthodes et techniques Fitness et musculation, neurosciences et apprentissages moteurs, biomécanique, sociologie des pratiques corporelles. - Gestion et développement d'une structure professionnelle : marketing, gestion comptable, droit du travail et commercial, gestion des ressources humaines. Fiche RNCP: https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35950/ Plaquette de formation: https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Possibilité de remises à niveau dans les enseignements scientifiques. Centre d'application pour s'exercer et se perfectionner.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Poursuite d'études : L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel (et non automatique) une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions : - Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission. - L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation. Débouchés professionnels : Le DEUST Métiers de la Forme permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif. - dans le secteur privé : clubs de remise en forme ou de vacances, centres de thalassothérapie, coaching de particuliers à domicile, dans les entreprises ou dans les hôtels de haut standing - le secteur associatif : associations sportives, MJC, centre de loisirs - le secteur public : service des sports et de l'animation des collectivités locales Le diplômé a les compétences d'un technicien supérieur des activités de mise en forme et peut exercer son activité sous statut de salarié et/ou d'auto-entrepreneur. Métiers possibles : coach sportif, éducateur sportif, manager d'une équipe de conseillers sportifs, assistant d'exploitation d'une petite structure.
Conditions d'inscription :	Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois : - non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ; - non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ; - et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne pouvez pas vous inscrire sur Parcoursup. Si vous avez interrompu vos études depuis plusieurs années, contactez le service de scolarité du DEUST MF pour connaitre les modalités d'admission.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? *Si oui, merci de renseigner les parties du présent tableau et des tableaux ci-dessous* *Si non, ne pas compléter les tableaux ci-dessous et passer à l'étape suivante*	Oui
La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :	☐Des épreuves écrites ☒Des entretiens et/ou des épreuves orales
Description des épreuves ou des entretiens : (4000 caractères max.)	Etude du dossier Parcoursup et de la fiche « Synthèse candidature » pour l'admissibilité. Phase d'admission : épreuves en présentiel (campus de la Doua – Villeurbanne) 1/ Epreuves physiques : - Fitness : suivi de cours collectif (STEP, LIA, renforcement musculaire, stretching) - Musculation : développé/couché, squats, tractions 2/ Entretien oral de motivation et de connaissance du secteur de la remise en forme
Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :	Non
La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats :	Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens / Epreuves orales	
Mode de convocation des candidats pour les épreuves orales :	Courrier électronique
Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "entre le ... et le ..." pour une période*	Envoi des convocations pour les épreuves physiques et entretiens : entre le 24 avril et le 03 mai 2023
Date ou période des épreuves orales : *Indiquez "le ..." pour une date seule, "du ... au ..." pour une période*	Période des épreuves : entre le 05 et le 17 mai**.**

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	40	Capacité d'accueil totale :	**40**
Places proposées sur Parcoursup :	38	- Dont places proposées sur Parcoursup :	**38**
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	**35**		
- Dont inscrits via Parcoursup :	35		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Personnaliser -> sélectionner et compléter le tableau ci-dessous

	Scolarité française	Scolarité étrangère
Première	Saisie en ligne	Non demandé
Terminale	Saisie en ligne	Saisie en ligne
Année préparatoire aux études supérieures	Saisie en ligne	
Enseignement supérieur	Saisie en ligne	Saisie en ligne

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première		
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	
Fiche synthèse candidature	Dématérialisé	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	225	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	87	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	2	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS – DEUST Métiers de la Forme
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Moyenne des notes obtenues en terminale, aux épreuves du Bac et études postbac – Bonus EPS ou matières scientifiques ou littéraires (notes entre 12 et 14 de moyenne générale + notes supérieures à 15 en EPS ou matières scientifiques ou littéraires) + Bonus pour les diplômés d'études supérieures	Moyenne des Notes obtenues en terminale et au baccalauréat ; études post-bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	Champs d'évaluation non utilisé		Choisissez un élément.
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Implication, facilité de communication, profil sportif, attirance pour une vie saine, prévention de la santé	Fiche complémentaire synthèse candidature, et entretien oral	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%	Motivation et connaissance de la formation	Pièce complémentaire fiche candidature (projet professionnel) et entretien oral	Essentiel
	Adéquation projet professionnel et cursus de formation		
	Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%	Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation	Fiche complémentaire candidature et entretien	Essentiel
	Expériences (pratique sportive en fitness et musculation ou culturelle, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, emploi)		
	Diplômes sportifs ou fédéraux, arbitrage, secourisme, etc.		

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Double licence - Physique / Mathématiques

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€ + 113€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	joel.bellessa@univ-lyon1.fr ; gentil@math.univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement	
Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes
Eléments de la Formation	
Libellé formation :	Double licence - Physique / Mathématiques -
Mots-clés type formation :	licence sélective
Mots-clés domaine :	l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité :	physique l1 mathématiques math
Mots-clés ONISEP :	l1 physique

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Physique

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention PHYSIQUE :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Mathématiques

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHEMATIQUES :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

La double licence mathématiques/physique est une formation qui cumule dès le L1 les enseignements des licences de mathématiques et de physique, il est donc nécessaire pour réussir d'avoir un intérêt prononcé pour les mathématiques et la physique. Il est important de bien maîtriser les connaissances théoriques et expérimentales du programme scientifique du baccalauréat.

Cette formation renforcée par rapport aux licences classiques requiert une motivation forte ainsi que de bonnes capacités de travail, d'autonomie et d'organisation.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Les spécialités Maths et Physique en terminale seront considérées positivement. L'option Mathématiques expertes, quoique non obligatoire, peut apporter un plus pour le suivi de la double licence.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Cette double licence qui se base sur les enseignements universitaires des parcours de mathématiques et de physique, a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématiques et une licence de physique. Les étudiants suivront des cours magistraux en amphithéâtre et formeront un groupe spécifique pour les Travaux Dirigés et les Travaux Pratiques. En plus des enseignements des licences de maths et physique, des enseignements spécifiques à fort suivi pédagogique compléteront la formation (devoirs sur table, accompagnement personnalisé des étudiants, démarche expérimentale autonome, nombreuses présentations orales). La licence est obtenue en 6 semestres comprenant entre 30 et 42 ECTS pour un total de 225 ECTS. La formation comprend tous les enseignements essentiels des licences de mathématiques et de physique. En cas d'obtention partielle des crédits sur une année, les étudiants ont la possibilité d'intégrer les licences de mathématiques, physique, mécanique, EEA (site de la double licence Mathématiques/Physique). Le redoublement dans ce cursus se limite aux cas exceptionnels. Attention : -cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour avoir de bonnes chances de succès. -En cas de non-acceptation dans cette formation (double licence), il n'y a pas de transfert automatique vers les licences de mathématiques ou de physique de l'Université. Pour intégrer une de ces deux licences, il faut avoir candidaté, en plus, à l'une de ces licences.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	/
Possibilités de poursuite d'études et/ou	Les étudiants à l'issue de la formation peuvent poursuivre en master de mathématiques ou de physique, débouchant soit directement sur le

débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	marché du travail soit sur la préparation d'un doctorat, ou en école d'ingénieur avec admission en fin de L3. Les masters visés sont fondamentaux ou appliqués, à Lyon et en France, ainsi que dans les universités européennes (EPFL, ETH...).

Eléments préalables à l’admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	30	Capacité d'accueil totale :	30
Places proposées sur Parcoursup :	30	- Dont places proposées sur Parcoursup :	30
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	30		
- Dont inscrits via Parcoursup :	30		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d’études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

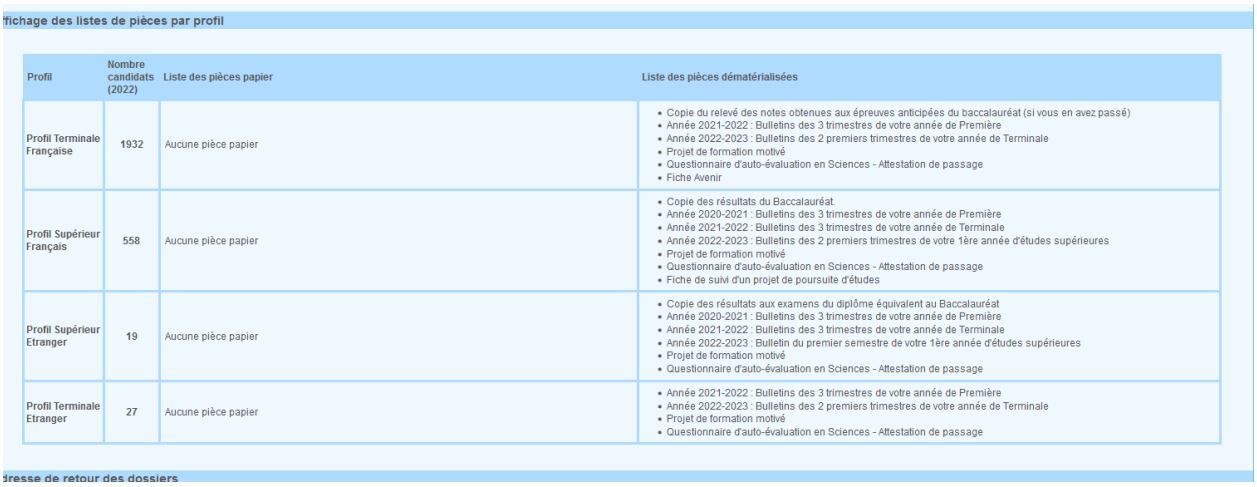

ffichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	1932	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	558	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	19	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	27	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

dresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	Scolarité licence STS – Bâtiment Quai 43
Ligne d'adresse 2	43, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	*A compléter*

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%	Résultats dans les matières scientifiques, Niveau en mathématiques et en physique	Notes en sciences de la dernière année d'enseignement suivie - Notes en mathématiques et physique en première et terminale	Essentiel
	Niveau en LV1	Notes en LV1	Important
	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Relevés de notes	Très important
	Progression des moyennes	Evolution des notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%	Acquisition de la démarche scientifique	Notes en mathématiques et physique en première et terminale - Notes en sciences de la dernière année d'enseignement suivie, Evolution des notes	Essentiel
	Compétences en mathématiques	Notes en mathématiques en première et terminale	Essentiel
	Compétences en Physique	Notes en physique en première et terminale	Essentiel
	Niveau en LV1	Notes en LV1	Important
	Avis du conseil de classe	Fiche avenir	Très important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 7%	Capacité à s'investir, implication	Fiche avenir	Très important
	Capacité à fournir des efforts		Très important
	Autonomie		Très important
	Concentration en classe		Très important
	Capacité d'organisation		Très important
	Curiosité intellectuelle		Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Connaissance des exigences de la formation	Projet de formation motivé	Essentiel
	Capacité à réussir dans la formation		Très important
	Connaissance des débouchés de la formation		Très important
	Adéquation du projet aux débouchés de la formation		Très important
	Cohérence du projet		Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 3%	Intérêt pour la démarche scientifique	Projet de formation motivé, Fiche avenir	Important

Langues		
Langue vivante 1	Anglais recommandé	☐Pas de LV1

Langue vivante 2	Anglais recommandé si non suivi en LV1	☐Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Double licence - Physique / Electronique, énergie électrique, automatique

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	Scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de	Oui

l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	stephane.vignoli@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus
/

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)
/

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)
Cette formation renforcée par rapport aux licences classiques requiert une motivation forte ainsi que de bonnes capacités de travail, d'autonomie et d'organisation. Même si le projet de formation peut rester concis, il doit mettre en valeur les qualités requises.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite
Oui

Caractéristiques de la formation	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La double licence Électronique, Energie Électrique, Automatique (EEEA) et Physique est une formation exigeante en 3 ans qui permet la délivrance de 2 diplômes : une licence EEEA et une licence de Physique. Cette double licence comporte 30 ECTS supplémentaires par rapport à une licence classique pour un total de 210 ECTS. L'objectif de ce cursus d'excellence est d'acquérir une solide formation en Électronique-Energie Électrique-Automatique et Physique. Tous les domaines de l'EEEA et de la Physique sont enseignés par des enseignants-chercheurs de l'université. Les étudiants suivront des cours magistraux en amphithéâtre et formeront un groupe spécifique pour les Travaux Dirigés et les Travaux Pratiques, des enseignements orientés projets et un stage viennent compléter la formation. Les capacités d'accueil sont limitées, ce qui permet un suivi renforcé des étudiants. Cette formation est dispensée en français uniquement, un très bon niveau de français est donc indispensable.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	/
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	La double formation est un atout pour la poursuite d'études, aussi bien en Électronique, Énergie Électrique, Automatique qu'en Physique. A l'issue de la formation, les étudiants peuvent poursuivre leur cursus avec un Master d'Électronique, Énergie Électrique, Automatique (E-

	EE-A) ou un Master de Physique. Ils peuvent aussi accéder à d'autres formations (universités ou écoles d'ingénieurs) partout en France voire en Europe.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2023 **Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	*18*
- Dont places proposées sur Parcoursup :	*18*

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	Scolarité licence STS – Bâtiment Quai 43
Ligne d'adresse 2	43, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	Villeurbanne
Cedex	

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 35%	Notes dans les matières scientifiques	Notes de première et terminale en mathématiques, en physique et en sciences de l'ingénieur	Essentiel
	Notes en français	Note en français écrit et oral	Très important
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Relevés de notes	Très important
	Résultats en LV1	Notes de première et terminale en LV1	Important
	Progression des moyennes dans les matières scientifiques	Evolution des notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 25%	Acquisition de la démarche scientifique	Notes des disciplines scientifiques de première et terminale	Très important
	Compétences en mathématique, en physique et en sciences de l'ingénieur	Notes de première et terminale en mathématiques, en physique et en sciences de l'ingénieur	Essentiel
	Qualité rédactionnelle	Notes de français écrit et oral, ainsi que le projet de formation	Très important
	Qualité de l'expression en langue étrangère	Notes de Langues vivantes	Complémentaire
	Avis du conseil de classe	Fiche avenir	Très important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 25%	Capacité à s'investir, implication	Fiche avenir	Très important
	Capacité d'organisation		Très important
	Autonomie		Très important
	Capacité à fournir des efforts		Très important
	Curiosité intellectuelle		Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Connaissance des exigences et du contenu de la formation	Projet de formation motivé	Très important
	Capacité à réussir dans la formation		Très important
	Adéquation du projet au contenu de la formation		Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Engagement dans des activités extra-scolaire	Projet de formation motivé	Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers*	☐A1 ☐A2 ☐B1	

d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)	☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Audioprothèse

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	secretariat.audioprothese@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	David COLIN
Adresse e-mail	david.colin@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	04.78.77.75.40
N° de téléphone mobile	*0677800735*
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Non

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel
Si formation à distance, merci de compléter les informations à transmettre aux candidats (1500 caractères max.)	

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	*https://lcc.uca.fr/scolarite/regime-special-detudes-rse/demande-de-regime-special-detudes*
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	466 €
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	3990 €
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Non

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	pierre-antoine.cucis@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ageal.lyon@gmail.com

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Aptitude à la démarche scientifique
- Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendues en physique, sciences de la vie et mathématiques
- Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Aptitude à produire un raisonnement logique

Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée
- Maîtrise du Français et de l'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils numériques et bureautiques
- Capacité à se documenter et à communiquer en anglais

Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages
- Rigueur, méthode, assiduité
- Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles
- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Aptitude à échanger / communiquer avec autrui

Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales

Capacité de gestion administrative et commerciale en relation avec la dimension médicale du métier

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

Identiques aux attendus nationaux

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Pour les réorientations ou les reconversions, il est primordial que le cursus postbac et professionnel soit très détaillé. Il est nécessaire de renseigner toutes les rubriques de la plateforme, formaliser le projet de formations, réaliser des stages, montrer un goût et une bonne connaissance du métier. Il est important de mettre en évidence sa capacité à suivre un cursus scientifique (niveau en mathématiques en particulier).

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Oui

Caractéristiques de la formation	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants. Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical. La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année. La formation se déroule sur 3 années. Pour chaque année, il y a un semestre de cours théorique et un semestre de stages. L'enseignement théorique porte sur : - l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ; - les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ; - les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion) ; La formation pratique repose sur : - les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ; - le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ; - les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gérontologie.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Des cours de tutorats sont organisés par l'association des étudiants.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Il est possible de poursuivre ses études en Master en science de la réadaptation ou en neurosciences. Il est également possible de réaliser un double cursus Audioprothésiste et Ingénieur en partenariat avec l'école Polytech de Lyon.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	52	Capacité d'accueil totale :	52
Places proposées sur Parcoursup :	52	- Dont places proposées sur Parcoursup :	52
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	53		
- Dont inscrits via Parcoursup :	51		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	2		

Paiement

A compléter le cas échéant :

Code	**Libellé**	**Montant non boursier (€)**	**Montant boursier (€)**	**Attestation de boursier**	**Modes de paiement**	**Type de paiement**
A compléter si besoin	Frais Audioprothèse	80	0	Requise	Paybox	Paiement spécifique
Total		80	A compléter si besoin			

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	
CV détaillé numérique pour un candidat en reconversion professionnelle	**Numérique PDF**	

Dossier

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	ISTR
Ligne d'adresse 2	8 avenue Rockefeller
Code postal	69373

Commune	Lyon
Cedex	Cedex 08

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 70 %	Notes de 1ère et terminale ou résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation Progression Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Notes de 1ère et terminale en mathématique, physique, biologie et autre matières scientifiques Résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en reorientation) Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Aptitude à la démarche scientifique Qualité de la communication écrite et orale	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Cursus post-bac Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Projet de formation motivé	Important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Qualités humaines Capacités organisationnelles	Appréciations des professeurs de lycée sur Très importantSignature : les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%	Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales	Projet de formation motivé Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	expériences pratiques en lien avec le métier d'audioprothésiste, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, au sein (stages de découverte, d'initiative personnelle, associations, etc).	Projet de formation motivé Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Important

Langues		
Langue vivante 1	*Anglais*	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2023 DEUST Activités Aquatiques

Université Claude Bernard Lyon 1

- **SITUATION ACTUELLE** :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

- **Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus** (*secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel)* :

PSC1 ☐ **PSE1** ☐ **BAFA** ☐ **Surveillant Baignade** ☐ **BNSSA** ☐

BPJEPS ☐ **diplômes fédéraux** ☐

AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL ☐ Précisez : _

- **Expériences professionnelles et/ou de stages :**

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Pompier volontaire : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Hygiène et sécurité : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

- **CONNAISSANCE DES ETABLISSEMENTS ET ACTIVITES AQUATIQUES**

- **Etes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance ?** *(Apprentissage ou Professionnalisation)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des établissements prospectés :

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

➢ VOS PRATIQUES PHYSIQUES

- Vous pratiquez la **natation ou nage en eau libre en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- Vous suivez **des cours collectifs de fitness ou aqua-fitness en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

➢ Rédactionnel : PARTIE 1

Exposez en 25 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) votre parcours, connaissances et expériences acquises et vos atouts pour réussir le DEUST AGAPSC Parcours Activités Aquatiques. Précisez également ce qui a principalement retenu votre attention dans la formation DEUST Activités Aquatiques :

- **Rédactionnel : PARTIE 2**

Exposez en 25 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) la connaissance que vous avez des établissements aquatiques, ce que vous avez observé et vos échanges avec les professionnels du secteur :

- **Rédactionnel : PARTIE 3**

Exposez en 25 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) vos projets professionnels à court et moyen terme une fois diplômé(e), et vos atouts pour réussir cette insertion professionnelle :

Attention : ce document FICHE SYNTHESE CANDIDATURE est une pièce importante pour l'étude du dossier par la commission d'admission.

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

Service POLE UNIVERSITAIRE DE LA FORME

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2023 DEUST Métiers de la Forme

Université Claude Bernard Lyon 1

ORIGINE GEOGRAPHIQUE *(préciser ville et département)* :_ _

- **SITUATION ACTUELLE** *(surlignez en rouge votre choix)* :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

- **Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus** (*secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel)* :

PSC1 ☐ **BAFA** ☐ **BPJEPS/diplômes fédéraux** ☐ **PILATES/ZUMBA** ☐

AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL ☐ Précisez : _

- **Expériences professionnelles et/ou de stages :**

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

- **CONNAISSANCE DU SECTEUR DE LA REMISE EN FORME**

- **Etes-vous en négociation avec un employeur dans la remise en forme pour un contrat en alternance ?** *(Apprentissage ou professionnalisation)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des Clubs prospectés :

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

Vous pratiquez la musculation **à domicile** ☐

- Vous suivez **des cours collectifs de fitness en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

➢ **Rédactionnel : PARTIE 1**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) votre parcours, connaissances et expériences acquises et vos atouts pour réussir le DEUST Métiers de la FORME DE LYON :

- **Rédactionnel : PARTIE 2**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) la connaissance que vous avez du secteur de la remise en forme, ce que vous avez observé et vos échanges avec les professionnels du secteur :

- **Rédactionnel : PARTIE 3**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) vos projets professionnels en lien avec la remise en forme à court et moyen terme, et vos atouts pour réussir cette insertion professionnelle :

Attention : ce document doit être rédigé avec soin, car c'est une pièce essentielle pour la phase d'admissibilité.
Les candidats retenus après examen du dossier Parcoursup seront convoqués pour les épreuves d'admission (fitness, musculation, entretien oral).

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2023 PARAMETRAGES POUR LES FORMATIONS NON SELECTIVES

Exposé des motifs :

1. **Sont concernées les formations non sélectives suivantes :**

- L1 Portail Mathématiques-Informatique
- L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur
- L1 Portail Biosciences et Géosciences
- L1 Sciences pour la santé
- L1 Portail STAPS
- Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)
- Double Licence Mathématiques et Economie
- DEUST Préparateur en pharmacie

2. **Paramétrages :**
Le paramétrage pour chaque formation non sélective est décrit dans les annexes jointes.

3. **Capacités d'accueil :**
Les capacités d'accueil pour la campagne 2023 sont arrêtées comme suit :

Formations	Places proposées sur Parcoursup 2023	Dont places réservées au parcours option Accès Santé (LAS)
L1 Portail Mathématiques-Informatique	350	35
L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur	550	70
L1 Portail Biosciences et Géosciences	710	150
L1 Sciences pour la santé	95	55
L1 Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	640	30
Double Licence Mathématiques et Economie	50	
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	1725	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie	345	

Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Bourg-en-Bresse	25	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique	160	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du vivant et Environnement (SVE)	730	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du vivant et Environnement (SVE) Bourg-en-Bresse	25	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) – option Sciences pour la Santé	40	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	60	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electronique, Energie-Electrique, Automatique - Physique	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (proposée par l'Université Jean Moulin Lyon 3) - Lyon	75	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (proposée par l'Université Jean Moulin Lyon 3) - Bourg-en-Bresse	25	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (proposée par l'Université Lumière Lyon 2)	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option sciences Cognitives (proposée par l'Université Lumière Lyon 2)	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie (proposée par l'Institut Catholique de Lyon)	100	
DEUST Préparateur en pharmacie	393	

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable du CFVU en date du 6 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2022 les capacités d'accueil Parcoursup des formations non sélectives pour l'année universitaire 2023-2024.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président,

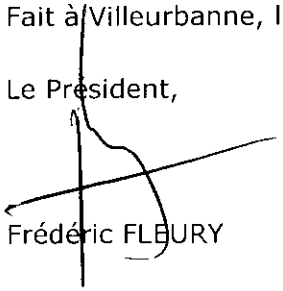

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
Annexes Fiches de paramétrage

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup

PARCOURSUP : REFERENCEMENT DEUST PREPARATEUR / TECHNICIEN EN PHARMACIE

Les principes définis dans cette fiche visent à accompagner les universités certificatrices porteuses de la formation et les CFA qui vont recevoir les apprentis sur leurs sites de formation dans la procédure Parcoursup.

Calendrier

Les formations déjà présentes sur Parcoursup en 2022 peuvent commencer leurs opérations de mises à jour du paramétrage à compter du 14 novembre 2022.
Les nouvelles offres en apprentissage pourront être créés à compter de fin novembre 2022. La création d'une offre en apprentissage est ensuite possible tout du long de la procédure jusqu'en septembre.
La date de début de formulation des vœux des candidats sur Parcoursup est le mercredi 18 janvier 2023. Les candidats à l'apprentissage peuvent tout à fait prendre contact avec un CFA sans attendre que les offres de formations soient accessibles sur Parcoursup, ils pourront ensuite créer leur dossier et formuler leurs vœux dès le 18 janvier.

Quelques principes communs d'organisation et de référencement sur Parcoursup du DEUST P-TEP en apprentissage

Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'une création de formation ou d'une reconduction d'une formation déjà existante dans Parcoursup, les offres de formations en apprentissage doivent être déclarées ou mises à jour auprès du CARIF-OREF de la région dans laquelle est mise en œuvre la formation. La référence au SIRET de l'université responsable de l'offre doit y être mentionnée.

Après traitement des informations par les CARIF-OREF, cette offre est affichée dans le catalogue national des formations en apprentissage. Cet affichage permet au Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO) du rectorat en charge de Parcoursup de vérifier les critères d'éligibilité de l'organisme et de la formation au référencement sur Parcoursup.

Comme pour toute offre de formation référencée dans Parcoursup, **le référencement de l'offre est réalisé sur le lieu de formation.** S'agissant d'une offre exclusivement proposée par apprentissage, c'est le CFA lieu de formation qui réalise le paramétrage de l'offre sur Parcoursup.
Afin de faciliter la clarté et la cohérence des informations portées aux candidats sur l'ensemble des territoires, une **harmonisation de différents éléments de paramétrage** est définie pour ce qui est des :

- Attendus nationaux : ces attendus ont été définis en concertation avec les doyens des UFR Pharmacie. Ils seront renseignés directement au niveau national par le service Parcoursup sur les fiches formations.
- Critères Généraux d'Examen des Vœux (CGEV) : ces CGEV sont à renseigner par le CFA lieu de formation.
- Type de gestion de l'apprentissage : sélectionnez « examen des dossiers sans les classer ». Ce type de gestion permet de placer chacun des vœux soit « En recherche de contrat », soit en « refusé » (les refus doivent être motivés en lien avec les critères d'examen des vœux). Les candidats peuvent formuler des vœux jusqu'à la fin de la session du portail. Vous enregistrez les contrats en apprentissage signés fournis par les candidats au fil de l'eau. Vous pouvez demander à sortir la formation de la procédure lorsque sa capacité est atteinte.
- Nom établissement : dans la rubrique apprentissage, **l'intitulé à saisir mentionne à la fois le CFA et l'université porteuse**. De cette façon, le candidat visualise sur la fiche formation les noms des deux organismes proposant la formation.
- Capacités d'accueil : il s'agit de la capacité offerte uniquement pour l'apprentissage (la formation continue n'est pas gérée via Parcoursup). Cette capacité correspond à un seuil minimal. Il est possible de l'augmenter

ultérieurement. A l'inverse après affichage aux candidats, il n'est pas permis de diminuer la capacité d'accueil renseignée.

- Créations des comptes utilisateurs : des accès à la formation du CFA devront être créés par le CFA pour les personnes en charge du suivi et de la gestion en université. Se référer au document « Kit de démarrage des nouveaux entrants » pour connaître les fonctionnalités attribuées selon les droits des utilisateurs.

Examen des candidatures :
Les CFA, ainsi que les personnes ayant des droits d'accès, disposent des coordonnées des candidats sur la plateforme Parcoursup au fur et à mesure que les candidats sélectionnent la formation dans leur dossier de candidature. Les CFA peuvent par conséquent organiser des temps de rencontre, de positionnement des candidats au fur et à mesure de la campagne Parcoursup pour les accompagner.
Une commission mixte d'examen des vœux composée de personnels des CFA et des universités examinera les dossiers de candidature.

Les attendus nationaux

Disposer d'une bonne maîtrise des compétences attendues en sciences et /ou technologie : sciences de la vie - chimie - physique - mathématiques
Disposer de compétences de communication dans l'expression orale et écrite en français
Savoir s'organiser dans le travail personnel et collectif
Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Savoir développer le contact, savoir être à l'écoute

Critères généraux d'examen des vœux (CGEV)

RESULTATS ACADEMIQUES
Résultats de 1ère et terminale ou, pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies - Essentiel
- Notes de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et des matières ayant trait à la science et à la biologie. - Notes de langues (anglais) - Notes obtenues aux deux épreuves écrites anticipées du baccalauréat concernant les spécialités des matières citées précédemment. - Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

Epreuves anticipées du baccalauréat - Essentiel
Notes en français (écrit et oral)

COMPETENCES ACADEMIQUES, ACQUIS METHODOLOGIQUES ET SAVOIR-FAIRE
Méthode de travail et capacité à réussir - Important
Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche avenir, champ « Méthode de travail » et « Capacité à réussir ». Fiche de suivi de réorientation et de reprise d'étude.

SAVOIR ETRE
Autonomie dans le travail, compétences relationnelles et adaptabilité, implication, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés - Important

Appréciations des professeurs de lycées sur les bulletins ou sur les documents fournis par les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle. Fiche avenir : champs « Capacité à s'investir » et « autonomie ».

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, CONNAISSANCE DU PROJET

Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier - Complémentaire

Projet de formation motivé et en adéquation avec le cursus. Connaissance du métier et/ou de la formation. Expériences professionnelles ou stages dans le domaine de la santé. Intérêt pour la formation via les moyens de communication disponibles. Parcours scolaire et universitaire.

ENGAGEMENTS, ACTIVITES ET CENTRES D'INTERET, REALISATIONS PERI OU EXTRA-SCOLAIRES

Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expérience d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives et culturelles. - Important

Fiche avenir : champ « « Engagement citoyen ». Rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Critères d'examen généraux des voeux	Pondération dans l'examen des dossiers (%)
Résultats académiques	40
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	20
Savoir-être	15
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	20
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	5
Somme	**100**

Paramétrage formations Parcoursup

DEUST – Préparateur en pharmacie

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	deustpreparateur-ispb@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	MOUCHOUX Christelle
Adresse e-mail	christelle.mouchoux@chu-lyon.fr
N° de téléphone	+33472432065
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	NON

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	Pas de frais car formation en apprentissage
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	Non adapté
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	*deustpreparateur-ispb@univ-lyon1.fr*
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus
Un cadre national des attendus existe.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)
/

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)
Cette formation en alternance requière des bases solides en sciences - niveau lycée (notamment en maths, SVT et physique/chimie). Le rythme de l'alternance (enseignement/employeur) nécessite de travailler régulièrement compte tenu des contrôles continus et contrôlés terminaux. Cette formation DEUST est une formation dans le domaine de la santé, bac +2.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite
Non

Caractéristiques de la formation	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.):	Chaque année du DEUST est constituée : * d'une formation théorique (CM) et pratique (ED/TP) de 40 ECTS par an (correspondant à 400h d'enseignements par an) ; * d'une formation en milieu professionnel en apprentissage de 20 ECTS par an, incluant : * la réalisation de stages en entreprise avec des actions thématiques en situation professionnelle. Cette immersion professionnelle sera réalisée pendant la période en entreprise dans le cadre de l'apprentissage. * la mise en œuvre de projets tutorés. Les pharmaciens maitres d'apprentissage ont un rôle essentiel dans la formation avec l'évaluation de l'étudiant par le maitre d'apprentissage lors de ces périodes de stages. DEUST1 : UE Sciences pharmaceutiques et pratiques officinales – 120 h UE Sciences du médicament – 150 h UE Sciences du vivant – 100 h UE Posture et communication du professionnel de santé – 30 h DEUST2 : UE Sciences pharmaceutiques et pratiques officinales – 160 h UE Vie de l'officine – 100 h UE Prise en charge du patient au comptoir – 100 h UE Posture et communication du professionnel de santé – 40 h Les modalités d'évaluation du DEUST 1 et DEUST 2 comprennent du contrôle continu (CC) (écrit et oral, avec mise en situation professionnelle), du contrôle terminal (CT), une évaluation par le maitre d'apprentissage (stage) et un rapport d'activité professionnelle (stage).

Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Métier : Préparateur – Technicien en pharmacie Poursuite d'étude : à ce jour, Diplôme de Préparateur en pharmacie hospitalière

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	*392 (tous CFA confondus)*	Capacité d'accueil totale :	*393 (tous CFA confondus) – dont 180 pour CFA SEPR + 180 pour CFA Formation et santé*
Places proposées sur Parcoursup :	*280 (CFA SEPR Lyon)*	- Dont places proposées sur Parcoursup :	*À compléter*
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	*À compléter*		
- Dont inscrits via Parcoursup :	*À compléter*		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	*À compléter*		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	ISPB – Faculté de pharmacie A l'attention de la scolarité du DEUST préparateur – Technicien en pharmacie
Ligne d'adresse 1	6 avenue Rockefeller
Ligne d'adresse 2	-
Code postal	69008

Commune	Lyon
Cedex	-

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	*A compléter*	*A compléter*	Choisissez un élément.
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	*A compléter*	*A compléter*	Choisissez un élément.
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	*A compléter*	*A compléter*	Choisissez un élément.
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	*A compléter*	*A compléter*	Choisissez un élément.
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%	*A compléter*	*A compléter*	Choisissez un élément.

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2	A compléter	☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☒A2 ☐B1 ☐B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Double licence - Mathématiques / Economie

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	matheco@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€ + 113€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers

Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	matheco@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de la Formation

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	A compléter si besoin de modification
Mots-clés type formation :	A compléter si besoin de modification
Mots-clés domaine :	A compléter si besoin de modification
Mots-clés spécialité :	Mathématiques, Économie, Modélisation, Économétrie, Statistiques, Simulation numérique, Banque, Assurance, Big data, Finance
Mots-clés ONISEP :	Mathématiques, Économie

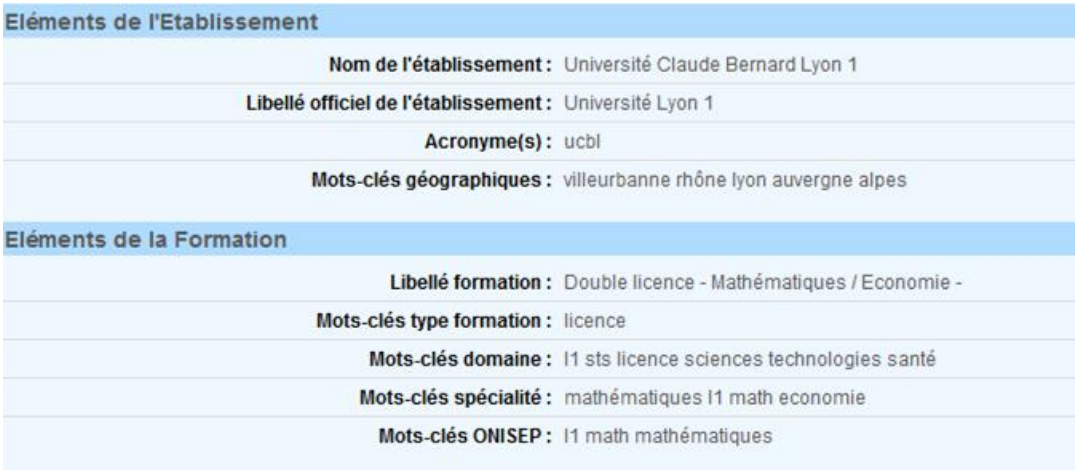

Eléments de l'Etablissement	
Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes
Eléments de la Formation	
Libellé formation :	Double licence - Mathématiques / Economie -
Mots-clés type formation :	licence
Mots-clés domaine :	l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité :	mathématiques l1 math economie
Mots-clés ONISEP :	l1 math mathématiques

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Mathématiques | Economie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHEMATIQUES :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Avoir répondu à un **questionnaire d'auto-évaluation** disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

matiques | Economie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ECONOMIE :

* Disposer de compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion
Les enseignements d'économie font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

* Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel
Les enseignements d'économie requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.
Les métiers de l'économie impliquent fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

* Disposer d'une culture générale
La réflexion en économie se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable
En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

* Disposer de compétences en langue anglaise
Nombreux sont les secteurs en économie où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.).

Savoir s'approprier d'un raisonnement mathématique.
L'utilisation des mathématiques ne se limite pas à l'application de formules déjà établies. Les mathématiques apportent la rigueur au raisonnement dans l'étude des problèmes et des enjeux économiques. S'approprier d'une démonstration mathématique permet de développer de nouveaux outils et de les appliquer pour appréhender et agir sur le réel. Cette compétence a vocation à être renforcée par la double licence.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

La double licence Mathématiques et Économie est une formation en trois ans qui cumule dès la première année les enseignements de la licence de mathématiques avec des cours spécifiques d'économie. Il est donc nécessaire pour réussir d'avoir un intérêt prononcé pour les deux disciplines. Cette formation renforcée par rapport aux licences classiques requiert une motivation forte ainsi que de bonnes capacités de travail, d'autonomie et d'organisation.

Il est important que les candidats maîtrisent le programme de la spécialité mathématiques de première et de terminale. En économie, aucun prérequis n'est exigé pour candidater: dans cette formation, l'accent sera mis sur les aspects quantitatifs de la discipline.

Pour tous les candidats le projet de formation doit faire apparaître leur motivation pour la formation et un projet d'avenir ou professionnel. Même s'il peut rester concis, un certain soin doit être apporté à ce projet.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La double licence Mathématiques et Économie (site web : http://matheco.univ-lyon1.fr) est une formation exigeante en 3 ans qui a pour objectif de délivrer 2 diplômes : un en Mathématiques et un en Économie. Cette double licence comporte 27 ECTS supplémentaires par rapport à une licence classique (l'équivalent de 700 à 800 heures de travail en plus), pour un total de 207 ECTS. Les capacités d'accueil sont limitées, ce qui permet un suivi renforcé des étudiants. Cette formation a pour objectif d'apporter les compétences de base en mathématiques, économie, statistiques et informatiques pour traiter des données et de fournir les outils pour analyser les problèmes et enjeux économiques contemporains. Elle est dispensée en français à l'université Claude Bernard Lyon 1 par des enseignants-chercheurs du département de Mathématiques et de l'Institut de Science Financière et d'Assurances. Les enseignements regroupent les matières principales de la licence de mathématiques (analyse, algèbre, probabilités, statistiques) et d'économie (microéconomie, macroéconomie, analyse financière, gestion). Les étudiants bénéficient aussi en plus d'une formation en informatique et en anglais. La formation est organisée avec des cours magistraux en amphithéâtre, des travaux dirigés en petit groupe et des présentations orales. Un stage est intégré au cursus. Ce stage se déroule dans un laboratoire, une entreprise ou autre institution et représente pour l'étudiant un premier contact avec le monde professionnel. Un service spécifique de l'université Lyon 1 guide les étudiants dans leurs démarches relatives au stage.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : (facultatif)	Un enseignant ayant le rôle de référent pédagogique assure un suivi personnalisé des étudiants. Un dispositif de tutorat est assuré par des étudiants de master ou de 3ème année de licence. Cette formation ne prévoit pas de parcours aménagé pour les étudiants n'ayant pas les prérequis demandés en mathématiques. Pour cette raison, la double licence Mathématiques et Économie s'addresse principalement aux candidats ayant pris la spécialité Mathématiques en terminale, ou ayant une préparation équivalente.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Cette double licence permet de se positionner sur l'offre de nombreux masters (en mathématiques, économie et gestion quantitative, science des données) y compris à l'international. Une poursuite d'études dans les écoles d'actuariat, de commerce ou d'ingénieurs est aussi possible. La formation répond aux besoins des entreprises avec un profil alliant la rigueur des mathématiques et la maitrise de questions variées d'économie appliquée : santé, ressources humaines, environnement, industrie, assurances, finance, réseau, plateformes numériques, services aux entreprises. Voir site web : http://matheco.univ-lyon1.fr
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en

	préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	50	Capacité d'accueil totale :	60
Places proposées sur Parcoursup :	50	- Dont places proposées sur Parcoursup :	50
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	46		
- Dont inscrits via Parcoursup :	46		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	631	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	167	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	8	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	6	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	Scolarité licence STS – Bâtiment Quai 43
Ligne d'adresse 2	43, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	A compléter

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 90%	Résultats en mathématiques	Notes en mathématiques de première et terminale	Essentiel
	Evolution des résultats de mathématiques	Notes en mathématiques de première et terminale	Important
	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de spécialité de première et terminale	Important
	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Notes de français	Important
	Capacités d'expression	Notes de français - Notes de philosophie	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 2%	Acquisition de la démarche scientifique	Appréciation des professeurs	Important
	Méthode de travail	Fiche avenir	Important
	Qualité de l'expression en langue étrangère	Appréciation des professeurs	
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 2%	Capacité à s'investir	Fiche avenir	Important
	Capacité d'organisation		Important
	Autonomie		Important
	Curiosité intellectuelle		Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Connaissance des exigences et du contenu de la formation	Projet de formation motivé – Fiche avenir	Très important
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche avenir	Important
	Adéquation du projet au contenu de la formation	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 1%	Engagement dans des activités extra-scolaire	Projet de formation motivé – Fiche avenir	Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	PASS@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Non
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Non

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	/
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	PASS@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

← précédente | 28180 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (site de Lyon) - propo | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (site de Lyon) - proposée par l'Université Lyon 3
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maieutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 28181 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (site de Lyon) | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (site de Lyon) - proposée par l'Université Lyon 2
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maieutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 28195 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie et Huma | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie et Humanités (site de Lyon) - proposée par l'Institut Catholique de Lyon
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maieutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 28322 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du Vivant et Envi | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du Vivant et Environnement proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 32197 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé pro | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maieutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 35883 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Fondamentaux pour l'ingé | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Fondamentaux pour l'ingénierie Electronique, Energie Electrique, Automatique proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 35902 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option STAPS proposée par l'Univ | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option STAPS proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 35959 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie proposée par l'Univ | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Bourg-en-Bresse)
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 35989 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du Vivant et Envi | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du Vivant et Environnement proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Bourg-en-Bresse)
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 36026 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences Cognitives - prop | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences Cognitives - proposée par l'Université Lyon 2 (site de Lyon)
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 28177 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie (site de Lyon) - prc | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie (site de Lyon) - proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 28178 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique (site de Lyon) - p | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique (site de Lyon) - proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

← précédente | 28179 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques (site de Ly | suivante →

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques (site de Lyon) - proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : parcours d'accès spécifique santé pass kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : pass parcours d'accès spécifique santé

Mots-clés de référence

Liste des mots-clés : dentaire dentiste kinésithérapeute kinésithérapie maïeutique médecin médecine odontologie pharmacie pharmacien pharmacienne sage femme

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.
Eléments de cadrage national :
La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.
Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :
. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :
Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
-capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
-capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
-très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.
. Disposer de très bonnes compétences en communication :
Ces compétences visent notamment à attester d'une :
- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.
. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :
Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.
. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.
. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

~~Les études de PASS nécessitent des connaissances avancées dans les domaines des sciences de la vie, de physique-chimie et de mathématiques, ainsi que des connaissances en sciences humaines. La pratique de l'anglais est recommandée.~~
~~Les éléments participant à la réussite de l'étudiant sont :~~
~~-une curiosité pour les matières scientifiques mais également pour les sciences humaines~~
~~-une capacité à intégrer un grand nombre de connaissances dès la rentrée universitaire~~
~~-une capacité d'autonomie dans l'organisation de son travail.~~
~~Concernant le choix des enseignements de spécialité pour le baccalauréat général, il est conseillé de choisir ses spécialités parmi les spécialités suivantes : sciences et vie de la terre, physique-chimie, mathématiques. En terminale, il est conseillé, parmi les spécialités citées précédemment, de garder les spécialités dans lesquelles l'élève a le plus de chances de réussite.~~
~~Lors de l'inscription sur Parcoursup, il est nécessaire de choisir une option de mineure disciplinaire. Il est recommandé de faire plusieurs choix d'option (qui ne décomptent pas des vœux), pour augmenter les changes d'accès.~~

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Il est conseillé de choisir ses spécialités parmi les spécialités suivantes : sciences et vie de la terre (biologie écologie en lycée agricole), physique-chimie, mathématiques. En terminale, il est conseillé, parmi les spécialités citées précédemment, de garder les spécialités scientifiques dans lesquelles l'élève a le plus de chances de réussite (la commission d'examen des vœux n'établit pas de préférence sur la spécialité scientifique abandonnée en terminale).
Lors de l'inscription sur Parcoursup, il est nécessaire de choisir une option de mineure disciplinaire.
Il est recommandé de faire plusieurs choix d'option (qui ne décomptent pas des vœux), pour

augmenter les changes d'accès, tout en ne prenant que les options dans lesquelles le lycéen accepterait d'aller si une place était disponible.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite
Oui

Caractéristiques de la formation – option chimie (Lyon)	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux enseignements dirigés),~~ **~~à Lyon (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud selon la ville de résidence)~~**~~. L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique) (médecine-kinésithérapie/odontologie/maëutique ou bien pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la chimie » propose un enseignement fondamental qui se déclinera en quatre thématiques : structure de la matière (atomes, solides cristallisés, états de la matière), base de chimie organique (nomenclature, stéréochimie, effets électroniques), réactions chimiques (avancement, 1er et 2eme principe) et équilibres chimiques. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la chimie » propose un enseignement fondamental qui se déclinera en quatre thématiques : structure de la matière (atomes, solides cristallisés, états de la matière), base de chimie organique (nomenclature, stéréochimie, effets électroniques), réactions chimiques (avancement, 1er et 2eme principe) et équilibres chimiques. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]

Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	~~A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS peuvent être admis en deuxième année de licence, dans la licence relative au module spécifique de mineure disciplinaire choisi (licences conventionnées avec les formations de santé). Pour plus d'information : Licence mention Chimie~~ A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure chimie peuvent être admis en L2 Chimie de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence mention Chimie [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_fiche_mention.php?MEN_ID=3]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la

	procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option chimie (Bourg)	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux et travaux dirigés) sur le campus Peter Fink de Bourg-en-Bresse.~~ ~~Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la chimie ». Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera en quatre thématiques : structure de la matière (atomes, solides cristalisés, états de la matière), base de chimie organique (nomenclature, stéréochimie, effets électroniques), réactions chimiques (avancement, 1er et 2eme principe) et équilibres chimiques. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.~~ ~~Portail lycéen accès études de santé~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés) **sur le campus Peter Fink de Bourg-en-Bresse**. A l'issue du PASS, les étudiants sont interclassés avec le reste de la promotion de Lyon-Est étudiant sur le campus Rockefeller. L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la chimie » propose un enseignement fondamental qui se déclinera en quatre thématiques : structure de la matière (atomes, solides cristallisés, états de la matière), base de chimie organique (nomenclature, stéréochimie, effets électroniques), réactions chimiques (avancement, 1er et 2eme principe) et équilibres chimiques. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]

Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	~~A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure chimie peuvent être admis en L2 Chimie de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence mention Chimie~~ A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure chimie peuvent être admis en L2 Chimie de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence mention Chimie [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_fiche_mention.php?MEN_ID=3]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

	. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option physique	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 (S1) est sanctionné par un examen sélectif à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen sélectif fin juin-début mai. L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module spécifique à choisir (mineure disciplinaire) permettant la poursuite d'études dans des diplômes de licence. Les UE du tronc commun sont les suivantes : UE1 : sciences humaines et sociales / santé publique. UE2 : Biochimie / biologie moléculaire. UE3 : biostatistiques. UE4 : médicaments et autres produits de santé. UE5 : cellules et tissus. UE anglais. UE projet étude. UE6 : biophysique. UE7 : anatomie. UE8 : physiologie. Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la physique » permettant l'accès en L2 de la mention Physique Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera suivant cinq thématiques : mathématiques, optique géométrique, électricité, mécanique et thermodynamique. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la physique » propose un enseignement fondamental qui se déclinera suivant cinq thématiques : mathématiques, optique géométrique, électricité, mécanique et thermodynamique. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]

Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure physique peuvent être admis en L2 Physique de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence mention Physique [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-6/physique.html]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option mathématiques

Contenu et organisation des enseignements pour	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux et travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de~~

la formation (1700 caractères max.) :	~~résidence). Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La Mineure disciplinaire : « Fondamentaux des mathématiques » comprend : Partie 1 : Calculs algébriques, nombres complexes, bases de logique, applications, arithmétique, polynômes sur R ou C, pratiques sur les fonctions usuelles, suites réelles, limite et continuité des fonctions, dérivabilité - Partie 2 : calcul matriciel, espaces vectoriels, applications linéaires, les réels, fractions rationnelles, fonctions réelles, intégration, Formules de Taylor, Equations différentielles.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire : « Fondamentaux des mathématiques » comprend : Partie 1 : Calculs algébriques, nombres complexes, bases de logique, applications, arithmétique, polynômes sur R ou C, pratiques sur les fonctions usuelles, suites réelles, limite et continuité des fonctions, dérivabilité - Partie 2 : calcul matriciel, espaces vectoriels, applications linéaires, les réels, fractions rationnelles, fonctions réelles, intégration, Formules de Taylor, Equations différentielles. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des

	étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure mathématiques peuvent être admis en L2 Mathématiques de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). En L3, trois parcours de la Licence de Mathématiques sont ouverts en « Accès Santé » : Mathématiques générales et Applications, Mathématiques-Informatique et Mathématiques pour l'enseignement. Pour plus d'information : Licence mention Mathématiques [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-5/mathematiques.html]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option droit (Lyon)	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence). Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite~~

	~~d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~Mineure disciplinaire : « Droit » (conventionnement avec l'Université Jean Moulin Lyon 3)~~ ~~La mineure disciplinaire « droit » vise à donner les prérequis fondamentaux nécessaires à une admission en 2e année de licence de droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Elle se compose de trois cours magistraux : introduction au droit, droit civil, droit constitutionnel, assortis de travaux dirigés destinés à commencer l'apprentissage de la méthodologie juridique.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire « Droit » (conventionnement avec l'Université Jean Moulin Lyon 3) vise à donner les prérequis fondamentaux nécessaires à une admission en 2e année de licence de droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Elle se compose de trois cours magistraux : introduction au droit, droit civil, droit constitutionnel, assortis de travaux dirigés destinés à commencer l'apprentissage de la méthodologie juridique. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante),

	des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure droit peuvent être admis en L2 Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence mention Droit [https://facdedroit.univ-lyon3.fr/licence-droit]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option droit (Bourg)	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés) **sur le campus Peter Fink de Bourg-en-Bresse**. A l'issue du PASS, les étudiants sont interclassés avec le reste de la promotion de Lyon-Est étudiant sur le campus Rockefeller. L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire « Droit » (conventionnement avec l'Université Jean Moulin Lyon 3) vise à donner les prérequis fondamentaux nécessaires à une admission en 2e année de licence de droit à

	l'Université Jean Moulin Lyon 3. Elle se compose de trois cours magistraux : introduction au droit, droit civil, droit constitutionnel, assortis de travaux dirigés destinés à commencer l'apprentissage de la méthodologie juridique. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure droit peuvent être admis en L2 Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence mention Droit [https://facdedroit.univ-lyon3.fr/licence-droit]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de

	niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option psychologie	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux et travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence). Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La Mineure disciplinaire : « Psychologie » (conventionnement avec l'Université Lumière Lyon 2) s'adresse aux étudiants intéressés par l'étude scientifique des comportements humains dans leurs contextes familiaux, sociaux, organisationnels et culturels. Le principal objet d'étude étant de comprendre les relations entre la pensée, la connaissance, les émotions, l'environnement et les conduites des individus. Une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire : « Psychologie » (conventionnement avec l'Université Lumière Lyon 2) s'adresse aux étudiant.es intéressé.es par l'étude scientifique **des faits psychiques, des comportements et des processus mentaux** dans leurs contextes familiaux, sociaux, organisationnels et culturels, et plus spécifiquement par la compréhension des relations entre l'environnement d'une part et la pensée, les croyances, les émotions et les comportements des individus

	d'autre part. Une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique. Infos [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure psychologie peuvent être admis en L2 Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2 (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).Pour plus d'information : Licence mention Psychologie [https://www.univ-lyon2.fr/licence-1-majeure-psychologie-et-mineure-acces-sante-las
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en

	droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option sciences de la vie ICLY	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux et travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).~~ ~~Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La mineure disciplinaire : "Sciences de la Vie et Humanités » (conventionnement avec l'Institut Catholique de Lyon) proposée viendra compléter les enseignements théoriques en sciences fondamentales de la licence PASS par deux blocs intitulés « cellule normale et pathologique » et « diversité des êtres vivants et évolution » et proposera un troisième bloc intitulé « Humanités » comprenant une partie sur l'éthique et une partie sur les neurosciences.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La mineure disciplinaire : "Sciences de la Vie et Humanités » (conventionnement avec l'Institut Catholique de Lyon) proposée viendra compléter les enseignements théoriques en sciences fondamentales de la licence PASS par deux blocs intitulés « cellule normale et pathologique » et « diversité des êtres vivants et évolution » et proposera un troisième bloc intitulé « Humanités » comprenant une partie sur l'éthique et une partie sur les neurosciences. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour~~

	~~l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure sciences de la vie peuvent être admis en L2 Sciences de la Vie et Humanités de l'Institut Catholique de Lyon, avec ou sans accès santé. **Les inscriptions en L2 ou L3 à l'Institut Catholique de Lyon se font selon les tarifs d'inscription de cet établissement.** En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information: www.estbb.fr
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option sciences du vivant et environnement (Lyon)	
Contenu et organisation des enseignements pour	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux/travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de~~

la formation (1700 caractères max.) :	~~résidence). Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie, odontologie, pharmacie, maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique, biochimie/biologie moléculaire, biostatistiques, médicaments et autres produits de santé, cellules et tissus, anglais, projet étude, biophysique, anatomie, physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La mineure disciplinaire : « Science du Vivant et Environnement (SVE) » permet l'accès en L2 aux 3 mentions de Licence du portail Biosciences et Géosciences : Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre. Cette UE propose un enseignement dans les disciplines des sciences du vivant et ses interactions avec l'environnement organisé autour des thématiques : Interactions Homme-Microorganismes, adaptation immunitaire et physiologique, Histoire de la vie et évolution, Biodiversité, Interactions Homme-Environnement.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La mineure disciplinaire : « Science du Vivant et Environnement (SVE) » permet l'accès en L2 aux 3 mentions de Licence du portail Biosciences et Géosciences : Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre. Cette UE propose un enseignement dans les disciplines des sciences du vivant et ses interactions avec l'environnement organisé autour des thématiques : Interactions Homme-Microorganismes, adaptation immunitaire et physiologique, Histoire de la vie et évolution, Biodiversité, Interactions Homme-Environnement. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~

	Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	~~A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure Sciences du Vivant et Environnement (SVE) peuvent être admis en L2 accès santé Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre (uniquement sans accès santé) de l'UCBL. En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé, y compris en filière kinésithérapie, pourra être tentée à nouveau. Pour plus d'information : Licences mention Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre~~ A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure Sciences du Vivant et Environnement (SVE) peuvent être admis en L2 accès santé Sciences de la Vie, ou en L2 sans accès santé Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre de l'UCBL. En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (y compris en filière kinésithérapie). Plus d'informations : Sciences de la Vie [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-2/sciences-de-la-vie.html], Sciences de la Vie et de la Terre [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-793/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre.html], Sciences de la Terre [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-8/sciences-de-la-terre.html]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

	. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option sciences du vivant et environnement (Bourg)	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux/travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence). Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie, odontologie, pharmacie, maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique, biochimie/biologie moléculaire, biostatistiques, médicaments et autres produits de santé, cellules et tissus, anglais, projet étude, biophysique, anatomie, physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La mineure disciplinaire : « Science du Vivant et Environnement (SVE) » permet l'accès en L2 aux 3 mentions de Licence du portail Biosciences et Géosciences : Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre. Cette UE propose un enseignement dans les disciplines des sciences du vivant et ses interactions avec l'environnement organisé autour des thématiques : Interactions Homme-Microorganismes, adaptation immunitaire et physiologique, Histoire de la vie et évolution, Biodiversité, Interactions Homme-Environnement~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés) **sur le campus Peter Fink de Bourg-en-Bresse**. A l'issue du PASS, les étudiants sont interclassés avec le reste de la promotion de Lyon-Est étudiant sur le campus Rockefeller. L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La mineure disciplinaire : « Science du Vivant et Environnement » permet l'accès en L2 aux 3 mentions de Licence du portail Biosciences et Géosciences : Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre. Cette UE propose un enseignement dans les disciplines des sciences du vivant et ses interactions avec l'environnement organisé autour des thématiques : Interactions Homme-Microorganismes, adaptation immunitaire et physiologique, Histoire de la vie et évolution, Biodiversité, Interactions Homme-Environnement

	Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	~~A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure Sciences du Vivant et Environnement (SVE) peuvent être admis en L2 accès santé Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre (uniquement sans accès santé) de l'UCBL. En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé, y compris en filière kinésithérapie, pourra être tentée à nouveau.Pour plus d'information : Licences mention Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre~~ A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure Sciences du Vivant et Environnement (SVE) peuvent être admis en L2 accès santé Sciences de la Vie, ou en L2 sans accès santé Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre de l'UCBL. En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (y compris en filière kinésithérapie). Plus d'informations : Sciences de la Vie [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-2/sciences-de-la-vie.html], Sciences de la Vie et de la Terre [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-793/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre.html], Sciences de la Terre [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-8/sciences-de-la-terre.html]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.

	. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option sciences pour la santé	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).~~ ~~Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~Mineure disciplinaire : « Sciences pour la santé »~~ ~~Cette UE proposera un contenu qui sera organisé autour de chapitres sur les thématiques suivantes : mathématiques ; informatique ; sciences de la donnée ; dispositifs médicaux ; connaissances du système de santé et des secteurs sanitaire et social; prévention de la santé et du handicap.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

	La Mineure disciplinaire : « Sciences pour la santé » propose un contenu organisé autour de chapitres sur les thématiques suivantes : mathématiques ; informatique ; sciences de la donnée ; dispositifs médicaux ; connaissances du système de santé et des secteurs sanitaire et social; prévention de la santé et du handicap. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	~~A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure sciences pour la santé peuvent être admis en L2 « Santé connectée », ou et « accompagnement des patients dans le parcours de soin » (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (pour la filière kinésithérapie, uniquement en L2).Pour plus d'information : Licence Sciences pour la santé~~ A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure sciences pour la santé peuvent être admis en L2 « Santé connectée », ou et « accompagnement des patients dans le parcours de soin » (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (y compris pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence Sciences pour la santé [http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-851/sciences-pour-la-sante.html%23]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.

	. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option EEA	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).~~ ~~Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour l'ingénierie E-EE-A (Electronique, Energie Electrique, Automatique)»~~ ~~Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera suivant quatre thématiques : mathématiques, bases de physique, électricité et électromagnétisme statique. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ;

	biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La Mineure disciplinaire « Fondamentaux pour l'ingénierie E-EE-A (Electronique, Energie Electrique, Automatique) » propose un enseignement fondamental qui se déclinera suivant quatre thématiques : mathématiques, bases de physique, électricité et électromagnétisme statique. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure EEEA peuvent être admis en L2 EEEA de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Pour plus d'information : https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-700/electronique-energie-electrique-automatique.html
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

	N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option STAPS	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux/travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).~~ ~~Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie, odontologie, pharmacie, maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique, biochimie/biologie moléculaire, biostatistiques, médicaments et autres produits de santé, cellules et tissus, anglais, projet étude, biophysique, anatomie, physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La mineure disciplinaire : « STAPS » propose des enseignements complémentaires en lien avec les compétences à valider en première année STAPS : psychologie du développement, histoire du sport, théorie des activités physiques et sportives, pratique des activités physiques et sportives. Enseignements sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés en ligne pour les 3 premières UE. Pour la pratique sportive (30 étudiants en demi-fond et 30 étudiants en natation) un entraînement pratique régulier sera nécessaire.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La mineure disciplinaire : « STAPS » propose des enseignements complémentaires en lien avec les compétences à valider en première

	année STAPS : psychologie du développement, histoire du sport, théorie des activités physiques et sportives, pratique des activités physiques et sportives. Enseignements sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés en ligne. Pour la pratique sportive (30 étudiants en demi-fond et 30 étudiants en natation) un entraînement pratique régulier sera nécessaire. La répartition entre les épreuves est réalisée sur tirage au sort. Portail lycéen accès études de santé [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	~~A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure STAPS peuvent être admis en L2 STAPS de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec ou sans accès santé, la sélection aux études de santé, y compris en filière kinésithérapie, pourra être tentée à nouveau.~~ A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure STAPS peuvent être admis en L2 STAPS de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (y compris en filière kinésithérapie). Pour plus d'information : Licence STAPS [https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.

	. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – option sciences cognitives	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	~~L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (cours magistraux/travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence). Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie, odontologie, pharmacie, maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique, biochimie/biologie moléculaire, biostatistiques, médicaments et autres produits de santé, cellules et tissus, anglais, projet étude, biophysique, anatomie, physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.~~ ~~La mineure disciplinaire « Sciences Cognitives » (conventionnement Lyon 2) s'adresse aux étudiants intéressés par l'étude scientifique et multidisciplinaire de la cognition et des comportements humains. Le principal objet d'étude est de comprendre le fonctionnement cognitif humain, normal et pathologique, et son rôle dans les activités quotidiennes, sociales, scolaires et professionnelles, mais aussi en interaction avec les machines et les environnements numériques. Une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique.~~ L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques enseignements dirigés), **à Lyon** (Faculté Lyon Est campus Rockefeller ou Lyon Sud **selon la ville de résidence**). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 2 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (UE médecine-kinésithérapie-odontologie-maïeutique ou bien UE pharmacie), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est

	choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS. La mineure disciplinaire « Sciences Cognitives » (conventionnement Lyon 2) s'adresse aux étudiants intéressés par l'étude scientifique et multidisciplinaire de la cognition et des comportements humains. Le principal objet d'étude est de comprendre le fonctionnement cognitif humain, normal et pathologique, et son rôle dans les activités quotidiennes, sociales, scolaires et professionnelles, mais aussi en interaction avec les machines et les environnements numériques. Une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique. Lien [https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante] PASS Lyon 1 [https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/%2Fmention-861%2Fpass---parcours-specifique-acces-sante.html]
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	~~Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé~~ Le Tutorat Santé est un service universitaire totalement gratuit, de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en études de santé. Il est mis en place par des étudiants en deuxième et troisième année de santé, en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé, en leur proposant plusieurs services : une pré-rentrée, des entraînements hebdomadaires aux QCM, des examens blancs, des polycopiés reprenant l'intégralité des cours (version papier payante), des séances d'aide à la compréhension des cours, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des étudiants en santé. Plus d'informations : tutorat Lyon Sud [https://tutoratlyonsud.univ-lyon1.fr/], tutorat Lyon Est [https://tutoratlyonest.univ-lyon1.fr/]
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure sciences cognitives peuvent être admis en L2 sciences cognitives de l'Université Lyon 2 (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). Plus d'information : Licence sciences cognitives [https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/licence-de-sciences-cognitives/licence-de-sciences-cognitives-1ere-annee]
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un

	équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités option chimie

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	407	Capacité d'accueil totale :	345
Places proposées sur Parcoursup :	345	- Dont places proposées sur Parcoursup :	345
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	407		
- Dont inscrits via Parcoursup :	336		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	71		

Capacités option chimie (Bourg)

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	25	Capacité d'accueil totale :	25
Places proposées sur Parcoursup :	25	- Dont places proposées sur Parcoursup :	25
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	20		
- Dont inscrits via Parcoursup :	20		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option physique

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	171	Capacité d'accueil totale :	160
Places proposées sur Parcoursup :	160	- Dont places proposées sur Parcoursup :	160
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	171		
- Dont inscrits via Parcoursup :	150		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	21		

Capacités option mathématiques

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	35	Capacité d'accueil totale :	35
Places proposées sur Parcoursup :	35	- Dont places proposées sur Parcoursup :	35
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	33		
- Dont inscrits via Parcoursup :	33		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option droit (Lyon)

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	100	Capacité d'accueil totale :	75
Places proposées sur Parcoursup :	100	- Dont places proposées sur Parcoursup :	75
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	94		
- Dont inscrits via Parcoursup :	94		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option droit (Bourg)

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :		Capacité d'accueil totale :	25
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	25
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			

- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Capacités option psychologie

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	35	Capacité d'accueil totale :	35
Places proposées sur Parcoursup :	35	- Dont places proposées sur Parcoursup :	35
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	33		
- Dont inscrits via Parcoursup :	33		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option sciences de la vie ICLY

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	100	Capacité d'accueil totale :	100
Places proposées sur Parcoursup :	100	- Dont places proposées sur Parcoursup :	100
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	96		
- Dont inscrits via Parcoursup :	96		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option SVE UCBL

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	738	Capacité d'accueil totale :	730
Places proposées sur Parcoursup :	730	- Dont places proposées sur Parcoursup :	730
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	738		
- Dont inscrits via Parcoursup :	709		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	29		

Capacités option SVE (Bourg)

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	25	Capacité d'accueil totale :	25
Places proposées sur Parcoursup :	25	- Dont places proposées sur Parcoursup :	25
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	24		
- Dont inscrits via Parcoursup :	24		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option sciences pour la santé UCBL

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	40	Capacité d'accueil totale :	40
Places proposées sur Parcoursup :	40	- Dont places proposées sur Parcoursup :	40
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	36		
- Dont inscrits via Parcoursup :	36		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option EEEA

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	35	Capacité d'accueil totale :	35
Places proposées sur Parcoursup :	35	- Dont places proposées sur Parcoursup :	35
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	34		
- Dont inscrits via Parcoursup :	34		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option STAPS

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	60	Capacité d'accueil totale :	60
Places proposées sur Parcoursup :	60	- Dont places proposées sur Parcoursup :	60
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	59		
- Dont inscrits via Parcoursup :	59		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités option sciences cognitives

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	35	Capacité d'accueil totale :	35
Places proposées sur Parcoursup :	35	- Dont places proposées sur Parcoursup :	35
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	31		
- Dont inscrits via Parcoursup :	31		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	11088	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	782	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	149	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	341	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	8 Avenue Rockfeller
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	Cedex 08

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 76%	Domaine scientifique	Notes dans les matières scientifiques de première, ~~et~~ terminale (dont enseignements de spécialité) et du baccalauréat. ~~Prérequis basés sur les programmes obligatoires et optionnels scientifiques~~ **Notes dans les matières scientifiques du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.**	Essentiel
	Domaine des compétences littéraires et argumentaires	Notes dans les matières littéraires. **Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat.**	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 13%	Méthode de travail	~~Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale~~ **Champs « méthodes de travail » et « avis sur la capacité à réussir » de la fiche Avenir**	Très important
	~~Acquisition de la démarche scientifique~~	~~Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale~~	Choisissez un élément.
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 9%	Capacité à s'investir	Champ « capacité à s'investir **dans le travail**» de la fiche avenir - ~~Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale~~	Important
	~~Aptitudes personnelles à travailler en autonomie **et à s'investir**~~	~~Champs « autonomie méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir » de la fiche avenir - Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale~~	Choisissez un élément.
	Autonomie	Champs **« autonomie » de la fiche Avenir**	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 1%	**Motivation**	**Projet de formation motivé**	**Complémentaire**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 1%	Engagement citoyen. Engagements liés à des activités scientifiques. Engagement péri et extra-scolaire	Champ « **Engagements et responsabilités de l'élève** »~~Engagement citoyen~~ » de la fiche avenir	Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2	

suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)	☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Licence - Portail portail Mathématiques / Informatique

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de	Oui

l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	parcoursup.portail-maths-info@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de la Formation (modif pour L1 Math-Info, pas pour L1 Math-Info Accès Santé)

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	*Licence – Portail Mathématiques-Informatique*
Mots-clés type formation :	*Licence L1*
Mots-clés domaine :	*Sciences Technologies Santé*
Mots-clés spécialité :	*Mathématiques Informatique Math Info*
Mots-clés ONISEP :	*L1 Mathématiques Informatique Math Info*

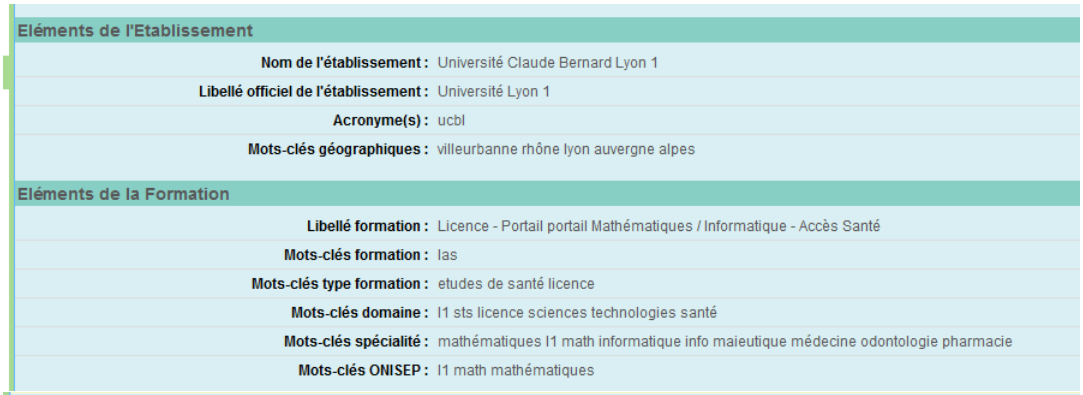

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Portail portail Mathématiques / Informatique - Accès Santé
Mots-clés formation : las
Mots-clés type formation : etudes de santé licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : mathématiques l1 math informatique info maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : l1 math mathématiques

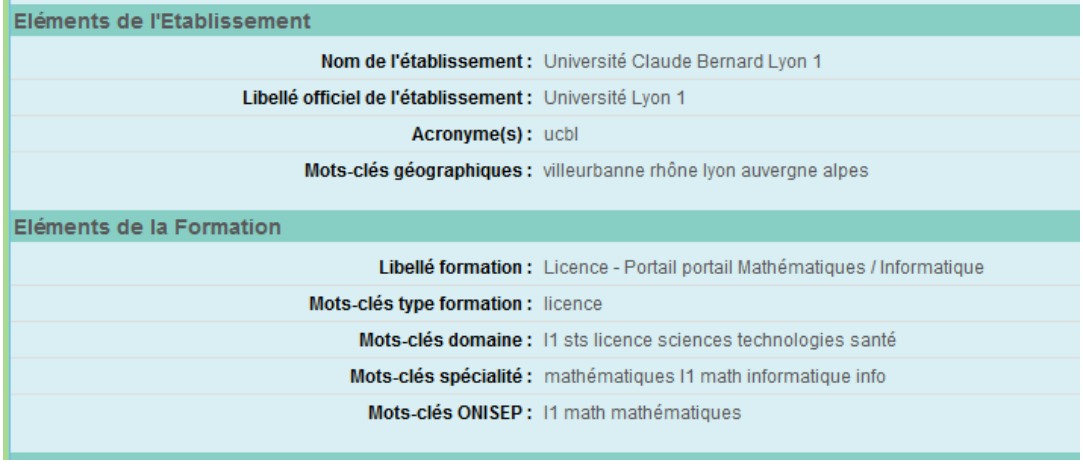

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Portail portail Mathématiques / Informatique
Mots-clés type formation : licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : mathématiques l1 math informatique info
Mots-clés ONISEP : l1 math mathématiques

Caractéristiques et Attendus.

Cadrage national des attendus

Mathématiques

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHEMATIQUES :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.
Informatique

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

En complément des attendus nationaux, nous souhaitons insister sur l'importance de maîtriser les notions et les compétences mathématiques du lycée en analyse, algèbre, géométrie, arithmétique, probabilités et statistiques, et sur l'importance d'avoir des bonnes capacités d'abstraction, de raisonnement, d'analyse et modélisation des problèmes, nécessaires à la réussite de la L1 dans le portail mathématiques-informatique.
Compléments d'information : https://www.faq2sciences.fr/

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Il est fortement recommandé d'avoir suivi une terminale générale avec spécialité mathématiques. L'option « Mathématiques Expertes » en terminale est la meilleure base pour la poursuite en licence mention mathématiques.
Pour la poursuite en mention informatique, toute expérience en algorithmique et en programmation sera également appréciée, surtout comme garantie de l'intérêt du candidat pour la discipline.

Les candidats en Licence Accès Santé, filière exigeante qui prépare à un concours sélectif, doivent particulièrement veiller à un projet de formation cohérent avec la licence demandée. Les places disponibles pour les candidats extra-académique sont limitées et il est conseillé de soigner le choix des spécialités recommandées autant que le projet de formation.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation – Portail licence

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Le portail Mathématiques - Informatique de la licence STS est la première année de licence permettant de s'orienter en L2 vers une licence de mathématiques ou vers une licence d'informatique. La licence mention Informatique est une formation généraliste donnant des bases solides en bases de données, algorithmique et programmation, réseaux, systèmes d'exploitation, WEB et architecture. Fiche Informatique La licence mention Mathématiques est une formation généraliste donnant des bases solides en algèbre, analyse, probabilité et statistiques, avec des compléments en géométrie et analyse numérique et au choix en informatique ou en physique-chimie Fiche Mathématiques. La licence mention Mathématiques permet de préparer le concours d'accès aux études de Santé. Pour cela, il faut sélectionner « Option Santé » du portail MI. Pour une spécialisation en maths-éco, il faut candidater à la double licence Mathématiques-Économie (formation non sélective) : https://math.univ-lyon1.fr/dbl-licence-matheco/?page_id=291. Pour une spécialisation en maths-physique, il faut candidater à la double licence Mathématiques-Physique (formation sélective) https://math.univ-lyon1.fr/wikis/Double-Licence-MathsPhy/
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Pour les étudiants ayant des lacunes en mathématiques par rapport au standard attendu (soit dans le programme suivi, soit dans les résultats obtenus), nous proposons un accès progressif au portail avec la L1 aménagée sur 2 ans, qui comprend un renforcement spécifique en mathématiques, des heures de soutien, du tutorat étudiant et un suivi personnalisé d'orientation.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés	La licence de Mathématiques Accès Santé permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'Université Lyon

professionnels (1500 caractères max.) :	1. Pour cela il faut absolument être inscrit en Licence de Mathématiques Accès Santé (L.AS), voir les informations sur le le site WEB. Après une Licence de mathématiques, les poursuites d'études sont principalement un Master de mathématiques. Il est possible de préparer les concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique, ou bien de candidater au recrutement dans des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce ou bien de préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire. Après une Licence d'informatique, les poursuites d'études sont principalement un Master Informatique, parfois une école d'ingénieur, et dans une moindre mesure une insertion sur le marché du travail directement après la 3e année. Les métiers possibles après la Licence sont développeur, administrateur réseaux, administrateur bases de données, architecte système d'information, concepteur web, etc. http://www.vocasciences.fr/lyon1
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – Portail licence option santé	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La licence mention Mathématiques Accès Santé permet de préparer le concours d'accès aux études de Santé (en L1, L2 ou L3), exactement comme un PASS avec Mineure Mathématiques, ou bien d'obtenir le diplôme de licence en Mathématiques. A l'issue de la 1ère année il est également possible de s'orienter vers la licence mention Informatique (sans Accès Santé). Il s'agit d'une formation exigeante, sans redoublement possible. Le plan d'études comprend celui de la licence Mathématiques, auquel s'ajoute une Mineure Santé réalisée par les enseignants du secteur Santé. La majeure mathématiques propose des cours obligatoires en algèbre et analyse et des options en physique, chimie, probabilité et statistiques, utiles pour compléter la préparation au concours MMOP, ou bien des options en informatique intéressantes pour les métiers dans le secteur de la Santé. Plus d'info : https://math.univ-lyon1.fr/wikis/Licence-Acces-Sante/ Accès aux études de santé, Licence mention Mathématiques, Fiche Mathématiques

Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Aucun aménagement de L1 sur 2 ans n'est possible dans ce parcours. On ne peut se présenter au concours d'accès aux études de santé MMOP que si on complète la L1 L.AS en 1 an.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	La licence de Mathématiques Accès Santé permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'Université Lyon 1. Pour cela il faut absolument être inscrit en Licence de Mathématiques Accès Santé (L.AS), voir les informations sur le site https://math.univ-lyon1.fr/wikis/Licence-Acces-Sante/doku.php?id=infos. Après une Licence de mathématiques, les poursuites d'études sont principalement un Master de mathématiques. Il est possible de préparer les concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique, ou bien de candidater au recrutement dans des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce ou bien de préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire. Après une Licence d'informatique, les poursuites d'études sont principalement un Master Informatique, parfois une école d'ingénieur, et dans une moindre mesure une insertion sur le marché du travail directement après la 3e année. Les métiers possibles après la Licence sont développeur, administrateur réseaux, administrateur bases de données, architecte système d'information, concepteur web, etc. http://www.vocasciences.fr/lyon1
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités – Portail licence

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	445	Capacité d'accueil totale :	445
Places proposées sur Parcoursup :	315	- Dont places proposées sur Parcoursup :	315
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	415		
- Dont inscrits via Parcoursup :	293		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	122		

Capacités – Portail licence option santé

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	35	Capacité d'accueil totale :	35
Places proposées sur Parcoursup :	35	- Dont places proposées sur Parcoursup :	35
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	32		
- Dont inscrits via Parcoursup :	32		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	2596	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	751	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	76	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	98	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	Scolarité licence STS – Bâtiment Quai 43
Ligne d'adresse 2	43, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers: 42%	Niveau en mathématiques	Notes de mathématiques	Essentiel
	Niveau en informatique	Notes d'informatique	Très important
	Progression en mathématiques	Progression dans les notes de mathématiques	Important
	Niveau en français	Notes de français	Important
	Niveau en anglais	Notes d'anglais	Important
	Niveau dans les autres disciplines scientifiques	Notes de physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, économie.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers: 33%	Notions et compétences acquises en mathématiques	Choix des spécialités en mathématiques	Essentiel
	Notions et compétences acquises en informatique	Choix des spécialités en informatique	Très important
	Capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse	Appréciation des professeurs sur les bulletins de notes	Important
	Méthode de travail	Champ « Méthode de travail» de la fiche Avenir et appréciation des professeurs sur les bulletins de notes	Important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers: 6%	Autonomie et capacité d'organisation	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Important
	Régularité dans l'implication	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers: 17%	Intérêt et motivation pour la formation	Projet de formation motivé	Très important
	Adéquation du projet d'études à la formation	Projet de formation motivé	Très important
	Capacité à réussir	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers: 2%	Engagement citoyen - Engagements liés à des activités scientifiques	Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir, rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2	Anglais	☐Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est*	☐A1 ☐A2 ☐B1	

pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)	☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Licence - Portail portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénieur

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://sciences-licence.univ-lyon1.fr/assiduite
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://sciences-licence.univ-lyon1.fr/assiduite

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	parcoursup.pcsi@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

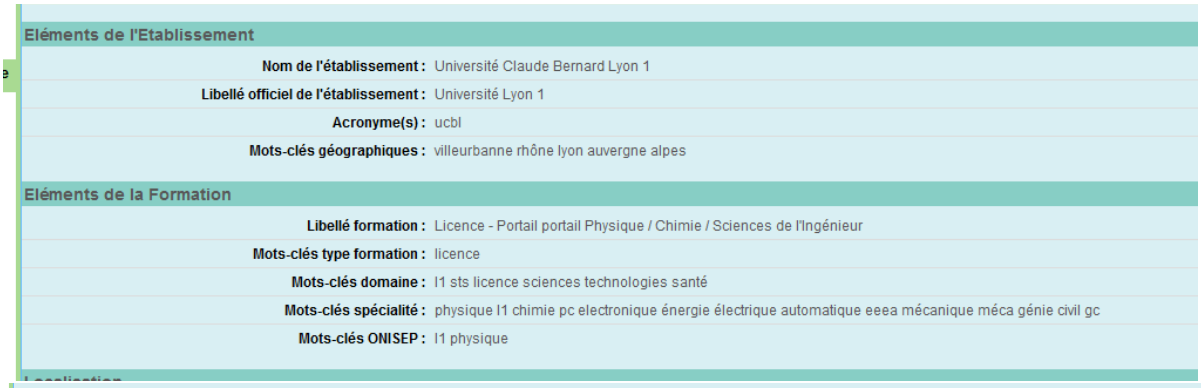

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation :	Licence - Portail portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénieur
Mots-clés type formation :	licence
Mots-clés domaine :	l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité :	physique l1 chimie pc electronique énergie électrique automatique eeea mécanique méca génie civil gc
Mots-clés ONISEP :	l1 physique

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation :	Licence - Portail portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénieur - Accès Santé
Mots-clés formation :	las
Mots-clés type formation :	etudes de santé licence
Mots-clés domaine :	l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité :	physique l1 chimie pc electronique énergie électrique automatique eeea mécanique méca génie civil gc maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP :	l1 physique

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Physique | Chimie | Electronique, énergie électrique, automatique | Génie civil | Mécanique | Physique, chimie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention PHYSIQUE :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Avoir répondu à un **questionnaire d'auto-évaluation** disponible sur le site de l'Onisep Terminales2020-2021 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2020-2021). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

La première année (L1) commune aux 6 mentions de licence, est pluridisciplinaire.
En complément des attendus nationaux, nous souhaitons insister sur le fait qu'il est souhaitable, pour réussir, de maîtriser les connaissances et compétences (théoriques et expérimentales) à la fin de la classe de terminale, en physique, chimie et mathématiques (étude de fonctions ; calculs de dérivées, primitives et intégrales ; vecteurs ; trigonométrie ; ondes et particules ; constitution et transformations de la matière ; synthèse de molécules...).
Pour suivre cette formation avec de bonnes chances de réussite, le bac général est fortement recommandé mais non excluant. La pratique de l'anglais est également recommandée.
Il est également important d'être acteur dans sa scolarité, c'est à dire d'avoir une motivation et une capacité à s'engager dans le travail nécessaire, ainsi que des capacités d'autonomie et d'organisation dans son travail. Il est également important de savoir exposer clairement sa pensée, de maitriser la structuration d'un argumentaire et d'être assidu aux enseignements.
Un goût pour les sciences quantitatives, les manipulations et activités pratiques, ainsi qu'une curiosité pour les matières scientifiques (par exemple lecture de revues scientifiques...) sont un plus.
Les formations sont dispensées en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour avoir de bonnes chances de succès.
Pour se tester sur les notions scientifiques : https://www.faq2sciences.fr/

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Les enseignements dispensés dans les licences du portail PCSI sont des sciences quantitatives et pluridisciplinaires qui nécessitent, des connaissances et compétences en Mathématiques, Physique et Chimie.
Le bac général, avec les spécialités Mathématiques, Physique Chimie ou sciences de l'ingénieur, est fortement recommandé mais non excluant. Les options mathématiques expertes et mathématiques complémentaires sont également conseillées mais non excluantes.
Le portail PCSI accueille également les lycéens issus des bacs technologiques scientifiques (STI2D et STL principalement).
Le parcours classique (L1 en un an) ou le parcours progressif (L1 en 2 ans) sera proposé aux candidats en fonction de leurs résultats dans les classes de première et de terminale.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Oui

Caractéristiques de la formation – Portail licence

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Les licences du portail PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur), par leur approche pluridisciplinaire, ont pour objectif : **- l'acquisition de connaissances et compétences dans le domaine scientifique choisi** **- l'apprentissage de la démarche expérimentale** **- le développement des capacités d'analyse** **- l'autonomie dans le travail.** La première année L1 comprend essentiellement des enseignements de physique, chimie et mathématiques. ~~**Elle est commune à toutes les mentions de licence du portail PCSI**~~. **Par un choix d'options obligatoires, les étudiants peuvent approfondir leurs connaissances en chimie ou en physique/sciences de l'ingénieur, en fonction de leurs appétences et de leur projet d'orientation.** En L2, les étudiants choisissent l'une des 6 mentions proposées : Chimie, Physique, Electronique-énergie électrique-automatique, Mécanique, Génie civil **ou** Physique-chimie. **Chaque année (L1, L2, L3) est validée avec l'obtention de 60 crédits ECTS.** Le portail PCSI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 ou après les L2 et L3 des mentions physique, chimie et EEEA. Il se fait sur demande (option santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé. **Deux doubles licences sélectives sont également proposées : mathématiques-physique et EEEA-physique. Elles ont pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique d'une part et une licence EEEA et une licence de physique d'autre part. Elles doivent faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 PCSI.** ~~**: Double licence Mathématiques-Physique**~~

Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons ~~**aussi**~~ **le parcours progressif qui consiste à aménager la L1 sur 2 ans. Ce parcours comprend un renforcement spécifique en mathématiques, physique et chimie, pour optimiser les chances de réussite des étudiants, qui n'ont pas les prérequis suffisants dans les disciplines fondamentales.** **Un suivi personnalisé est également proposé sous deux volets complémentaires :** - **« Accueil, Orientation, Conseils » pour aider l'étudiant à définir et/ou affiner son projet d'orientation et de poursuite d'études** - **L'étudiant pourra également se tourner vers un enseignant référent dédié, pour les questions d'ordre pédagogique,** **Par ailleurs,** un accompagnement renforcé (soutien, **tutorat étudiant**, études accompagnées, **enseignant référent…**) est ~~**également**~~ proposé ~~**pour**~~ **à** tous les étudiants inscrits en L1, **y compris ceux des cordées de la réussite.**
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Après avoir validé les L1 et L2, vous avez le choix de poursuivre la licence en 3ème année L3, ou d'opter pour une licence professionnelle, ou d'intégrer une école d'ingénieur. Après avoir validé une L1 PCSI, il est également possible d'intégrer une L2 en sciences de la terre. Pour une poursuite d'études à l'issue des licences de Physique ; Chimie ; Physique-chimie ; Electronique-énergie électrique-automatique ; Mécanique ou Génie civil, l'Université Claude Bernard Lyon1 offre un large éventail de Masters dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Il est aussi proposé le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) qui permet de passer les concours de recrutement de l'enseignement. Les débouchés professionnels sont ceux des industries de transformation de la matière, des industries chimiques, mécaniques et énergétiques, des matériaux, du génie civil, du génie des procédés, des industries électroniques et électrotechniques, des métiers de l'ingénierie médicale, de la recherche fondamentale et appliquée. Vous pouvez aussi accéder aux métiers technico-commerciaux, aux métiers du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. Il est également possible d'intégrer un master dans une autre université ou une école d'ingénieur. **Pour en savoir plus :** - **Offre de formation (portail PCSI) :** https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mentions-diplome-L.html - **Débouchés et métiers :** http://www.vocasciences.fr/lyon1
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de

	niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – Portail licence option santé	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Les licences du portail PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur), par leur approche pluridisciplinaire, ont pour objectif : **- l'acquisition de connaissances et compétences dans le domaine scientifique choisi** **- l'apprentissage de la démarche expérimentale** **- le développement des capacités d'analyse** **- l'autonomie dans le travail.** La première année L1 comprend essentiellement des enseignements de physique, chimie et mathématiques. ~~**Elle est commune à toutes les mentions de licence du portail PCSI**~~. **Par un choix d'options obligatoires, les étudiants peuvent approfondir leurs connaissances en chimie ou en physique/sciences de l'ingénieur, en fonction de leurs appétences et de leur projet d'orientation.** En L2, les étudiants choisissent l'une des 6 mentions proposées : Chimie, Physique, Electronique-énergie électrique-automatique, Mécanique, Génie civil **ou** Physique-chimie. **Chaque année (L1, L2, L3) est validée avec l'obtention de 60 crédits ECTS.** Le portail PCSI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 ou après les L2 et L3 des mentions physique, chimie et EEEA. Il se fait sur demande (option santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé. **Deux doubles licences sélectives sont également proposées : mathématiques-physique et EEEA-physique. Elles ont pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique d'une part et une licence EEEA et une licence de physique d'autre part. Elles doivent faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 PCSI.** ~~**: Double licence Mathématiques-Physique**~~
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons ~~**aussi**~~ **le parcours progressif qui consiste à aménager la L1 sur 2 ans. Ce parcours comprend un renforcement spécifique en mathématiques, physique et chimie, pour optimiser les chances de réussite des étudiants, qui n'ont pas les prérequis suffisants dans les disciplines fondamentales.** **Un suivi personnalisé est également proposé sous deux volets complémentaires :** - **« Accueil, Orientation, Conseils » pour aider l'étudiant à définir et/ou affiner son projet d'orientation et de poursuite d'études** - **L'étudiant pourra également se tourner vers un enseignant référent dédié, pour les questions d'ordre pédagogique,** **Par ailleurs,** un accompagnement renforcé (soutien, **tutorat étudiant**, études accompagnées, **enseignant référent…**) est ~~**également**~~ proposé ~~**pour**~~ **à** tous les étudiants inscrits en L1, **y compris ceux des cordées de la réussite.**
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Après avoir validé les L1 et L2, vous avez le choix de poursuivre la licence en 3ème année L3, ou d'opter pour une licence professionnelle, ou d'intégrer une école d'ingénieur. Après avoir validé une L1 PCSI, il est également possible d'intégrer une L2 en sciences de la terre.

	Pour une poursuite d'études à l'issue des licences de Physique ; Chimie ; Physique-chimie ; Electronique-énergie électrique-automatique ; Mécanique ou Génie civil, l'Université Claude Bernard Lyon1 offre un large éventail de Masters dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Il est aussi proposé le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) qui permet de passer les concours de recrutement de l'enseignement. Les débouchés professionnels sont ceux des industries de transformation de la matière, des industries chimiques, mécaniques et énergétiques, des matériaux, du génie civil, du génie des procédés, des industries électroniques et électrotechniques, des métiers de l'ingénierie médicale, de la recherche fondamentale et appliquée. Vous pouvez aussi accéder aux métiers technico-commerciaux, aux métiers du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. Il est également possible d'intégrer un master dans une autre université ou une école d'ingénieur. **Pour en savoir plus :** - **Offre de formation (portail PCSI):** https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mentions-diplome-L.html - **Débouchés et métiers :** http://www.vocasciences.fr/lyon1
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? *Si oui, merci de renseigner les parties du présent tableau et des tableaux ci-dessous* *Si non, ne pas compléter les tableaux ci-dessous et passer à l'étape suivante*	Non

Capacités – Portail licence

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	600	Capacité d'accueil totale :	**600**
Places proposées sur Parcoursup :	480	- Dont places proposées sur Parcoursup :	**480**

Capacités – Portail licence option santé

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	70	Capacité d'accueil totale :	**70**
Places proposées sur Parcoursup :	70	- Dont places proposées sur Parcoursup :	**70**

Bulletins scolaires

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

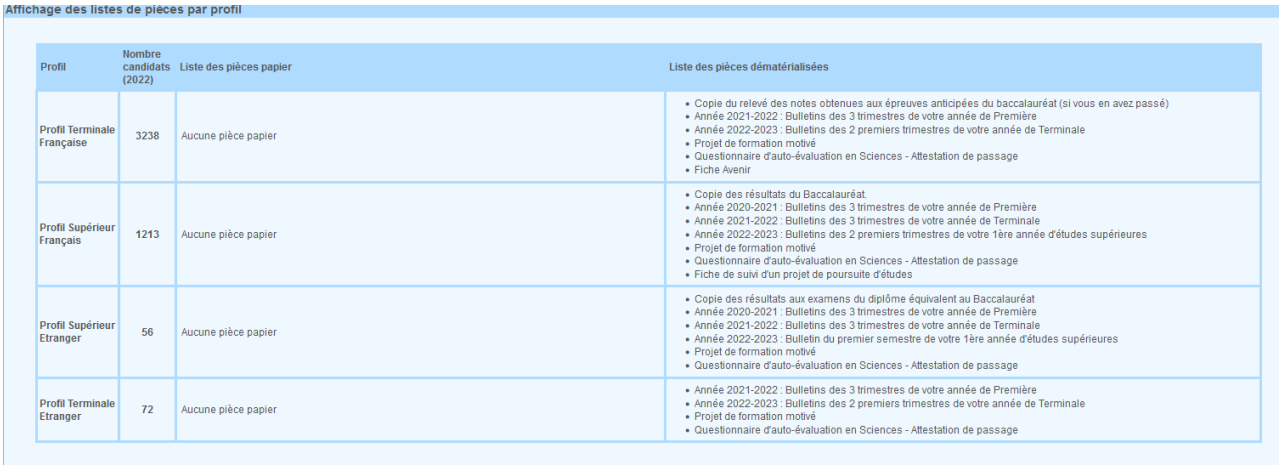

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	3238	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1213	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	56	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	72	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	Scolarité licence STS – Bâtiment Quai 43
Ligne d'adresse 2	43, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	

Critères généraux d’examen des vœux

Champs d’évaluation	Critères généraux d’examen des vœux	Eléments pris en compte pour l’évaluation des critères	Degré d’importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 70%	Les résultats de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique chimie, sciences de l’ingénieur, sciences de la vie et de la terre ou équivalents)	Notes dans les matières scientifiques du tronc commun, spécialités, option et épreuves de spécialité (EDS), en première et terminale. Notes dans les matières scientifiques du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.	Essentiel
	Les résultats en français	Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
	Les résultats en anglais	Notes des bulletins aux trois trimestres de première, ainsi qu’au premier et second trimestre de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 15%	L'avis du conseil de classe sur cette orientation	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale champ « méthode de travail » de la fiche avenir	Important
	Maîtrise de la démarche scientifique	Type de baccalauréat	Très important
	Capacité à exposer un raisonnement scientifique		Important
	Acquisition de compétences en lien avec l’expérimentation		Très important
Savoir-être Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 10%	Autonomie dans le travail et capacité à s’investir	Champs « autonomie » et « capacité à s’investir » de la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 3%	Motivation	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d’évaluation dans l’examen des dossiers : 2%	Engagement citoyen - Engagements liés à des activités scientifiques	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir, rubrique « activités et centres d’intérêts »	Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais (ou allemand sous condition d'un bon niveau d'anglais)	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Licence - Portail Sciences pour la santé

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	licence.sps@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	cyrille.colin@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation :	Licence - Sciences pour la santé
Mots-clés type formation :	etudes de santé licence
Mots-clés domaine :	l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité :	sciences pour la santé l1 ss sps
Mots-clés ONISEP :	l1 ss sciences pour la santé

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation :	Licence - Sciences pour la santé - Accès Santé
Mots-clés formation :	las
Mots-clés type formation :	etudes de santé licence
Mots-clés domaine :	l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité :	sciences pour la santé l1 ss sps kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP :	l1 ss sciences pour la santé

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES POUR LA SANTE :

- Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques
Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

- Disposer de bonnes compétences en communication
Ces compétences visent notamment à attester d'une :
- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales
Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Avoir répondu à un **questionnaire d'auto-évaluation** disponible sur le site de l'Onisep Terminales2020-2021 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2020-2021). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

Les étudiants doivent s'engager activement dans la recherche d'un stage professionnel dès la première année de licence

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

L'engagement de l'étudiant en Licence SPS doit s'appliquer à toutes les Unités d'Enseignement, qu'elles soient des disciplines scientifiques fondamentales, des sciences humaines et sociales ou de santé publique.
La lecture d'ouvrages ou le visionnage de film/vidéos/mooc sur les thèmes de la santé connectée ou des réformes du système de santé sont conseillés.
L'apprentissage des outils simples d'informatique et de bureautique avant l'arrivée en L1 est vivement conseillé.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite
Non

Caractéristiques de la formation – Portail licence	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La licence Sciences pour la santé est structurée en 6 semestres de 30 crédits européens (ECTS). L'enseignement respecte un équilibre sur les 3 domaines ; Sciences, Santé et Technologie. Des stages en milieu professionnel sont proposés chaque année et notamment dès le 2ème semestre du L1. La Licence s'appuie sur une 1ère année commune aux 2 parcours, où l'étudiant recevra une formation diversifiée : bases en sciences de la vie ; physiologie générale ; mathématiques et statistiques appliquées à la santé ; introduction aux sciences humaines et sociales ; sociologie et psychologie de la santé et du handicap, connaissance des secteurs sanitaire, social et médico-social ;santé publique ; expression et communication. L'étudiant fera connaissance avec le milieu professionnel à l'occasion d'un 1er stage en fin de 1ère année. A l'issue de la 1ère année, l'étudiant sera amené à se spécialiser vers un des deux parcours : objets connectés ou l'accompagnement des usagers dans leur parcours de santé. Ces 2 parcours partagent un tronc commun conséquent.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Accompagnement par un tutorat local commun à plusieurs licences d'accès santé
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	On peut citer (donnée à titre indicatif) : * Master Big data (Lyon 2) * Master Bio-informatique * Master Biologie intégrative et physiologie * Master Génie biomédical * Master Ingénierie de la santé * Master Santé publique : Actions de santé publique / Santé en milieu scolaire/ recherche clinique et sur les services de santé * Master Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) (Lyon 3) * Master Sciences du médicament * Master Miage : Système d'information en gestion de santé
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de

	niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – Portail licence option santé	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La licence Sciences pour la santé est structurée en 6 semestres de 30 crédits européens (ECTS). L'enseignement respecte un équilibre sur les 3 domaines ; Sciences, Santé et Technologie. Des stages en milieu professionnel sont proposés chaque année et notamment dès le 2ème semestre du L1. La Licence s'appuie sur une 1ère année commune aux 2 parcours, où l'étudiant recevra une formation diversifiée : bases en sciences de la vie ; physiologie générale ; mathématiques et statistiques appliquées à la santé ; introduction aux sciences humaines et sociales ; sociologie et psychologie de la santé et du handicap, connaissance des secteurs sanitaire, social et médico-social ;santé publique ; expression et communication. L'étudiant fera connaissance avec le milieu professionnel à l'occasion d'un 1er stage en fin de 1ère année. A l'issue de la 1ère année, l'étudiant sera amené à se spécialiser vers un des deux parcours : objets connectés ou l'accompagnement des usagers dans leur parcours de santé. Ces 2 parcours partagent un tronc commun conséquent.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Accompagnement par un tutorat local commun à plusieurs licences d'accès santé
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	On peut citer (donnée à titre indicatif) : * Master Big data (Lyon 2) * Master Bio-informatique * Master Biologie intégrative et physiologie * Master Génie biomédical * Master Ingénierie de la santé * Master Santé publique : Actions de santé publique / Santé en milieu scolaire : recherche clinique et sur les services de santé * Master Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) (Lyon 3) * Master Sciences du médicament * Master Miage : Système d'information en gestion de santé Le portail Sciences pour la santé permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1, la L2 ou la L3. Il se fait sur demande (option santé) lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé.
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire: . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en

	préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités – Portail licence

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	40	Capacité d'accueil totale :	40
Places proposées sur Parcoursup :	40	- Dont places proposées sur Parcoursup :	40
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	40		
- Dont inscrits via Parcoursup :	40		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Capacités – Portail licence option santé

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024	
Capacité d'accueil totale :	55	Capacité d'accueil totale :	55
Places proposées sur Parcoursup :	55	- Dont places proposées sur Parcoursup :	55
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	100		
- Dont inscrits via Parcoursup :	50		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	50		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

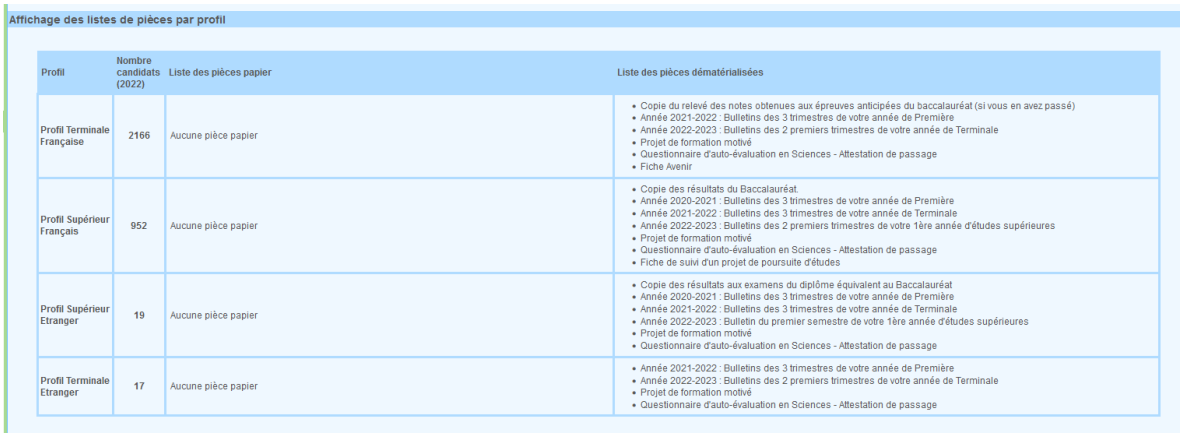

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	2166	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	952	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	19	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	17	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	8 Avenue Rockefeller
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	Cedex 08

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 50%	Notes de mathématiques, physique, sciences de la vie	Notes en mathématiques physique, sciences de la vie et philosophie en première et terminale	Très important
	Notes de français de LV1 et de philosophie	Notes de français et en LV1	Très important
	Résultats dans les matières scientifiques	Evolution des notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%	Méthode de travail, Acquisition de la démarche scientifique, Compétences en mathématiques, Physique, sciences de la vie, sciences humaines et sociales (SHS)	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale pour ce qui concerne ce critère -Avis du conseil de classe sur cette orientation	Essentiel
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%	Autonomie, capacité à s'investir, aptitudes personnelles à travailler en autonomie et à s'investir	Champs « méthode de travail, autonomie, capacité à d'investir » de la fiche avenir - Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale - Avis du conseil de classe sur cette orientation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Motivation et projet de formation, connaissance de la formation et cohérence du projet	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Motivation et projet de formation	Projet de formation motivé	Complémentaire

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Portail STAPS

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	fabienne.fabre@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	sebastien.feuillet@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique
Mots-clés type formation : formation aux métiers du sport licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : sciences et techniques des activités physiques sportives l1 staps entraînement sportif es activité physique adaptée santé apas management du sport ms éducation motricité em
Mots-clés ONISEP : l1 staps sciences et techniques des activités physiques sportives sport

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement : Université Lyon 1
Acronyme(s) : ucbl
Mots-clés géographiques : villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique - Accès Santé
Mots-clés formation : las
Mots-clés type formation : etudes de santé formation aux métiers du sport licence
Mots-clés domaine : l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité : sciences et techniques des activités physiques sportives l1 staps entraînement sportif es activité physique adaptée santé apas management du sport ms éducation motricité em kinésithérapie maieutique médecine odontologie pharmacie
Mots-clés ONISEP : l1 staps sciences et techniques des activités physiques sportives sport

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques
Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté
Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives
Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne
Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

Certains indicateurs relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, devant être attestées par des documents scannés et joints à la candidature.

Les déclarations faites sur la plateforme sont nécessairement sincères, et les documents justificatifs devront être également présentés lors de l'inscription administrative.
Pour le parcours LAS, le poids de la compétence scientifique est majoré.

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Nous rappelons aux candidats que la L1 « classique » ne permet pas l'accès aux études de santé et de masso-kinésithérapie. Si tel est le souhait du candidat, il est nécessaire qu'il postule en première année de licence Staps parcours LAS. A noter que les résultats académiques en compétences scientifiques sont essentiels et majorés pour l'accès au parcours LAS.
Afin d'évaluer leurs compétences et leur niveau de préparation, tous les candidats à une inscription en STAPS sont invités à réaliser le test d'Auto-Positionnement en Ligne des Lycéens (ApLLy) : www.aplly.c3d-staps.fr
Ce test, passé de manière totalement anonyme, repose sur des données statistiques dont la fiabilité est vérifiée chaque année. Les membres des Commissions Locales d'Examen des Vœux n'ont aucun moyen d'en utiliser les résultats à des fins de classement des dossiers.
Pensez impérativement à déposer dans votre dossier Parcoursup les pièces justificatives permettant d'attester vos réponses au questionnaire spécifique STAPS.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation – Licence STAPS

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La formation a pour objectif d'apporter des compétences d'analyse de l'activité mis en jeu dans diverses pratiques physiques à travers différents éclairages scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie, histoire). Elle permet d'approfondir la pratique physique et de s'initier à de nouvelles pratiques. La formation s'articule autour de cours théoriques et/ou pratiques se présentant sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés. **En 1ère année, les étudiants choisissent une spécialité sportive. Le document suivant récapitule la liste des spécialités proposées et le niveau attendu : spécialités sportives.** Tous les étudiants suivent également les enseignements de trois sports d'approfondissement imposés. L'évaluation des connaissances et compétences se fait en contrôles en cours de formation pendant et en fin de semestre ; un contrôle terminal, dit de « rattrapage », est organisé en juin. La licence est constituée ~~**de 6 semestres**~~ **différents blocs de compétences** répartis sur trois années et composés de différentes UE. ~~**Un semestre**~~ Une année est validé**e** sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux **divers blocs et** U.E., pondérées par des coefficients. **Certains blocs nécessitent l'obtention d'une note seuil pour pouvoir être validés et pour pouvoir valider l'année.** Vous pouvez consulter les plaquettes de formation à l'adresse suivante : plaquettes des formations
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	Selon le profil du candidat, il peut lui être proposé un aménagement de son parcours de formation : - soit un parcours proposant des remises à niveau et des tutorats obligatoires, - soit un allongement de la durée de formation (deux premières années de licence effectuées en 2 ans).

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	La formation comprend un tronc commun en L1 et un début de spécialisation en L2. En 3ème année, 4 ~~**parcours**~~ **mentions** sont proposé**e**s visant à former des professionnels de l'activité physique et sportive auprès de différents publics et secteurs d'activité : - activité Physique Adaptée et Santé (publics à besoins spécifiques) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation ou/et d'intégration par l'activité physique, - entraînement Sportif (sport de compétition, amateur ou professionnel) ; l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'entrainement dans une activité physique spécifique, - éducation et Motricité (enseignement) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes éducatifs par l'activité physique et sportive, - management du Sport (industrie et distribution d'articles de sports ; clubs amateurs et professionnels ; tourisme et loisirs sportifs) : l'obtention de la licence permet d'accéder à des métiers liés à la direction de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privés non marchands, privés marchands et publics. Après l'obtention de la licence, la poursuite d'étude est possible dans les masters correspondants.
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Caractéristiques de la formation – Licence STAPS option santé	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	La formation a pour objectif d'apporter des compétences d'analyse de l'activité mis en jeu dans diverses pratiques physiques à travers différents éclairages scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie, histoire). Elle permet d'approfondir la pratique physique et de s'initier à de nouvelles pratiques. La formation s'articule autour de cours théoriques et pratiques se présentant sous forme de cours magistraux et TD. En 1ère année, les étudiants choisissent une spécialité sportive dont la liste et le niveau attendu figurent dans le document suivant : spécialités sportives. Tous les étudiants suivent également les enseignements de 2 à 3 sports d'approfondissement imposés. La formation est complétée par une mineure santé qui se substitue aux

	enseignements transversaux (informatique, expression-communication, projet professionnel personnel). La mineure santé est composée de 11 matières : physiologie, santé publique anatomie, initiation à la connaissance du médicament, chimie, biochimie, histologie et biologie du développement, biologie cellulaire, sciences humaines et sociales, biostatistiques, biophysique. L'évaluation se fait en contrôles en cours de formation pendant et en fin de semestre ; un contrôle de « rattrapage », est organisé en juin. La licence est constituée de différents blocs de compétences répartis sur 3 années et composés de différentes UE. Une année est validée sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux divers blocs et U.E., pondérées par des coefficients. Certains blocs nécessitent l'obtention d'une note seuil pour pouvoir valider l'année. Vous pouvez consulter les plaquettes de formation à l'adresse suivante : plaquettes des formations
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) : *(facultatif)*	
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	La formation comprend un tronc commun en L1 et un début de spécialisation en L2. La 3ème année propose 4 mentions : - activité Physique Adaptée et Santé (publics à besoins spécifiques) : la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation ou d'intégration par l'activité physique, - entraînement Sportif (sport de compétition, amateur ou professionnel) : la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'entrainement dans une activité physique spécifique, - éducation et Motricité (enseignement) : la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes éducatifs par l'activité physique et sportive, - management du Sport (industrie et distribution d'articles de sports ; clubs amateurs et professionnels ; tourisme et loisirs sportifs) : la licence permet d'accéder à des métiers liés à la direction de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privés non marchand ou marchands et publics. La poursuite d'étude est possible dans les masters correspondants. La L1 Staps-LAS permet également une poursuite d'études en première année de kinésithérapie et vers la 2ème année des études de santé de l'UCBL. L'accès au concours des études de santé est possible pour les étudiants ayant validé leur mineure santé et leur année L1 LAS ou L2 LAS ou L3 LAS mention APAS ou Entraînement.
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la

	procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités – Licence STAPS

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	710	Capacité d'accueil totale :	750
Places proposées sur Parcoursup :	610	- Dont places proposées sur Parcoursup :	610
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	733		
- Dont inscrits via Parcoursup :	604		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	129		

Capacités – Licence STAPS option santé

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	710	Capacité d'accueil totale :	30
Places proposées sur Parcoursup :	30	- Dont places proposées sur Parcoursup :	30
Nombre total d'inscrits au 15/10/2022 :	29		
- Dont inscrits via Parcoursup :	29		
- Dont inscrits hors Parcoursup :	0		

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Réponse aux questions spécifiques	Dématérialisé	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

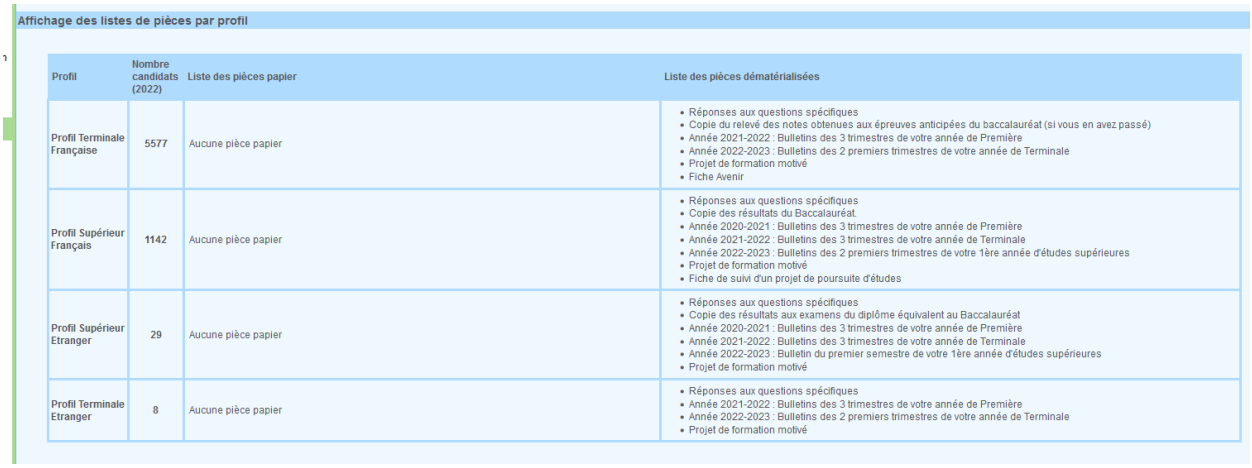

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2022)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	5577	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1142	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études
Profil Supérieur Etranger	29	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2022-2023 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	8	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Année 2021-2022 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2022-2023 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 45%	Niveau de compétences scientifiques en 1ère et terminale	Notes dans les matières scientifiques en 1ère et terminale et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences scientifiques ; Pour le parcours LAS, le poids de cette compétence est majoré.	Essentiel
	Niveau de compétences littéraires en 1ère et terminale	Notes dans les matières littéraires en 1ère et terminale, notes des épreuves anticipées et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences littéraires	Essentiel
	Niveau de compétences sportives en 1ère et terminale	Notes dans les matières sportives en 1ère et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 14%	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en Staps	Fiche avenir : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir	Essentiel
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 3%	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en Staps	Fiche avenir : engagement citoyen, esprit d'initiative	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 3%	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en Staps	Fiche avenir : Capacité à réussir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 35%	Compétences d'encadrement, niveau de pratique sportive personnelle et niveau d'engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Réponses aux questions spécifiques retenant : • le plus haut niveau de pratique personnelle dans le cadre périscolaire et extrascolaire, pratiques de loisir et fédérales, pratiques artistiques, pratiques en activités non compétitives (sports de glisse, APPN...)… • le plus haut niveau de qualifications d'encadrement : BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP… • le plus haut niveau de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative : bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH..., PSE1, PSC1, BNSSA…,mandats dans les conseils des établissements scolaires, contrat de service civique… Les réponses aux questions doivent être accompagnées de leur pièces justificatives.	Essentiel

Langues		
Langue vivante 1	Maîtrise d'une langue vivante préférentiellement l'anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Paramétrage formations Parcoursup

Licence - Portail Biosciences et Géosciences

Informations générales sur la formation

Contact administratif	
Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif	scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
Responsable de formation	PORTALIER Pierrick
Adresse e-mail	Pierrick.portalier@univ-lyon1.fr
N° de téléphone	+33472431451
N° de téléphone mobile	
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ?	Oui

Enseignement à distance	
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?	☐Formation entièrement à distance ☐Formation partiellement à distance ☒Formation entièrement en présentiel

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier	
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :	https://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau
La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,) ?	Oui
Si oui, merci de renseigner le lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :	https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap	
Adresse mail du référent handicap :	mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année	
Frais pour les non boursiers	170€
Frais pour les boursiers	Pas de frais pour les boursiers
Frais pour les inscrits de la formation continue	A compléter si besoin
Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ?	Oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements	
Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :	parcoursup.portail-SVT@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) :	ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Eléments du moteur de recherche

Eléments de l'Etablissement

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	
Acronyme(s) :	**UCBL**
Mots-clés géographiques :	Lyon Villeurbanne

Eléments de la Formation

Ces éléments sont pré-paramétrés au niveau national et/ou par l'Onisep. De ce fait, vous n'avez pas à compléter cette partie. Si vous constatez des informations erronées, nous pourrons les faire remonter aux équipes de Parcoursup. Pour information, vous trouverez les éléments complétés de l'année dernière en copie d'écran ci-dessous.

Libellé formation :	Portail Biosciences et Géosciences
Mots-clés type formation :	Licence
Mots-clés domaine :	Sciences Technologie Santé
Mots-clés spécialité :	Biologie, Géologie, Biosciences, Géosciences
Mots-clés ONISEP :	Sciences de la vie, Sciences de la terre, Sciences de la vie et de la terre

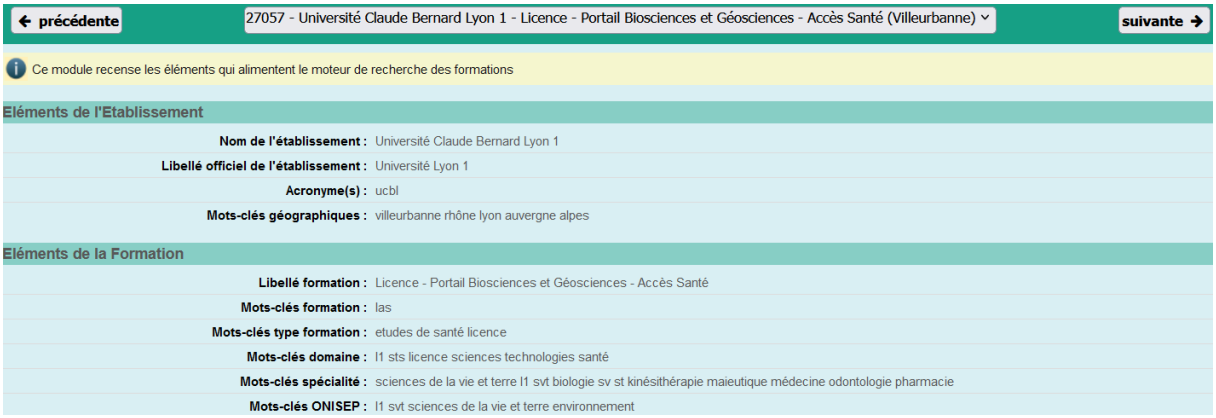

Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement :	Université Claude Bernard Lyon 1
Libellé officiel de l'établissement :	Université Lyon 1
Acronyme(s) :	ucbl
Mots-clés géographiques :	villeurbanne rhône lyon auvergne alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation :	Licence - Portail Biosciences et Géosciences
Mots-clés type formation :	licence
Mots-clés domaine :	l1 sts licence sciences technologies santé
Mots-clés spécialité :	sciences de la vie et terre l1 svt biologie sv st
Mots-clés ONISEP :	l1 svt sciences de la vie et terre environnement

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

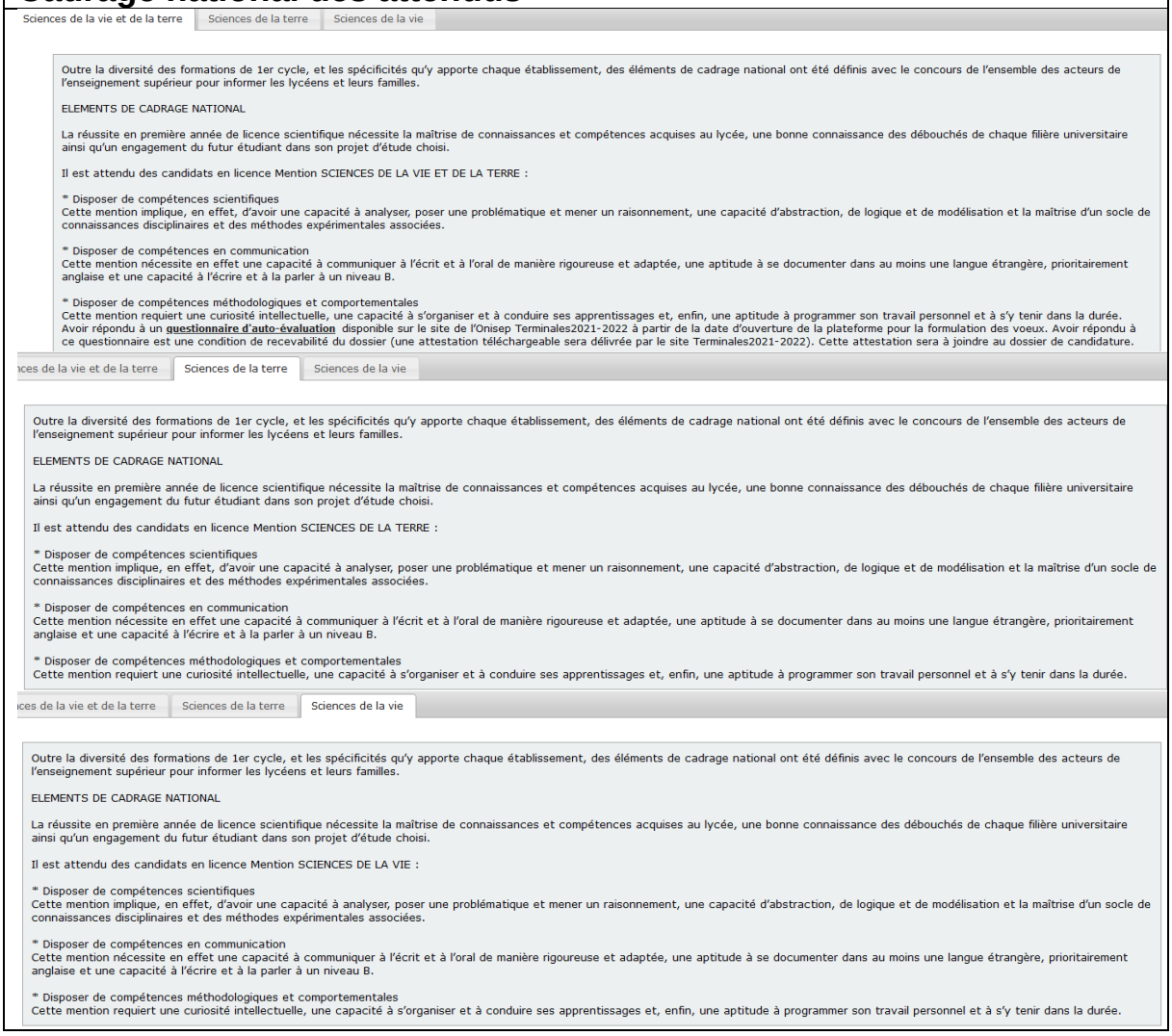

Sciences de la vie et de la terre | Sciences de la terre | Sciences de la vie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Avoir répondu à un **questionnaire d'auto-évaluation** disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

ces de la vie et de la terre | Sciences de la terre | Sciences de la vie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA TERRE :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

ces de la vie et de la terre | Sciences de la terre | Sciences de la vie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Attendus locaux – Facultatif (3500 caractères max.)

Nous attirons votre attention sur le fait que les Sciences de la Vie et les Sciences de la Terre sont des sciences quantitatives et par essence pluridisciplinaires qui nécessitent, en complément des connaissances et compétences en SVT ou Biotechnologies et/ou Biologie du lycée, des notions avancées de physique/chimie et mathématiques (fractions, équations du 1er degré, étude d'une fonction, dérivées, probabilités, trigonométrie). La pratique de l'anglais est recommandée.

Les éléments participant à la réussite de l'étudiant sont :
- un goût pour les manipulations et les activités pratiques, de bonnes capacités d'observation,
- une motivation et une capacité à s'engager dans le travail nécessaire,
- une capacité à intégrer régulièrement un grand nombre de connaissances,
- une capacité d'autonomie dans ses recherches et une bonne organisation dans son travail,
- une curiosité pour les matières scientifiques (lectures de revues scientifiques, expositions...).

Enseignements de la session et conseils aux candidats (1000 caractères max.)

Les sciences de la vie et de la terre sont des sciences expérimentales qui font appel à des notions avancées de mathématiques et de physique/chimie. Certains parcours nécessitent également des compétences en programmation informatique. Il est ainsi conseillé aux élèves de seconde et de première de choisir leurs enseignements de spécialité parmi SVT, Mathématiques, Physique-chimie, Numérique et sciences informatiques, Biologie-écologie, Sciences de l'ingénieur. En terminale, le suivi de l'option Mathématiques complémentaires peut être un atout pour la réussite en première année dans le portail BG2S si l'élève a abandonné l'enseignement de spécialité Mathématiques.

Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite

Non

Caractéristiques de la formation – Portail licence

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Le portail Biosciences et Géosciences (BG2S) permet d'accéder à trois mentions de Licence : Sciences de la Vie, Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre. La 1ère année est commune aux trois mentions. Les enseignements disciplinaires portent majoritairement sur les domaines de la biologie et de la géologie mais contiennent également de la chimie, de la physique et des mathématiques. La 1ère année peut permettre de préparer l'entrée en 2ème année de santé : pour cela il faut sélectionner « Option Accès Santé » du portail BG2S. L'orientation dans l'une des 3 mentions se fait en 2ème année et chaque mention propose plusieurs parcours présentant une spécialisation progressive (https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sciences-et-technologies/licence-sciences-technologies-sante/portail-biosciences-et-geosciences). La mention Sciences de la Vie comporte 10 parcours couvrant tous les aspects des Sciences de la Vie, de l'aspect moléculaire à l'organisme entier dans son environnement : - Biochimie - Bio-Informatique Statistiques et Modélisation - Biologie Cellulaire - Biosciences, en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon - Génétique - Microbiologie - Neurosciences - Physiologie animale et humaine - Sciences de la Biodiversité - Sciences du Végétal. La mention Sciences de la Terre comporte 2 parcours : - Géosciences : parcours fondamental préparant à l'entrée en Master - Méthodes appliquées en Géosciences, parcours professionnalisant. La mention Sciences de la Vie et de la Terre consiste en un parcours unique appelé Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers (SVTU) et préparant aux métiers de l'enseignement.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	Outre le parcours classique (1ère année en 1 an), nous proposons aussi une première année aménagée sur 2 ans pour optimiser les chances de réussite des étudiants qui n'auraient pas tous les prérequis nécessaires pour suivre la formation. Des dispositifs d'accompagnement vers la réussite (TD de soutien, tutorat, enseignants référents, apprentissages interactifs...) sont

	également proposés à tous les étudiants, y compris les étudiants issus des cordées de la réussite.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	A l'issue de la licence, l'Université Claude Bernard Lyon 1 offre un large éventail de Masters couvrant de nombreux domaines des Sciences de la vie et/ou de la Terre avec de nombreuses perspectives professionnelles. Certains préparent aux concours de recrutement pour l'enseignement. A l'issue de la deuxième année, il est possible de candidater aux licences professionnelles, à certaines écoles d'ingénieurs ou aux écoles nationales vétérinaires. Une préparation au concours des écoles vétérinaires est proposée en 2ème année de la mention Sciences de la vie. Débouchés professionnels • Dans le domaine des Sciences de la Vie, les débouchés professionnels sont les métiers de la recherche et du développement dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, de la protection et de la gestion de l'environnement, mais aussi les métiers de l'enseignement, de la vente, du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. • Dans le domaine des Sciences de la Terre, les débouchés professionnels possibles incluent : Technicien de laboratoire en caractérisation des géo-matériaux, Technicien géologue, Chargé d'études techniques du sous-sol, Assistant hydrogéologue (Bac +3) et Géologue, Géophysicien, Enseignant, Ingénieur de recherche (Bac +5) Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université

Caractéristiques de la formation – Portail licence option santé	
Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :	Le portail Biosciences et Géosciences accès Santé permet une poursuite d'étude, **après sélection**, vers la 2ème année des filières de santé. Cette formation est à réserver aux étudiant.es qui souhaitent rejoindre les filières de santé et qui ont de très bonnes capacités de travail et d'autonomie.

	L'organisation de la 1ère année est similaire est celle du portail BG2S classique, mis à part que les UEs transversales sont remplacées par des enseignements concernant la santé appelés Mineure Santé. Après une 1ère année accès santé, l'étudiant peut : - poursuivre en 2ème année des études de santé s'il a passé la sélection d'entrée - poursuivre en 2ème année de licence accès santé, uniquement dans la mention Sciences de la vie, afin de tenter à nouveau la sélection pour l'entrée en filières de santé - poursuivre en 2ème année de licence, sans accès santé, dans les trois mentions des licences du portail BG2S, si l'accès aux filières de santé n'est plus son objectif. Après une deuxième année accès santé, l'étudiant peut : - poursuivre en 2ème année des études de santé s'il a passé la sélection d'entrée - poursuivre en 3ème année de licence accès santé, proposée par cinq parcours de la mention Sciences de la vie, à condition de ne pas avoir déjà candidaté 2 fois à la sélection pour l'entrée en filières de santé - poursuivre en 3ème année de licence, sans accès santé, dans les dix parcours de la licence Sciences de la vie, si l'accès aux filières de santé n'est plus son objectif. Les cinq parcours de 3ème année accès Santé sont : - Biochimie - Bio-Informatique Statistiques et Modélisation - Génétique - Physiologie animale et humaine - Sciences de la Biodiversité.
Dispositifs de réussite (1500 caractères max.) :	Des dispositifs d'accompagnement vers la réussite (TD de soutien, tutorat, enseignants référents, apprentissages interactifs...) sont proposés à tous les étudiants, y compris les étudiants issus des cordées de la réussite.
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max.) :	Le portail Biosciences et Géosciences (BG2S) accès Santé a vocation de préparer les étudiant.es à poursuivre en 2ème année des filières de santé (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie et Masseur-kinésithérapie). En cas d'échec à la sélection (2 tentatives autorisées) ou de modification du projet professionnel, l'étudiant peut intégrer le portail classique. Sa poursuite d'étude est alors similaire à celle décrite dans le portail BG2S classique, ainsi que les débouchés professionnels qui en découlent. Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1
Conditions d'inscription :	Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen. . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E). N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la

	Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection	
La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ?	Non

Capacités – Portail licence

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	660	Capacité d'accueil totale :	660
Places proposées sur Parcoursup :	560	- Dont places proposées sur Parcoursup :	560

Capacités – Portail licence option santé

Session Parcoursup 2022 Année universitaire 2022-2023		**Session Parcoursup 2023 Année universitaire 2023-2024**	
Capacité d'accueil totale :	150	Capacité d'accueil totale :	150
Places proposées sur Parcoursup :	150	- Dont places proposées sur Parcoursup :	150

Bulletins scolaires

Rappel : Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation. Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères.

Tous les bulletins scolaires sont demandés -> sélectionner et passer à l'étape suivante

Pièces demandées

Liste des pièces		
Eléments de base du dossier	**Format**	**Description**
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées	**Format**	
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		
Projet de formation motivé		
Fiche Avenir		
Pièces induites – à compléter si besoin	**Format**	
Bulletins de première	Dématérialisé	
Bulletins de terminale	Dématérialisé	
Bulletins de MAN	Dématérialisé	
Bulletins du supérieur	Dématérialisé	
Informations SHN	Dématérialisé	
Informations AHN	Dématérialisé	
Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études	Dématérialisé	
Pièces complémentaires – à compléter si besoin	**Format**	

Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	2132	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1372	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	20	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	17	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	
Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	8 Avenue Rockefeller
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	Cedex 08

Critères généraux d'examen des vœux

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 70%	Notes dans les matières scientifiques de première et de terminale	Notes dans les matières scientifiques du tronc commun, spécialités, option et épreuves de spécialité (EDS), en première et terminale. Notes dans les matières scientifiques du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.	Essentiel
	Niveau en anglais	Notes des bulletins en anglais en première et en terminale	Important
	Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat	Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%	Acquisition de la démarche scientifique	Type de baccalauréat	Très important
	Capacité à exposer un raisonnement scientifique		Très important
Savoir-être Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Méthode de travail, autonomie et capacité à s'investir	Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%	Avis du conseil de classe sur la capacité à réussir	Fiche avenir	Important
	Projet de formation	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%			Choisissez un élément.

Langues		
Langue vivante 1	Anglais	☐Pas de LV1
Langue vivante 2		☒Pas de LV2
Niveau de français requis *Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)*	☐A1 ☐A2 ☐B1 ☒B2 ☐C1 ☐C2	

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

CAPACITES D'ACCUEIL- ATTENDUS LOCAUX ET CRITERES GENERAUX D'EXAMEN DES VŒUX DE L'IUT DE LYON 1

Exposé des motifs : Capacités d'accueil

	Nombre de places Parcoursup	Capacité totale
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Production - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie	78	80
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Production – Informatique	72	78
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Production - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	70	75
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Service - Gestion des entreprises et des administrations	54	56
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie chimique génie des procédés	56	59
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Service - Gestion des entreprises et des administrations	162	163
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Chimie	112	120
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie biologique Parcours agronomie	45	48
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie	45	48
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie biologique Parcours diététique et nutrition	28	30
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie civil - Construction durable	145	153
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Informatique	125	130
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Production - Génie électrique et informatique industrielle	200	208
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Production - Génie mécanique et productique	300	312
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Service - Techniques de commercialisation	224	224
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Production - Génie industriel et maintenance	92	104
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Service - Techniques de commercialisation des systèmes industriels	56	60

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Attendus locaux et critères généraux d'examen des vœux :

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Production - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin) :

Compétences générales:
-Manifester de l'intérêt pour les sciences et les outils mathématiques permettant leur maîtrise.
-Posséder une bonne maîtrise de l'expression française et un niveau correct en anglais.
-Etre capable de mémoriser et de synthétiser des informations.
Compétences techniques et scientifiques:
-Maitriser les connaissances et compétences scientifiques utilisées au lycée (SVT ou biotechnologie ou/et biologie, physique-chimie, mathématiques)
-Etre apte aux manipulations de laboratoire, posséder des capacités d'observation
Compétences en qualités humaines:
-Rigueur et persévérance
-Sens critique et discernement
-Savoir être (respect des règles, du matériel et des personnes)
-Aptitude au travail en groupe

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 60%
- Notes de mathématiques - Essentiel
- Notes de physique/chimie - Essentiel
- Notes de biologie (ou apparenté) - Très important
- Notes de français - Important
- Notes d'anglais – Important

Elément pris en compte : bulletins de notes de première et terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Méthode de travail. Capacité à réussir. - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Fiche avenir

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%
- Autonomie et méthodes de travail - Complémentaire
- Participation et investissement en cours – Important

Elément-s pris en compte : Commentaires des équipes pédagogiques lors des conseils de classes sur les bulletins de notes - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%
- Motivation pour la spécialité - Important

Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé - Éventuellement entretien - Participation à la Journée Portes Ouvertes et/ou Journées de l'enseignement supérieur

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%

- Engagement citoyen - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Fiche avenir

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Production - Informatique

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin) :

Les candidats doivent démontrer leur motivation à venir étudier cette formation sur le Site de Bourg-en-Bresse.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 50%

- Résultats obtenus en Mathématiques, informatique et autres matières scientifiques - Essentiel
- Homogénéité des notes obtenues toutes les autres matières, notamment Français et anglais - Très important
- Pour les étudiants du supérieur, les résultats des épreuves au baccalauréat et les résultats post-baccalauréat - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Bulletin de notes de première et terminale – Notes du bac et Résultats en cours du supérieur

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%

- Appréciations de l'équipe pédagogique - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Bulletins de Première et Terminale, Fiche avenir.

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Investissement dans toutes les matières et comportement en classe - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Appréciations des enseignants sur les Bulletins de Première et Terminale Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Motivation pour les métiers associés et connaissance de la formation - Très important
  Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%

- Activités et centres d'intérêt - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé & Rubrique "activités et centre d'intérêt" du dossier

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Production - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

- Avoir une curiosité pour les domaines de l'énergie, de la thermique ou de l'environnement
- Etre dans la démarche de construction d'un projet professionnel

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 50%
- Maitrise des mathématiques. Maitrise de la physique. Maitrise du français. Connaissance de l'anglais - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Bulletins. Fiche avenir (attention particulière pour les matières scientifiques)

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%
- Savoir suivre des consignes. Savoir tenir un raisonnement logique. Savoir calculer. Savoir expérimenter - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Bulletins. Appréciations des enseignants

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Être actif dans sa formation. Avoir l'esprit d'équipe. Savoir s'impliquer. Savoir fournir le travail nécessaire à sa réussite - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Appréciations des enseignants

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%
- Avoir une curiosité pour les domaines de l'énergie. Être dans la démarche de construction d'un projet professionnel - Important
  Elément-s pris en compte : Fiche avenir. Projet de formation. Activités et centre d'intérêt

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Etre dans la démarche de construction d'un projet professionnel - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Activités et centre d'intérêt

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse : BUT - Service - Gestion des entreprises et des administrations

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 50%

- Pour les Séries ES/S/STMG : Notes de Mathématiques, Histoire Géographie, LV1, Français, Sciences Economiques et sociales (ES), Sciences de la Vie et de la Terres (S), Philosophie (S et STMG), Economie-Droit (STMG), Spécialités (STMG) ou Sciences de gestion et numérique (STMG) de classe de première. - Très important
- Pour les séries Générales (a/c 2021) : Notes de Français, Notes en Philosophie, Notes d'Histoire Géographie (non EDS) et d'Anglais. - Très important
- Résultats obtenus aux épreuves anticipées du Bac, et notes obtenues au Bac pour les réorientations - Très important
  Elément-s pris en compte : BULLETINS SCOLAIRES
- Classement du candidat dans sa classe avec prise en compte du niveau de la classe et de la moyenne académique pour les EDS - - Très important
  Elément-s pris en compte : FICHE AVENIR

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Acquis méthodologiques - Très important
  Elément-s pris en compte : APPRÉCIATIONS DES BULLETINS

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Comportement et attitude face au travail du candidat. Participation et comportement dans toutes les matières - Important
  Elément-s pris en compte : FICHE AVENIR (appréciations de l'équipe pédagogique (professeurs et Conseil de Classe))

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.) Participation à des dispositifs telles les cordées de la réussite, etc... - Important
  Elément-s pris en compte : PROJET DE FORMATION MOTIVE

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%

- Implication dans des activités extrascolaires - Important
  Elément-s pris en compte : FICHE AVENIR - PROJET DE FORMATION MOTIVE - Éventuellement ORAL DE SELECTION

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie chimique génie des procédés

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 75%
- Notes obtenues au lycée (1ere et Terminale). Notes des épreuves anticipées du baccalauréat - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Bulletins et fiche avenir

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Savoir mobiliser ses connaissances - Savoir élaborer un raisonnement - Savoir suivre des consignes - Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Fiche avenir

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Participation et investissement dans toutes les matières. - Important
  Elément-s pris en compte : Fiche avenir. Bulletins de 1ère et terminale

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Connaissance de la spécialité et de ses débouchés. - Important
  Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Sportifs de haut niveau - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Validation par les listes ministérielles des SHN

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Service - Gestion des entreprises et des administrations

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 50%

- Pour les Séries ES/S/STMG : Notes de Mathématiques, Histoire Géographie, LV1, Français, Sciences Economiques et sociales (ES), Sciences de la Vie et de la Terres (S), Philosophie (S et STMG), Economie-Droit (STMG), Spécialités (STMG) ou Sciences de gestion et numérique (STMG) de classe de première, notes des épreuves de Terminale des enseignements de spécialité (EDS des STMG). - Très important
  Résultats obtenus aux épreuves anticipées du Bac, et notes obtenues au Bac pour les réorientations - Très important
- Pour les séries Générales (a/c 2021) : Notes de Français, Notes en Philosophie, Notes d'Histoire Géographie (non EDS) et d'Anglais - Très important
  Elément-s pris en compte : BULLETINS SCOLAIRES
- Classement du candidat dans sa classe, avec prise en compte du niveau de la classe et de la moyenne académique pour les EDS - Très important
  Elément-s pris en compte : Fiche avenir

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Acquis méthodologiques - Très important
  Elément-s pris en compte : Appréciations des Bulletins

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Comportement et attitude face au travail du candidat. Participation et comportement dans toutes les matières - Important
  Elément-s pris en compte : FICHE AVENIR et Appréciations de l'équipe pédagogique (professeurs et Conseil de Classe)

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.) - Participation à des dispositifs tels que les cordées de la réussite,etc... - Important
  Elément-s pris en compte : PROJET DE FORMATION MOTIVE

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%

- Implication dans des activités extrascolaires - Important
  Elément-s pris en compte : FICHE AVENIR - Projet de formation motivé - Éventuellement oral de sélection

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie biologique Parcours agronomie

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin) :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 70%
- Évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. - Essentiel
- L'écart entre la moyenne du candidat et la moyenne de la classe des matières de première et de terminale, surtout les matières scientifiques. - Essentiel
- Résultats des épreuves anticipées et de spécialités du baccalauréat. - Essentiel

Elément-s pris en compte : Bulletins : Notes de première dans toutes les matières. Notes de terminale dans toutes les matières.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%
- Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Comportement et attitude en classe - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Appréciations de l'équipe pédagogique sur la Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 18%
- Motivation pour la formation - Essentiel
- Cohérence du projet et Adéquation parcours lycéen par rapport à la formation - Essentiel

Elément-s pris en compte : Choix des spécialités en Première et Terminale pour les bacs généraux et le type et la mention du bac pour les autres bacs - Éventuellement Projet de formation motivé - Fiche avenir et éventuellement entretien

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 2%
- Pratique sportive de haut niveau - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Statut SHN dans Parcoursup

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 70%
- Évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. - Essentiel
  Elément-s pris en compte : L'écart entre la moyenne du candidat et la moyenne de la classe des matières de première et de terminale, surtout les matières scientifiques - Essentiel
  Notes de première dans toutes les matières. Notes de terminale dans toutes les matières. Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou RN du Bac pour les réorientations

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%
Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Comportement et attitude en classe - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Appréciations de l'équipe pédagogique - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 18%
- Motivation pour la formation - Essentiel
- Cohérence du projet - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Adéquation parcours lycéen par rapport à la formation - Fiche avenir et éventuellement entretien

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 2%
- Pratique sportive de haut niveau - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Statut SHN dans Parcoursup

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie biologique Parcours diététique et nutrition

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 70%
- Notes obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité - Essentiel
- L'écart entre la moyenne du candidat et la moyenne de la classe des matières de première et de terminale, surtout les matières scientifiques. - Essentiel
- Notes obtenues aux épreuves anticipées du Bac. - Essentiel
- Notes obtenues au Bac - Très important
  Elément-s pris en compte : Bulletins de notes de Première et Terminale - Relevé de notes du Bac

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%
- Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Comportement et attitude en classe - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Appréciations de l'équipe pédagogique - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 18%
- Motivation pour la formation - Essentiel
- Cohérence du projet et adéquation parcours lycéen par rapport à la formation - Essentiel
  Elément-s pris en compte : Choix des spécialités en Première et Terminale pour les Bacs généraux et Type et Mention du Bac pour les autres bacs - Éventuellement Projet de formation Motivé, Fiche avenir et éventuellement Entretien.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 2%
- Pratique sportive de haut niveau - Complémentaire
  Elément-s pris en compte : Statut SHN dans Parcoursup

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production - Génie civil - Construction durable

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 75%
- Evaluations : mathématiques, physique, enseignement technologique - Essentiel
- Anglais - Important
- Français - Important

Elément-s pris en compte : Notes de 1ère et terminale. Relevé de notes du bac. Notes aux épreuves anticipées du bac.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Acquis méthodologiques et savoirs-faire - Très important

Elément-s pris en compte : Fiche avenir.

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Participation et investissement dans toutes les matières - Très important

Elément-s pris en compte : Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Motivation pour la spécialité. Projet personnel. Connaissance du génie civil. - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Autres éléments. Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Implication dans le dispositif "les cordées de la réussite" - Complémentaire

Elément-s pris en compte : dossier Parcoursup suite au pré-classement

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production – Informatique

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 50%
- Notes en Mathématiques, Informatique (NSI, SIN...), Physique/Chimie, Sciences de l'ingénieur - Très important
- Notes en Français, Philosophie, Anglais, Économie, SVT - Important
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Notes lycée, bac et postbac

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Capacités de conceptualisation et d'abstraction - Très important
- Méthodes de travail - Important

Elément-s pris en compte : Notes en Mathématiques, Informatique (NSI, SIN...), Appréciations - Fiche avenir

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Capacité à s'investir, Implication et Concentration en classe - Très important
- Autonomie - Important

Elément-s pris en compte : Appréciations des professeurs. Fiche Avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 25%
- Motivation et capacité à réussir dans la formation - Très important
- Connaissance des exigences de la formation et de son contenu. - Important

Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé - Parcours scolaire

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Engagement citoyen - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Fiche avenir

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua : BUT - Production – Chimie

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

Avoir de bonnes bases scientifiques.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 60%
- Notes en mathématiques, physique, français et anglais - Essentiel
Elément-s pris en compte : Notes obtenues au lycée (1ère et Terminale). Notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%
- Méthode de travail, Acquisition de la démarche scientifique, comprendre et appliquer des consignes, acquisition des méthodes de calcul, Qualité de l'orthographe, Implication, Capacité d'organisation, Capacité à fournir des efforts. - Très important
Elément-s pris en compte : Appréciations de l'équipe pédagogique

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Participation et investissement dans toutes les matières. - Important
Elément-s pris en compte : Commentaires des enseignants

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité - Complémentaire
Elément-s pris en compte : Projet motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Activités extra-scolaire de haut niveau - Complémentaire
Elément-s pris en compte : Onglet "activités extra-scolaires" du dossier Parcoursup et Projet motivé

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Production - Génie électrique et informatique industrielle

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

Très forte préconisation d'avoir suivi un enseignement de Mathématiques en première et en terminale.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 70%

- Évaluation obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : Maths, Physique, Systèmes Industriels - Essentiel
- Résultats obtenus en Français et Anglais - Important
- Résultats du Bac pour les réorientations - Très important
- Notes obtenues aux épreuves anticipées du Bac - Très important

Elément-s pris en compte : Bulletins de Première et de Terminale Bulletins post-bac (dans le cadre d'une réorientation)

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%

- Méthode de travail, capacité à travailler et à mobiliser ses connaissances pour réussir - Très important

Elément-s pris en compte : Fiche avenir (appréciations de l'équipe pédagogique)

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%

- Participation et investissement dans toutes les matières - Essentiel

Elément-s pris en compte : Bulletins de Première et Terminale ; fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%

- Motivation pour la spécialité, connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%

- Champ d'évaluation non utilisé.

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Production - Génie mécanique et productique

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

En plus des attendus nationaux de la spécialité : être dans une démarche de construction d'un projet de formation et professionnel, Avoir une aptitude à planifier et organiser son travail, et à tenir ses engagements dans la durée.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%
- Résultats obtenus en Mathématiques, Physique-Chimie - Essentiel
- Résultats obtenus dans les Enseignements technologiques - Très important
- Résultats obtenus en Sciences de l'Ingénieur - Très important
- Résultats obtenus en Français - Complémentaire
- Résultats obtenus en LV1 - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Bulletins de notes de Première et Terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème - Important

Elément-s pris en compte : Appréciations de l'équipe pédagogique (professeurs et Conseil de Classe) sur les bulletins de notes de Première et Terminale - Fiche avenir

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%
- Participation et investissement dans toutes les matières - Essentiel

Elément-s pris en compte : Bulletins de notes de Première et Terminale

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%
- Qualité et cohérence de la "description du projet de formation et professionnel" permettant de démontrer la motivation à intégrer la formation (participation aux journées portes ouvertes, connaissance des disciplines et du programme enseignés en BUT GMP, connaissance des métiers etc.) - Très important

Elément-s pris en compte : PROJET DE FORMATION MOTIVE

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 5%
- Implication dans des activités extra-scolaires - Complémentaire

Elément-s pris en compte : Activités et Centres d'intérêts

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Service - Techniques de commercialisation

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

///

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 50%
- Matière "cœur de métier" et matières transversales (philosophie, LV, histoire géographie, français) - Très important
- Équilibre entre les notes et la capacité de progression - Important

Elément-s pris en compte : Bulletins trimestriels de 1ère et terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 7%
- Capacité à réussir - Important

Elément-s pris en compte : Fiche avenir

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%
- Comportement en classe et professionnalisme - Très important

Elément-s pris en compte : Appréciations des bulletins - prestation à l'éventuel entretien d'admission

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Qualité et cohérence dans la description du projet de formation - Important

Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 13%
- Investissement extrascolaire - Important

Elément-s pris en compte : Projet de formation motivé - onglet "activités extra-scolaires" dans votre dossier Parcoursup

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Service - Techniques de commercialisation des systèmes industriels

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

La formation TCSI est très particulière puisqu'elle combine des enseignements technologiques (électricité, mécanique, automatisme, robotique, thermique, etc.) et des enseignements tertiaires (marketing, vente, communication, droit, etc.).Elle est donc très différente de la formation TC classique (Techniques de Commercialisation). Les candidats qui acceptent un voeu TCSi "par défaut" alors qu'ils visaient un département TC se retrouvent rapidement en difficulté et certains abandonnent la formation rapidement. Il est donc fondamental de se renseigner en profondeur sur la formation TCSi avant de l'intégrer.Des savoir-être professionnels et transversaux sont nécessaires pour appréhender un environnement technique, adopter un comportement commercial, savoir organiser et animer des réunions ou des événements, apprendre à gérer son temps et ses priorités. Il est également nécessaire de faire preuve de rigueur et de méthode. Accueillant des bachelier.e.s issus de toute filière générale ou technique, aucun prérequis technique n'est nécessaire, leur acquisition sera la traduction de l'implication de l'étudiant.e dans son projet professionnel personnel. Un travail saisonnier ou un engagement associatif peut constituer une expérience professionnelle bénéfique à sa définition.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%
- Résultats académiques des matières de tronc commun et de spécialités - Important
  Eléments pris en compte : Notes des bulletins de 1ere et Tle et celles des l'épreuves anticipées du bac

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%
- Méthode de travail - Autonomie - Capacité à réussir - Important
  Eléments pris en compte : Fiche avenir (appréciations de l'équipe pédagogique)

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%
- Investissement dans sa scolarité - Très important
  Eléments pris en compte : bulletins trimestriels

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%
- Motivation pour la spécialité et son orientation industrielle - Très important
  Eléments pris en compte : La lettre de motivation sera étudiée avec une grande attention. Elle devra montrer la cohérence entre le projet professionnel du candidat et la spécialisation « industrielle » du département.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Travail saisonnier ou engagement associatif - Complémentaire
  Eléments pris en compte : dossier Parcoursup - onglet "engagement"

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel : BUT - Production - Génie industriel et maintenance

Attendus locaux (Facultatif et en complément des attendus nationaux, si besoin**)** :

Avoir une curiosité et/ou une appétence pour les sciences de l'ingénieur et la technologie.
Avoir des bases solides en mathématique, notamment en :
- ajout, multiplication et simplification des fractions,
- gestion des expressions avec plusieurs niveaux de traits de fractions,
- inversion d'une expression simple (ex : v=x/t => t=x/v),
- calcul d' un pourcentage,
- règle de proportionnalité (règle de trois),
- équation de droite,
- trigonométrie élémentaire : cercle trigo, cosinus, sinus et tangente des angles classiques, formule de cos(a+b), sin(a+b),
- limite de fonction simple, fonctions usuelles et calcul de leurs dérivées, lien entre pente et dérivée, dériver une somme, un produit, un rapport ou une composition de deux fonctions,
- signification d'une intégrale, lien avec l'aire sous la courbe et calcul par les primitives,
- calcul mental.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 60%
- Résultats en Histoire-géographie - Important
- Résultats en anglais - Important
- Résultats en Maths, Sciences physiques, Sciences de l'ingénieur - Très important
- Niveau de la classe - Important
- Spécialités et intitulé du bac - Très important

Elément-s pris en compte : bulletins de 1ère et terminales – Fiche avenir

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%
Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%
- Le comportement et l'attitude face au travail - Essentiel

Elément-s pris en compte : Appréciations sur les bulletins de 1ere et de Terminale

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 10%
- Cohérence du projet - Complémentaire
- Raisons du changement de formation ou d'orientation si tel est le cas - Important

Elément-s pris en compte : projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 0%
Champ d'évaluation non utilisé.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante en date du 28 novembre 2022 ;

Vu l'avis favorable du CFVU en date du 6 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2022 les capacités d'accueil Parcoursup des formations non sélectives pour l'année universitaire 2023-2024.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
Annexes Fiches de paramétrage

DELIBERATION N° 2022 - 235

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

MODALITES D'ADMISSION EN MASTER

Exposé des motifs :

L'article L.612-6 alinéas 1 et 2 du code de l'éducation, modifié par la LOI n°2016-1828 du 23 décembre 2016 dispose :

> *« Les formations du deuxième cycle sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier de l'article L. 613-5 ou des dérogations prévues par les textes réglementaires.*
>
> *Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. ».*

L'article L.612-6-1 alinéas 1 et 2 du code de l'éducation créé par la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 dispose :

> *« L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.*
>
> *Un décret pris après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche peut fixer la liste des formations du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master pour lesquelles l'accès à la première année est ouvert à tout titulaire d'un diplôme du premier cycle et pour lesquelles l'admission à poursuivre cette formation en deuxième année peut dépendre des capacités d'accueil des établissements et, éventuellement, être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. »*

Il appartient à l'établissement de fixer, pour les mentions qui le nécessitent, des capacités d'accueil et les modalités d'admission en première année de master.

Vu, le code de l'éducation, et notamment les articles L.612-5 et suivants et les articles D612-33 et suivants modifiés par le décret du 25 janvier 2017 ;

Vu, l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié par l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations ;

Vu, les statuts de l'Université ;
Vu, l'avis favorable de la CFVU en date du 6 décembre 2022 ;

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration, a approuvé les dispositions suivantes concernant les capacités d'accueil et les modalités d'admission pour l'année universitaire 2023-2024 :

Article 1 :
Pour les mentions de master listées dans le tableau annexé à la présente délibération (annexe 1), l'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil de l'établissement telles que déterminées dans ce tableau.
Tout étudiant ayant validé sa première année de master au sein de l'établissement dans une mention figurant à l'annexe 1 se verra proposer au moins une admission dans un parcours de cette même mention en deuxième année de master.

Article 2 :
Dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme nationale de candidature Parcoursup Master, les capacités d'accueil globales de première année de master décrites dans l'annexe 1 sont détaillées par profil de candidature dans le second tableau annexé à la présente délibération dans l'annexe 2. Ce tableau fixe pour chaque mention de master listée, la capacité d'accueil de la plateforme nationale de candidature en Master 1.

Article 3 :
Le paramétrage des attendus et des critères généraux d'examen des vœux des formations de master pour la campagne de 2023/2024 est décrit dans l'annexe 3.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

Annexes n° 1 – capacité d'accueil globale pour l'année universitaire 2023-2024
Annexes n° 2 – Tableau détaillé des capacités d'accueil pour l'année universitaire 2023-2024
Annexe n° 3 – Fiches de paramétrages des formations

Annexe 1 - CAPACITES D'ACCUEIL 2023-2024 : Première année du 2ème cycle d'enseignement supérieur

Formations dont l'admission en première année de master dépend de capacités d'accueil – Capacités d'accueil et modalités de traitement des candidatures pour 2023-2024

Composante	Mention	Parcours	Capacité globale 2023-2024	Admission subordonnée à un concours ou une épreuve écrite	Admission subordonnée à l'examen d'un dossier et/ou à un entretien éventuel	
					Dossier	Entretien
Biosciences	Bio-informatique		25		X	X
Biosciences	Biochimie - Biologie moléculaire		60		X	
Biosciences	Biodiversité, écologie et évolution		70		X	
Biosciences	Biologie		5		X	
Biosciences	Biologie intégrative et physiologie		50		X	
Biosciences	Biologie moléculaire et cellulaire	Biologie moléculaire et cellulaire (BMC)	75		X	
Biosciences	Biologie moléculaire et cellulaire	Conseiller en génétique et médecine prédictive (CGMP)	16		X	X
Biosciences	Biologie moléculaire et cellulaire	Leading international vaccinology education (LIVE)	25		X	X
Biosciences	Biologie végétale		30		X	
Biosciences	MEEF Second degré	Sciences de la Vie de la Terre et de l'Univers	30		X	
Biosciences	Microbiologie		55		X	
Biosciences	Neurosciences		38		X	
Biosciences	Risques et environnement		25		X	X
Biosciences	Sciences de l'eau		0			
Biosciences	Sciences du vivant		25		X	X
Faculté de Médecine Lyon Est	Santé publique	Public Health	40		X	
Faculté de Médecine Lyon Est	Santé publique	Prevention – Health promotion – Global health	20		X	
FdS - Dpt Chimie	Chimie		55		X	
FdS - Dpt Chimie	Chimie et sciences des matériaux		30		X	X
FdS - Dpt Chimie	Chimie physique et analytique	Analyse et contrôle	60		X	X
FdS - Dpt Chimie	Chimie physique et analytique	Formulation et Chimie Industrielle	24		X	X
FdS - Dpt Chimie	MEEF Second degré	Sciences Physique Chimie	36		X	
FdS - Dpt Mathématiques	Didactique des sciences		10		X	
FdS - Dpt Mathématiques	Mathématiques appliquées, statistique		36		X	
FdS - Dpt Mathématiques	Mathématiques et applications		50		X	
FdS - Dpt Mathématiques	MEEF Second degré	Mathématiques	70		X	
FdS - Dpt Physique	Nanosciences et nanotechnologies		7		X	X
FdS - Dpt Physique	Physique fondamentale et applications		100		X	
FdS - Dpt Physique	Sciences de la matière		7		X	
FdS - Dpt Physique	Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat		63		X	X
GEP	Electronique, énergie électrique, automatique		90		X	
Informatique	Information, communication		0			

Informatique	Information et Médiation Scientifique et Technique		24		X	
Informatique	Informatique		130		X	
Informatique	MEFF Second degré	Numérique et Sciences informatiques	20		X	
INSPE	MEEF Encadrement éducatif		70		X	
INSPE	MEEF Pratiques et Ingénierie de la formation	Métiers de l'Education Inclusive	36		X	
INSPE	MEEF Pratiques et Ingénierie de la formation	Bien-être, Santé et Réussite éducative	26		X	
INSPE	MEEF Pratiques et Ingénierie de la formation	Métiers de la Formation d'Enseignants	36		X	
INSPE	MEEF Premier degré (Ain)		70		X	
INSPE	MEEF Premier degré (Rhône)		360		X	
INSPE	MEEF Second degré	Biotechnologies : santé environnement	18		X	
INSPE	MEEF Second degré	Biotechnologies : biochimie génie biologique	18		X	
INSPE	MEEF Second degré	Sciences et techniques médico-sociales	18		X	
INSPE	MEEF Second degré	Sciences Industrielles	24		X	
INSPE	MEEF Second degré	Commerce Vente	25		X	
INSPE	MEEF Second degré	Lettres et Histoire Géographie - Lettres Langues	25		X	
INSPE	MEEF Second degré	Mathématiques - Sciences Physiques et Chimiques	20		X	
ISFA	Actuariat		95		X	
ISFA	Économétrie, statistiques		65		X	X
ISFA	Management des PME-PMI		16		X	X
ISPB	Cancer		48		X	
ISPB	Ingénierie de la santé	Ingénierie pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux (IPCDM)	34		X	X
ISPB	Ingénierie de la santé	Management des Bio banques (MBB)	17		X	X
ISPB	Sciences du médicament et des produits de santé		42		X	
ISTR	Santé		26		X	
Mécanique	Automatique robotique		60		X	
Mécanique	Energie		34		X	
Mécanique	Génie Civil		60		X	
Mécanique	Génie des procédés et des bio-procédés		30		X	
Mécanique	Mécanique		60		X	
OSU	Sciences de la Terre et des planètes, environnement		13		X	
Polytech	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)		25		X	
Sciences Humaines et sociales	Philosophie		0			
STAPS	Etudes sur le genre		38		X	X
STAPS	MEEF Second degré	EPS	190		X	
STAPS	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive		90		X	
STAPS	STAPS : activité physique adaptée et santé		40		X	
STAPS	STAPS : management du sport		65		X	

TOTAL ETABLISSEMENT:			**3195**			

Pour les diplômes co-accrédités ou faisant l'objet de conventionnement avec un autre établissement, seules les capacités donnant lieu à inscriptions principales seront présentées.
Les masters MEEF sont présentés dans l'établissement porteur.
** Capacité TMM (capacité globale): nombre d'tudiants pouvant être inscrits dans une formation*

Tableau détaillé des capacités d'accueil pour le recrutement en première année de master pour l'année universitaire 2023-2024

Formation	Capacité d'accueil globales 2022	PARCOURSUP MASTER		Plateforme Etude en France (EEF)	eCandidat	Réinscriptions
		Candidats Formation Initiale*	Alternants	Etudiants internationaux	Candidats en Formation Continue et internationaux hors EEF	Redoublants
Actuariat	95	70	0	0	20	5
Automatique Robotique	60	10	30	10	0	10
Biochimie - Biologie moléculaire	60	54	0	0	0	6
Biologie moléculaire et cellulaire prcs LIVE	25	12	0	0	13	0
Mention Biologie moléculaire et cellulaire – Parcours Conseiller en Génétique et Médecine Prédictive CGMP	16	15	0	0	0	1
Biodiversité, écologie et évolution	70	57	10	0	0	3
Bio-informatique	25	19	3	0	1	2
Biologie	5	5				
Biologie intégrative et physiologie	50	45	0	0	0	5
Biologie moléculaire et cellulaire	75	70	0	0	0	5
Biologie végétale	30	27	0	0	0	3
Cancer	48	40	1	3	1	3
Chimie	55	45	0	5	0	5
Chimie et sciences des matériaux	30	26	0	0	0	4
Chimie physique et analytique - Analyse et contrôle	60	24	24	2	0	10
Chimie physique et analytique - Formulation	24	12	10	0	1	1
Didactique des sciences	10	7	0	1	1	1

Économétrie, statistiques	65	50	0	0	0	15
Electronique, énergie électrique, automatique	90	35	30	13	1	11
Energie	34	0	25	3	4	2
Etudes sur le genre	38	24	0	3	5	6
Génie Civil	60	50	0	0	0	10
Génie des procédés et des bio-procédés	30	25	0	3		2
Information et Médiation Scientifique et Technique	24	7	14	1	1	1
Information, communication	0	0	0	0	0	0
Informatique	130	70	25	15	5	15
Ingénierie de la santé prcs Management des Bio banques	17	4	10	1	1	1
Ingénierie de la santé, pcrs Ingénierie pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux	34	20	12	0	1	1
Management des PME-PMI	16	0	15	0	0	1
Mathématiques appliquées, statistique	36	32	0	2	0	2
Mathématiques et applications	50	44	0	2	1	3
Mécanique	60	50	0	0	0	10
MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : biochimie génie biologique	18	15	0	0	2	1
MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : santé environnement	18	15	0	0	2	1
MEEF - 2nd degré - Sciences et techniques médico-sociales	18	15	0	0	2	1
MEEF Encadrement éducatif	70	65	0	0	2	3
MEEF Premier degré (Ain)	70	65	0	0	2	3
MEEF Premier degré (Rhône)	360	350	0	0	4	6
MEEF Second degré (Sciences de la Vie de la Terre et de l'Univers)	30	28	0	0	0	2
MEEF Second degré (Sciences Physique Chimie)	36	32	0	0	0	4
MEEF Second degré (Commerce Vente)	25	20	0	0	3	2
MEEF Second degré (EPS)	190	165	0	0	0	25
MEEF Second degré (LETTRES-HISTOIRE-GEO /LETTRES-LANGUES)	25	22	0	0	2	1

MEEF Second degré (MATHEMATIQUES)	70	50	0	5	10	5
MEEF Second degré (MATHS SCIENCES)	20	17	0	0	2	1
MEEF Second degré (Sciences Industrielles)	24	20	0	0	3	1
MEFF Second degré (Numérique et Sciences informatiques)	20	15	0	0	3	2
Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)	25	20	0	0	5	0
MEEF Métiers de l'Education Inclusive	36	25	0	0	5	6
MEEF Bien-être, Santé et Réussite éducative	26	15	0	0	5	6
MEEF Métiers de la Formation d'Enseignants	36	25	0	0	5	6
Microbiologie	55	52	0	0	1	2
Nanosciences et nanotechnologies	7	7	0	0	0	0
Neurosciences	38	34	0	2	0	2
Philosophie	0	0	0	0	0	0
Physique fondamentale et applications	100	75	0	5	0	20
Risques et environnement	25	4	11	0	8	2
Santé	26	20	0	1	4	1
Santé publique - prcs Santé publique	40	26	0	10	2	2
Santé publique prcs Prevention – Health promotion – Global health	20	14	0	2	2	2
Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat	63	50	0	10	0	3
Sciences de la matière	7	7	0	0	0	0
Sciences de la Terre et des planètes, environnement	13	11	0	1	0	1
Sciences de l'eau	0	0	0	0	0	0
Sciences du médicament et des produits de santé	42	36	0	0	0	6
Sciences du vivant	25	19	0	5	0	1
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	90	59	20	1	0	10
STAPS : management du sport	65	38	20	0	2	5
STAPS : activité physique adaptée et santé	40	22	15	0	1	2

ANNEXE 3 - fiches des paramétrage des formations

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Chimie physique et analytique - PARCOURS Analyse et contrôle
Responsable mention	**RANDON JEROME**
Responsable M1	**Stephan Guy**
N° fiche RNCP	**31488**
Taux de pression à l'entrée :	**6%**
Taux d'admission :	**18%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**Oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**Oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**60**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**24**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**24**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**2**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**10**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence "Sciences et Technologie", quelle que soit l'université d'origine, avec un parcours de type Chimie, Biochimie-Biologie, Chimie Physique, Sciences Physiques, Physique, Génie des procédés.**
	Attendus :	**Posséder les connaissance et compétences associées à une licence de type : Chimie, Biochimie, Chimie Physique, Sciences Physiques, Physique, Génie des procédés**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Site de la mention : https://master-chimie-physique-analytique.univ-lyon1.fr/** **Site des deux axes métiers** **https://master-analyse-controle.univ-lyon1.fr/** **https://master-formulation-chimie-industrielle.univ-lyon1.fr/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Doctorat**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Jérôme RANDON resp mention**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Stephan GUY resp M1**
Dossier	**Oui**	

Si oui, composition du jury (Président)	**Jérôme RANDON resp mention**
Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Stephan GUY resp M1**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Notes en mathématiques et matières scientifiques - Résultats académiques au baccalauréat et pour chacune des années post-bac - Progression des moyennes**	**Dossier**	**0**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique - Qualité de l'expression en langue étrangère**	**Dossier et entretien**	
Savoir-être	**Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle**	**Dossier et entretien**	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation - Cohérence du projet - Adéquation du projet aux débouchés de la formation - Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé ou lors des séquences d'information mises en place par la formation**	**Dossier et entretien**	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagement citoyen - Engagement étudiant (CVL, MDL…) - Engagement associatif - Intérêt pour la démarche scientifique - Curiosité pour les questions sociétales - Pratique associative**	**Dossier et entretien**	

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Chimie - PARCOURS Chimie	
Responsable mention	**TOURY-PIERRE BERANGERE**	
Responsable M1	**Pascal Fongarland**	
N° fiche RNCP	**31803**	
Taux de pression à l'entrée :	**9%**	
Taux d'admission :	**40%**	
Taux d'insertion professionnelle :	**33%**	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**	
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :		
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**55**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**45**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**5**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**5**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Chimie, Physique Chimie ou équivalent**
	Attendus :	**Thermodynamique, Chimie théorique, Chimie organique, Chimie du solide, Cristallographie, Cinétique chimique et réactivité, Spectroscopie, Procédés industriels, Chimie inorganique moléculaire, Chimie expérimentale**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le M1 propose un tronc commun sur les deux semestres avec un choix d'options au semestre 2. Cette année permet aux étudiants de consolider leur socle de connaissances théoriques dans les domaines généraux de la chimie organique, chimie inorganique et chimie-physique (cinétique, chimie théorique, spectroscopies). Le détail des UE est sur le site : http://master-chimie.univ-lyon1.fr/icap_website/2351/75628).** **Pour illustrer ces enseignements, des travaux pratiques sont proposés avec pour objectif de parfaire les compétences expérimentales de chaque étudiant de M1 dans tous les domaines de la chimie.** **Le M1 offre, en plus des enseignements spécifiques au domaine de la chimie, des enseignements tournés vers le monde socio-économique. Ils permettant d'illustrer la diversité des applications liées à la chimie.** **Le renforcement des bases et la consolidation de l'anglais technique étant de première importance pour l'avenir de tout cadre, une UE sera suivie au premier semestre.** **Enfin, une UE « Stage et projet professionnel » proposera aux étudiants 2 options : soit un stage réalisé durant 8 semaines minimum en milieu professionnel (laboratoire ou industrie) sur un sujet de son choix ; la seule contrainte étant de réaliser des missions de niveau master ; soit un projet réalisé individuellement ou en groupe afin de d'approfondir son projet professionnel. Ce projet sera encadré par un tuteur et présenté devant les autres étudiants et un jury externe.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Les titulaires du Master Chimie de Lyon ont la possibilité de trouver un emploi directement après le Master ou d'entreprendre sereinement une formation par la recherche avec la poursuite d'études doctorales.** **Les objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants d'acquérir :** **une expertise dans des domaines spécifiques de la chimie (organique, inorganique, catalyse, industrielle...), des connaissances théoriques et pratiques solides, des connaissances facilitant l'insertion en milieu professionnel, une méthode d'apprentissage pour la recherche, par la recherche.** **Pour donner à nos étudiants la possibilité de se spécialiser dans un domaine précis de la chimie en lien soit avec l'activité chimique locale, nationale ou internationale, la formation se décline en 4 parcours (Catalyse et chimie-physique, Synthèse Organique et Chimie des Molécules Bioactives, Chimie Inorganique, Synthesis, Catalysis and Sustainable Chemistry)**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**TOURY-PIERRE Berangere Responsable du Master Chimie**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**FONGARLAND PASCAL Responsable du M1 chimie (Pr) et JOSEPH BENOIT, GOEKJIAN PETER Responsables de parcours en M2 Chimie (Pr)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Parcours de formation Intégralité des notes du baccalauréat et des années de formation post-bac Notes associées aux unités d'enseignement relavant de la chimie Progression du candidat dans les disciplines associées à la chimie**	**Diplômes Relevés de notes**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Expression écrite claire et concise Niveau B2 en français Connaissances de base dans l'utilisation des outils informatiques classiques**	**CV, lettre de motivation, description du projet professionnel Certificat de niveau B2 en français CV**	**Très important**
Savoir-être	**Autonomie Rigueur Capacité d'organisation Curiosité scientifique Travail en équipe**	**Lettre de motivation**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Adéquation du parcours du candidat et de son projet professionnel à la formation demandée Présenter et valoriser les apports de ses expériences professionnelles Connaitre la structure de la formation ciblée**	**CV, lettre de motivation, description du projet professionnel**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Chimie et sciences des matériaux - PARCOURS Chimie et sciences des matériaux
Responsable mention	**BEYOU EMMANUEL**
Responsable M1	**SINTES NATHALIE**
N° fiche RNCP	**34112**
Taux de pression à l'entrée :	**12%**
Taux d'admission :	**56%**
Taux d'insertion professionnelle :	**59%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**Université Jean Monnet Saint Etienne (UJM), Ecole Centrale de Lyon (ECL)**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**30**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**26**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**4**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Chimie, Physique-chimie ou Matériaux**
	Attendus :	**Posséder des connaissances sur : Atomistique, constitution de la matière, Chimie générale, Chimie organique, Chimie physique, Chimie analytique (Méthodes spectrales d'analyse moléculaire), Polymères, Chimie inorganique, Structures cristallines, Métaux, céramiques, semi-conducteurs** **Compétences :** **Mener une étude complète en utilisant les notions de base dans les différents domaines de la chimie : chimie organique, inorganique, chimie des matériaux, chimie physique et analytique** **Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation** **Développer une argumentation avec esprit critique**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**La première année du Master Chimie et Sciences des Matériaux de Lyon 1 apporte un socle de connaissances en science des matériaux. Les objectifs de la formation sont :** **Apporter aux étudiants les connaissances fondamentales dans :** **• l'élaboration des polymères, céramiques, métaux, verres et matériaux composites** **• la caractérisation des matériaux en sélectionnant la technique appropriée** **Amener les étudiants à comprendre et anticiper les relations structures-propriétés en intégrant le procédé d'élaboration utilisé.** **Accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel en leur apportant les connaissances, les outils et la méthodologie leur permettant de trouver et réussir leur stage industriel.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Nathalie SINTES, MCF, responsable pédagogique M1 Chimie et Sciences des matériaux**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Olivier Dezellus, MCF**
Dossier	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Nathalie SINTES, MCF, responsable pédagogique M1 Chimie et Sciences des matériaux**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Olivier Dezellus, MCF**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Notes de Licence et/ou de DUT**	**Notes en chimie générale, analytique, organique, inorganique, polymères, structures cristallines, métaux, céramiques, semi-conducteurs, réponses aux questions lors de l'entretien**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Travaux pratiques, stages, projet tuteuré, alternance**	**Notes de TP, notes de stage, notes de projet tutoré, éléments du CV et de la lettre de motivation, réponses aux questions lors de l'entretien, vocabulaire scientifique**	**Très important**
Savoir-être	**Rigueur, concision, argumentation**	**Eléments de la Lettre de motivation, précisions apportées lors de l'entretien**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Intérêt pour le domaine des matériaux, connaissance des secteurs professionnels associés**	**Eléments de la Lettre de motivation, précisions apportées lors de l'entretien**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagement citoyen, engagements liés à des activités scientifiques, jobs d'été**	**Eléments du CV**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Didactique des sciences - PARCOURS Didactique des sciences
Responsable mention	**ROBINAULT KARINE**
Responsable M1	**V. Deloustal-Jorrand**
N° fiche RNCP	
Taux de pression à l'entrée :	**43%**
Taux d'admission :	**48%**
Taux d'insertion professionnelle :	**25%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**UCBL, ENS Lyon, Université de Montpellier**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**10**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**7**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**1**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Ecologie, Informatique**
	Attendus :	**Avoir une formation universitaire scientifique, Avoir des connaissances du système éducatif, et si possible une expérience professionnelle d'enseignement, de formation ou de médiation scientifique**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**La mention Didactique des Sciences propose une formation par la recherche, qui articule les disciplines de référence en sciences exactes et expérimentales (Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques, Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers), leurs didactiques et leurs épistémologies. Le master DDS vous permettra de développer ou de consolider vos connaissances théoriques et pratiques sur l'enseignement, l'apprentissage et la diffusion des sciences. L'originalité de cette formation est de donner une place centrale aux articulations entre la didactique des sciences, la médiation scientifique et l'épistémologie, en prenant en compte l'ensemble des niveaux d'enseignement de la maternelle à l'enseignement supérieur ainsi que les contextes de diffusion des sciences.Pour connaître le contenu et l'organisation des enseignements : http://ehn.ens-lyon.fr/masters/master-dds**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**V. Deloustal-Jorrand, resp. du M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**O. Morin, resp. du M2, K Bécu-Robinault, resp. de mention**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Maîtrise langagière (français, anglais) et de savoirs scientifiques**	**Relevés de notes du bac et des 3 années suivantes (tests de français et d'anglais à défaut de notes)**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Une partie du cursus de formation a été effectuée à l'étranger. Des UE de préprofessionnalisation (sensibilisation aux métiers de l'enseignement) sont présentes dans le parcours de licence**	**CV**	**Complémentaire**
Savoir-être	**Curiosité intellectuelle, capacité à s'investir dans des travaux de longue durée impliquant de nombreuses lectures et des écrits argumentés.**	**CV, lettre de motivation**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**La formation doit être connue et correspondre au projet de l'étudiant. La motivation doit être clairement argumentée et si possible en appui sur des expériences.**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Une connaissance de système(s) éducatif(s) et si possible une expérience professionnelle d'enseignement, de formation ou de médiation scientifique sera un plus à l'examen du dossier.**	**CV, lettre de motivation**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Chimie physique et analytique - PARCOURS Formulation et Chimie Industrielle
Responsable mention	**RANDON JEROME**
Responsable M1	**Stephan Guy**
N° fiche RNCP	**31803**
Taux de pression à l'entrée :	**4%**
Taux d'admission :	**16%**
Taux d'insertion professionnelle :	**64%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**Oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**Oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**24**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**12**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**10**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence "Sciences et Technologie", quelle que soit l'université d'origine, avec un parcours de type Chimie, Chimie Physique, Sciences Physiques, Génie des procédés.**
	Attendus :	**Posséder les connaissance et compétences associées à une licence de type : Chimie, Biochimie, Chimie Physique, Sciences Physiques, Physique, Génie des procédés**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Site de la mention : https://master-chimie-physique-analytique.univ-lyon1.fr/** **Site des deux axes métiers** **https://master-analyse-controle.univ-lyon1.fr/** **https://master-formulation-chimie-industrielle.univ-lyon1.fr/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Doctorat**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Claire BORDES**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Pedro MAROTE**
Dossier	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Claire BORDES**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Pedro MAROTE**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Notes en mathématiques et matières scientifiques - Résultats académiques au baccalauréat et pour chacune des années post-bac - Progression des moyennes**	**Dossier**	**0**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique - Qualité de l'expression en langue étrangère**	**Dossier et entretien**	
Savoir-être	**Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle**	**Dossier et entretien**	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation - Cohérence du projet - Adéquation du projet aux débouchés de la formation - Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé ou lors des séquences d'information mises en place par la formation**	**Dossier et entretien**	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagement citoyen - Engagement étudiant (CVL, MDL…) - Engagement associatif - Intérêt pour la démarche scientifique - Curiosité pour les questions sociétales - Pratique associative**	**Dossier et entretien**	

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Mathématiques et applications - PARCOURS Mathématiques et applications	
Responsable mention	**SABOT CHRISTOPHE**	
Responsable M1	**SABOT Christophe FOUASSIER Élise**	
N° fiche RNCP	**34274**	
Taux de pression à l'entrée :	**19%**	
Taux d'admission :	**29%**	
Taux d'insertion professionnelle :	**35%**	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**	
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	**0**	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**50**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**44**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**2**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**3**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Mathématiques**
	Attendus :	**Avoir une très bonne maîtrise des notions et outils de mathématiques fondamentales de niveau licence, en algèbre, géométrie, analyse et probabilités.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**https://math.univ-lyon1.fr/master-mathematiques-et-applications/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**La ou le responsable du M1 FOUASSIER Élise**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Le ou la responsable du master SABOT Christophe**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Avoir de très bons résultats en licence dans des UE de mathématiques fondamentales. Résultat global dans la licence, en particulier dans les autres disciplines scientifiques.**	**Relevé de notes de Licence.**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Compétences acquises en mathématiques fondamentales. Critère supplémentaire facultatif : capacité à effectuer un travail en autonomie.**	**contenu des enseignements de mathématiques validés (intitulé précis du parcours et des UE validées)**	**Essentiel**
Savoir-être	**Savoir exprimer un projet professionnel**	**Qualité de la rédaction de la lettre de motivation et du C.V.**	**Complémentaire**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Présentation d'un projet de formation et d'un projet professionnel cohérents avec le contenu et les débouchés du master (enseignement, recherche et développement, ingénierie mathématique, autre…)**	**Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel**	**Complémentaire**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Savoir-être et savoir-faire acquis lors d'activités extra-scolaires**	**C.V.**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Mathématiques appliquées, statistique - PARCOURS Mathématiques appliquées, statistique
Responsable mention	**MARTEAU CLEMENT**
Responsable M1	**Anne PERRUT**
N° fiche RNCP	**34039**
Taux de pression à l'entrée :	**7%**
Taux d'admission :	**20%**
Taux d'insertion professionnelle :	**58%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**36**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**32**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**2**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Mathématiques**
	Attendus :	**Maitriser le calcul des probabilités (niveau licence), topologie, analyse complexe, théorie de la mesure, premières notions d'analyse numérique, algèbre linéaire, analyse, équations différentielles.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Pour connaître le contenu et l'organisation des enseignements, http://mastermas.univ-lyon1.fr/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Le master Mathématiques Appliquées, Statistique (MAS) est une for-mation en deux ans : BAC+4, BAC +5. Il a pour vocation de former des mathématiciens modélisateurs pouvant s'impliquer, au sortir de la formation, dans des secteurs d'activités va-riés. En effet, les mathématiques appliquées touchent de nombreux secteurs d'activités, aussi diversifiés que l'environnement, le marketing, l'industrie pharmaceutique, la santé publique, le contrôle qualité, la fia-bilité, les enjeux bancaires, le marché des assurances, l'industrie auto-mobile…, et ce, au sein des organismes de recherche ou des services R&D de grands groupes. La formation consiste en une première année commune de M1 « Ma-thématiques appliquée, statistique », permettant d'acquérir des connais-sances en mathématiques appliquées, regroupant modélisation, tech-niques numériques, probabilités, statistique ; le tout allié à une mise en oeuvre informatique et logicielle. Deux parcours sont proposés en seconde année : •M2 à finalité recherche Maths en action : du concept à l'innovation •M2 à finalité professionnelle M2 Statistique, modélisation et science des données (SMSD), ouvert à la formation initiale, conti-nue et en alternance**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Anne PERRUT, responsable du M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Clément MARTEAU, responsable du master**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bons résultats académiques attendus.	Étude de la note moyenne aux 5 semestres de licence, avec une pondération plus importante pour le S5, puis pour le S4 et le S3.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	1. Des compétences doivent être acquises dans tous les champs des mathématiques. 2. Compétences informatiques. 3. Compétences en calcul/programmation scientifique.	1. Relevés de note (Pas de note dans une matière mathématique inférieure à 09/20) 2. Relevés de note (pas de note en-dessous de 10/20 dans une matière relative à l'informatique) 3. Relevés de note (pas de note en-dessous de 12/20 dans des TP de mathématiques appliquées)	Essentiel
Savoir-être	1. Compétences de communication en anglais. 2. Capacité à se projeter vers une insertion professionnelle	1. Relevés de note (Pas de note inférieure à 10/20 en anglais) 2. Qualité de rédaction du CV et de la lettre de motivation.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	1. La motivation du candidat ou de la candidate doit être bien argumentée. 2. Cohérence du projet. La formation doit être connue et correspondre au projet de l'étudiant.	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Une activité extra-universitaire personnelle pourra être un plus lors de l'examen du dossier.	CV	Complémentaire

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF Second degré - MATHEMATIQUES
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Christian Mercat**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**32%**
Taux d'admission :	**54%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**70**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**50**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**10**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**5**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**5**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Mathématiques, Math-Informatique, Math-Éco, Math-Physique**
	Attendus :	**Etre titulaires d'une licence de mathématiques ou avoir suivi un cursus assurant un niveau en mathématiques équivalent à celui d'un L3 de mathématiques**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Ce master prépare au concours du CAPES de mathématiques (option mathématique ou informatique), qui se passe au cours de la deuxième année. La première année est orientée vers la préparation du concours, ainsi que vers la préparation au métier, avec la constitution de la problématique du mémoire et la collecte des données.** **Un stage d'observation et de pratiques accompagnées (SOPA) constitue la colonne vertébrale du master. Il est organisé en un stage filé les mardis et deux stages massés de deux semaines, aux mois de janvier et d'avril.** **La deuxième année est une année en alternance.** **Les enseignements sont organisés sur 4 blocs selon les compétences professionnelles. Pour valider le master, il faut valider chacun des blocs.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Le débouché principal de ce master est l'enseignement des mathéma-tiques dans le secondaire (collège/lycée).** **La plupart des étudiant·e·s valident également le concours de recrute-ment du CAPES et deviennent alors fonctionnaires stagiaires, en respon-sabilité à 100% dans une classe, qui n'est pas forcément dans leur aca-démie.** **Sans le CAPES, il est néanmoins possible d'enseigner en tant que vaca-taire contractuel dans le public ou le privé (ou d'autres struc-tures, CNED, CFA, GRETA...) et retenter le CAPES, soit l'externe en candidat libre, soit l'interne après 3 ans d'enseignement.** **Le cas contraire est aussi possible: être lauréat du concours et ne pas valider le master (par exemple parce que le mémoire n'est pas au niveau demandé). L'étudiant·e redouble son M2, dont les enseignements sont adaptés, et est à mi-temps en classe pendant son année de titularisation.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Christian Mercat, responsable du master**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Virginie Deloustal-Jorrand, maîtresse de conférence**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Validation d'une licence**	**Niveau en mathématique**	**0**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**0**	**0**	**0**
Savoir-être	**Savoir travailler en équipe ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.**	**Expérience de travail en équipe**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**0**	**0**	**0**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Avoir travaillé avec des jeunes, des enfants, des adultes**	**Encadrement de colonies de vacance, de groupe culturel, artistique ou sportif. Expérience d'enseignement, individuel ou collectif**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Nanosciences et nanotechnologies - PARCOURS Nanosciences et nanotechnologies
Responsable mention	**ALFONSO SAN MIGUEL FUSTER**
Responsable M1	**ALFONSO SAN MIGUEL FUSTER**
N° fiche RNCP	**31502**
Taux de pression à l'entrée :	
Taux d'admission :	
Taux d'insertion professionnelle :	**50%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	**ECL et INSA Lyon**
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**Non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**Non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**Non**
	Formation à distance	**Non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**Non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**7**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**7**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**0**
Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Physique | Chimie | Physique, Chimie | Sciences pour la santé | Sciences et technologies | Sciences pour l'ingénieur | Électronique, énergie électrique, automatique**
	Attendus :	**Posséder une licence ou Bachelor (préférablement en Physique, Chimie, Bio-ingénierie, Electronique, Sciences des Matériaux ou Ingénierie Mécanique), Etre capable de suivre une présentation en anglais**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Les objets à l'échelle nanométrique présentent de nombreuses propriétés nouvelles et extraordinaires qui n'existent pas dans leurs homologues macroscopiques. La capacité de contrôler la matière à l'échelle nanométrique profite à toutes les branches de l'ingénierie et des dispositifs bien connus présentent des nouvelles caractéristiques grâce à des procédés de fabrication intégrant des structures à l'échelle nanométrique. En outre, l'ingénierie à l'échelle nanométrique incarne la convergence de la physique, de l'électronique, des sciences de la vie et de la chimie. Elle offre donc de nombreuses possibilités de relever les défis de l'avenir dans des domaines aussi divers que les soins de santé, le développement durable, l'efficacité énergétique, la biotechnologie, les technologies quantiques et bien d'autres encore.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Bertrand Vilquin (ECL, MdC) – responsable mention**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Patrice Chantrenne (INSA, Pr) – responsable stages** **Alfonso San Miguel (UCBL, Pr) – responsable M1**
Dossier	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Bertrand Vilquin (ECL, MdC) – responsable mention**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Patrice Chantrenne (INSA, Pr) – responsable stages** **Alfonso San Miguel (UCBL, Pr) – responsable M1**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Moyenne générale de toutes les années post-bac, notes dans les matières clés**	**Relevés de notes**	**Très important**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Etre capable de suivre une présentation en anglais** **-Une partie du cursus de formation a été effectuée à l'étranger** **-Des UE de préprofessionnalisation (sensibilisation aux métiers de l'enseignement) sont présentes dans le parcours de licence**	**Dossier + Entretien**	**Essentiel**
Savoir-être	**Capacité à réaliser un entretien cohérent**	**Entretien**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet**	**Lettre de motivation + entretien**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Physique fondamentale et applications - PARCOURS Physique fondamentale et applications
Responsable mention	**PERRIES STEPHANE**
Responsable M1	**Laurent Joly**
N° fiche RNCP	**31808**
Taux de pression à l'entrée :	**28%**
Taux d'admission :	**52%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**100**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**75**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**5**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**20**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Physique ou Physique, Chimie**
	Attendus :	**Le volet Physique Fondamentale de la mention (ASTRO, COSMO, MAX, OPHO, SUBA) : Avoir validé une Licence de Physique ou de Physique-Chimie. Avoir des bases solides en physique générale (mécanique analytique, mécanique quantique, électromagnétisme, physique statistique, , ...) Le volet Physique appliquée (CDIM, PHYSMAN) : Avoir validé une licence de Physique, de Physique-Chimie ou de Physique appliquée. Avoir des bases solides en physique expérimentale**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master Physique Fondamentale et Applications propose une formation d'excellence couvrant une large gamme de spécialités avec sept parcours possibles en M2.** **Les parcours typés physique fondamentale (Astrophysique, Cosmologie et Univers à haute énergie, Matière Complexe, Optique et Photonique, Physique Subatomique) dispensent une formation préparant à une poursuite en thèse dans le milieu de la recherche fondamentale. Les enseignements couvrent les aspects théoriques, expérimentaux et numériques des domaines associés.** **Le parcours Conception, Développement Instrumental, Mesures vise à former des cadres scientifiques et techniques ayant des connaissances approfondies et appliquées en physique, tournées vers le développement instrumental pour les mesures physiques et physico-chimiques et adaptées aux activités de haute technologie. Ce parcours proposé en formation initiale et en alternance est une formation pluridisciplinaire adaptée aux demandes du monde professionnel et à la poursuite en doctorat.** **Enfin, le parcours PHYSico-chimie des MAtériaux pour le Nucléaire et les énergies nouvelles s'inscrit dans le contexte de la transition énergétique actuelle. Les diplômés seront les acteurs du nouveau nucléaire. Ils pourront également participer aux vastes projets de démantèlement et de gestion des déchets nucléaires. La filière des énergies renouvelables sera également une voie dans laquelle ils pourront s'impliquer. Ce parcours vise une insertion immédiate ou une poursuite en doctorat dans la filière énergétique.** **Le premier semestre est constitué de cours communs à tous les parcours et d'une préspécialisation soit en physique fondamentale soit en physique appliquée. Les étudiants choisissent leur parcours pour le 2nd semestre au cours duquel les cours sont encore en partie mutualisés. Lors de l'année M2 les cours sont spécifiques à chaque parcours.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Ingénieur Recherche et Développement** **Ingénieur d'études** **Ingénieur physicien** **Thèse de doctorat en physique fondamentale ou appliquée** **Ingénieur essais mesures** **Ingénieur mesures physiques** **Ingénieur instrumentation** **Ingénieur nucléaire** **Ingénieur technico-commercial** **Ingénieur analyse de données** **Enseignant**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Stéphane Perries – MCF – responsable mention**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Laurent Joly – PR – responsable M1** **Jean-François Gonzalez – MCF – responsable M2 ASTRO** **Antonio Pereira – MCF – responsable M2 CDIM** **Loïc Vanel – PR – responsable M2 MAX** **Emmanuel Benichou – PR – responsable M2 OPHO** **Nathalie Millard-Pinard – MCF – responsable M2 PHYSMAN** **Imad Laktineh – PR – responsable M2 SUBA**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Moyenne générale de toutes les années post-bac, notes dans les matières clés**	**Relevés de notes**	**Très important**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Maitriser l'anglais scientifique**	**notes d'anglais**	**Complémentaire**
Savoir-être	**0**	**0**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet**	**lettre de motivation, descriptif du projet professionnel**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Sciences de la matière - PARCOURS Sciences de la matière	
	Responsable mention	**DEL FATTI NATALIA**
	Responsable M1	**Natalia Del Fatti (UCBL) ; Cendrine Moskalenko et Belen Albela (ENSL)**
	N° fiche RNCP	**34106**
	Taux de pression à l'entrée :	
	Taux d'admission :	
	Taux d'insertion professionnelle :	**2%**
	Lieu de la formation M1 :	**ENS Lyon & UCBL**
	En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
	En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**Les deux via des commissions mixtes UCBL-ENS Lyon**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**6**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**6**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**0**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence de Physique ; Licence de Chimie**
	Attendus :	**Attendu 1 : Avoir une forte appétence pour la recherche et pour les sciences fondamentales en Physique ou Chimie** **- Attendu 2 : Avoir suivi un cours de niveau L3 ou équivalent en Mécanique Quantique, en Physique Statistique et en électromagnétisme, et/ou en chimie organique, en chimie inorganique et chimie physique** **- Attendu 3 : Avoir obtenu d'excellents résultats dans le cursus antérieur** **- Attendu 4 : Avoir une expérience de recherche en Laboratoire (projet ou stage) constitue un plus pour la candidature**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master Sciences de la Matière (en abrégé SdM), issu de plus de trente ans de collaboration entre l'ENS de Lyon et l'Université Lyon 1, offre un enseignement souple dans la tradition d'exigence des Ecoles Normales Supérieures. Il a pour ambition une formation généraliste d'excellence, permettant des orientations dans tous les champs disciplinaires de la physique et de la chimie au plus haut niveau et avec un réel potentiel d'innovation.** **Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et chercheurs à la pointe de leur discipline. Le programme est proposé en lien avec les laboratoires de physique et de chimie lyonnais et Rhône-Alpins. Sur la base des acquis de chimie et de physique de l'année de L3, la première année de Master consiste en un enseignement de physique et de chimie, permettant une formation dans une des deux disciplines ou à l'interface. Le cursus propose une solide formation théorique renforcée par un ancrage expérimental important et par l'accès aux méthodes numériques, dans un rythme soutenu et avec une forte exigence d'un point de vue formel. En deuxième année, la formation s'appuie sur les thèmes de recherche présents localement et sur un éventail de programmes plus large, pris en compte par des échanges avec d'autres Masters en France ou en Europe.** **Voir site Web : http://www.ens-lyon.fr/MasterSDM/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Le Parcours M2 Physics and Chemistry constitue un tremplin de choix pour les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'objectif final est de former des cadres compétitifs sur le plan national et international et capables d'innovation tant dans la recherche industrielle que dans les structures académiques. La formation conduit ainsi à des carrières de cadre de très haut niveau dans les organismes de recherche, les administrations et les entreprises, en France et en Europe. Pour ce faire, la grande majorité des étudiants soutient ensuite une thèse de Doctorat, et une partie de la promotion suit le parcours FEADéP Physique & Chimie préparant à l'agrégation en Sciences Physiques dans l'option Physique ou l'option Chimie.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Natalia Del Fatti (Pr UCBL) pour la sélection à l'UCBL**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**François Gières (Pr UCBL), Cendrine Moskalenko (MC ENSL), Belen Albela (MC ENSL)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Solides connaissances en Physique et/ou Chimie acquises avec d'excellents résultats au cours d'une licence (ou équivalent**	**Notes disponibles du cursus universitaire précédent, CV**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**0**	**Lettres de recommandation, CV**	**Très important**
Savoir-être	**Forte capacité à s'adapter à un rythme soutenu de travail, en autonomie et en équipe. Avoir un intérêt marqué pour les sciences la démarche scientifique. Capacité à développer une argumentation avec esprit critique.**	**Lettres de recommandation, Lettre de motivation**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Capacité à expliciter sa démarche d'orientation vers ce type de cursus et à motiver son projet professionnel.**	**Lettre de motivation**	**Essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Toute expérience en lien avec le projet professionnel du candidat.**	**CV, Lettre de motivation**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DES SCIENCES - MENTION Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat - PARCOURS Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat
Responsable mention	**RAIROUX PATRICK**
Responsable M1	**Dr. Miffre**
N° fiche RNCP	**34093**
Taux de pression à l'entrée :	**39%**
Taux d'admission :	**45%**
Taux d'insertion professionnelle :	**57%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**Université Claude Bernard Lyon 1, dans la continuité de la démarche actuelle de gestion de 100 % des candidatures M1 au Master SOAC. Ceci optimisera le temps administratif des EC**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**63**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**50**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**10**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**3**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Physique, Physique-Chimie, Chimie, Sciences et Technologies, Sciences pour l'Ingénieur, Sciences de la Vie, Sciences de la Terre, Géophysique, Mathématiques**
	Attendus :	**Avoir des connaissan ces en Sciences au niveau Licence. Avoir des connaissances en Physique et / ou Chimie, ou Mathématiques ou Sciences de la Terre.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master SOAC de Lyon est une formation commune de l'Université Claude Bernard Lyon1 (UCBL) et de l'Ecole Centrale Lyon (ECL), pour vous apporter les connaissances et compétences d'enseignants-chercheurs et chercheurs les meilleurs au monde (Cf. publications index), en sciences fondamentales et appliquées de l'Océan, de l'Atmosphère et du Climat (http://master-soac.univ-lyon1.fr). L'enseignement se déroule sur les campus de l'UCBL et de l'ECL, majoritairement à l'UCBL. Il est donné en Anglais (cours) et en français (TD, TP), pour vous habituer au vocabulaire écrit et à l'expression orale de la communauté scientifique internationale.** **Un premier semestre est dédié à une mise à niveau de vos connaissances de Licence et à leur approfondissement en Physique, Chimie, Mathématiques, Mécanique des fluides, de l'Océan, de l'Atmosphère et du Climat, sans oublier la Programmation Numérique. Le second semestre est conçu pour:** **i) Vous apporter les connaissances utiles pour vous orienter vers le parcours M2 de votre choix: Sciences de l'Eau et des Océans, Sciences de l'Atmosphère, Sciences du Climat (alternance possible dans les 3 parcours).** **ii) Vous permettre d'élargir ou d'approfondir votre savoir (Océanographie, Machine learning, Meteorology,...) et acquérir vos premières compétences de chercheur et d'ingénieur, via un projet en équipe (Master Project) et un stage individuel (France, Etranger).** **Notre mission est de vous conduire vers les métiers de chercheurs et d'ingénieur afin que vous apportiez votre contribution à l'amélioration de la qualité de l'air de notre Atmosphère, de l'eau de nos Océans, afin de rendre le Climat soutenable. Votre mission est de réussir à relever ce défi.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Dr. Miffre, Responsable M1SOAC**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Prof. Rairoux, Prof. Perkins, Responsable Mention SOAC** **Dr. Morville, Prof. Giroir-Fendler, Prof. Tayakout, Pr. Salizzoni, Dr. Issenmann, Responsable parcours M2 SOAC**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Dr. Miffre, Responsable M1SOAC**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Prof. Rairoux, Prof. Perkins, Responsable Mention SOAC** **Dr. Morville, Prof. Giroir-Fendler, Prof. Tayakout, Pr. Salizzoni, Dr. Issenmann, Responsable parcours M2 SOAC**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Toutes les notes de Licence**	**Toutes les notes de Licence**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Capacité à présenter un sujet**	**Lettre de motivation**	**Important**
Savoir-être	**Capacité de l'étudiant à faire preuve de curiosité scientifique et de modestie**	**Lettre de motivation**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Connaissance de l'offre de formation proposée et des débouchés**	**Lettre de motivation** **Renseignements auprès de la formation**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagements citoyens ou associatifs, culturels et artistiques ou sportif**	**CV**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DE MEDECINE LYON-EST - MENTION Santé publique - PARCOURS Santé publique - Public health
Responsable mention	**ROY Pascal**
Responsable M1	**Muriel Rabilloud Ferrand, Christine Lasset**
N° fiche RNCP	**34291**
Taux de pression à l'entrée :	**5%**
Taux d'admission :	**6%**
Taux d'insertion professionnelle :	**71%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**40**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**26**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**10**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences pour la Santé ; Sciences de la vie, Sciences de la vie et de la Terre; Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales ; Sciences Technologie Santé ; Sciences Sanitaires et Sociales ; Mathématique ; Psychologie ; Sociologie ; Économie, Économie et Gestion ; Sciences pour l'ingénieur**
	Attendus :	**Avoir acquis des bases en méthodologie de la recherche au cours de son cursus ; Avoir suivi des UEs optionnelles ou des formations complémentaires en lien avec le Master (épidémiologie, biostatistique…) ; Avoir un projet professionnel en lien avec un des parcours du Master 2 de Santé Publique**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Les enseignements sont dispensés en 2 semestres non calendaires : 1 semestre « académique » dont le mode d'évaluation est en majorité le contrôle continu (examens sur table) et 1 semestre professionnel évalué principalement par des notes de mémoire et soutenance, ainsi que la note de l'entreprise accueillant le stagiaire ou l'alternant.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Exemples de postes occupés dans différents domaines :**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Muriel Rabilloud Ferrand, MCU-PH, responsable Master 1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Caroline Romestaing MCF**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	1. Progression des notes au cours de la licence 2. Réalisation de formations complémentaires en lien avec le Master 3. Réalisation d'un stage de recherche 4. Notes au Baccalauréat	1. notes de licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master, notes dans les UEs de méthodologie de la recherche, notes dans les UEs optionnelles en lien avec le Master (épidémiologie, biostatistique…) 2. note de validation des formations 3. note de stage 4. moyenne générale et notes dans les matières scientifiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aisance à l'expression orale : S'exprimer clairement sans faute de syntaxe et de grammaire	1. dossier + relevés de notes 2. dossier 3. lettre de motivation + descriptif du projet professionnel 4. descriptif du projet professionnel	Très important
Savoir-être		lettre de motivation + descriptif du projet professionnel + CV	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	1. Motivation pour la formation 2. Capacité à réussir dans la formation 3. Connaissance des débouchés de la formation et des exigences de la formation 4. Cohérence du projet 5. Adéquation du projet aux débouchés de la formation 6. Intérêt pour la formation	1. lettre de motivation 2. lettre de motivation + Relevés de notes + descriptif du projet professionnel 3. lettre de motivation + descriptif du projet professionnel 4. dossier + lettre de motivation + descriptif du projet professionnel 5. lettre de motivation + descriptif du projet professionnel 6. lettre de motivation + descriptif du projet professionnel	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen Engagement étudiant (CVL, MDL…) Engagement associatif Intérêt pour la démarche scientifique Curiosité pour les questions sociétales	lettre de motivation + CV	Complémentaire

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	FACULTE DE MEDECINE LYON-EST - MENTION Santé publique - PARCOURS Santé publique Prevention – Health Promotion - Global Health
Responsable mention	**ROY Pascal**
Responsable M1	**DARLINGTON EMILY**
N° fiche RNCP	**34291**
Taux de pression à l'entrée :	**11%**
Taux d'admission :	**31%**
Taux d'insertion professionnelle :	**71%**
Lieu de la formation M1 :	**INSPE**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	**0**
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON1**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**Oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**20**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**14**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**2**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence de Sciences Humaines Sanitaires et Sociales, de Sciences des Systèmes de santé et d'une autres (biologie, psychologie, sociologie).Etudiant.e.s ayant validé la 3ème année des études médicales, infirmières, médecines générales, sages-femmes.**
	Attendus :	**Acquérir des bases en méthodologie de la recherche notamment épidémiologie ou biostatistiques.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**0**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**0**	**0**	**0**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire		**0**	**0**
Savoir-être	**0**	**0**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**0**	**0**	**0**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	GEP - MENTION Electronique, énergie électrique, automatique - PARCOURS Electronique, énergie électrique, automatique
Responsable mention	**Sophie CAVASSILA**
Responsable M1	**Sophie CAVASSILA**
N° fiche RNCP	**34117**
Taux de pression à l'entrée :	**6%**
Taux d'admission :	**14%**
Taux d'insertion professionnelle :	**80%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**90**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**35**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**30**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**13**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**11**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Electronique Energie Electrique Automatique, sciences pour l'ingénieur, sciences et technologies, physique**
	Attendus :	**Electronique analogique et numérique, semi-conducteurs, capteurs et instrumentation, électrotechnique/energie électrique ; langages de programmation, automatique, outils informatique de simulation, anglais (minimum A2) Compétences : Mobiliser les concepts disciplinaires pour résoudre un problème complexe. Utiliser en autonomie les techniques courantes dans les domaines des usages de l'électronique, l'électrotechnique et l'automatique : synthèse et analyse de schémas électriques, gestion de la puissance d'une machine, modélisation de systèmes automatiques boucle ouverte et boucle fermée, CAO (Conception Assistée par Ordinateur). Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique : analyse et synthèse de programmes. Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données pour l'observation de phénomènes physiques et l'étude du comportement de systèmes. Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques. Mettre en œuvre les techniques et les technologies attachées à la physique appliquée pour caractériser les phénomènes mis en œuvre dans les systèmes électroniques, électrotechniques et automatisés. Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale. Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux, et apprécier ses limites de validité. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Ce master STS mention Electronique Energie Electrique Automatique (E-EE-A) comporte 2 années d'études correspondant aux niveaux respectifs M1 et M2. La formation peut être suivie en formation initiale ou en alternance (sur 1 ou 2 ans avec contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).** **Pour l'année de M1, la mention est composée d'un tronc commun (21ECTS), socle des connaissances du domaine de l'E-EE-A, d'enseignements de spécialité (27ECTS) pour chacun des 3 cursus au choix : « Automatique des systèmes intelligents », « Energie Electrique » ou « Electronique, Instrumentation et Informatique Embarqués », et d'enseignements transversaux (12ECTS) ((enseignements de préprofessionnalisation (6ects), stage ou projets recherche industrielle (3ects); langue 3ECTS). La formation permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances théoriques et pratiques. Elle dispose de plateformes expérimentales spécialisées pour les mises en situation professionnelle.** **Pour couvrir son large champ disciplinaire, le niveau M2 est organisé en 6 parcours dont 3 proposent une formation par Alternance. Certains parcours de M2 sont accrédités par plusieurs établissements (Ecole Centrale de Lyon, Université Jean Monnet Saint Etienne).** **Les intitulés de ces parcours sont :** **•Electronique, Informatique, et Instrumentation embarquées ([EI]²) (formation initiale et formation en alternance)** **•Electronique et Systèmes Embarqués (ESE)(formation initiale)** **•Energie Electrique (EE) (formation initiale et formation en alternance)** **•Automatique des Systèmes Intelligents (ASI) (formation initiale et formation en alternance)** **•Composants passifs intégrés (parcours international Afrique Francophone) (formation initiale) (inscription administrative via l'université de Saint Etienne)** **Traitement de l'Information et Instrumentation pour l'Industrie (T3I), Campus Roannais, (formation initiale et formation en alternance) (inscription administrative via l'université de Saint Etienne)**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Thèse de doctorat (CIFRE, ADEME, ANR, Europe, ministere, ...)** **Master complémentaire : Ingénierie Technico-commerciale ; compétence complémentaires en informatique, etc…**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**OUI**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**S. Cavassila (PU ; resp mention ; co-resp parcours EI2) ;**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**AL Deman (MCU ; co-resp parcours EI2) ;** **C. Martin (PU ; co-resp parcours EE) ;** **F. Sixdenier (MCU ; co-resp parcours EE) ;** **P. Dufour (MCU ; co-resp parcours ASI) ;** **N. Madri (MCU ; co-resp parcours ASI) ;** **L. Quiquerez (MCU ; co-resp parcours ESE)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Toutes les notes disponibles	Relevés de notes	essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	•Connaissances théoriques et pratiques en électronique numérique et analogique, •Connaissances théoriques et pratiques en informatique (programmation C, python,..) •Connaissances théoriques et pratique en électrotechnique / énergie électrique •Connaissances théorique et pratique en automatique •Connaissances théoriques et pratiques en instrumentation (capteurs, mesure) •Connaissances théoriques et pratiques en informatique industrielle (microcontrôleurs, automatiques…) •Connaissances théoriques en mathématiques, •Connaissances théoriques et pratiques en électricité •Avoir des compétences en bureautique	Relevés de notes, plaquette de présentation de la formation post-bac	très important
Savoir-être	Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet -Assiduité aux enseignements Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française -Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale -Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.	lettres de recommandation	important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	capacité à expliquer sa démarche d'orientation et à présenter un projet professionnel cohérent avec la formation	Lettre de description du projet professionnel, mention et parcours de licence	important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques (projets, stages) en lien avec la formation de M1 et M2 souhaitées	Cv détaillé	complémentaire

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	INFORMATIQUE - MENTION Information et médiation scientifique et technique - PARCOURS Informatique et Médiation scientifique et technique

Responsable mention	**BOUKACEM-ZEGHMOURI Cherifa**
Responsable M1	**CHERIFA BOUKACEM-ZEGHMOURI**
N° fiche RNCP	**34849**
Taux de pression à l'entrée :	**16%**
Taux d'admission :	**65%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**24**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**7**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**14**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**1**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences et Sciences Humaines et Sociales**
	Attendus :	**Avoir des compétences en bureautique** **Avoir des connaissance sur les principales plateformes de réseaux sociaux**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le M1 IMST prépare les étudiants au parcours Epistémologie et Ingénierie de la Science Ouverte (EISO), sous la forme d'un socle de compétences qui se spécialisent et s'approfondissent, grâce à une pédagogie sur projet et une Masterclasse.** **Le M1 est ouvert en formation initiale, continue, et alternance.** **Les UE du Master sont suivies par tous les étudiants et les stages sont obligatoires, dès le M1, donnant lieu à un mémoire.** **L'apprentissage par projet est privilégié, de manière développer des compétences professionnelles, de l'autonomie et un esprit d'initiative. Le projet tutoré représente la première étape de professionnalisation.** **La Masterclasse est également suivie par tous les étudiants et permet de compléter l'UE d'insertion professionnelle, avec un projet transversal, choisi et porté par l'ensemble de la promotion et qui donne lieu à un évènement.** **Les Conférences Métier Recherche (CMR) permettent aux étudiants inscrits de se familiariser avec les nouveaux métiers de l'information et de la communication scientifique numérique, et de la Science Ouverte.** **La validation du M1 nécessite de valider chacune des UE, sans possibilité de compensation entre les différentes UE ou blocs de compétences.** **Plus d'informations sur : https://twitter.com/EisoImst** **Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Le M1 IMST a pour objectif de préparer les étudiants au parcours M2 EISO (Epistémologie et Ingénierie de la Science Ouverte). Il est en revanche possible d'intégrer un M2 Information Communication.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Chérifa BOUKACEM ZEGHMOURI resp M2**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Marc BERTIN, MCF** **Pascal BADOR, MCF**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Avoir un niveau L3 générale en sciences, ou en sciences humaines et sociales**	**Relevé de notes**	**0**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Mobiliser une réflexion critique et pluridisciplinaire sur des sources documentaires ou médiatiques** **- Communiquer à des fins de formation ou de vulgarisation** **- Avoir des compétences en bureautique** **- Avoir des connaissances et une aisance sur outils et plateformes numériques (réseaux sociaux, réseaux sociaux académiques, médias numériques…)** **- Avoir un bon niveau d'anglais** **- Avoir effectué des UE d'ouverture (médiation scientifique, vulgarisation, etc.)** **- Avoir fait des stages de découverte ou des services civiles dans des lieux de médiation scientifique ou documentaire**	**Relevé de notes**	**0**
Savoir-être	**Être autonome, organisé et rigoureux** **- Être en mesure de prendre des initiatives** **- Avoir le sens du collectif et du travail en équipe** **- Avoir le sens de l'engagement** **- Aisance dans la communication orale face à une audience** **- Aisance et capacité à améliorer la communication écrite** **- Être curieux, motivé, capable de s'adapter à différents contextes**	**Relevé de notes** **Lettre de motivation** **Lettres de recommandation**	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Expliciter et justifier d'une motivation pour les questions de l'information et de la communication scientifique numérique, et les formes de diffusion et de circulation des savoirs scientifiques**	**CV** **Lettre de motivation**	**0**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	INFORMATIQUE - MENTION Informatique - PARCOURS Informatique	
Responsable mention	**Eric Galin**	
Responsable M1	**Sylvain Brandel**	
N° fiche RNCP	**34126**	
Taux de pression à l'entrée :	**10%**	
Taux d'admission :	**12%**	
Taux d'insertion professionnelle :	**67%**	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**	
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :		
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**130**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**70**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**5**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**25**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**15**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**15**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**informatique**
	Attendus :	**Avoir des compétences en informatique acquises dans une licence d'informatique :** **- Algorithmique, paradigmes de programmation, mise en œuvre avec différents langages de programmation** **- Types de données, analyse de programmes et complexité numérique** **- Développement d'un projet informatique** **- Architecture matérielle et logicielle d'un ordinateur** **- Systèmes d'exploitation** **- Réseau, internet, bases de la programmation web** **- Bases de données relationnelles** **- Logique classique et théorie des langages formels** **- Programmation concurrente** **- Avoir des compétences en mathématiques acquises dans une licence d'informatique (portail math-info).**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le M1 informatique vise à préparer les étudiants aux 6 parcours M2 TIW, SRS, IA, DS, ID3D et DISS sous la forme d'un socle de blocs de connaissances communs et d'options permettant aux étudiants de commencer à s'orienter vers leur spécialisation.** **Il est décliné en formation classique et par alternance, initiale et continue pour les deux types de formation. Un tiers des modules sont communs aux deux types de formation.** **Le M1 informatique est organisé en blocs répartis sur toute l'année (semestre d'automne et semestre de printemps). Les blocs calcul (apprentissage, algorithmique pour l'optimisation, compilation et modèles de calcul et complexité) et le bloc réseaux et programmation (conduite de projets, programmation web, réseau et algorithmique distribuée) ainsi que les modules d'ouverture à la recherche et d'anglais (orienté entreprise ou recherche) sont communs à tous les étudiants.** **Les étudiants inscrits en formation classique suivent de plus un bloc thématique (image, bases de l'intelligence artificielle et programmation avancée), un projet transversal et un module d'insertion professionnelle, et doivent choisir également 5 modules optionnels parmi un choix de 18 approfondissements.** **Les étudiants en formation par alternance suivent, en plus du tronc commun, 4 modules spécifiques au parcours de M2 (TIW ou SRS) qu'ils ont choisi via leur contrat d'alternance. Le reste de la formation est validé par 18 ECTS correspondant au stage en entreprise.** **La validation du M1 nécessite de valider chacun des blocs, les différents modules pouvant se compenser au sein des blocs, sans note éliminatoire.** **Plus d'informations sur http://master-info.univ-lyon1.fr/M1.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Bien que le M1 informatique ait pour objectif de préparer les étudiants à l'un des 6 parcours de M2 (TIW, SRS, IA, DS, ID3D et DISS), il est naturellement possible d'intégrer un M2 autre que ceux proposés par le département informatique. Des avis de poursuite d'études spécifiques seront délivrés pour renseigner les responsables des formations demandées.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sylvain Brandel resp M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Lionel Médini – MCF – coresponsable du M1 pour la partie alternants** **Eric Galin – PR – responsable du master informatique**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Avoir un niveau L3 scientifique ou L3 Informatique. Avoir un niveau L2 en Mathématique (algèbre linéaire, calcul matriciel, analyse, …).	Relevés de notes	essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir des compétences en informatique acquises dans une licence d'informatique : - Algorithmique, paradigmes de programmation, mise en œuvre avec différents langages de programmation - Types de données, analyse de programmes et complexité numérique - Développement d'un projet informatique - Architecture matérielle et logicielle d'un ordinateur - Systèmes d'exploitation - Réseau, internet, bases de la programmation web - Bases de données relationnelles - Logique classique et théorie des langages formels - Programmation concurrente Avoir des compétences en mathématiques acquises dans une licence d'informatique (portail math-info).	Relevés de notes (certaines notes)	Essentiel
Savoir-être	Être organisé et rigoureux, avoir le sens de l'initiative, savoir s'adapter. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.	Relevés de notes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Justifier d'une motivation pour au moins un domaine de l'informatique couvert par un parcours de M2.	CV Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires		0	0

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	INFORMATIQUE - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS M1 MEEF Numérique et Sciences Informatiques
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**LOUVET NICOLAS**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**27%**
Taux d'admission :	**18%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**20**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**15**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**3**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Informatique**
	Attendus :	**Etre éligible au concours du CAPES NSI.** **Justifier des compétences et connaissances de base en algorithmique, programmation, architecture, système, réseau et bases de données.** **Présenter un intérêt marqué pour l'enseignement de la discipline informatique qui pourra être présenté dans la lettre de motivation ou attesté par un stage, un travail universitaire, une lettre de recommandation et/ou un engagement personnel (associatif, etc.).**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le master MEEF Numérique et Sciences Informatiques (NSI) a deux objectifs : premièrement, former les étudiantes et étudiants au métier d'enseignant en NSI et SNT (Sciences Numériques et Technologie) dans les lycées ; deuxièmement, préparer les étudiantes et étudiants au concours national du CAPES externe de NSI, qu'il faut obtenir pour devenir enseignant du secondaire. Le master se déroule sur deux ans : la suite logique d'un M1 MEEF NSI est le M2 MEEF NSI, au cours duquel l'étudiant se présentera au concours du CAPES NSI.** **La description de la formation (programmes, modalité de contrôle des connaissances, informations sur les stages) est disponible en ligne à l'adresse http://master-info.univ-lyon1.fr/MEEF-NSI/** **Notez que le M1 MEEF NSI ne pourra ouvrir que si le minimum d'inscrits requis par l'Université Lyon 1 à la rentrée 2023 est atteint.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**M. Nicolas LOUVET (MCF Lyon 1)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**M. Nicolas PRONOST (MCF Lyon 1)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Le candidat doit justifier des compétences et connaissances de base en Informatique : algorithmique, programmation, architecture des ordinateurs, système, réseau et bases de données.**	**Relevés des résultats de licence.**	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Le candidat doit montrer également qu'il présente des compétences et savoir-faire en dehors de la discipline Informatique , notamment en ce qui concerne la rédaction de documents en langue française.**	**Relevés de notes du Baccalauréat.** **Relevés des résultats de licence (enseignements transversaux).**	**0**
Savoir-être	**0**		**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Le candidat doit présenter un intérêt marqué pour l'enseignement de la discipline informatique qui pourra être présenté dans la lettre de motivation ou attesté par un stage, un travail universitaire, et/ou un engagement personnel (associatif, etc.).** **Le candidat s'assurer d'être éligible au concours du CAPES NSI, et si tel n'est pas le cas, bien préciser son projet professionnel**	**Lettre de motivation**	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré - PARCOURS MEEF Premier degré (Ain)
Responsable mention	**MAZZA Stephanie**
Responsable M1	**ANNE-CELINE REAU**
N° fiche RNCP	**31851**
Taux de pression à l'entrée :	**9%**
Taux d'admission :	**82%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	**convention avec l'Institut Catholique de LYON**
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**A définir**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**70**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**65**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**3**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Toutes**
	Attendus :	**Maîtrise suffisante des disciplines enseignées à l'école primaire - Première représentation du métier d'enseignant** **- Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif** **- Maîtrise des règles de communication** **- Compétences numériques (niveau fin L3)** **- Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :** **Pour toute indication de lien hypertexte, merci de l'intégrer en toutes lettres (compris dans le nb max de caractères) Le Master MEEF mention 1er degré – Professorat des écoles vise l'acquisition de compétences exigées par le métier de professeur des écoles. Cette formation, fondée sur une approche par compé¬tences, est organisée sur les deux années de M1 et M2 et vise à développer plusieurs dimensions : didactique et pédagogie des disciplines, polyvalence, pédagogie générale, préparation à l'exer¬cice du métier et initiation à la recherche.** **Ce master permet de :** **• renforcer les connaissances disciplinaires et transversales indis¬pensables à tout futur professeur ou professeure des écoles ;** **• se préparer au métier par le développement de compétences-métier en didactique, en pédagogie et de connaissances relatives aux processus d'apprentissage des élèves ;** **• se confronter aux réalités du métier à travers différentes périodes de stage ;** **• acquérir une culture à et par la recherche.** **La formation intègre également la préparation au concours de recrutement qui a lieu à la fin de la seconde année.** **La formation est assurée par des équipes pédagogiques pluri-catégorielles : enseignantes et enseignants de l'Inspé, formateurs et formatrices de l'Education nationale, ainsi que des partenaires intervenant dans le champ éducatif.** **Le caractère pluriel de ces équipes, ainsi que la qualité de leur expertise, issue de leur pratique, permettent d'assurer, en situation, une formation en phase avec l'exercice du métier.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Accès au concours de la fonction publique / Accès aux métiers de l'animation et du périscolaire / Accès aux métiers de la formation.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Anne Céline Réau, présidente**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Claire COFFY PRAG**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Justificatif d'accès au Master**	**Notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle**	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Capacité de rédaction respect des règles orthographiques**	**CV + lettre de motivation**	
Savoir-être	**0**	**0**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Argumentation personnalisée des éléments de motivation. (Toute copie de modèle de lettre de motivation disponible en ligne ne sera pas prise en compte)** **Liens entre le parcours et les exigences du métier de professeur des écoles**	**Lettre de motivation** **Lettre de motivation+ Justificatifs d'expérience professionnelle**	**0**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Mise en évidence de l'expérience** **Expériences en pré pro** **Expériences en animation / vacation d'enseignements / poste d'AED** **Mobilité internationale dans le cadre universitaire**	**CV+ Justificatifs d'expérience professionnelle**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré - PARCOURS MEEF Premier degré (Rhône)
Responsable mention	**MAZZA Stephanie**
Responsable M1	**ANNE-CELINE REAU**
N° fiche RNCP	**31851**
Taux de pression à l'entrée :	**20%**
Taux d'admission :	**84%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	**convention avec l'Institut Catholique de LYON**
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**A définir**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**360**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**350**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**4**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**6**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Toutes**
	Attendus :	**Maîtrise suffisante des disciplines enseignées à l'école primaire - Première représentation du métier d'enseignant** **- Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif** **- Maîtrise des règles de communication** **- Compétences numériques (niveau fin L3)** **- Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères max.) :** **Pour toute indication de lien hypertexte, merci de l'intégrer en toutes lettres (compris dans le nb max de caractères) Le Master MEEF mention 1er degré – Professorat des écoles vise l'acquisition de compétences exigées par le métier de professeur des écoles. Cette formation, fondée sur une approche par compé¬tences, est organisée sur les deux années de M1 et M2 et vise à développer plusieurs dimensions : didactique et pédagogie des disciplines, polyvalence, pédagogie générale, préparation à l'exer¬cice du métier et initiation à la recherche.** **Ce master permet de :** **• renforcer les connaissances disciplinaires et transversales indis¬pensables à tout futur professeur ou professeure des écoles ;** **• se préparer au métier par le développement de compétences-métier en didactique, en pédagogie et de connaissances relatives aux processus d'apprentissage des élèves ;** **• se confronter aux réalités du métier à travers différentes périodes de stage ;** **• acquérir une culture à et par la recherche.** **La formation intègre également la préparation au concours de recrutement qui a lieu à la fin de la seconde année.** **La formation est assurée par des équipes pédagogiques pluri-catégorielles : enseignantes et enseignants de l'Inspé, formateurs et formatrices de l'Education nationale, ainsi que des partenaires intervenant dans le champ éducatif.** **Le caractère pluriel de ces équipes, ainsi que la qualité de leur expertise, issue de leur pratique, permettent d'assurer, en situation, une formation en phase avec l'exercice du métier.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Accès au concours de la fonction publique / Accès aux métiers de l'animation et du périscolaire / Accès aux métiers de la formation.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Anne Céline Réau, présidente**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Claire COFFY PRAG**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Justificatif d'accès au Master**	**Notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle**	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Capacité de rédaction respect des règles orthographiques**	**CV + lettre de motivation**	
Savoir-être	**0**	**0**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Argumentation personnalisée des éléments de motivation. (Toute copie de modèle de lettre de motivation disponible en ligne ne sera pas prise en compte)** **Liens entre le parcours et les exigences du métier de professeur des écoles**	**Lettre de motivation** **Lettre de motivation+ Justificatifs d'expérience professionnelle**	**0**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Mise en évidence de l'expérience** **Expériences en pré pro** **Expériences en animation / vacation d'enseignements / poste d'AED** **Mobilité internationale dans le cadre universitaire**	**CV+ Justificatifs d'expérience professionnelle**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : biochimie génie biologique
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Sébastien GUIRAL**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**30%**
Taux d'admission :	**30%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**18**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**15**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Mention biologie parcours biochimie ou microbiologie ou physiologie ou biologie cellulaire, mention bio-industries et biotechnologies professionnelles dans le secteur des sciences industrielles**
	Attendus :	**Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;** **- Avoir une première représentation du métier ;** **- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées Situation Intégrative Professionnelle (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particuliers les savoirs) des futurs enseignants sont nommées UE de structuration des ressources (UE SR).** **Ce parcours permet de préparer aux concours suivants : CAPET et CAPLP (si ouvert) Biotechnologies Biochimie Génie Biologique**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sébastien GUIRAL- MCU**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Chloe GUILLOT (PRCE BSE), Louisa Rebih (PRCE STMS), Pascale SAULNIER (MCU Biochimie)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Licence appropriée ou parcours BAC+2 + 5 ans expérience professionnelle**	**Notes obtenues en Licence et temps d'obtention de la licence. OU Notes du diplôme BAC+2 dans la discipline avec 5 ans d'expérience professionnelle et demande de VAP**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Méthode, capacité et autonomie de travail**	**Lettre de motivation**	**essentiel**
Savoir-être	**Sens du travail en équipe ; Curiosité intellectuelle ; Capacité d'organisation ;**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Goût pour l'enseignement des disciplines associées aux concours ; Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**Lettre de motivation**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : santé environnement
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Sébastien GUIRAL**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**56%**
Taux d'admission :	**84%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**18**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**15**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences de la vie - Sciences de la Terre - Sciences de la vie et de la Terre - Sciences pour la santé - Sciences et technologies - Bio-industries et biotechnologies - Métiers de la santé : nutrition, alimentation – Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement - Industrie agro-alimentaire : gestion, production et valorisation - Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement**
	Attendus :	**Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;** **- Avoir une première représentation du métier ;** **- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées Situation Intégrative Professionnelle (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particuliers les savoirs) des futurs enseignants sont nommées UE de structuration des ressources (UE SR).** **Ce parcours permet de préparer aux concours suivants : CAPET et CAPLP Biotechnologies Santé Environnement**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sébastien GUIRAL- MCU**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Chloe GUILLOT (PRCE BSE), Louisa Rebih (PRCE STMS), Pascale SAULNIER (MCU Biochimie)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Licence appropriée ou parcours BAC+2 + 5 ans expérience professionnelle**	**Notes obtenues en Licence et temps d'obtention de la licence. OU Notes du diplôme BAC+2 dans la discipline avec 5 ans d'expérience professionnelle et demande de VAP**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Méthode, capacité et autonomie de travail**	**Lettre de motivation**	**essentiel**
Savoir-être	**Sens du travail en équipe ; Curiosité intellectuelle ; Capacité d'organisation ;**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Goût pour l'enseignement des disciplines associées aux concours ; Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**Lettre de motivation**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF Second degré - Commerce Vente
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Véronique MOLLIEX-MARTIN**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**66%**
Taux d'admission :	**76%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**0**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**0**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**Oui / Quelques modules en distanciel**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**25**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**20**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**3**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Economie-Gestion/Commerce/Marketing/Management**
	Attendus :	**Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;** **- Avoir une première représentation du métier ;** **- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**La formation est organisée autours de 4 blocs de compétences comprenant des UE SR et des UE IRS.*** **Les temps de formation sont assurés à l'INSPE et dans le cadre de stages en lycées professionnels.** *** Les UE où seront travaillées les savoirs des futurs enseignants sont nommées UE de structuration des ressources (UE SR).** **Les « Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS) » proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées Situation Intégrative Professionnelle (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent.** **Ce parcours permet de préparer aux concours suivants :** **- Le Concours de professeur de lycée professionnel : CAPLP ECONOMIE GESTION option Commerce-Vente**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Véronique MOLLIEX-MARTIN - PRCE**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Laurence CECCHINI - MCU**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Licence OU parcours BAC+2 et 5 ans d'expérience professionnelle**	**Notes obtenues en Licence ou bien - BAC+2 dans la discipline avec 5 ans d'expérience professionnelle et demande de VAPP**	**Critère 1**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Une autonomie de travail et une bonne capacité de travail.**	**Lettre de motivation**	**Critère 2**
Savoir-être	**Sens du travail en équipe ; Curiosité intellectuelle ; Capacité d'organisation ;**	**Lettre de motivation**	**Critère 2**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Goût pour l'enseignement des matières professionnelles Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel**	**Lettre de motivation**	**Critère 1**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**		**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF Second degré - LETTRES-HISTOIRE-GEO /LETTRES-LANGUES
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Vincent MASSART**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**37%**
Taux d'admission :	**18%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Lyon1**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**25**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**22**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Lettres modernes, histoire, géographie, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, Lettres, Langues**
	Attendus :	**Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;** **- Avoir une première représentation du métier ;** **- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées Situation Intégrative Professionnelle (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particuliers les savoirs) des futurs enseignants sont nommées UE de structuration des ressources (UE SR).** **Ce parcours permet de préparer aux concours suivants :** **• CAPET et CAPLP (si ouvert) Lettres histoire géographie** **• CAPET et CALP (si ouvert) Lettres langues**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Intervention en FLE**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**M. Vincent Massart resp M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Équipe pédagogique du parcours dont Mme Wiart, PLP. M. Pandraud, PLP. Mme Barday, PLP**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Licence appropriée ou parcours BAC+2 + 5 ans expérience professionnelle**	**0**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Méthode, capacité et autonomie de travail**	**Lettre de motivation**	**Essentiel**
Savoir-être	**Sens du travail en équipe ; Curiosité intellectuelle ; Capacité d'organisation ;**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Goût pour l'enseignement des disciplines associées aux concours ; Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel.**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires		**Lettre de motivation**	**très important**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF Second degré -MATHS SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Christian MEILLAND**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**48%**
Taux d'admission :	**29%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**20**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**17**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Mathématiques, Physique et chimie.**
	Attendus :	**Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;** **- Avoir une première représentation du métier ;** **- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master MEEF mention 2nd degré Mathématiques Sciences Phy¬siques vise l'acquisition de compétences exigées par le métier de professeur en lycée professionnel. Cette formation, fondée sur une approche par compétences, est organisée sur les deux années de M1 et M2 et vise à développer plusieurs dimensions : polyvalence disciplinaire et pédagogique, préparation à l'exercice professionnel et initiation à la recherche.** **https://inspe.univ-lyon1.fr/formation/offre-de-formation/preparation-au-caplp-de-mathematiques-sciences-physiques-et-chimiques** **Ce parcours est destiné à préparer à des concours pour le professorat de l'enseignement technique (CAPET) et le professorat en lycées professionnels (CAPLP).**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Christian MEILLAND - PLP**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Christophe REJNERI - PLP**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Nature de la licence : 'obtention d'une licence dans le domaine scientifiques une licence de Mathématiques ou de Physique Chimie est un plus.** **Des parcours en reconversions (Ingénieurs ou technicien supérieurs)**	**Relevés de notes ou diplôme**	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation dans la rédaction** **Avoir une méthode de travail et une autonomie de travail** **Avoir une bonne capacité de travail**	**Lettre de motivation et CV**	
Savoir-être	**Sens du travail en équipe** **Curiosité intellectuelle** **Capacité d'organisation**	**Lettre de motivation**	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Goût pour l'enseignement des matières scientifiques ;** **Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique (CAPLP Mathématiques Physique Chimie)** **Connaissance de la formation**	**Lettre de motivation et CV**	**0**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF Second degré - Sciences Industrielles
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Marie Ange RAULET**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**86%**
Taux d'admission :	**93%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**24**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**20**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**3**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Génie civil | Électronique, énergie électrique, automatique | Mécanique | Informatique | Sciences pour l'ingénieur | Sciences et technologies | Licences professionnelles dans le secteur des sciences industrielles**
	Attendus :	**Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;** **- Avoir une première représentation du métier ;** **- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées Situation Intégrative Professionnelle (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particuliers les savoirs) des futurs enseignants sont nommées UE de structuration des ressources (UE SR).** **Ce parcours permet de préparer aux concours suivants :** **• CAPET Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII) avec les 4 options :** **• CAPLP Génie Civil avec les 2 options :** **• CAPLP Génie Électrique option Électrotechnique et Energie (CAPLP GE-EE)**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**M.A. RAULET resp M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**S. DEPLAUDE resp M2** **Les candidatures seront examinées par le responsable du parcours qui réunira une commission pédagogique d'admission constituée d'enseignants impliqués dans le parcours.**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Licence appropriée ou parcours BAC+2 +5 ans expérience professionnelle**	**Notes obtenues en Licence dans les matières fondamentales et durée d'obtention de la licence pour les licences suivante :** **Licence sciences et technologies ou Licence sciences pour l'ingénieur** **Licences professionnelles dans le secteur des sciences industrielles** **Ou, candidats ayant une autre licence ou en adéquation avec les licences conseillées ou bien BAC+2 dans la discipline avec 5 ans d'expérience professionnelle et demande de VAP**	**Critère 1**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Avoir une méthode de travail et une autonomie de travail** **Avoir une bonne capacité de travail**	**Lettre de motivation**	**Critère 2**
Savoir-être	**Sens du travail en équipe ;** **Curiosité intellectuelle ;** **Capacité d'organisation ;**	**Lettre de motivation**	**Critère 2**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Goût pour l'enseignement des matières techniques ;** **Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique**	**Lettre de motivation**	**Critère 1**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF - 2nd degré - Sciences et techniques médico-sociales
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Sébastien GUIRAL**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**56%**
Taux d'admission :	**94%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**18**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**15**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Administration publique - Administration économique et sociale - Science politique - Sciences sanitaires et sociales - Humanités - Sociologie - Psychologie - Sciences de l'éducation - Sciences sociales - Sciences de la vie - Sciences pour la santé - Métiers de la santé**
	Attendus :	**Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ;** **- Avoir une première représentation du métier ;** **- Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ;** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées Situation Intégrative Professionnelle (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particuliers les savoirs) des futurs enseignants sont nommées UE de structuration des ressources (UE SR).** **Ce parcours permet de préparer aux concours suivants : CAPET et CAPLP Sciences et Techniques Médico-Sociales**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sébastien GUIRAL- MCU**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Chloe GUILLOT (PRCE BSE), Louisa Rebih (PRCE STMS), Pascale SAULNIER (MCU Biochimie)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Licence appropriée ou parcours BAC+2 + 5 ans expérience professionnelle**	**Notes obtenues en Licence et temps d'obtention de la licence. OU Notes du diplôme BAC+2 dans la discipline avec 5 ans d'expérience professionnelle et demande de VAP**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Méthode, capacité et autonomie de travail**	**Lettre de motivation**	**essentiel**
Savoir-être	**Sens du travail en équipe ; Curiosité intellectuelle ; Capacité d'organisation ;**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Goût pour l'enseignement des disciplines associées aux concours ; Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique**	**Lettre de motivation**	**Très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**Lettre de motivation**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif - PARCOURS MEEF Conseiller principal d'éducation
Responsable mention	NADIA BELKIS
Responsable M1	NADIA BELKIS
N° fiche RNCP	31853
Taux de pression à l'entrée :	18%
Taux d'admission :	11%
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	INSPE Académie de LYON
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	0

Modalités d'enseignement	Formation continue	oui
	Alternance sous forme d'apprentissage	non
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	non
	Formation à distance	non
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	non
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	70
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	65
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	2
	Capacité d'accueil formation alternance M1	0
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	0
	Capacité d'accueil formation redoublants	3

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	Toutes les licences
	Attendus :	Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire ; - Avoir une première représentation du métier ; - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner ; - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ; - Maîtriser sa communication ; - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ; - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	Ce parcours s'adresse aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Il assure la préparation au CACPE externe (certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation) et au métier de CPE en collège et en lycée. Ce parcours est construit dans une approche par compétences qui identifie 4 blocs : - Bloc 1 : Le CPE acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale - Bloc 2 : Le CPE concepteur de son activité, animateur de la politique éducative de l'établissement - Bloc 3 : Le CPE efficace dans la mise en œuvre de son activité, accompagnateur du parcours de formation des élèves - Bloc 4 : Le CPE praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	0

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	non	
	Si oui, composition du jury (Président)	0
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	0
Entretien / épreuve orale	non	
	Si oui, composition du jury (Président)	0

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Nadia Belkis, responsable parcours-CPE Enseignante CPE**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Pascal Aymard- Enseignante CPE**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Notes de licence**	**Notes de licence**	**Complémentaire**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire		**0**	**0**
Savoir-être	**0**	**0**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Le projet professionnel**	**Projet motivé en lien avec le parcours**	**essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Expérience professionnelle**	**CV détaillé avec expérience en milieu éducatif**	**Important**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS M pratique et ingénierie de la formation pcrs Métiers de l'éducation inclusive
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Alice gomez**
N° fiche RNCP	**31854**
Taux de pression à l'entrée :	
Taux d'admission :	**18%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**36**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**25**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**5**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**6**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**toutes licences. Possibilités de VAE ou VAPP**
	Attendus :	**Avoir une connaissance et/ou une pratique d'un métier en lien avec l'éducation et la formation** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Avoir une analyse réflexive et distanciée du métier** **- Avoir une première représentation, une première réflexion sur les dispositifs de formation** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Fondée sur une approche par compétences, cette mention permet à chacun, quel que soit son projet professionnel, d'accéder à des enseignements de niveau universitaire afin d'enrichir et de développer de nouvelles pratiques professionnelles.** **Avec un volume d'environ 750h réparties sur 2 ans, la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation se caractérise par son unité et ses spécialités :** **- son unité à travers son organisation, la mutualisation d' enseignements (modules d'ingénierie de la formation, d'éthique, de politique de la formation, Apports des sciences cognitives pour la formation, la recherche et les langues pour la réflexivité professionnelle, les stages et leur accompagnement) ;** **- Les spécialités à travers ses contenus spécifiques au sein des parcours.** **La première année de master est majoritairement centrée sur les spécialités. Cela permet notamment d'accompagner les participants qui ont fait le choix de s'inscrire à des épreuves de certification.** **La deuxième année de master permet aux participants d'accéder à des enseignements communs, quel que soit le parcours choisi et de bénéficier de cette deuxième année pour croiser les points de vue liée à l'expertise acquise en M1 sur des contenus communs en M2.** **L'emploi du temps adapté aux contraintes professionnelles (cours mercredi après-midi, vacances scolaires, quelques samedis matin et sur les semaines de regroupements prévus pour la certification CAPPEI).** **Adossement aux certifications de l'Education nationale (CAPPEI, CAFIPEMF, CAFFA) : le plan de formation répond strictement aux exigences nationales de ces certifications.** **Modalités variées : présentiel, distanciel synchrone et asynchrone.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Préparation aux certifications de formateurs Education nationale (CAFFA/CAFIPEMF/CAPPEI)** **Orientation professionnelle vers les missions d'enseignants spécialisés, de formateurs d'enseignant (PEMF, CPC, FA), concours de recrutement (personnels de direction et d'encadrement)** **Possibilité de poursuite vers un doctorat**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sandie BERNARD Responsable De Mention**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Alice GOMEZ - MCU** **Vincent GUILLERM - INE**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Critère 1 : notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP** **Critère 2 : Exerce ou a exercé une activité de formateur, d'enseignant ou de conseiller d'éducation**	**notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP** **CV**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Critère 1 : Connaissance des métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation** **Critère 2 : Motivation pour l'engagement dans un parcours d'approfondissement des compétences professionnelles**	**CV + Lettre de motivation** **lettre de motivation**	**essentiel**
Savoir-être	**Sens du travail en partenariat et de l'animation ;** **Capacité réflexive ;** **Capacité d'organisation ;**	**CV + Lettre de motivation**	**Complémentaire**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Liens entre le parcours et les exigences de l'éducation inclusive.** **Projet ou expérience en lien avec la question de l'éducation inclusive**	**Lettre de motivation + Justificatifs d'expérience professionnelle**	**Essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires		**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS M pratique et ingénierie de la formation pcrs Santé,bien-être et réusssite éducative
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Sandie BERNARD**
N° fiche RNCP	**31854**
Taux de pression à l'entrée :	
Taux d'admission :	**3%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**26**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**15**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**5**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**6**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**toutes licences. Possibilités de VAE ou VAPP**
	Attendus :	**Avoir une connaissance et/ou une pratique d'un métier en lien avec l'éducation et la formation** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Avoir une analyse réflexive et distanciée du métier** **- Avoir une première représentation, une première réflexion sur les dispositifs de formation** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Fondée sur une approche par compétences, cette mention permet à chacun, quel que soit son projet professionnel, d'accéder à des enseignements de niveau universitaire afin d'enrichir et de développer de nouvelles pratiques professionnelles.** **Avec un volume d'environ 750h réparties sur 2 ans, la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation se caractérise par son unité et ses spécialités :** **- son unité à travers son organisation, la mutualisation d' enseignements (modules d'ingénierie de la formation, d'éthique, de politique de la formation, Apports des sciences cognitives pour la formation, la recherche et les langues pour la réflexivité professionnelle, les stages et leur accompagnement) ;** **- Les spécialités à travers ses contenus spécifiques au sein des parcours.** **La première année de master est majoritairement centrée sur les spécialités. Cela permet notamment d'accompagner les participants qui ont fait le choix de s'inscrire à des épreuves de certification.** **La deuxième année de master permet aux participants d'accéder à des enseignements communs, quel que soit le parcours choisi et de bénéficier de cette deuxième année pour croiser les points de vue liée à l'expertise acquise en M1 sur des contenus communs en M2.** **L'emploi du temps adapté aux contraintes professionnelles (cours mercredi après-midi, vacances scolaires, quelques samedis matin et sur les semaines de regroupements prévus pour la certification CAPPEI).** **Adossement aux certifications de l'Education nationale (CAPPEI, CAFIPEMF, CAFFA) : le plan de formation répond strictement aux exigences nationales de ces certifications.** **Modalités variées : présentiel, distanciel synchrone et asynchrone.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Préparation aux certifications de formateurs Education nationale (CAFFA/CAFIPEMF/CAPPEI)** **Orientation professionnelle vers les missions d'enseignants spécialisés, de formateurs d'enseignant (PEMF, CPC, FA), concours de recrutement (personnels de direction et d'encadrement)** **Possibilité de poursuite vers un doctorat**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sandie BERNARD Responsable De Mention**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Alice GOMEZ - MCU** **Vincent GUILLERM - INE**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Critère 1 : notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP** **Critère 2 : Exerce ou a exercé une activité de formateur, d'enseignant ou de conseiller d'éducation**	**notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP** **CV**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Critère 1 : Connaissance des métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation** **Critère 2 : Motivation pour l'engagement dans un parcours d'approfondissement des compétences professionnelles**	**CV + Lettre de motivation** **lettre de motivation**	**Essentiel**
Savoir-être	**Sens du travail en partenariat et de l'animation ;** **Capacité réflexive ;** **Capacité d'organisation ;**	**CV + Lettre de motivation**	**Complementaire**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**liens entre le parcours et les questions relatives à l'ingénierie de formation et de projet, d'éducation et de promotion de la santé en milieu scolaire.**	**Lettre de motivation + Justificatifs d'expérience professionnelle**	**essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	MEEF - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS M pratique et ingénierie de la formation pcrs Métiers de la formation d'enseignants
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**Vincent GUILLERM**
N° fiche RNCP	**31854**
Taux de pression à l'entrée :	
Taux d'admission :	**26%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**INSPE Académie de LYON**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**36**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**25**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**5**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**6**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**toutes licences. Possibilités de VAE ou VAPP**
	Attendus :	**Avoir une connaissance et/ou une pratique d'un métier en lien avec l'éducation et la formation** **- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement ;** **- Avoir une analyse réflexive et distanciée du métier** **- Avoir une première représentation, une première réflexion sur les dispositifs de formation** **- Maîtriser sa communication ;** **- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence ;** **- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Fondée sur une approche par compétences, cette mention permet à chacun, quel que soit son projet professionnel, d'accéder à des enseignements de niveau universitaire afin d'enrichir et de développer de nouvelles pratiques professionnelles.** **Avec un volume d'environ 750h réparties sur 2 ans, la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation se caractérise par son unité et ses spécialités :** **- son unité à travers son organisation, la mutualisation d' enseignements (modules d'ingénierie de la formation, d'éthique, de politique de la formation, Apports des sciences cognitives pour la formation, la recherche et les langues pour la réflexivité professionnelle, les stages et leur accompagnement) ;** **- Les spécialités à travers ses contenus spécifiques au sein des parcours.** **La première année de master est majoritairement centrée sur les spécialités. Cela permet notamment d'accompagner les participants qui ont fait le choix de s'inscrire à des épreuves de certification.** **La deuxième année de master permet aux participants d'accéder à des enseignements communs, quel que soit le parcours choisi et de bénéficier de cette deuxième année pour croiser les points de vue liée à l'expertise acquise en M1 sur des contenus communs en M2.** **L'emploi du temps adapté aux contraintes professionnelles (cours mercredi après-midi, vacances scolaires, quelques samedis matin et sur les semaines de regroupements prévus pour la certification CAPPEI).** **Adossement aux certifications de l'Education nationale (CAPPEI, CAFIPEMF, CAFFA) : le plan de formation répond strictement aux exigences nationales de ces certifications.** **Modalités variées : présentiel, distanciel synchrone et asynchrone.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Préparation aux certifications de formateurs Education nationale (CAFFA/CAFIPEMF/CAPPEI)** **Orientation professionnelle vers les missions d'enseignants spécialisés, de formateurs d'enseignant (PEMF, CPC, FA), concours de recrutement (personnels de direction et d'encadrement)** **Possibilité de poursuite vers un doctorat**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sandie BERNARD Responsable De Mention**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Alice GOMEZ - MCU** **Vincent GUILLERM - INE**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Critère 1 : notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP** **Critère 2 : Exerce ou a exercé une activité de formateur, d'enseignant ou de conseiller d'éducation**	**notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP** **CV**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Critère 1 : Connaissance des métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation** **Critère 2 : Motivation pour l'engagement dans un parcours d'approfondissement des compétences professionnelles**	**CV + Lettre de motivation** **lettre de motivation**	**essentiel**
Savoir-être	**Sens du travail en partenariat et de l'animation ;** **Capacité réflexive ;** **Capacité d'organisation ;**	**CV + Lettre de motivation**	**Complémentaire**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**cohérence entre le parcours professionnel et de formation et l'évolution envisagée vers les métiers de la formation d'adultes. Eléments du parcours professionnel et de formation attestant d'une évolution en cours.**	**CV et lettre de motivation + justificatifs d'expérience professionnelle**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISFA - MENTION Actuariat - PARCOURS Actuariat	
	Responsable mention	**PLANCHET Frederic**
	Responsable M1	**Anne EYRAUD-LOISEL**
	N° fiche RNCP	**31505**
	Taux de pression à l'entrée :	**34%**
	Taux d'admission :	**4%**
	Taux d'insertion professionnelle :	**88%**
	Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
	En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
	En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**95**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**7**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**20**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**5**
	Capacité d'accueil provenant de la formation d'actuaire 1ère année (concours national BECEAS)	**63**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Actuariat**
	Attendus :	**Licence conseillée : mathématiques parcours actuariat Maîtriser la théorie de l'intégration, les bases fondamentales de la théorie des probabilités et également la théorie des probabilités avancées (théorèmes limites, probabilités et espérances conditionnelles, fonctions caractéristiques, …) Connaître la topologie, l'algèbre linéaire et l'algèbre bilinéaire Avoir pratiqué l'analyse fonctionnelle et l'optimisation Avoir des bases en programmation orientée objet Savoir utiliser un tableur Connaître les mathématiques financières, les marchés financiers, la comptabilité générale et les bases de l'assurance Connaître les fondamentaux en économie, comptabilité et droit.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le master s'articule autour des UE pluridisciplinaires en mathématiques, probabilité, gestion, assurance, finance, informatique droit et économie listées ci-dessous qui trouvent leur expression à la fois dans le stage obligatoire de M1, et dans les missions d'alternance en entreprise, pendant la 2ème année de master.** **En M1 :** **Calcul Stochastique (6 crédits)** **Econométrie et Outils informatiques de Gestion des données (6 crédits)** **Statistiques et Analyse des données (9 crédits)** **Techniques de Simulation et Programmation Avancée (3 crédits)** **Insertion Professionnelle et Réseau (3 crédits)** **Anglais (3 crédits)** **Théorie des Options (6 crédits)** **Finance (6 crédits)** **Assurance (6 crédits)** **Economie du Risque et de l'Assurance (3 crédits)** **Modèles linéaires généralisés (3 crédits)** **TER et initiation à la recherche (3 crédits)** **Stage (3 crédits)** **En M2 :** **Tarification (6 crédits)** **Modèles Statistiques avancés (6 crédits)** **Enterprise Risk Management (6 crédits)**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Anne Eyraud-Loisel, Responsable M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Frédéric Planchet, Responsable du Master** **Alexis Bienvenüe, Responsable L3 Actuariat** **Nicolas Leboisne, Directeur de l'ISFA**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Critère 1 : notes de licence en mathématiques et probabilités** **Critère 2 : résultats dans les matières quantitatives** **Critère 3 : notes de licence**	**Notes de licence dans les matières de mathématiques et probabilités** **Notes de licence en informatique et statistiques** **Moyennes générales et évolution des notes dans le parcours post-bac**	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Maitriser les probabilités avancées, Optimisation, Calcul intégral, Programmation, Excel, VBA, Python, Mathématiques financières, Economie, Comptabilité, Droit.** **Posséder l'équivalent d'une première année de formation d'actuaire**	**Dossier + CV**	**0**
Savoir-être	**Autonomie** **Capacité à s'investir** **Capacité d'organisation** **Esprit d'équipe** **Ouverture au monde**	**Lettre de motivation + CV**	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Degré de connaissance de la formation** **Adéquation de la formation au projet professionnel** **Motivation pour la recherche d'alternance**	**Projet professionnel**	**0**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagement associatif** **Pratique sportive** **Pratique artistique ou culturelle**	**CV**	

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISFA - MENTION Econométrie, statistiques - PARCOURS Économétrie, statistiques
Responsable mention	**JEAN-LOUIS RULLIERE DENIS CLOT**
Responsable M1	**DENIS CLOT**
N° fiche RNCP	**34294**
Taux de pression à l'entrée :	**13%**
Taux d'admission :	**11%**
Taux d'insertion professionnelle :	**91%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**Université Claude Bernard Lyon1**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**65**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**50**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**15**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Économie | Gestion | Économie et gestion | Informatique | Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales | Mathématiques**
	Attendus :	**Avoir acquis les connaissances et compétences des licences de Mathématiques, d'informatique et d'Economie et/ou Gestion**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**https://isfa.univ-lyon1.fr/formation/econometrie-statistiques/premiere-annee-master-econometrie-statistiques**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**https://isfa.univ-lyon1.fr/tous-les-temoignages-ir**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Jean-Louis RULLIERE, PU, resp. Mention Économétrie et statistiques (ES)**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Denis CLOT, MCF, resp. M1 ES et M2ES parcours DSI,** **Diana DOROBANTU, MCF, resp. M2ES parcours IRF,** **Nathalie HAVET, MCF, resp. M2ES parcours EQUADE,** **Esterina MASIELLO, MCF, resp. M2ES parcours DRM,** **Yahia SALHI, MCF, resp. M2ES parcours GRAF,** **Ying JIAO, PU, resp. M2ES parcours GRAF**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Jean-Louis RULLIERE, PU, resp. Mention Économétrie et statistiques (ES)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Denis CLOT, MCF, resp. M1 ES et M2ES parcours DSI,** **Diana DOROBANTU, MCF, resp. M2ES parcours IRF,** **Nathalie HAVET, MCF, resp. M2ES parcours EQUADE,** **Esterina MASIELLO, MCF, resp. M2ES parcours DRM,** **Yahia SALHI, MCF, resp. M2ES parcours GRAF,** **Ying JIAO, PU, resp. M2ES parcours GRAF**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Capacité d'analyse, Note de synthèse + épreuves orales de synthèse et de restitution**	**Note de synthèse + épreuves orales**	
Savoir-être	**Autonomie** **Capacité à s'investir** **Capacité d'organisation** **Esprit d'équipe** **Ouverture au monde**	**Épreuves orales**	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Degré de connaissance de la formation** **Adéquation de la formation au projet professionnel** **Motivation pour la recherche d'alternance**	**Lettre de motivation + Note de synthèse + épreuves orales**	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISFA - MENTION Management des PME-PMI - PARCOURS Management des PME-PMI	
	Responsable mention	NICOLAS LEBOISNE
	Responsable M1	Yorick ODIN
	N° fiche RNCP	34042
	Taux de pression à l'entrée :	27%
	Taux d'admission :	31%
	Taux d'insertion professionnelle :	
	Lieu de la formation M1 :	UCBL
	En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
	En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	0

Modalités d'enseignement	Formation continue	non
	Alternance sous forme d'apprentissage	Oui
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	Oui
	Formation à distance	non
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	non
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	16
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	0
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	0
	Capacité d'accueil formation alternance M1	15
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	0
	Capacité d'accueil formation redoublants	1

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	Economie et Gestion | Gestion | B.U.T. GEA, GACO, TC
	Attendus :	Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à la gestion. Maîtriser les fondamentaux en management, comptabilité et mathématiques financières. Connaître les principaux éléments en stratégie, analyse financière, contrôle de gestion, marketing stratégique et opérationnel. Avoir un bon niveau en anglais. Avoir un parcours post-bac à dominante gestion.
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	Le master s'articule autour des UE pluridisciplinaires en gestion listées ci-dessous qui trouvent leur expression à la fois dans les missions d'alternance en entreprise, mais également dans le projet d'entrepreunariat/intrapreunariat proposé pendant les 2 années de master. En M1 : Maîtriser l'anglais des affaires - 1 (3 ECTS) Améliorer la communication et la veille informationnelle (6 ECTS) Conduire un projet dans une approche durable (6 ECTS) Accompagner la digitalisation de la PME (6 ECTS) Maîtriser les outils numériques de gestion (3 ECTS) Financer et construire un Business Plan (6 ECTS) Accompagner le développement de la PME - 1 (6 ECTS) Contrôler et mesurer la performance de la PME (3 ECTS) Connaitre la législation et les normes qualités - 1 (6 ECTS) Développer une culture organisationnelle et son leadership - 1 (3 ECTS) Alternance et insertion professionnelle (12 ECTS) En M2 : Maîtriser l'anglais des affaires - 2 (3 ECTS) Développer une méthodologie de recherche (3 ECTS) Gérer le changement dans une approche durable (3 ECTS) Etablir de nouvelles formes d'organisation du travail (3 ECTS) Créer son entreprise (6 ECTS) Accompagner le développement de la PME - 2 (3 ECTS)
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	0

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	Non	
	Si oui, composition du jury (Président)	0
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	0
Entretien / épreuve orale	Oui	
	Si oui, composition du jury (Président)	Nicolas LEBOISNE, MCF, Responsable du master

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Yorick ODIN, MCF, Responsable du M1** **Véronique COHEN, Responsable du parcours de M2**
Dossier	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Nicolas LEBOISNE, MCF, Responsable du master**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Yorick ODIN, MCF, Responsable du M1** **Véronique COHEN, Responsable du parcours de M2**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Critère 1 : notes de licence** **Critère 2 : résultats dans les matières quantitatives** **Critère 3 : notes de licence** **Critère 4 : notes dans les disciplines non scientifiques**	**Notes de licence dans les matières de gestion** **Notes de licence en mathématiques et statistiques** **Moyennes générales et évolution des notes dans le parcours post-bac** **Notes dans les disciplines rédactionnelles et linguistiques (essentiellement anglais)**	**0**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Critère 1 : méthode de travail** **Savoir rédiger, organiser et présenter son travail dans un dossier** **Critère 2 : travail en groupe** **Avoir réalisé un travail en groupe et produit un compte-rendu (rapport, exposé, …)** **Critère 3 : capacité à l'oral** **Savoir présenter à l'oral un travail devant un public**	**dossier + CV** **dossier + CV** **entretien + CV**	**0**
Savoir-être	**Autonomie** **Capacité à s'investir** **Capacité d'organisation** **Esprit d'équipe** **Ouverture au monde**	**Lettre de motivation + CV**	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Degré de connaissance de la formation** **Adéquation de la formation au projet professionnel** **Motivation pour la recherche d'alternance**	**Projet professionnel**	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagement associatif** **Pratique sportive** **Pratique artistique ou culturelle**	**CV**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISPB - MENTION Cancer - PARCOURS Cancer
Responsable mention	**MOYRET LALLE Caroline**
Responsable M1	**MOYRET LALLE Caroline**
N° fiche RNCP	**35050**
Taux de pression à l'entrée :	**6%**
Taux d'admission :	**78%**
Taux d'insertion professionnelle :	**29%**
Lieu de la formation M1 :	**ISPB-UCBL1**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**VetagroSup Lyon**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**48**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**40**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**1**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**3**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**3**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Biologie, Biochimie, Physiologie, Biotechnologies**
	Attendus :	**Avoir des connaissances en biologie moléculaire, biologie cellulaire, immunologie, biostatistiques, compétences en analyse bibliographique, Posséder un niveau B1 en anglais**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le master Cancer est le seul master de Cancérologie dont la maquette entière (M1+M2) est dédiée à l'étude des cancers. Le M1 est organisé en tronc commun suivi par tous les étudiants permettant de comprendre les grands mécanismes biologiques et physiologiques du cancer avec une partie expérimentale in vitro et in vivo, et des sciences humaines pour mieux appréhender les aspects sociologiques de la cancérologie. 4 parcours sont proposés aux étudiants en m2, un dédié à l'étude des mécanismes biologiques du cancer, un dédié aux innovations thérapeutiques, un dédiée aux données numériques en cancérologie et un dédié à l'ingénierie qui permet de mieux étudier les cancers, Chaque année est organisée en 2 semestres, en M1 des UE de cours obligatoires en biologie moléculaire et cellulaire ainsi qu'une UE de TP sont réalisées au semestre 1, des UE optionnelles ainsi qu'un stage sont présents au S2. Dans le M2 BC, un stage de 2 mois et des cours sont organisés au S1, un stage de 4 mois et des cours surtout optionnels au S2, idem pour le parcours ITC. Dans les parcours MPC et CB, il y a seulement des cours au S1 et un stage au S2 ainsi que des cours optionnels Site web du Master Cancer - Université de Lyon - Master Cancer (univ-lyon1.fr)**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Parcours de M2 Ingénieur-Technico-Commercial**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Caroline Moyret-Lalle resp Mention**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Agnès Bernet, Hichem Mertani, Julien Marie, Claire Bardel, Arnaud Vigneron, Hubert Lincet, Pierre Saintigny, Ulrich Valcourt, Nora Moumjid, Olivier Meurette, Joanna Fombonne: Responsables des UE de M1**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Validation L1/L2 et S5, évolution des notes du S1 au S5, disciplines validées**	**Notes du baccalauréat au S5 de licence, lettre de motivation, stage pendant la licence, mobilité pendant la licence**	**Complémentaire**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Posséder un niveau B1 en anglais**	**Compétences en biologie cellulaire et moléculaire, immunologie, savoir réaliser des techniques de base en biologie cellulaire et moléculaire, lecture de documents en anglais**	**Essentiel**
Savoir-être	**Sérieux, travail en groupe**	**Réalisation d'un stage en laboratoire, privé ou public, travail en gestion de projet**	**Complémentaire**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Lettre de motivation expliquant pourquoi vouloir étudier la cancérologie et projet professionnel**	**lettre de recommandation**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Préciser dans le CV activités extra-scolaires en particulier l'engagement associatif**	**Activités extra-scolaires en lien avec la Santé**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISPB - MENTION Ingénierie de la santé - PARCOURS Ingénierie de la santé
Responsable mention	**LAWTON Philippe**
Responsable M1	**Maura Strigini**
N° fiche RNCP	**34075**
Taux de pression à l'entrée :	
Taux d'admission :	
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**UJM**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**UJM**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**oui**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**32**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**20**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**10**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Science de la terre, sciences et techniques des activités sportives, science pour la santé**
	Attendus :	
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**Non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**oui pour alternance**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**Oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Moyenne générale de l'étudiant et Prise en compte de la dynamique du rang de classement depuis la L1 Prise en compte de la moyenne dans les disciplines fondamentales pré-requises Prise en compte de la moyenne en anglais**	**Relevés de notes**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Avoir des connaissances de licence en adéquation avec le projet de master**	**Relevés de notes**	**Essentiel**
Savoir-être	**0**	**0**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Avoir pris connaissance du contenu de la formation et des débouchés et savoir les mettre en lien avec son projet**	**Descriptif du projet professionnel motivé, lettre de motivation**	**essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISPB - MENTION Ingénierie de la santé - PARCOURS Ingénierie Pharmaceutique Cosmétique et des Dispositifs Médicaux
Responsable mention	**LAWTON Philippe**
Responsable M1	**ANGELIQUE MULARONI**
N° fiche RNCP	**34075**
Taux de pression à l'entrée :	**4%**
Taux d'admission :	**24%**
Taux d'insertion professionnelle :	**83%**
Lieu de la formation M1 :	**ISPB-UCBL1**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	**ISPB - 8 avenue Rockefeller, 69008 Lyon**

En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**oui**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**34**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**20**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**12**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences de la vie, chimie, génie des procédés et sciences pour la santé**
	Attendus :	**Avoir des connaissances scientifiques en biochimie, chimie, physico-chimie, biologie, biotechnologie / maitrise de l'anglais** **Etre polyvalent, rigoureux et organisé, s'adapter, savoir gérer des projets de groupes**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Au niveau du M1, deux parcours sont possibles. Le parcours ingénierie pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux (IPCDM) porté par l'UCBL (université Claude Bernard Lyon1) et le parcours management des biobanques (MBB) conventionné avec l'université catholique de Lyon (UCLY). Les 2 parcours sont proposés en formation initiale et en alternance. Entre les deux parcours, 3 UE sont communes. Tous les enseignements de IPCDM ont lieu à la faculté de pharmacie (ISPB). Pour MBB, les enseignements se déroulent à l'UCLY sauf pour les 3 UE communes qui ont lieu à l'ISPB. Les étudiants du parcours MBB en 1ère année suivent le parcours MBB en 2ème année. Les étudiants du parcours IPCDM ont le choix parmi 9 parcours en 2ème année. En M2, les 3 parcours « pharmacie industrielle », « cosmétologie industrielle », « évaluation clinique », « affaires règlementaires des dispositifs médicaux» et « market access » proposent l'alternance.Liste des UE** **3 UE communes : « Management qualité et bonnes pratiques en assurance qualité » « Santé publique et droits de la santé » « Méthodes statistiques »** **IPCDM :** **« Recherche, développement et production de substances actives », « Evaluation clinique », « Méthodes analytiques appliquées aux produits de santé », « Technologies galéniques et pharmaceutiques », « Environnement réglementaire des produits de santé », « Responsabilité sociétale et développement durable », « Gestion de projet », « Insertion professionnelle », «Anglais », «stage ou alternance »** **https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-34/ingenierie-de-la-sante.html**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**A la fin de la 2ème année, en fonction du parcours choisi, les étudiants peuvent s'insérer dans la vie active comme cadres supérieurs dans des domaines technologiques appliqués aux produits de santé, pour des emplois dans des établissements de soins, des entreprises du domaine de la santé et de la pharmacie industrielle ou poursuivre en thèse pour des emplois dans des laboratoires de recherche publics ou privés.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**oui (pour alternance)**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Angélique Mularoni (responsable M1)**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Responsables des parcours M2 : Philippe Lawton, Marie Emmanuelle Million, Sandrine Bourgeois, Marie Alexandrine Bolzinger, Behrouz Kassai Norbert Noury, Xavier Armoiry ; et CFA Leem : Düdü Karakaya**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Angélique Mularoni (responsable M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Philippe Lawton, responsable mention / Alexandra Clayer Montembault responsable parcours M2 / Sandrine Bourgeois : responsable parcours M2 / Marie Emmanuelle Million : responsable parcours / Marc Le Borgne : responsable parcours M2 / Norbert Noury responsable parcours M2 /Marine Auffret et Behrouz Kassai co-responsables parcours M2 / Xavier Armoiry : responsable parcours M2 /Marie Alexandrine Bolzinger : responsable parcours M2 et Jacqueline Resende de Azevedo enseignante.**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Moyenne générale de l'étudiant et Prise en compte de la dynamique du rang de classement depuis la L1 Prise en compte de la moyenne dans les disciplines fondamentales pré-requises Prise en compte de la moyenne en anglais**	**Relevés de notes**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Avoir des connaissances en biologie, biochimie, biotechnologies ; -Maitriser l'anglais.**	**Relevés de notes**	**Essentiel**
Savoir-être	**Capacité à s'investir, être rigoureux et organisé, savoir s'adapter, savoir gérer des projets de groupes, savoir communiquer**	**Lettre de motivation description du projet professionnel motivé, CV détaillé**	**Très important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Avoir pris connaissance du contenu de la formation et des débouchés et savoir les mettre en lien avec son projet**	**Descriptif du projet professionnel motivé, lettre de motivation**	**essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Compétences acquises hors cursus universitaires**	**CV détaillé et lettre de motivation**	**important**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISPB - MENTION Ingénierie de la santé - PARCOURS Ingénierie de la santé - Management des Bio banques
Responsable mention	**LAWTON Philippe**
Responsable M1	**Emmanuelle Gormally**
N° fiche RNCP	**34075/36226**
Taux de pression à l'entrée :	**31%**
Taux d'admission :	**45%**
Taux d'insertion professionnelle :	**83%**
Lieu de la formation M1 :	**ESTBB**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	**UCLY**
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**oui**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**17**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**4**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**10**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**1**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences de la vie et sciences pour la santé**
	Attendus :	**Avoir des connaissances en biologie, biochimie, biotechnologies ; maitriser l'anglais. o Etre organisé et rigoureux, être capable de travailler en équipe, savoir s'adapter ; avoir une bonne communication**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Au niveau du M1, deux parcours sont possibles. Le parcours ingénierie pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux (IPCDM) porté par l'UCBL (université Claude Bernard Lyon1) et le parcours management des biobanques (MBB) conventionné avec l'université catholique de Lyon (UCLY). Les 2 parcours sont proposés en formation initiale et en alternance. Entre les deux parcours, 3 UE sont communes. Tous les enseignements de IPCDM ont lieu à la faculté de pharmacie (ISPB). Pour MBB, les enseignements se déroulent à l'UCLY sauf pour les 3 UE communes qui ont lieu à l'ISPB. Les étudiants du parcours MBB en 1ère année suivent le parcours MBB en 2ème année. Les étudiants du parcours IPCDM ont le choix parmi 9 parcours en 2ème année. En M2, les 3 parcours « pharmacie industrielle », « cosmétologie industrielle », « évaluation clinique », « affaires règlementaires des dispositifs médicaux» et « market access » proposent l'alternance.Liste des UE 3 UE communes : « Management qualité et bonnes pratiques en assurance qualité » « Santé publique et droits de la santé » « Méthodes statistiques ».« Science et management des biospécimens et science des biomarqueurs », « Base de données et data management appliqués aux biobanques », » Management de la qualité appliquée aux biobanques », « Les biobanques et le métier de biobanquier », « Introduction à l'éthique et interculturalité », « Management et gestion financière pour les biobanques », « Méthodologies en épidémiologie et recherche clinique », « L'éthique pour les biobanques », « Les enjeux des ressources biologiques », « Droit et législation pour les biobanques», « Outils méthodologiques : management et projet professionnel », « Anglais », « Insertion professionnelle Management des Biobanques », « stage ou alternance »https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-34/ingenierie-de-la-sante.html**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**A la fin de la 2ème année, les étudiants peuvent s'insérer dans la vie active comme cadres supérieurs dans les domaines des biotechnologies, pour des emplois dans des établissements de la recherche en sciences de la vie et de la santé, des établissements hospitaliers et les dans le secteur des bioindustries ou poursuivre en thèse pour des emplois dans des laboratoires de recherche publics ou privés**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**E Gormally Directrice pédagogique ESTBB**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Mathieu Roudel responsable des études et CFA Leem : Charles Burgevin**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Isabelle Hardy (directrice ESTBB)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Emmanuelle Gormally, directrice pédagogique du parcours à l'ESTBB/ Mathieu Roudel, responsable d'étude du parcours à l'ESTBB / Sabine Boude, directrice pédagogique ESTBB**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Moyenne générale de l'étudiant et Prise en compte de la dynamique du rang de classement depuis la L1 Prise en compte de la moyenne dans les disciplines fondamentales pré-requises Prise en compte de la moyenne en anglais**	**Relevés de notes**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Avoir des connaissances scientifiques en biochimie, chimie, physico-chimie, biologie, biotechnologie, Maitriser l'anglais**	**Relevés de notes**	**Essentiel**
Savoir-être	**Etre organisé et rigoureux, être capable de travailler en équipe, savoir s'adapter ; avoir une bonne communication**	**Lettre de motivation description du projet professionnel motivé, CV détaillé**	**Très important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Avoir pris connaissance du contenu de la formation et des débouchés et savoir les mettre en lien avec son projet**	**Descriptif du projet professionnel motivé, lettre de motivation**	**essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Activités hors cursus universitaire démontrant sa capacité à s'engager et participer à des projets d'équipe**	**CV détaillé et lettre de motivation**	**important**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISPB - MENTION Sciences du médicament et des produits de santé - PARCOURS Sciences du médicament et des produits de santé
Responsable mention	**DIJOUX FRANCA MARIE**
Responsable M1	**Sophie LANCELOT Co-responsable : Sylvie RADIX**
N° fiche RNCP	**34442**
Taux de pression à l'entrée :	**5%**
Taux d'admission :	**75%**
Taux d'insertion professionnelle :	**65%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**42**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**36**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**6**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences de la vie ; Sciences pour la santé ; Chimie ; Physique, Chimie**
	Attendus :	**Avoir des connaissances niveau L3 des bases en chimie (base d'atomistique, de chimie réactionnelle, de chimie analytique), en biologie et physiologie, en pharmacologie**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le M1 constitue la 1ère année du master Sciences du médicament et des produits de Santé qui est adossé à la recherche dans ce domaine. Le M1 permet l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences de bases pour pouvoir accéder à l'un des parcours de M2 (Innovations pharmaceutiques et développements analytiques, Ciblage thérapeutique et épithélium, Pharmacie vétérinaire). Les enseignements sont assurés sur le site de la Faculté de Pharmacie de Lyon (ISPB) par des enseignants-chercheurs de l'ISPB ainsi que des intervenants qualifiés dans le domaine de la santé. Les thèmes abordés sont divers : initiation à la connaissance du médicament, pharmacologie moléculaire, synthèse, hémi-synthèse et caractérisation de substances actives d'origine naturelle, droit des médicaments et des matières premières à usage pharmaceutique, LADMET de l'animal à l'Homme, qualité et gestion de la qualité.** **Le M1 se déroule sur deux semestres (semestres 1 et 2) comportant chacun 30 ECTS pour un total de 60 ECTS.** **Au S1, 5 unités d'enseignement (UE) :** **-Initiation à la connaissance du médicament (9 ECTS)** **-Pharmacologie moléculaire (3 ECTS)** **-Substances actives d'origine naturelle ou synthétique (9 ECTS)** **-Droit des médicaments et des matières premières à usage pharmaceutique (6 ECTS)** **-Bases moléculaires et cellulaires (3 ECTS)** **Au S2, 5 UE :** **-LADMET de l'animal à l'homme (3 ECTS)** **-Exposition environnementale et développement du médicament (3 ECTS)** **-Qualité et gestion de la qualité (3 ECTS)** **-Anglais niveau 1** **-Initiation à la recherche et développement du médicament (9 ECTS)** **UE insertion professionnelle : préparer sa candidature (3 ECTS)**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Possibilité de poursuivre vers un Master 2 dans la même mention (Sciences du Médicament ou des Produits de Santé) ou dans une autre mention. Si le M1 est validé, l'inscription dans un des parcours du M2 Sciences du Médicament et des Produits de Santé proposés par la Faculté de Pharmacie de Lyon est assurée.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Sophie Lancelot (MCU-PH)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Sylvie Radix (MCU, ISPB)** **Geneviève Dijoux-Franca (PU, ISPB)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Prise en compte de la dynamique du rang de classement et de la moyenne générale de l'étudiant depuis la L1** **Prise en compte de la dynamique des notes dans les disciplines fondamentales pré-requises**	**Relevés de notes**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Compétences de bases en chimie, en physico-chimie, physiologie, en analyses statistiques** **Acquis méthodologiques dans l'utilisation des techniques de chimie, de chimie analytique, de physico-chimie, de physiologie, de biologie cellulaire** **Savoir-faire : capacité rédactionnelle, capacité de prise de parole, capacité de travail en équipe, capacité à présenter des résultats scientifiques**	**capacité de communication orale et écrite attestée par les notes des soutenances orales et des mémoires rédigés au cours de la formation antérieure (voir fiche d'appréciation préétablie par la formation : Tableau des soutenances et mémoires)**	**essentiel**
Savoir-être	**Capacité à s'investir, capacité d'organisation et curiosité scientifique**	**Lettre de motivation** **Descriptif du projet professionnel** **CV**	**important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Avoir pris connaissance des exigences de la formation.**	**Lettre de motivation** **Descriptif du projet professionnel**	**important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Possibilité de préciser un engagement personnel hors activités scolaires**	**Lettre de motivation** **CV**	**complementaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	Mecanique - MENTION Automatique, Robotique - PARCOURS Automatique, Robotique	
Responsable mention	**HAMMOURI Hassan**	
Responsable M1	**Fayez Shakil AHMED**	
N° fiche RNCP	**34103**	
Taux de pression à l'entrée :	**12%**	
Taux d'admission :	**12%**	
Taux d'insertion professionnelle :		
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**	
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :		
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**60**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**10**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**30**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**10**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**10**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**RAVI, AII, S2IP, Mécanique, Mécatronique, Informatique, EEEA, Automatique.**
	Attendus :	**Avoir un niveau L3 scientifique** **Maitriser les mathématiques de base (algèbre linéaire, calcul matriciel, analyse, …)** **Avoir des connaissance en automatique (régulation PID, asservissement, …)** **Avoir des connaissances en programmation (C, MATLAB, Python, …)**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Ce programme aborde sur les besoins concrètes de l'industrie d'aujourd'hui et de demain dans les domaines d'automatique et de la robotique. Il offre une vue globale et intégrale de l'industrie intelligente, connectée et flexible. Les systèmes collaboratifs, internet of things (IoT), communication industrielle, intelligence artificielle, data analytics, vision informatique et données à grande échelle et cloud computing font une partie importante de cette formation.** **Des projets concrets le long de toute la formation permettent aux étudiant d'acquérir des compétences scientifiques et mathématiques pour aborder les problèmes complexes de l'industrie du futur.** **www.rif.univ-lyon1.fr**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Cette formation permet aux étudiants d'intégrer le domaine de l'ingénierie numérique et de la robotique (l'industrie 4.0). Les industries les plus intéressées par cette offre de formation sont ceux qui travaillent dans les domaines d'IoT, automatisation et intégration des systèmes robotisés. Elle permet également aux étudiants d'intégrer l'industrie de production et les industries associées, comme celles de la logistique, l'automatisation et le développement des machines intelligentes.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Hassan HAMMOURI (Responsable de la mention)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Fayez Shakil AHMED (Responsable M1)** **Antoine MULLER (Responsable M2 RIF)** **Thierry CHOROT (Responsable M2 GSA)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Tous les notes disponibles**	**Relevés des notes :** **Consistance entre notes au long de la poursuite académique antécédent** **Performance en maths et en sciences de base**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Maitriser les mathématiques de base (algèbre linéaire, calcul matriciel, analyse, …)** **-Avoir des connaissances de base en automatique (régulation PID, asservissement, …)** **-Avoir des connaissances de base en programmation (C, MATLAB, Python, …)**	**Relevés des notes :** **Les plus récents notes dans ces métiers** **CV : Description des projets (s'il y en a eu)**	**Très important**
Savoir-être	**Présentation écrit** **Capacité d'organisation**	**•CV** **•Description du projet motivé**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Avoir un projet professionnelle ou académique claire et fonction de la formation.**	**Description du projet motivé**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**N/A**	**N/A**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	Mecanique - MENTION Energie - PARCOURS Energie
Responsable mention	**HAMED YAHOUI**
Responsable M1	**Dr. Hamed YAHOUI (lyon1)**
N° fiche RNCP	**34438**
Taux de pression à l'entrée :	**15%**
Taux d'admission :	**29%**
Taux d'insertion professionnelle :	**94%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL1 & ULL2**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**Master co-accrédité Lyon1 Lyon2. Les deux procèdent au recrutement**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**OUI**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**OUI**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**OUI**
	Formation à distance	**NON**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**NON**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**34**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**0**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**4**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**25**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**3**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence scientifiques et Licence Technologiques du domaine de l'automation et de l'energie**
	Attendus :	**Avoir des bases en électronique numérique et analogique, en informatique (programmation, base de données...), en recherche opérationnelle, en circuit électrique continue, monophasé et triphasé**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master Energie a pour but d'accompagner la transformation digitale s'opérant dans les entreprises de production manufacturière grâce au développement des outils du numérique amenant aux concepts de l'industrie 4.0 et d'efficacité énergétique de la consommation d'énergie dans l'industrie, le transport et le bâti. En plus des débouchés dans le secteur des systèmes de production de biens, le domaine de l'organisation des services liés à la délivrance/production de l'énergie est aussi un secteur cible avec un fort potentiel de croissance en terme d'emploi. Le calendrier du master propose une alternance mensuelle entre période de formation et période en entreprise avec 3,5 mois de formation sur l'année au total.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**0**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**OUI**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Dr. Hamed YAHOUI MCU**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Dr. Nicolas SIAUVE MCU,Dr. Sami OTHMAN MCU**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Des unités d'enseignement destinées à la professionnalisation (stage, alternance,..) ont pu être suivies en premier cycle Avoir validé les unités d'enseignement de licence en lien direct avec le master Energie**	**0**	**Très important**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Avoir des bases en électronique numérique et analogique, en informatique de programmation et réseaux de communication industriel, en recherche, en circuit électrique continue, monophasé et triphasé**	**Cursus suivi**	**Important**
Savoir-être	**Travailler en équipe ainsi qu'en autonomie lors de la conduite d'un projet, - Communiquer par oral et par écrit, - Respecter les horaires et avoir un comportement non perturbateur**	**Cursus suivi et commentaires disponible sur bulletin de notes**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**motivation de s'inscrire dans un cursus en alternance pour préparer sa carrière professionnelle, Expliquer la cohérence de son projet avec les secteurs d'activités du master en contrôle et supervision des systèmes de production manufacturière et de production délivrance d'énergie, démontrer sa volonté d'utiliser le master pour aller vers une position de cadre**	**Descriptif du projet professionnel**	**Essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Avoir un intérêt pour les innovations et la veille technologique pour un développement durable et environnemental des systèmes industriel**	**CV détaillé**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	Mecanique - MENTION Génie civil - PARCOURS Génie civil
Responsable mention	**FERRIER Emmanuel**
Responsable M1	**GABOR ARON**
N° fiche RNCP	**34114**
Taux de pression à l'entrée :	**19%**
Taux d'admission :	**33%**
Taux d'insertion professionnelle :	**85%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	non
	Alternance sous forme d'apprentissage	oui
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	non
	Formation à distance	non
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	non
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	60
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	50
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	0
	Capacité d'accueil formation alternance M1	0
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	0
	Capacité d'accueil formation redoublants	10

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**L3 Génie Civil** **L3 Mécanique**
	Attendus :	**Avoir un niveau L3 scientifique ou L3 Génie Civil** **• Avoir des connaissances en mécanique des structures, Mécanique des fluides, Matériaux** **• Avoir un niveau L3 en Mathématique (algèbre linéaire, calcul matriciel, analyse, …)** **• Comprendre le langage technique français niveau B2**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**La mention M1 Génie Civil propose au premier semestre un tronc commun avec la mention M1 Mécanique (mécanique des structures, vibrations, mécanique des fluides) et des modules de spécialisation dans le génie civil (matériaux du génie civil, géotechnique et bioclimatisme). Les modules sont organisés en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Les pratiques pédagogiques font appel aux nouveaux outils : plateforme interactive, classe inversée, apprentissage par projets, etc. Les travaux pratiques permettent de se mettre en situation réelle de travail, pour acquérir les compétences nécessaires pour la poursuite d'études ou l'exercice d'un métier. Le 2ème semestre se décline en deux options « Calcul des structures » (Stabilité des Constructions, Géotechnique) et « Management et projets de construction » (Physique des ambiances, Economie-Droit) avec des enseignements de spécialité, assurés également par des intervenants du monde professionnel. Les matières de spécialité sont complétées par un enseignement en tronc commun : Management de projet, Communication, Anglais, Projets. Un accent particulier est mis sur le travail en équipe lors des projets (durée 6 semaines) et la communication et l'apprentissage de l'anglais. Un stage volontaire de 2 mois en entreprise ou à l'international est envisageable.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**La majorité des étudiants issue de la formation M1 Génie poursuivent leurs études dans les parcours génie civile proposés par l'Université Lyon 1, mais ils sont également acceptés dans d'autres formations M2.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Aron Gabor, MCF**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Trabelsi Abdlekrim, MCF** **Bruno Jurkiewiez, MCF**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	-Avoir un niveau L3 scientifique ou L3 Génie Civil -Avoir un niveau L3 en Mathématique (algèbre linéaire, calcul matriciel, analyse, …)	Qualité des évaluations obtenues dans des années précédentes en L3 et L2	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Comprendre le langage technique français niveau B2 - Avoir des connaissances en calcul de structures du génie civil et des constructions, Mécanique des fluides, Matériaux	Qualité des évaluations obtenues dans les modules sciences de l'ingénieur ou équivalent en relation avec un profil génie civil	Très important
Savoir-être	-Etre organisé et rigoureux au travail -Etre capable de travailler en équipe et en autonomie	Justification dans la lettre de motivation des situations d'apprentissage mettant en exergue le savoir- être	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel avec les possibilités offertes par la formation	Eléments de la lettre de motivation et du CV	important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Projets et activités en relation avec la formation souhaitée	Eléments de la lettre de motivation et du CV	Complémentaire

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	Mecanique - MENTION Génie des procédés et des bio-procédés - PARCOURS Génie des procédés et des bio-procédés

Responsable mention	**Labouret Stephane**
Responsable M1	**Stéphane LABOURET**
N° fiche RNCP	**34094**
Taux de pression à l'entrée :	**12%**
Taux d'admission :	**27%**
Taux d'insertion professionnelle :	**56%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**30**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**25**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**3**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Génie des procédés, Physique, Chimie-physique ou équivalents**
	Attendus :	**Avoir une initiation au génie des procédés ou chimie/biochimie dans le domaine agroalimentaire (microbiologie, biochimie…). Avoir une formation de base en physique, chimie, physico- chimie**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le master 1 GPBP (https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_fiche_parcours.php?PARCOURS_ID=1617) prépare aux métiers du génie des procédés orientés vers l'industrie de transformation de la matière et de l'énergie (parcours Génie des Procédés Physico-chimique, GPP, voir M2 : https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_fiche_parcours.php?PARCOURS_ID=228) et des industries de l'agro-alimentaire et de bio-procédés (parcours Génie Alimentaire , GA, voir M2 : https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_fiche_parcours.php?PARCOURS_ID=348). L'enseignement est assuré par les enseignants chercheurs des laboratoires de l'Université Lyon 1 : LAGEPP et BioDyMIA . Le premier semestre est un tronc commun qui a lieu à Lyon sur campus de la DOUA ; il reprend les bases communes aux deux parcours. Le second semestre est spécifique à chacun des parcours (UE et lieux différents) -Le parcours GPP se déroule à Lyon : l'enseignement porte sur la ther-modynamique de la matière, les réac-teurs, la modélisa-tion numérique de procédés, la cristalli-sation, le traitement de données et un stage. -Le parcours GA se déroule à l'IUT de Bourg-en-Bresse Bresse sur le tech-nopôle Alimentec : l'enseignement porte sur le génie industriel alimen-taire, la formulation et la chimie des ali-ments, le contrôle qualité et l'hygiène alimentaire, le génie fermentaire et les biotransformations, les principales fi-lières de transformation, un stage final en milieu industriel de 4 mois. Le M1 n'est pas en alternance. Seul le M2 parcours GA est en alternance parcours GA est en alternance à Bourg en Bresse en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (voir lien vers M2-GA plus haut).**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**- le parcours Génie des Procédés Physico-chimique (GPP) prépare aux métiers de l'industrie de transformation de la matière et de l'industrie de l'énergie, en production et/ou en recherche (doctorat) et développement.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Stéphane Labouret**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Catherine Joly, Noureddine Lebaz, Adem Gharsallaoui**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Les résultats depuis le baccalauréat**	**Les notes de semestres et leurs évolutions**	**Très important**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Pour le tronc commun du premier semestre : niveau baccalauréat en physique, chimie, mathématique, biologie.** **Parcours GA : avoir un niveau licence en chimie, biochimie, biophysique, microbiologie.** **Parcours GPP : avoir un niveau licence en physique, chimie, physico-chimie et mathématique pour la physique.**	**Notes et leurs évolutions dans les UE d'intérêt pour suivre les enseignements du Master**	**Essentiel**
Savoir-être	**0**	**0**	**0**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Adéquation de la formation avec le domaine d'activité souhaité dans l'aven**	**Description du projet professionnel, en particulier concernant les candidats avec un parcours d'étude atypique**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Expériences en emplois extra-scolaires, clubs et associations**	**Description dans le CV**	**Complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	Mecanique - MENTION Mécanique - PARCOURS Mécanique	
Responsable mention	**Jean-Philippe Matas**	
Responsable M1	**Séverine Millet**	
N° fiche RNCP	**34069**	
Taux de pression à l'entrée :	**20%**	
Taux d'admission :	**31%**	
Taux d'insertion professionnelle :	**64%**	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**	
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :		
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**NON**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**NON**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**NON**
	Formation à distance	**NON**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**NON**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**60**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**50**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**10**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Mécanique est la plus adaptée ; possible également selon dossier pour les mentions : Physique, sciences de l'ingénieur**
	Attendus :	**Connaître le comportement mécanique des solides et des fluides** **- Maîtriser la programmation et le calcul scientifique** **- Maîtriser l'utilisation de logiciels de Dessin/Conception Assisté par Ordinateur** **- Maîtriser l'utilisation de logiciels de modélisation mécanique** **- Savoir dimensionner les éléments mécaniques d'un mécanisme** **- Analyser et interpréter des données expérimentales** **- Exposer oralement ses résultats et rédiger un rapport** **- Communiquer en anglais.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le premier semestre est un tronc commun qui a lieu à Lyon sur campus de la DOUA ; il reprend les bases communes aux deux parcours**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Les étudiants, diplômés à l'issue de ce cursus de Master peuvent occuper des emplois de cadre équivalent ingénieur dans des secteurs tels que : l'aéronautique, le spatial, l'automobile, les transports, le pneumatique, l'ingénierie océanique, la production et transformation de l'énergie, les moteurs et la propulsion, les industries mécaniques, etc.La formation permet également la poursuite d'études en doctorat, pour les étudiants ayant choisi l'un des parcours M2 orientés recherche (MFE, BM, D2S, TIS, MNMP).**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**OUI**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Séverine Millet**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Jean-Philippe Matas (PR)** **Marc Buffat (PR)** **Ivana Vinkovic (PR)** **Laure-Lise Gras (MCF)** **Laurent Martin-Witkowski (PR)** **Laura Dubuis (MCF)** **Pierre Trontin (PR)** **Bertrand Frechede (MCF)** **Simon Dagois-Bohy (MCF)** **John Soundar Jerome Joseph (MCF)** **Hélène Scolan (MCF)** **Delphine Doppler (MCF)** **Yannick Blanc (PRAG)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Toutes les notes disponibles**	**Relevés de notes post bac**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Utiliser les notions de champ de force, déplacement, vitesse, déformation et contrainte pour modéliser des problèmes simples : mouvement des solides indéformables, écoulements de fluides.** **- Maîtriser la programmation et le calcul scientifique** **- Maîtriser l'utilisation de logiciels de Dessin/Conception Assisté par Ordinateur** **- Savoir dimensionner les éléments mécaniques d'un mécanisme** **- Analyser et interpréter des données expérimentales** **- Exposer oralement ses résultats et rédiger un rapport** **- Communiquer en anglais.**	**Contenu des formations suivies, et notes obtenues**	**Essentiel**
Savoir-être	**Assiduité, comportement**	**Lettre de recommandation**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Adéquation du projet à la formation, motivation**	**Lettre de motivation et projet professionnel**	**Important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**0**	**0**	**0**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	OSU - MENTION Sciences de la Terre et des planètes, environnement - PARCOURS Sciences de la Terre et des planètes, environnement

Responsable mention	**SUAN Guillaume**
Responsable M1	**C. Quantin-Nataf (Lyon1) Stéphane Labrosse (ENS-Lyon), Damien Guillaume (Jean Monnet**
N° fiche RNCP	**31500**
Taux de pression à l'entrée :	**15%**
Taux d'admission :	**24%**
Taux d'insertion professionnelle :	**31%**
Lieu de la formation M1 :	**Université Lyon1 et Ens-Lyon**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**a determiner**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**12**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**10**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**1**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences de la Terre |Physique | Chimie | Mathématiques | Sciences de la vie et de la Terre | Sciences de la vie.**
	Attendus :	**Posséder de solides connaissances en Sciences de la terre, attestées par une licence de Sciences de la Terre acquise avec de bons résultats sont un atout. Dans le cas de candidatures issues de formation de Licences de Physique et/ou Chimie, Sciences de la vie et de la Terre et Sciences de la vie, justifier d'une motivation pour les Sciences de la Terre. Justifier d'un bon niveau en 3ème année de Licence quel que soit le cursus suivi.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master Terre, Planètes, Environnement de Lyon est une formation d'excellence à la Recherche & Développement en Sciences de la Terre. Les enseignements sont issus des thématiques de recherche de pointe du Laboratoire de Géologie de Lyon (LGL-TPE), leader mondial de la recherche en Géosciences. Vos enseignants sont des chercheurs de renommée internationale dans leur domaine, qui auront à cœur de vous former à leur discipline.** **Cette première année de Master comporte un tronc commun pour la moitié de l'année qui vous apportera les compétences indispensables à une future carrière en R&D (expérience en laboratoire de recherche de plusieurs mois, compétences numériques, anglais…) . Le reste de l'année est à construire selon vos affinités. Un très large de choix d'options vous permettra de vous spécialiser en paléontologie, en sédimentologie, en processus internes de la Terre (dynamique, minéralogie…), en planétologie, en géochimie, en tectonique, en géomorphologie…. Votre parcours est totalement personnalisable!** **Les débouchés de nos anciens étudiants à l'issue du M2 sont à plus de 90% une poursuite en thèse. Au delà de la thèse, nos anciens étudiants poursuivent de beaux parcours dans la recherche académique française ou internationale, ou bien s'orientent en R&D d'entreprises innovantes françaises ou étrangères. Ce master, ouvert aux échanges internationaux, est entièrement enseigné en anglais.** **Il est aussi co-accrédité entre 3 établissements : ENS de Lyon, Université Lyon 1 et l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne). Cela signifie que les cours sont assurés par les chercheurs de ces 3 établissements. Les cours n'auront toutefois lieu que sur 2 campus : le Campus de l'ENS de Lyon et le Campus de la Doua (Université Lyon 1)..https://lyongeologie.fr/m1-geosciences/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	- **Déchets, Economie Circulaire : Ingénieur(e) d'études « déchets »**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Cathy Quantin-Nataf resp M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Claude Colombier (en charge du M1 en 2022) ; Guillaume Suan (respo du Master) ; Stéphane Labrosse (resp Master ENS), Damien Guillaume (resp Master st etienne) ; Samuel Angibust (dir depart ENS)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Posséder de solides connaissances en Sciences de la terre, attestées par une licence de Sciences de la Terre acquise avec de bons résultats sont un atout. Justifier d'un bon niveau en 3ème année de Licence quel que soit le cursus suivi.**	**Résultats scolaires**	**essenteiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Posséder de solides, acquis méthodologiques en Sciences de la terre, attestées par une licence de Sciences de la Terre acquise avec de bons résultats sont un atout. Justifier d'un bon niveau en 3ème année de Licence quel que soit le cursus suivi.**	**Résultats scolaires**	**essentiel**
Savoir-être	**Savoir etre étudiant**	**Recommandation (pour les extérieurs)**	**important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Dans le cas de candidatures issues de formation de Licences de Physique et/ou Chimie, Sciences de la vie et de la Terre et Sciences de la vie, justifier d'une motivation pour les Sciences de la Terre.**	**Lettre de motivation**	**très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagement collectif**	**CV**	**complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	POLYTECH - MENTION MIAGE - PARCOURS Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)
Responsable mention	**Ahmed Bounekkar**
Responsable M1	**Ahmed Bounekkar**
N° fiche RNCP	**31471**
Taux de pression à l'entrée :	**14%**
Taux d'admission :	**44%**
Taux d'insertion professionnelle :	**79%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**25**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**20**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**5**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**0**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Informatique ; MIASHS**
	Attendus :	**Avoir des connaissances de niveau L3 en informatique, en mathématiques et en gestion. Posséder principalement des compétences en développement informatique, en ingénierie des systèmes d'information, en gestion de projets et des qualités de travail en équipe.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master MIAGE forme des étudiants en informatique et en management des entreprises. Ces derniers peuvent se décliner en plusieurs thématiques : Mathématiques appliquées, Informatique, Systèmes d'information, Gestion et Organisation, professionnalisation, Communication et langues.** **La mention MIAGE de Lyon comprend deux parcours : « Business intelligence (BI) » et « Systèmes d'Information de Gestion en Santé (SIGS) ».** **La première année MIAGE commune aux deux parcours permet l'acquisition des bases fondamentales en informatique, en gestion et en systèmes d'information.** **La deuxième année permet aux étudiants d'acquérir des compétences spécifiques en Informatique décisionnelle (BI) ou en systèmes d'information orientés santé (SIGS). Ces compétences sont consolidées de nombreux projets et par le stage de fin d'études.** **Les enseignements sont assurés par des enseignants chercheurs et des intervenants issus du monde professionnel. Ces enseignements sont organisés en cours, travaux dirigés et travaux pratiques.** **Une bonne partie de la formation est basée sur la pédagogie par projets. Les étudiants travaillent seuls ou en équipes sur des projets concrets en lien avec le contexte professionnel.** **La professionnalisation est renforcée par les deux stages proposés en M1 et en M2 ou par la voie de l'alternance de 12 mois en M2.** **Pour plus d'information, vous pouvez consulter le détail en suivant le lien suivant : http://miage.univ-lyon1.fr/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**L'enseignement en la MIAGE demande, par sa pluridisciplinarité et sa technicité, un investissement important en présentiel, en travail personnel et de groupe. Aussi, seules les compétences additionnelles ayant un rapport avec les compétences de base sont proposées. Nous nous focalisons sur l'entreprenariat par la connaissance de l'entreprise et l'initiation à l'entreprenariat. Etant donné que les étudiants sont formés pour une insertion en entreprise, Peu d'étudiants sont concernés par une poursuite d'études. Néanmoins, certains étudiants peuvent poursuivre des études dans le domaine du Marketing ou les nouvelles thématiques émergentes comme le Big data, le Machine Learning et autres. Vu le caractère professionnalisant de la formation, très peu d'étudiants poursuivent en thèse de doctorat.**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**BOUNEKKAR Ahmed** **Responsable de la mention MIAGE**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**KABACHI Nadia (MCF)** **VIVIERS Muriel (PRAG)** **EL GHAZEL Haytham (MCF)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Avoir validé toutes les UEs de licence en lien avec l'algorithmique, la programmation, les mathématiques et la gestion** **- Avoir obtenu une moyenne en L3 ≥ 12**	**Relevé de notes**	**important**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Maîtriser les connaissances de niveau L3 en informatique, en mathématiques et en gestion ;** **- Maîtriser l'algorithmique et la programmation, l'ingénierie des systèmes d'information, la gestion de projets et posséder des qualités de travail en équipe.** **- Maîtriser les mathématiques dispensées dans une licence d'informatique ou de MIASHS** **- Utiliser les notions de comptabilité et de gestion financière**	**Programme de la formation** **Notes obtenues**	**essentiel**
Savoir-être	**- Savoir travailler en autonomie, en équipe et en responsabilité au service d'un projet.** **- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.** **- Avoir le sens de la rigueur et de l'organisation** **- Savoir s'exprimer en public et interagir.**	**Lettre de motivation** **Echange téléphonique ou par Visio**	**important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Développer les arguments qui poussent le candidat à suivre la formation** **- Avoir pris l'initiative de se renseigner sur le contenu de la formation et sur son déroulement** **- Argumenter la cohérence du projet professionnel avec la formation**	**Lettre de motivation** **Renseignements auprès de la formation**	**essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Participer à la vie scolaire et périscolaire** **Développer l'ouverture et le vécu culturel**	**CV,** **Lettre de motivation**	**important**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	STAPS - MENTION STAPS: activité physique adaptée et santé - PARCOURS STAPS : activité physique adaptée et santé

Responsable mention	**Perrin claire**
Responsable M1	**Issanchou Damien**
N° fiche RNCP	**32166**
Taux de pression à l'entrée :	**13%**
Taux d'admission :	**27%**
Taux d'insertion professionnelle :	**75%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**40**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**22**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**1**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**15**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**2**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence STAPS mention APA-S**
	Attendus :	**1) Avoir un parcours académique en lien avec la mention de master : licence STAPS APA de préférence. 2) Posséder des compétences académiques dans le champ de l'activité physique adaptée. 3) Avoir une expérience professionnelle dans le secteur de l'éducation, du handicap et/ou de la santé. 4) Avoir un projet professionnel cohérent avec les objectifs du master.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master STAPS APA-S (activités physiques adaptées et santé), parcours IGEAPAS forme des cadres capables de concevoir et de faire fonctionner des dispositifs APA innovants qui répondent aux caractéristiques du public, des organisations et des territoires. Il forme également les étudiant·e·s aux métiers de la recherche et permet donc la poursuite d'un Doctorat. La formation repose sur un ancrage scientifique pluridisciplinaire étoffé (physiologie, biomécanique, psychologie, sciences politiques et sociologie). En première et deuxième année, la formation peut être réalisée en alternance. Le calendrier de formation comprend donc des semaines de cours entrecoupées de semaines de professionnalisation en structures. Les Unités d'Enseignement se répartissent dans les 9 blocs de compétence de la fiche RNCP du Master STAPS APA-S (RNCP32166).**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Damien ISSANCHOU, MCF.**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Fabien Van Coppenolle PR**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de licence (ou du diplôme de niveau 6), semestres 1, 2, 3, 4, 5.	Moyenne par année (notes dans les enseignements liés à l'APA (si autre parcours)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	-Savoir utiliser des outils simples de laboratoire et maîtriser les concepts de dilution ou de préparation de milieux à partir d'une fiche de protocole donnant leurs compositions.	Notes dans les UE d'interventions professionnelles - Evaluations des tuteurs de stage	Très important
Savoir-être	Engagement dans les activités de formation - Qualité du dossier de candidature Engagement dans les activités de formation - Qualité du dossier de candidature	Lettre(s) de recommandation - Bilan de stage(s) - Orthographe et expression - Soin accordé à la rédaction du dossier de candidature - Justification des éléments (attestations, documents officiels)	important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Clarté du projet professionnel et cohérence avec le secteur et les structures visés. - Cohérence du projet par rapport aux objectifs de formation du master. - Négociation d'une mise en situation professionnelle pour les deux années de formation	Contenu de la description du projet + lettre de motivation - Lettre d'acceptation ou d'engagement de la structure d'accueil pour le stage ou l'alternance	très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le secteur de l'APA, de la santé ou du handicap	CV et justificatifs	Complémentaire

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	STAPS - MENTION STAPS: entraînement et optimisation de la performance sportive - PARCOURS STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive
Responsable mention	**Martin Cyril**
Responsable M1	**Martin cyril**
N° fiche RNCP	**32169**
Taux de pression à l'entrée :	**14%**
Taux d'admission :	**46%**
Taux d'insertion professionnelle :	**75%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**90**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**59**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**20**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**1**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**10**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence STAPS parcours « entraînement sportif »**
	Attendus :	**Avoir une Licence STAPS, la Licence STAPS parcours « entraînement sportif » étant préférable. Posséder de bonnes connaissances et compétences académiques et de terrain dans le domaine de l'entraînement sportif. Avoir un projet professionnel et une motivation en cohérence avec les objectifs de la formation.**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Le Master EOPS a pour objectif l'insertion professionnelle immédiate et/ou une poursuite en recherche scientifique. La spécificité de ce parcours est de proposer une formation dans 3 domaines de compétences complémentaires : la préparation physique, la préparation mentale et la réathlétisation. Cela correspond à la réalité du monde professionnel puisque dans de nombreuses structures sportives, les intervenants sont amenés à avoir plusieurs responsabilités.** **À l'issue du Master EOPS, le diplômé disposera d'une triple compétence : scientifique, professionnelle et sportive, comme présentée dans la fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32169/. Cette triple compétence permettra d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, de développement des qualités physiques ou mentales et de réathlétisation.** **Plus spécifiquement, le diplômé :** **- maîtrisera les outils d'évaluation de plusieurs types de pratiquants (sportifs, compétiteurs, loisirs, blessés en reprise d'activité) pour élaborer des bilans individuels sur les plans physique ou/et mental ;** **- élaborera des programmes, de développement et d'entretien de qualités physiques et mentales ainsi que des programmes de réathlétisation ;** **- sera capable de planifier le contenu et de diriger des séances en adaptant les programmes aux pratiquants et aux APS ;** **- maîtrisera les aspects techniques, tactiques et stratégiques de l'activité pour laquelle il développe un programme d'entraînement, d'optimisation de la performance et de réathlétisation.Chaque année du Master est organisée en 9 blocs de compétences, dans lesquels sont réparties des UE sur les 2 semestres. Certaines UE peuvent comprendre plusieurs enseignements (ENS). À chacune des UE sont associés des crédits. Au total, les UE de la formation permettent de capitaliser 60 crédits.** **Plus d'informations ici : https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-833/staps-entrainement-et-optimisation-de-la-performance-sportive.html**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Exemples de structures d'accueil :**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Martin Cyril (MCF-HDR, Responsable de Mention EOPS, Responsable M1EOPS)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Aymeric Guillot (PU, Responsable M2EOPS parcours PPMR) ; Vincent Pialoux (PU, Responsable M2EOPS parcours SMS) ; Philippe Berthier (PRAG, Responsable Département Entraînement Sportif)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Type de Licence obtenue (Une licence STAPS Mention « Entraînement sportif » est préférable)	Notes moyennes en L1, L2 et L3 Notes dans les matières scientifiques, et dans les UE liées à l'entraînement sportif	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences avérées dans le domaine de l'entraînement sportif	Attestations de clubs sportifs, attestations de stage, diplômes d'état et/ou fédéraux Justificatifs d'expérience professionnelle, Licences sportives (en tant que pratiquant ou ancien pratiquant), Attestations de clubs ou fédérations du niveau sportif du candidat, description de la carrière sportive du candidat (CV)	essentiel
Savoir-être	Cohérence du projet professionnel Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisation péri ou extra scolaires	Lettre de motivation précisant notamment en quoi la formation correspond au projet professionnel du candidat Attestations de clubs, Promesse de stage, Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance). Lettres de recommandation	important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Cohérence du projet professionnel Lettre de motivation précisant notamment en quoi la formation correspond au projet professionnel du candidat Important	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Cohérence du projet professionnel Lettre de motivation précisant notamment en quoi la formation correspond au projet professionnel du candidat Important	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	0	0	0

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	STAPS - MENTION Etude sur le genre - PARCOURS Etudes sur le genre
Responsable mention	**OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cecile**
Responsable M1	**Virginie Nicaise**
N° fiche RNCP	**31494**
Taux de pression à l'entrée :	**88%**
Taux d'admission :	**67%**
Taux d'insertion professionnelle :	**100%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**Université Claude Bernard Lyon1 UCBL**

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**38**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**24**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**5**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**3**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**6**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Tous types de licence** **Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**
	Attendus :	**Lien vers fiche RNCP**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**Les enseignements se structurent en blocs de compétences relatifs au développement de savoirs spécialisés en étude sur le genre permettant la maîtrise des théories et concepts de l'égalité, ainsi qu'un enseignement de genre et droit) ; de savoirs permettant de maîtriser les outils méthodologiques pour mettre en œuvre des protocoles de recherche ou/et enquêtes quantitatives ou/et qualitatives sur les questions d'égalité ; de savoirs historique, sociologique, didactique, psycho-sociologique sur les inégalités dans le champ du sport ; et de mises en situation pratique au sein de différents contextes professionnels. Le livret de l'étudiant avec le détail des enseignements est disponible ici : https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/licence-et-master/master-mention-etudes-sur-le-genre**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Dans le contexte politique, social et économique actuel, les métiers de l'égalité et de la lutte contre les discriminations et violences de genre sont en plein essor. Ce développement s'opère sous deux formes : d'une part, l'émergence de nouveaux métiers (notamment dans le mouvement sportif) et d'autre part la spécialisation de métiers existants (notamment dans les directions de sport des collectivités territoriales ou dans l'enseignement). Le parcours Egal'APS est partie prenante de ce processus de construction et de spécialisation de l'emploi relatif aux questions d'égalité entre les sexes et les sexualités. Les métiers visés sont ceux de chargé·e d'étude, chargé·e de mission, consultant·e, formateur/trice, chargé·e de développement de politiques et pratiques permettant la promotion de l'égalité, l'inclusion des publics éloignés du sport Pour plus de détails sur la professionnalisation des ex-étudiant·es Egal'APS, vous pouvez consulter le site du master où sont présentées les soirées de professionnalisation avec les ancien·nes étudiant·es : https://egalaps.univ-lyon1.fr**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Virginie Nicaise, Responsable pédagogique du M1, Maîtresse de conférences,**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Cécile Ottogalli, Maîtresse de conférences** **Marie Carmen Garcia, Professeure des Universités**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Virginie Nicaise, Responsable pédagogique du M1, Maîtresse de conférences,**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Cécile Ottogalli, Maîtresse de conférences** **Marie Carmen Garcia, Professeure des Universités**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Notes de licence (ou du diplôme de niveau 6), dont les semestres 1,2, 3, 4, 5.**	**Moyennes aux semestres** **Notes dans les enseignements liés aux Sciences humaines et sociales**	**important**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**-Savoir représenter et interpréter des données expérimentales pour illustrer des processus physiologiques et physiopathologiques ;**	**Notes dans les enseignements liés aux SHS** **Notes dans les enseignements méthodologiques** **Notes dans les enseignements mobilisant des compétences d'argumentation et de rédaction** **Rédaction et argumentation mobilisée dans le cadre du dossier de candidature**	**important**
Savoir-être	**Organisation, autonomie**	**Dossier de candidature** **Expériences sportives en tant que pratiquant·e, encadrant·e, dirigeant·e, arbitre.** **CV** **Expériences d'engagement associatif, militant, citoyen ou autres.**	**très important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Cohérence du projet professionnel au regard des objectifs de la formation**	**Lettre de motivation contenant le projet professionnel orienté autour des questions d'égalité entre les sexes et/ou les sexualités dans le sport. CV**	**essentiel**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Engagements possibles supplémentaires (non obligatoires)**	**CV détaillé (Expériences en matière de lutte contre les discriminations).**	**Complémentaires**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	STAPS - MENTION STAPS: management du sport - PARCOURS STAPS : management du sport
Responsable mention	**BODET Guillaume**
Responsable M1	**GARCIA MARIE-CARMEN**
N° fiche RNCP	**32170**
Taux de pression à l'entrée :	**14%**
Taux d'admission :	**43%**
Taux d'insertion professionnelle :	**75%**
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**oui**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**oui**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**oui**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**oui**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**65**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**38**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**2**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**20**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**5**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Sciences et techniques des activités physiques et sportives – Management du Sport ; Economie et gestion ; Information et communication/administration.**
	Attendus :	**Lien vers fiche RNCP**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**En première année de master, la mention Management du Sport, a pour objectif de former des manageuses et managers directement opérationnels mais aussi évolutifs, capables de mettre en œuvre et d'adapter des méthodes et outils managériaux aux réalités professionnelles des structures sportives dans tous les secteurs de professionnalisation.** **Les enseignements portent sur les fondamentaux du management du sport. Ils concernant des savoir, connaissances et compétences scientifiques appliqués à des outils nécessaires aux fonctions d'encadrement.** **Les connaissances fondamentales (statistiques, marketing, sociologie, économie…) s'articulent avec celles propres aux secteurs d'activités (industrie et distribution d'article de sport ; clubs amateurs et professionnels ; tourisme et loisirs sportifs ; l'événementiel étant transversal) et la professionnalisation.** **Ce programme permet d'atteindre les objectifs et les compétences métiers d'un.e mangeuse.eur intermédiaire : analyser et gérer le développement de structures sportives.** **La formation est organisée en 9 blocs de compétences (cf. fiche RNCP), auxquels sont rattachés des Unités d'Enseignement, permettant de capitaliser 60 crédits ECTS répartis sur l'année de Master 1.** **https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32170/**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	- **Sociétés d'ingénierie et de travaux de dépollution des sols**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**La composition du jury (Président.e) Garcia Marie-Carmen (responsable pédagogique M1 MS – Professeure des Universités)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**La composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions) Bastien Soulé (vice-président, Professeur des Universités), Bénédicte Vignal (Maîtresse de Conférences), Charles Gueye (responsable du département MOS, Professeur agrégé), Guillaume Bodet (responsable pédagogique M2 MS, Professeur des Universités)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	1. Notes du baccalauréat - Moyenne - Mention 2. Notes de licence (ou du diplôme de niveau 6), dont les semestres 1, 2, 3, 4, 5.	Moyennes aux semestres - Notes dans les enseignements liés au management du sport - Mentions	essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	1. Connaissances et méthodologie en management du sport 2. Compétences de terrain en lien avec le management des organisations sportives 3. Expérience « professionnelle » dans le domaine sportif.	Notes dans les enseignements liés au management du sport - Notes dans les enseignements méthodologiques - Notes ou certification niveau en langue étrangère - Curriculum vitae détaillé - Missions réalisées en stage ou lors d'autres immersions professionnelles/bénévoles - Niveau de responsabilité - Durée - Type de structure d'accueil	essentiel
Savoir-être	1. Engagement sportif 2. Relationnel et engagement dans ses activités scolaires et extra-scolaires	Détention d'une licence sportive ou attestation de la structure - Bénévolat attesté - Mandat électif attesté - Diplôme sportif d'encadrement (fédéral ou d'état) - Lettre(s) de recommandation - Bilan de stage(s)	très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	1. Cohérence du projet professionnel au regard des objectifs de la formation 2. Connaissance du secteur visé, cohérence entre poste et structure visés 3. Capacité de négociation d'une mise en situation professionnelle pour l'année prochaine 4. Qualité du dossier de candidature (soin accordé à la rédaction, expression, orthographe, justification –attestations, documents officiels).	Lettre de motivation contenant le projet professionnel - CV - Etat de la prise de contact pour la mise en situation pendant la formation (stage, alternance) - Le dossier de candidature - Les annexes, attestations et documents officiels	très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	1. Engagements supplémentaires	CV détaillé	important

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	STAPS - MENTION Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré - PARCOURS MEEF Second degré - EPS
Responsable mention	**MARIE LEDENTU**
Responsable M1	**BAL Ophélie et SOUCAT Cyril**
N° fiche RNCP	**31852**
Taux de pression à l'entrée :	**31%**
Taux d'admission :	**98%**
Taux d'insertion professionnelle :	
Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	

Modalités d'enseignement	Formation continue	**non**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**non**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**non**
	Formation à distance	**non**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**non**
Capacités d'accueil 2023/24	Capacité d'accueil totale M1	**190**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**165**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**0**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**0**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**25**

Pré-requis :	Mentions de licence conseillées :	**Licence STAPS éducation et motricité**
	Attendus :	**Compétences diversifiées en pratique et technologie des APSA Compétences en didactique de plusieurs APSA Compétences d'intervention par les APSA en milieu éducatif Connaissances pédagogiques et relatives aux sciences biologiques et humaines à maîtriser dans le cursus STAPS Compétences à rédiger et argumenter**
Caractéristiques de la formation :	Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)	**4 blocs de compétences : l'enseignant acteur de la communauté éducative, l'enseignant concepteur de son enseignement, l'enseignant efficace dans la mise en œuvre, l'enseignant praticien réflexif. Ces 4 blocs s'appuient sur des UE diversifiées visant à la fois le développement, la structuration et la mise en synergie des connaissances au service des compétences.**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**non**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**oui**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**BAL Ophélie, SOUCAT Cyril responsables pédagogiques du M1**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**pierre Lorca responsable pédagogique M2 (PRAG).**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**Critère 1 : Note de la 3ème année de licence** **Critère 2 : notes de la 2ème année de licence**	**Moyennes sur les relevés de notes**	**essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Niveau d'expression et d'analyse**	**Relevés de notes (certaines notes)**	**essentiel**
Savoir-être	**Capacité de travail avec d'autres (collègues, publics différents)**	**Lettre de motivation et CV**	**important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Capacité à expliciter son projet et ses perspectives professionnelles**	**lettre de motivation + CV + projet professionnel + parcours dont mention de licence**	**très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Expériences professionnelles ou extraprofessionnelles (bénévolat) dans le milieu .**	**CV**	**complémentaire**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023

Composante + mention + parcours M1	ISTR - MENTION Santé - PARCOURS Santé	
	Responsable mention	**LUAUTE Jacques**
	Responsable M1	**Jacques Luauté**
	N° fiche RNCP	**34295**
	Taux de pression à l'entrée :	**18%**
	Taux d'admission :	**22%**
	Taux d'insertion professionnelle :	**70%**
	Lieu de la formation M1 :	**UCBL**
	En cas de conventionnement, libellé de l'établissement :	
	En cas de co-accréditation, libellé de l'établissement qui procède au recrutement des étudiants :	**0**

Modalités d'enseignement	**Formation continue**	**OUI**
	Alternance sous forme d'apprentissage	**NON**
	Alternance faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation	**NON**
	Formation à distance	**NON**
	Formation hybride (combinant enseignements en présentiel et à distance)	**NON**
Capacités d'accueil 2023/24	**Capacité d'accueil totale M1**	**26**
	Capacité d'accueil M1 Trouver Mon Master	**20**
	Capacité d'accueil formation continue M1 (eCandidat)	**4**
	Capacité d'accueil formation alternance M1	**0**
	Capacité d'accueil formation candidats internationaux M1	**1**
	Capacité d'accueil formation redoublants	**1**

Pré-requis :	**Mentions de licence conseillées :**	**Formations paramédicales (kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, audioprothèse, orthoptie, orthophonie**
	Attendus :	**Respecter les principes d'éthique et de déontologie** **- Travailler en équipe et avoir le sens de l'initiative** **- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder** **- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes**
Caractéristiques de la formation :	**Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1700 caractères maximum)**	**Evaluations et réadaptations des troubles sensoriels, moteurs ou cognitifs** **Cours les jeudis et vendredis**
	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères maximum)	**Doctorat et/ou recherche en parallèle d'une profession médicale/paramédicale**

Eléments préalables à l'admission

Concours / épreuve écrite	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Entretien / épreuve orale	**NON**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**0**

	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**0**
Dossier	**OUI**	
	Si oui, composition du jury (Président)	**Jacques Luauté (PU-PH)**
	Si oui, composition du jury (Membres avec leurs qualités/fonctions)	**Sophie Jacquin-Courtois (PU-PH), Vincent Gautheron (PU-PH), Fabien Perrin (MCU)**

Critères généraux d'examen des candidatures

Champs d'évaluation	Critères généraux d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères (éléments de preuves)	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	**notes**	**Notes**	**Essentiel**
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	**Connaissances du handicap et de la réadaptation**	**Rapports de stage**	**Très important**
Savoir-être	**Capacités d'organisation dans le travail**	**Lettre de recommandation**	**Important**
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	**Avoir un projet professionnel en lien avec la formation**	**Descriptif du projet**	**Très important**
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	**Expériences en lien avec la formation**	**CV**	**Complémentaire**

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2022 - 236

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

OUVERTURE DES DIPLÔMES DE FORMATIONS MÉDICALES SPÉCIALISÉES ET DIPLÔMES DE FORMATIONS MÉDICALES SPÉCIALISÉS APPROFONDIES

Références :

- Arrêté du 03 aout 2010 relatif au diplôme de formation médicale spécialisée et au diplôme de formation médicale spécialisée approfondie
- Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine

Le diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS) et le diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA) sont des formations ouvertes aux médecins et pharmaciens étrangers qui souhaitent bénéficier d'une spécialisation dans un service hospitalier français. La procédure de candidature est partagée entre le niveau national (centralisé à l'université de Strasbourg) et le niveau local. Les candidats reçus doivent s'inscrire administrativement dans l'université qui a accepté leur candidature.

Comme indiqué dans l'article 4 de l'arrêté du 03 aout 2010 : « La formation en vue du diplôme de formation médicale spécialisée ou du diplôme de formation médicale spécialisée approfondie est déterminée sur la base du contenu de la maquette du diplôme d'études spécialisées ou du diplôme d'études spécialisées complémentaires correspondant à la formation postulée par le candidat ».

Le DFMS et le DFMSA obtenus ne permettent pas d'exercer la médecine en France.

L'ouverture des DFMS et DFSMA pour l'ensemble des spécialités décrites ci-après est nécessaire pour l'inscription des candidats autorisés à s'inscrire à l'Université Lyon 1 dans le cadre d'un DFMS ou DFMSA.

Liste des spécialités (correspondantes aux spécialités médicales et chirurgicales ouvertes aux internes français dans le cadre des Diplômes d'Etudes Spécialisées) :

- Allergologie
- Anatomie et cytologie pathologiques
- Anesthésie-réanimation
- Biologie médicale
- Chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie orale
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie pédiatrique
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Dermatologie et vénéréologie

- Endocrinologie-diabétologie-nutrition
- Génétique médicale
- Gériatrie
- Gynécologie médicale
- Gynécologie obstétrique
- Hématologie
- Hépato-gastro-entérologie
- Maladies infectieuses et tropicales
- Médecine cardiovasculaire
- Médecine d'urgence
- Médecine et santé au travail
- Médecine générale
- Médecine intensive-réanimation
- Médecine interne et immunologie clinique
- Médecine légale et expertises médicales
- Médecine nucléaire
- Médecine physique et de réadaptation
- Médecine vasculaire
- Néphrologie
- Neurochirurgie
- Neurologie
- Oncologie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale
- Pédiatrie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Radiologie et imagerie médicale
- Rhumatologie
- Santé publique
- Urologie

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président de l'Université,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 237

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

DEMANDE D'ACCREDITATION DU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (IBODE) POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Exposé des motifs :

L'engagement de la France dans l'application du processus de reconnaissance de niveau de formation européen dit « processus de Bologne » ou « LMD » (Licence Master Doctorat) permet aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier, de manipulateur en électroradiologie médicale délivré par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé après 3 années d'études post-bac, de se voir reconnaître par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le grade de licence. Dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales, les infirmiers anesthésistes, les infirmiers en pratique avancée et maintenant les infirmiers de bloc opératoire se voient attribués le grade de Master.

Ce dossier de demande d'accréditation vise à permettre aux établissements d'enseignement supérieur de délivrer le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, enregistré au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles. Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer le métier d'infirmier de bloc opératoire. *Conformément à l'article 1er de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, ce diplôme sera délivré par les établissements d'enseignement supérieurs accrédités.*

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des cinq blocs de compétences définies à l'annexe III de l'arrêté du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, dont les 73 crédits liés aux unités d'enseignement et les 47 crédits liés à la formation en milieu professionnel. Le référentiel de formation en annexe III précise les modalités d'acquisition et d'évaluation afférentes à chaque compétence. Il décrit les contenus et le nombre de crédits attribués à chaque unité d'enseignement ainsi que les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel. Une mutualisation de certains enseignements avec d'autres formations en santé peut être mise en place.

Dans le cadre de cette formation, le pôle Sciences Infirmières, qui a pour mission de gérer le processus d'universitarisation, est porté par la Faculté de Médecine Lyon Est et pour le compte des deux Facultés de Médecine (Lyon Est et Lyon Sud Charles Mérieux).

Organisation de la formation :

La formation est organisée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens, conformément au référentiel de formation prévu à l'annexe III. Elle comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en école ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel. La formation en milieu professionnel comprend 1 645 heures correspondant à un total de 47 semaines de 35 heures.

Dans le cadre du rapprochement de l'école d'infirmiers de bloc opératoire avec l'université LYON 1 disposant d'une composante santé, une convention sera conclue entre l'école, l'université et la Région. Au sein de la faculté de médecine LYON Est, le pôle Sciences Infirmières assurera la coordination des enseignements universitaires de l'école. La convention déterminera également les modalités suivant lesquelles les services de l'université sont ouverts aux étudiants, ainsi que les pistes d'amélioration de leurs conditions de vie et d'études. Ainsi, la convention-cadre s'organise autour des axes suivants :

- Enseignements universitaires : elle précisera la contribution des universités aux enseignements dans le cadre du DE d'infirmier de bloc opératoire, et leur participation aux instances pédagogiques. Les modalités de délivrance du diplôme d'Etat par l'établissement d'enseignements supérieurs accrédités seront décrites. Le diplôme sera enregistré au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles.
- Moyens financiers : elle définit les conditions financières de la contribution des universités et les modalités de paiement.
- Dispositions conventionnelles : elle prévoit les principes de la gouvernance régionale et la démarche d'évaluation à mettre en œuvre afin d'apprécier la réalisation effective des dispositions de la convention.

L'école d'infirmiers du bloc opératoire des HCL intégrera le pôle de sciences infirmières de la Faculté Lyon-Est de l'université de LYON 1 coordonné par le Professeur LUKASZEWICZ et par Mme PERES-BRAUX, Directrice des soins, coordinatrice générale des écoles et instituts de formation des HCL. Le conseiller scientifique médical de l'école d'infirmiers de bloc opératoire, le Professeur LIFANTE sera partie prenante dans le processus d'universitarisation de la formation.

Capacités d'accueil :

L'école d'infirmiers de bloc opératoire des HCL est autorisée par le conseil régional à accueillir 47 étudiants avec la répartition suivante lorsque l'antenne de Grenoble est ouverte :

- 30 sur le site de Clemenceau des HCL à Lyon,
- 17 sur le site de Grenoble du CHU Grenoble Alpes.

Méthodes et outils pédagogiques :

Le projet pédagogique de l'école de Lyon est décliné dans une dynamique d'apprentissage intégrant :

- une démarche mentale d'analyse de situation telle que le Plan de Soins Type ou Standard de Soins. Ce point oriente l'IBODE vers un positionnement d'expert,
- un encadrement spécifique du rôle d'assistant de chirurgie pour répondre à l'évolution de la chirurgie et de la réglementation,
- la simulation en santé et la réalité virtuelle,
- l'inter professionnalité,
- les techniques de communication.

L'enseignement théorique est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes permettant l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.

La demande d'accréditation porte sur l'année universitaire 2022-2023 et un nouveau dossier d'accréditation sera déposé courant du 1er semestre 2023 avec la mise en place d'un conventionnement tripartite (Région/HCL/UCBL).

Vu le Code de l'Education ;
Vu l'arrêté du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante / service en date du 29/09/2022 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 6/12/2022.

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé la demande d'accréditation du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire pour l'année universitaire 2022-2023.**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON I PRÉSIDENCE

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
- Dossier accréditation
- Fiche navette du MESRI
- Projet pédagogique

ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION PARAMÉDICALE

HCL
HOSPICES CIVILS DE LYON

LA FORMATION

www.chu-lyon.fr

HCL HOSPICES CIVILS DE LYON LA FORMATION — La Région Auvergne-Rhône-Alpes	**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (DE IBO)**	
	dossier	Version n°1 -- du 26/07/2022
Emetteurs : AC Lukaszewicz (Université LYON 1) G Peres-Braux (Hospices Civils de Lyon)		**Validation :** Doyen G Rode (Université LYON 1)
Destinataire : DGOS		

Table des matières

1 UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION 4

2 UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant) 4

3 ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION 4

A. Dénomination sociale 4

B. Statut 4

C. Description des activités 5

D. Nom de la personne engageant la responsabilité des Hospices Civils de Lyon 5

E. Informations relatives aux locaux de l'école d'infirmiers de bloc opératoire 5

4 JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAURES MEDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS 6

A. Présentation du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire 6

B. Conventionnements existants 6

C. Objet des conventions cadre université IFSI-IFMERM 7

D. Objet de la convention cadre université-école d'infirmiers de bloc opératoire 7

5 MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE – ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 8

A. Gouvernance de l'école d'infirmiers de bloc opératoire 8

6 SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE / APPORTS UNVERSITAIRES / MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE 9

A. La politique de formation des écoles et instituts de formation des HCL 9

B. Le projet pédagogique 9

C. Les principes pédagogiques 10

D. Une approche par compétences 10

E. Les spécificités du projet pédagogique 10

Le projet pédagogique de l'école de Lyon est décliné dans une dynamique d'apprentissage intégrant : 10

7 NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 11

8 MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 11

A. Financiers 11

B. Humains 11

C. Locaux : 12

9 NOM ET QUALITE DE RESPONSABLE DE LA FORMATION 13

10 PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE 13

11 ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 13

12 DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (Accompagnement des étudiants) 13

13 DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 14

14 PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES 14

A. Partenariats actuels 14

B. Partenariats à développer 15

15 AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE 15

16 AVIS DES INSTANCES ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 15

Ce dossier de demande d'accréditation vise à permettre aux établissements d'enseignement supérieur de délivrer le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, enregistré au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles. Ainsi le partenariat déjà existant entre ces deux établissements s'en trouvera renforcé.

1 UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Université Claude Bernard Lyon 1
Faculté de médecine Lyon Est
Pôle Sciences infirmières
Mr le Doyen Gilles RODE
Directrice administrative : Mme Catherine GARCIA

Faculté de médecine et de Maïeutique Lyon-Sud Charles Mérieux
Mr le Doyen Philippe PAPAREL
Directrice administrative : Mme Marie-Ghislaine LABAUNE

Le pôle Sciences Infirmières est porté par la Faculté Lyon Est et pour le compte des 2 Facultés de Médecine.

2 UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant)

NA

3 ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

A. Dénomination sociale

HOSPICES CIVILS DE LYON

B. Statut

Centre Hospitalier Universitaire

C. Description des activités

Les Hospices Civils de Lyon constituent le 2ème CHU de France, avec un budget d'exploitation supérieur à 1,300 milliards d'euros, plus de 5300 lits, environ 17000 personnels non médicaux et plus de 5000 personnels médicaux.

Les Hospices Civils de Lyon répondent par ailleurs aux missions de santé définies dans le cadre du Schéma d'Organisation Sanitaire de la région et développent toutes les disciplines médicales et chirurgicales adultes et enfants dans 6 groupements hospitaliers.

Au-delà de ses missions de santé, les Hospices Civils de Lyon assurent la gestion de 11 instituts de formation (dont la liste suit) et participent ainsi à la formation initiale et au développement professionnel continu des sages-femmes et du personnel paramédical :

- Un institut de formation des Ambulanciers
- Deux instituts de formation aides-soignants (IFAS)
- Un centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière
- Deux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)
- D'un institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale
- Une école d'infirmier de bloc opératoire
- Une école d'infirmier anesthésiste
- Une école des cadres de santé sous statut GCS avec l'établissement hospitalier du VINATIER
- Une école de sage- femme.

La gestion des 11 instituts de formation adossés aux Hospices Civils de Lyon relève de la Direction du Personnel et des Affaires Sociale (DPAS).
Les principales missions de la DPAS dans ce domaine consistent :

- à garantir le fonctionnement des instituts de formation dans le respect des règles relatives à leur agrément ou autorisation
- à assurer la gestion quotidienne administrative, économique et financière des instituts de formation, ainsi que le suivi des instances.

D. Nom de la personne engageant la responsabilité des Hospices Civils de Lyon

Monsieur Raymond Le Moign, Directeur Général

E. Informations relatives aux locaux de l'école d'infirmiers de bloc opératoire

- adresse de l'école : 1 avenue Clemenceau-BP49-69565 Saint Genis Laval

4 JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAURES MEDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

A. Présentation du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des cinq blocs de compétences définies à l'annexe III, dont les 73 crédits liés aux unités d'enseignement et les 47 crédits liés à la formation en milieu professionnel.
Les enseignements des semestres 1 à 3 donnent lieu à deux sessions d'évaluations. La deuxième session se déroule de préférence en juin et au plus tard en septembre de l'année universitaire en cours.
Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le référent universitaire de l'unité d'enseignement «recherche» en concertation avec le directeur de l'école, sur proposition de l'équipe pédagogique. Le sujet du mémoire est validé par le référent universitaire de l'unité d'enseignement «recherche».

Ce mémoire est soit un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature, soit une analyse de pratiques professionnelles, soit un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé, soit un mémoire de recherche. Dans ce dernier cas, le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur ou un chercheur.

Le choix de l'école de Lyon se porte sur l'un des deux axes suivants :

- Une analyse de pratiques professionnelles
- Une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé.

Conformément à l'article 1er de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, ce diplôme sera délivré par les établissements d'enseignement supérieurs accrédités.

B. Conventionnements existants

L'engagement de la France dans l'application du processus de reconnaissance de niveau de formation européen dit « processus de Bologne » ou « LMD » (Licence Master Doctorat) permet aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier, de manipulateur en électroradiologie médicale délivré par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé après 3 années d'études post-bac, de se voir reconnaître par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le grade de licence. Dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales, les infirmiers anesthésistes et maintenant les infirmiers de bloc opératoire se voient attribués le grade de Master.

Cette reconnaissance nécessite que les instituts de formation, dotés de la personnalité juridique et ceux relevant d'établissements de santé publics ou privés supports, conventionnent avec les universités du territoire disposant d'une composante en santé et la Région. Cette convention doit

notamment définir les conditions de contribution des universités à la formation permettant la reconnaissance de grade de licence ou master.

La loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, a en effet transféré aux Régions la compétence d'agrément et de financement des instituts de formation paramédicale.

Fortes de ces compétences et s'appuyant sur les arrêtés de formation, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi signé, un engagement avec les partenaires concernés (Université Lyon 1 et IFMERM, IFSI et prochainement avec l'école d'infirmiers de bloc opératoire). Cf annexes jointes.

Les contenus de cette nouvelle convention résulteront de travaux menés par la Région avec les représentants des étudiants, universités, école d'infirmiers de bloc opératoire.

C. Objet des conventions cadre université IFSI-IFMERM

Elles ont pour objet de déterminer les objectifs partagés et les engagements mutuels permettant aux signataires de poursuivre la mise en œuvre de la réforme des études portant reconnaissance de niveau universitaire.

Ces objectifs visent la dispense d'un enseignement de qualité par les instituts de formation avec la garantie pour tous les étudiants, quel que soit le territoire, d'un niveau universitaire de grade de licence, tout en préservant :

- le caractère professionnalisant de la formation
- l'adaptation aux spécificités des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- le rattachement fonctionnel des instituts de formation publics aux établissements hospitaliers supports**.**

D. Objet de la convention cadre université-école d'infirmiers de bloc opératoire

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, dans le cadre de l'intégration de la formation d'infirmier de bloc opératoire dans le schéma licence, master, doctorat, les écoles de formation signent, avec une université disposant d'une composante santé et le conseil régional, une convention déterminant les modalités de participation des universités et les responsabilités des trois signataires. Elle précisera les compensations financières des différents postes de dépense, les ressources humaines et moyens matériels mobilisés et les réseaux de financements en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

5 MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE – ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Dans le cadre du rapprochement de l'école d'infirmiers de bloc opératoire avec l'université LYON 1 disposant d'une composante santé, une convention sera conclue entre l'école, l'université et la Région.
Au sein de la faculté de médecine LYON EST, le pôle sciences infirmières assurera la coordination des enseignements universitaires de l'école.

La convention déterminera également les modalités suivant lesquelles les services de l'université sont ouverts aux étudiants, ainsi que les pistes d'amélioration de leurs conditions de vie et d'études.

Ainsi, la convention-cadre s'organise autour des axes suivants :

- Enseignements universitaires

Elle précisera la contribution des universités aux enseignements dans le cadre du DE d'infirmier de bloc opératoire, et leur participation aux instances pédagogiques. Les modalités de délivrance du diplôme d'Etat par l'établissement d'enseignements supérieurs accrédités seront décrites. Le diplôme sera enregistré au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles.

- Moyens financiers

Elle définit les conditions financières de la contribution des universités et les modalités de paiement.

- Dispositions conventionnelles

Elle prévoit les principes de la gouvernance régionale et la démarche d'évaluation à mettre en œuvre afin d'apprécier la réalisation effective des dispositions de la convention.

A. Gouvernance de l'école d'infirmiers de bloc opératoire

Conformément à l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, sera constituée une instance compétente pour les orientations générales de l'institut avec ses trois sections :

- une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants
- une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- une section relative à la vie étudiante

La coordination et l'information entre l'institut et les trois sections seront assurées par le directeur de l'institut de formation.
Actuellement, l'arrêté relatif aux conditions de fonctionnement de l'école d'infirmiers de bloc opératoire est en attente de parution. Il devrait préciser la composition, les modalités de désignation des membres de l'instance et des sections.
Des représentants de l'ARS, de la Région, de l'université, des étudiants et de l'institut de formation devront être membres de ces instances.

6 SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE / APPORTS UNVERSITAIRES / MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

L'école d'infirmiers du bloc opératoire intégrera le pôle de sciences infirmières de la Faculté Lyon-Est de l'université de LYON 1 coordonné par le Professeur AC. LUKASZEWICZ et par Mme PERES-BRAUX, Directrice des soins, coordinatrice générale des écoles et instituts de formation des HCL.
Le conseiller scientifique médical de l'école d'infirmiers de bloc opératoire, le Professeur LIFANTE sera partie prenante dans le processus d'universitarisation de la formation.

A. La politique de formation des écoles et instituts de formation des HCL

Elle répond à des objectifs clés :

- Décloisonner les instituts de formation et les formations préparant à différents métiers pour partager les bonnes pratiques, sécuriser les processus et optimiser les ressources ;
- Faire évoluer les formations paramédicales en mobilisant des ressources pédagogiques de tous les sites de formation et en les enrichissant par des pratiques innovantes et collaboratives ;
- Promouvoir une formation par la clinique en incitant l'ensemble des acteurs de la formation à s'engager dans la production et l'utilisation de données scientifiques ;
- Développer la recherche clinique, pédagogique, managériale dans les domaines du soin, dans un double processus de Professionnalisation/Universitarisation des formations paramédicales
- Développer une démarche d'amélioration continue de la qualité des formations.

Dans le cadre de cette politique de formation, il est envisagé de regrouper l'école d'infirmiers anesthésistes et l'école d'infirmiers de bloc opératoire sur un même site afin de développer l'inter professionnalité grâce à la mutualisation de certains enseignements.

B. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est le fruit d'une réflexion menée par l'équipe pédagogique à partir des cadres réglementaire et conceptuel, professionnel et pédagogique. Il est élaboré à partir du projet stratégique et pédagogique des écoles et instituts de formation paramédicale des HCL, lui-même ancré dans le projet d'établissement des HCL.

C'est un texte de référence qui fédère l'équipe autour des valeurs et des conceptions qui fondent la pédagogie dispensée. Il est le fil conducteur de la formation par le sens qu'il donne à la gestion, la planification, l'information et l'évaluation. Il doit être considéré comme un repère, une référence et rester largement ouvert pour garantir une dynamique évolutive. Il constitue un outil de communication interne et externe et permet d'identifier la singularité des instituts de Formation.

L'objectif du projet pédagogique est de garantir l'évolution des compétences des futurs infirmiers de bloc opératoire aux enjeux qualité, sécurité des établissements et aux orientations prioritaires nationales et régionales en matière de santé.

C. Les principes pédagogiques

Le processus d'apprentissage est basé sur l'alternance des lieux « stage/institut de formation » et sur la mobilisation de savoirs à partir des situations d'apprentissage cliniques (alternance intégrative). Ce processus d'apprentissage valorise la démarche intellectuelle de transférabilité.

Le modèle pédagogique privilégié sera le socioconstructivisme selon la conception de L.S VIGOSTSKI qui précise que la modification et la régulation des représentations se font en interagissant avec les autres grâce à un processus intra et interpersonnel. C'est donc en animant des situations pédagogiques réunissant les étudiants pour travailler et réfléchir ensemble que nous nous inscrivons dans le courant du socioconstructivisme.

D. Une approche par compétences

La formation proposée vise l'acquisition de 9 compétences métier visant la professionnalisation des apprenants dans le cadre d'un exercice en pluri professionnalité.
L'apprentissage par compétences se fonde, en autre, sur la réflexivité du sujet face à une situation dans un contexte précis. Elle permet de développer des capacités d'analyse et d'agir en situation de façon intégrée.
Ainsi, les unités d'enseignement des savoirs sont construites et dispensées dans une logique de compétences. L'articulation des compétences les unes aux autres est également une priorité afin de permettre aux étudiants, d'identifier au mieux la dimension professionnalisante de la formation.

E. Les spécificités du projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'école de Lyon est décliné dans une dynamique d'apprentissage intégrant :

- une démarche mentale d'analyse de situation telle que le Plan de Soins Type ou Standard de Soins. Ce point oriente l'IBODE vers un positionnement d'expert.
- un encadrement spécifique du rôle d'assistant de chirurgie pour répondre à l'évolution de la chirurgie et de la réglementation.
- la simulation en santé et la réalité virtuelle : la convention avec l'Université de Lyon donnera accès à la structure universitaire SIMULYON qui pilote l'ensemble des activités de simulation en santé pour l'Université et les Hospices Civils de Lyon. SIMULYON est une opportunité pour le développement de l'enseignement par la simulation et la recherche en pédagogie des sciences de la santé.
- l'inter professionnalité
- les techniques de communication

L'enseignement théorique réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes permettant l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.
Avec la convention avec l'Université permettra

- la co-construction des unités d'enseignements entre universitaires et les autres formateurs. Actuellement la contribution universitaire est d'environ 200 heures dispensées par des médecins du CHU dont une centaine par les universitaires

- la mise à disposition des espaces nécessaires sur la plateforme numérique du Pôle des Sciences Infirmières de l'Université, afin d'y constituer les enseignements universitaires distanciels nécessaires à la formation, ou d'avoir accès aux enseignements déjà déposés.
- Les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels et l'inter professionnalité est recherchée.

Le projet pédagogique est en cours de finalisation (cf annexe, projet pédagogique) et reflètera le passage d'une phase contributive à une phase de co-construction avec cette nouvelle accréditation qui tient compte d'une phase transitoire sur l'année 2022-2023.

7 NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

La formation est dispensée sur le site de l'Ecole Clemenceau à Lyon. A partir de 2018, une section, comportant 17 étudiants, a été mise en place sur le site de CHUGA par l'École d'IBO des HCL. Elle ouvre tous les deux ans. Un certain nombre de journées de cours communs (visioconférence) ou de regroupement auront lieu sur le site de Lyon. L'encadrement pédagogique des étudiants de l'antenne de Grenoble est assuré par un cadre de santé infirmier de bloc opératoire mis à disposition des HCL par le CHUGA.
Le CHU de Grenoble souhaite qu'une étude soit réalisée afin d'ouvrir l'antenne de Grenoble tous les ans.
L'école d'infirmiers de bloc opératoire des HCL est autorisée par le conseil régional à accueillir 47 étudiants avec la répartition suivante lorsque l'antenne de Grenoble est ouverte :

- 30 sur le site de Clemenceau des HCL à Lyon
- 17 à l'antenne de Grenoble

Le métier d'infirmier de bloc opératoire est un métier en tension. Il est envisagé d'étudier la pertinente de demander une augmentation du quota.

8 MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

A. Financiers

- cf pièce jointe

B. Humains

Equipe pédagogique permanente :

- 1 ETP de direction, une directrice, directrice des soins et coordinatrice des écoles et instituts de formation des HCL
- 5 ETP formateurs :
  - 3 cadres de santé infirmier de bloc opératoire dont un détient un master 2 de sciences de l'éducation, un master 1 sciences de l'éducation, un DU simulation et immersion
  - 2 infirmiers de bloc opératoire
- Un conseiller scientifique PUPH
- Une équipe d'intervenants extérieurs dont des universitaires, cf tableau joint indiquant les enseignements, les heures réalisées par les intervenants pour chaque UE. Sur les
- 1,75 ETP secrétaire

Une équipe logistique assure la gestion, l'entretien des locaux et la gestion des salles de cours et du matériel.

C. Locaux :

- Un espace dédié pour les étudiants :
  - Mise à disposition d'un local gratuit, ordinateur pour le Bureau des étudiants
  - Salle de détente équipée, et cafétéria avec distributeur de boissons et encas
  - Mise à disposition d'une salle informatique
  - En cours de mise en œuvre : achat d'ordinateur pour permettre un prêt aux étudiants ne disposant pas de ce type d'équipement
  - 1 Infirmerie scolaire avec 1 salle d'attente et 1 salle de repos, qui dispose d'un sac à dos d'urgence et d'un fauteuil roulant

- Des moyens mis à disposition en fonction des besoins, demandes, projets :
  - matériel, local pour mettre en œuvre les projets extra-scolaires
  - dispositif de distribution automatique gratuite de tenues professionnelles à tous les étudiants réalisant un stage au sein des HCL
  - soutien psychologique interne HCL spécifique aux étudiants
  - Prestations des professionnels de santé des HCL offertes également aux étudiants : service de médecine de santé au travail, soutien psychologie, vaccination COVID et grippe
  - mise à disposition gratuite des EPI (dons de masques tissus et à usage unique, SHA)
  - possibilité de prendre son déjeuner au self du Groupement Hospitalier Lyon Sud.
  - un photocopieur à cartes prépayés réservé aux étudiants
  - un panneau d'affichage pour la diffusion des informations

- Une salle de visioconférence est dédiée à l'école d'infirmiers de bloc opératoire. (cf inventaire en pièce jointe)
- La plateforme SIMULYON des activités de simulation en santé
- Accès aux cours mutualisés des filières du Pôle des Sciences infirmières sur la plateforme numérique de l'Université

9 NOM ET QUALITE DE RESPONSABLE DE LA FORMATION

PERES-BRAUX Ghislaine, Directrice par intérim (recrutement en cours)
Professeur LIFANTE, conseiller scientifique

10 PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- CV et liste des publications (cf pièces jointes)

11 ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

cf projet pédagogique et projet de formation théorique et clinique

12 DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (Accompagnement des étudiants)

Le déroulement de la formation de chaque apprenant est ponctué par des séquences de suivi pédagogique.
Plusieurs entretiens sont obligatoires, d'autres à la demande de l'apprenant, du formateur ou de la directrice. Ils font l'objet d'un suivi écrit qui s'inscrit dans le cadre du dossier scolaire.
Ils se réalisent à partir :

- d'entretiens individuels
- d'animations en groupe restreint
- d'encadrements en situation d'exercice professionnel organisés et réalisés par les formateurs de l'école.

Ces séquences de bilan permettent de poser des objectifs avec l'apprenant et au besoin de réaliser un réajustement
Avec l'allongement de la formation en 2 ans, un tutorat par les pairs est en cours de réflexion.

13 DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

L'organisation des épreuves d'évaluation et des jurys semestriels est présentée à l'instance compétente pour les orientations générales de l'école au début de l'année universitaire et les étudiants en sont informés.
La validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits sont attestées par le jury semestriel présidé par le directeur de l'école. L'université et le conseiller scientifique seront membres de ce jury.
Pour valider chaque bloc de compétences, l'étudiant doit valider les unités d'enseignements et stages concernés. En fonction des blocs de compétence concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées.
Le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sont nommés par le président de l'université.
Le jury se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant, qui comprend notamment la fiche récapitulative intitulée «Validation de l'acquisition des compétences ».

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est délivré aux étudiants et alternants titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité, ayant acquis les connaissances et les compétences définies dans le référentiel de formation figurant à l'annexe III de l'arrêté.
Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux quatre semestres de la formation, et par la validation de la soutenance du mémoire. La liste des candidats ayant obtenu le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est établie par le jury. Le jury est souverain dans ses délibérations et décisions. Le diplôme d'Etat est délivré par l'université aux candidats admis par le jury. La publication des résultats intervient dans les cinq jours ouvrés suivant la délibération du jury.

14 PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

A. Partenariats actuels

- école de chirurgie de l'Université Lyon 1 et du CHU de Grenoble, partenariat permettant un enseignement adapté aux nouvelles exigences réglementaires concernant le rôle d'assistant de chirurgie.
- école de sage-femme : enseignement sur l'environnement du bloc opératoire
- l'IFMERM : enseignement autour de l'imagerie médicale et collaboration dans le cadre de l'offre de stage en radiologie interventionnelle
- école IBO de Nice : organisation des jurys de diplomation
- plateforme de simulation

B. Partenariats à développer

- Université Lyon 1 pour le DU de Robotique : un partenariat sera envisagé dans le cadre de ce DU pour former tout d'abord les formateurs à cette évolution du métier puis les étudiants IBO à la robotique. A l'issue de la formation, l'apprenant devra être capable de :
  - Prendre en main et faire fonctionner le robot de chirurgie
  - Effectuer la gestuelle robotique : équipement, suture, instrumentation, coagulation, dissection, indication

  Le programme sera co-construit avec l'université et en lien dans l'UE optionnelle de 21H.
- Autres formations en santé : école d'IADE, autres écoles d'IBO, PASS/LAS

15 AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique ainsi que le conseil d'administration (CA) seront sollicités au cours du dernier quatrimestre 2022 pour valider l'intégration de l'école d'infirmiers de bloc opératoire au sein de l'université.

CFVU du 6/12/2022 et CA du 13/12/2022

16 AVIS DES INSTANCES ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Les Instances(s) compétente(s) de l'école d'infirmiers de bloc opératoire seront sollicitées pour approuver la convention cadre, pour statuer sur les situations pédagogiques et disciplinaires des étudiants.
Les textes réglementaires sont en attente de parution.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

FICHE NAVETTE en date du 8 septembre 2022

Les demandes de compléments de la DGESIP sont mentionnées en rouge

Les compléments de l'université, en réponse aux demandes de la DGESIP doivent être datés et insérés en vert :

➔ DANS LA PRESENTE FICHE NAVETTE ;
➔ DANS UNE VERSION V+1 DU DOSSIER.

A la suite de chaque navette avec l'université, les demandes de compléments ayant été satisfaites sont surlignées en vert par la DGESIP avec la mention : « *OK. Complété suite à la fiche navette n° X du X*

UNIVERSITE(S) demandant l'accréditation :

Université Claude Bernard Lyon1

I - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Université Claude Bernard Lyon 1
Faculté de médecine Lyon Est
Pôle Sciences infirmières
Mr le Doyen Gilles RODE
Directrice administrative : Mme Catherine GARCIA

Faculté de médecine et de Maïeutique Lyon-Sud Charles Mérieux
Mr le Doyen Philippe PAPAREL
Directrice administrative : Mme Marie-Ghislaine LABAUNE

Le pôle Sciences Infirmières est porté par la Faculté Lyon Est et pour le compte des 2 Facultés de Médecine.

II – UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant°

NA

III – ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

HOSPICES CIVILS DE LYON : Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire
Statut : centre hospitalier universitaire

IV - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ ENGAGEMENTS DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX/CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

Accréditation demandée : Diplôme d'État d'infirmier de Bloc Opératoire

V – MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE-ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Les modalités de la nouvelle gouvernance sont en cours de construction et seront intégrées dans la convention tri partite en construction

VI – SPECIFICITES DU PROJET PEDAGGOGIQUE/APPORTS UNIVERSITAIRES/MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

Les apports universitaires ne sont quasiment pas évoqués en dehors de la coopération avec l'Ecole de chirurgie de Lyon 1 et du CHU de Grenoble

VII - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

L'école d'infirmiers de bloc opératoire des HCL est autorisée par le conseil régional à accueillir 47 étudiants avec la répartition suivante lorsque l'antenne de Grenoble est ouverte :

• 30 sur le site de Clemenceau des HCL à Lyon
• 17 à l'antenne de Grenoble

VIII - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPEATOIRE

Les moyens financiers, humains et les locaux mis à la disposition de la formation seront stabilisés dans le cadre de la convention tri-partite en cours d'élaboration

IX - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

PERES-BRAUX Ghislaine, Directrice par intérim (recrutement en cours)

Professeur LIFANTE, conseiller scientifique

X - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

La composition de l'équipe enseignante ne figure pas dans le dossier

Réponse : la composition de l'équipe pédagogique figure dans le dossier dans la rubrique :

« MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.

Humains

- *1 ETP de direction*
- *5 ETP formateurs*
- *1,75 ETP secrétaires*

Complétée par les informations précisant la composition de l'équipe enseignante :
Une équipe enseignante permanente :

- une directrice, directrice des soins et coordinatrice des écoles et instituts de formation des HCL
- une équipe de 5 formateurs dont :
  - 3 cadres de santé infirmier de bloc opératoire dont un détient un master 2 de sciences de l'éducation, un master 1 sciences de l'éducation, un DU simulation et immersion
  - 2 infirmiers de bloc opératoire
- un conseiller scientifique PUPH

Une équipe d'intervenants dont des universitaires, cf tableau joint indiquant les enseignements, les heures réalisées par les intervenants pour chaque UE.
Ila été ajouté « Le projet pédagogique est en cours de finalisation (cf annexe, projet pédagogique) et reflètera le passage d'une phase contributive à une phase de co-construction avec cette nouvelle accréditation qui tient compte d'une phase transitoire sur l'année 2022-2023. »

XI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Pas de remarque spécifique

XII - DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Pas de remarque

XIII - DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS AVEC L'ECOLE(S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Pas de remarque

XIV - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Pas de remarque

XV - AVIS DES INSTANCES DE l'UNIVERSITE

Les avis favorables du CFVU et du CA sont nécessaires pour que l'établissement puisse être accrédité pour la nouvelle formation.
Réponse : CFVU du 6/12/2022 et CA du 13/12/2022.

XVI - AVIS DES INSTANCES ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

- Conseil technique[1]
- Instance compétente pour les orientations générales de l'école

Conclusion : Nous vous remercions de compléter la présente fiche navette ainsi que votre dossier conformément aux avis mentionnés en rouge (DGESIP).

L'analyse du dossier de demande d'accréditation montre que la formation qui sera mise en place pour l'année 2022-2023 prend en compte les évolutions du référentiel conformément aux nouveaux textes réglementaires. Concernant les stages, le volume de stage possible chez l'employeur est plus restrictif que dans l'arrêté.
Réponse : les stages intitulés « stages optionnels » sont bien obligatoires avec un parcours de formation clinique construit au regard du projet professionnel, de l'expérience professionnelle de l'étudiant et des compétences restant à acquérir. cf projet de la formation clinique joint.
Cependant l'apport de l'Université semble peu important dans le projet pédagogique de la formation. La composition de l'équipe enseignante ne figure pas dans le dossier. La gouvernance et les moyens dédiés à la nouvelle formation feront l'objet d'une convention entre les partenaires, convention en cours d'élaboration.
Réponse : Un tableau de l'ensemble des enseignements a été apporté, affichant la contribution des enseignants universitaires ou de CHU. La co-construction sera finalisée avec la convention. Aucune convention n'est en cours de rédaction puisqu'en attente d'un modèle proposé par le MESRI et clarifiera les points sur la gouvernance et les moyens dédiés.

Pour tenir compte de l'ensemble de ces considérations, l'avis est favorable à une accréditation pour un an sous réserve des avis favorables de la CFVU du CA à nous faire impérativement parvenir avant le 4 octobre 2022.
L'année universitaire 2022-2023 devra être utilisée pour la rédaction d'une convention prenant en compte les évolutions nécessaires de la gouvernance et des moyens attribués à cette

formation. Un nouveau dossier d'accréditation intégrant le contenu de cette convention devra être déposé auprès de la DGESIP au printemps 2023 pour une accréditation à la rentrée 2023.

Un 2ème dossier plus complet sera à déposer au printemps prochain en intégrant la co-construction du projet pédagogique et une implication plus importante d'une équipe pédagogique Lyon 1. Cela sera rendu possible par l'élaboration concomitante de la convention avec la région AURA, HCL, UCBL.

Eléments complémentaires à envoyer aux adresses suivantes pour le **30 septembre 2022**

claude.moison@enseignementsup.gouv.fr
jean-philippe.filatriau@enseignementsup.gouv.fr
formationsante@enseignementsup.gouv.fr
francois.couraud@enseignementsup.gouv.fr

Annexe III du projet pédagogique :
PROJET DE FORMATION CLINIQUE
Promotion 2022-2024

PREAMBULE

L'infirmier en formation IBODE exerce en stage des activités, conformément aux articles R 4311-11, R 4311-11-1 et R 4311-11-2 du Code de Santé publique :

Article R4311-11

L'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'Etat de bloc opératoire ou en cours de formation préparant à ce diplôme, exerce en priorité les activités suivantes :
1° Gestion des risques liés à l'activité et à l'environnement opératoire ;
2° Elaboration et mise en œuvre d'une démarche de soins individualisée en bloc opératoire et secteurs associés ;
3° Organisation et coordination des soins infirmiers en salle d'intervention ;
4° Traçabilité des activités au bloc opératoire et en secteurs associés ;
5° Participation à l'élaboration, à l'application et au contrôle des procédures de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables visant à la prévention des infections nosocomiales au bloc opératoire et en secteurs associés.
En peropératoire, l'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'Etat de bloc opératoire ou l'infirmier ou l'infirmière en cours de formation préparant à ce diplôme exerce les activités de circulant, d'instrumentiste et d'aide opératoire en présence de l'opérateur.
Il est habilité à exercer dans tous les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique, thérapeutique, ou diagnostique et thérapeutique dans les secteurs de stérilisation du matériel médico-chirurgical et dans les services d'hygiène hospitalière.

Article R4311-11-1 Créé par DÉCRET n°2015-74 du 27 janvier 2015 - art. 1

L'infirmier ou l'infirmière de bloc opératoire, titulaire du diplôme d'Etat de bloc opératoire, est seul habilité à accomplir les actes et activités figurant aux 1° et 2° :
1° Dans les conditions fixées par un protocole préétabli, écrit, daté et signé par le ou les chirurgiens :
a) Sous réserve que le chirurgien puisse intervenir à tout moment :
- l'installation chirurgicale du patient ;
- la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques ;
- la fermeture sous-cutanée et cutanée ;
b) Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence du chirurgien, apporter une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration ;
2° Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence et sur demande expresse du chirurgien, une fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité déterminés par arrêté du ministre chargé de la santé.

Article R4311-11-2 Créé par DÉCRET n°2015-74 du 27 janvier 2015 - art. 1

L'infirmier ou l'infirmière en cours de formation préparant au diplôme d'Etat de bloc opératoire peut participer aux actes et activités mentionnés à l'article R. 4311-11-1 dans les conditions qui y sont définies, en présence d'un infirmier ou d'une infirmière titulaire du diplôme d'Etat de bloc opératoire.

Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Art.18. – « […] *La formation en milieu professionnel comprend 1 645 heures correspondant à un total de 47 semaines de 35 heures* […] *»*.

Art. 20. – « *La formation en milieu professionnel comprend 47 semaines de stage à réaliser en milieu professionnel. Une proposition d'organisation des stages avec la répartition des crédits européens est décrite dans le référentiel de formation en annexe III. Les disciplines obligatoires définies dans ce référentiel sont respectées. Six semaines minimum permettent à l'étudiant de réaliser des missions d'assistant chirurgical* […] ».

Art. 21. – *« La participation de l'étudiant aux enseignements et aux stages est obligatoire durant toute la formation* […]».

Art. 24. – « *Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des cinq blocs de compétences définies à l'annexe II, dont les 73 crédits liés aux unités d'enseignement et les 47 crédits liés à la formation en milieu professionnel »*.

Art. 27. – « […] *A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'étudiant évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences, sur la base du support d'évaluation prévu en annexe V*[1]*. Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués par le chirurgien. En cas de difficulté, un entretien entre le responsable de l'accueil et de l'encadrement, le formateur référent et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres du jury semestriel* […] *»*.

[1] PORTFOLIO - LIVRET DE SUIVI DES PERIODES EN MILIEU PROFESSIONNEL - ETUDIANT INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

CURSUS DE STAGE

Le cadre réglementaire : **Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire**

Selon **l'article 18**, le volume horaire affecté à la formation clinique en stage est de 1645 heures, soit **47 semaines** de 35 heures.
Ces heures sont réparties sur l'ensemble des 4 semestres, en alternance avec les périodes d'enseignement théorique validant **47 ECTS** (UE périodes de formation en milieu professionnel).
Au cours de sa formation, l'étudiant devra réaliser un nombre de stages définit dans le tableau suivant :

STAGES OBLIGATOIRES	NOMBRE	DUREE
Chirurgie ostéo articulaire	2 stages de 4 semaines à minima	8 semaines à minima
Chirurgie viscérale et vasculaire	2 stages de 4 semaines à minima	8 semaines à minima
Stérilisation centralisée	1 stage	1 semaine
Hygiène hospitalière	1 stage	1 semaine
Endoscopie	1 stage	1 semaine
Radio interventionnelle	1 stage	1 semaine
Stage assistant de chirurgie	1 stage	6 semaines
	Total	**26 semaines**
STAGES « OPTIONNELS » en lien avec le projet professionnel, les compétences restant à acquérir		
Ceux-ci sont obligatoires, et se déroulent dans d'autres disciplines en fonction de l'expérience et des projets professionnels de l'étudiant ainsi que du projet pédagogique de l'école. Ils ont lieu dans 3 secteurs opératoires différents au minimum. Ils ont une durée au moins égale à 2 semaines		
	Total	**17 semaines**
Stage de recherche	1 stage	4 semaines
	Total Général	**47 semaines**

Qualification et agrément de stage[2] :

Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le conseiller scientifique sont responsables conjointement de l'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR (unité de formation et de recherche).

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant. Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en chirurgie ou dans le domaine de la recherche et des activités permettant un réel apprentissage.

Art.20 – […] « *Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 10 juin 2021 susvisé,* ***les terrains de stage sont agréés par le directeur de l'école en concertation avec l'université****. L'agrément précise l'engagement de la structure à mettre à disposition les ressources nécessaires à un apprentissage de qualité, en énonçant notamment la présence de professionnels infirmiers de bloc opératoire diplômé d'Etat, les activités proposées en lien avec les compétences à valider, le dispositif d'évaluation prévu et le nombre de stagiaires autorisés simultanément pour chaque terrain de stage.* ***Une convention de stage*** *est signée entre l'apprenant, le directeur de l'école et la structure d'accueil en milieu professionnel ou, le cas échéant, le chirurgien ou la société d'exercice libéral de chirurgiens* ». […]

Art.20 – […] « ***Les périodes en milieu professionnel peuvent se réaliser en établissement de santé public ou privé, dans un hôpital des armées ou auprès de chirurgiens libéraux. Pour les étudiants dont la formation est financée par leur employeur, hormis les alternants, un maximum de vingt-trois semaines de la période en milieu professionnel peut être réalisé chez cet employeur à condition de ne pas revenir dans le secteur interventionnel dans lequel ils travaillaient antérieurement*** *et dans le respect des disciplines obligatoires mentionnées au précédent alinéa et de la présence d'au moins un encadrant infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat* ». […]

Orientations pédagogiques de l'école et projet professionnel de l'étudiant :

Le cursus de stage de l'étudiant est construit par l'équipe pédagogique en tenant compte :

- du cadre réglementaire
- de l'offre de stage
- du parcours professionnel de l'étudiant
- et de son projet professionnel.

L'équipe pédagogique a fait le choix qu'un des stages obligatoires durera 6 semaines.

L'étudiant devra réaliser **au moins un stage** en bloc opératoire dans un établissement **hors Métropole de LYON**.

L'étudiant devra réaliser **au moins un stage** en bloc opératoire dans un établissement **de la Métropole de LYON**.

L'étudiant devra réaliser **au moins un stage** en bloc opératoire dans **un établissement privé**.

[2] Article 20 de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Présence de l'étudiant en stage :

Sa présence est obligatoire et doit respecter les modalités suivantes :

- **Réaliser 35h par semaine**, temps de repas non compris, en excluant les nuits, les samedis, les dimanches et les jours fériés, conformément aux horaires d'ouverture des stages, en accord avec le Cadre du bloc ou du responsable du stage recherche et en lien avec les objectifs de l'étudiant :

    - Stages en bloc opératoire : semaines de 5 ou 4 jours (pas moins) et amplitude horaire maximale par jour de 10h
    - Secteur de Stérilisation, Hygiène, Endoscopie et radio-interventionnelle : semaines de 5 jours obligatoirement
    - Stage de recherche (semestre 3) : semaines de 5 ou 4 jours (pas moins) et amplitude horaire maximale par jour de 10h
    - Pour les stages de prélèvements d'organes ou si l'étudiant effectue son stage dans un bloc opératoire ayant des activités de prélèvements et/ou de transplantations d'organes, l'étudiant pourra participer à ces activités en dehors des horaires habituels sauf sur les week-ends.
      Il devra alors laisser un message sur le répondeur téléphonique de l'école pour prévenir des modifications d'horaire (début et fin d'activité) et récupérer ses heures en accord avec le cadre sur la journée qui suit. Ces modifications d'horaires devront apparaître sur la fiche horaire.

- L'étudiant doit transmettre par mail au secrétariat et à son formateur référent sa « fiche horaire » de stage en début de celui-ci et transmettre une version définitive en fin de stage en indiquant les éventuelles modifications (changement d'horaire, absences).

CURSUS DE STAGE

CURSUS DE STAGE Promotion 2022-2024 Rentrée le 12/09/2022

| | 2022 | | | | | 2023 | | | | |

AGREMENT DE STAGE EN REGION RHONE ALPES

Voir fichier Excel « Stages agréés de 2020»

CARTE DE LA METROPOLE DE LYON

CARTE DE LA METROPOLE DE GRENOBLE

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2022 - 238

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

OUVERTURE DE PARCOURS DE LICENCES PROFESSIONNELLES

Exposé des motifs :

Il est soumis au conseil d'administration l'ouverture de parcours pour les licences professionnelles :

- Mention « Métiers de l'industrie : conception de produits industriels ».
- Mention « Métiers de l'industrie : conception et amélioration des processus et procédés industriels.
- Mention « Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique ».

Après en avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, l'ouverture des parcours suivants :

- « Bureau d'études et conception mécaniques » (BECOME) pour la licence professionnelle mention « Métiers de l'industrie : conception de produits industriels ».
- « Mesure tridimensionnelle et rétroconception » pour la licence professionnelle mention « Métiers de l'industrie : conception de produits industriels ».
- « Production et amélioration continue » pour la licence professionnelle mention « Métiers de l'industrie : conception et amélioration des processus et procédés industriels.
- « Froid industriel et conditionnement d'air » pour la licence professionnelle mention « Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique ».

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président de l'Université,

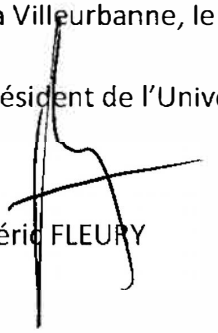

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2022 - 240

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

TARIF DE LA PARTICIPATION ETUDIANTE AUX CERTIFICATIONS TOEIC ET WIDAF A COMPTER DU 1er JANVIER 2023

Exposé des motifs :

TOEIC :

Dans le cadre du nouveau contrat avec ETS GLOBAL (du 01/11/2022 au 30/09/2023), le coût de la certification TOEIC pour une session en présentiel (version test papier Listening and Reading) sera de *49,20 € TTC* par étudiant.

L'IUT Lyon 1 propose de financer plus de 50% de ce montant (sur la base du volontariat, sélection à 600/900 à l'issu d'un TOEIC blanc), ne laissant à la charge de l'étudiant que **25 €** de frais d'inscription alors que le tarif pour une session publique est de *141 €* (tarifs étudiant).

Afin d'augmenter les chances de réussite, l'IUT propose également aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier d'entrainement au TOEIC dispensés par les enseignants de l'IUT ainsi que d'un accès offert par l'IUT à la plateforme en ligne *GLOBAL EXAM*.

WIDAF :

L'IUT Lyon 1 a reçu en 2014 une habilitation officielle à faire passer le test WIDAF en session privée à l'IUT. Le prix étudiant négocié par l'IUT est de 75 € au lieu de 95 € en tarif public étudiant. Un soutien financier est demandé afin que l'IUT prenne en charge une partie de ce montant et qu'il ne reste à la charge de l'étudiant que **25 €**.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante en date du 28 novembre 2022;

Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 6 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le tarif de la participation étudiante aux certifications TOEIC et WIDAF à compter du 1er janvier 2023.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 241

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

TARIFS DE LA PARTICIPATION ETUDIANTE AUX CERTIFICATIONS TOEIC
Année universitaire 2022-2023

Exposé des motifs :

SCEL - TARIFS TOEIC année universitaire 2022-2023

Suite à la décision n°441056-441903-447981 du Conseil d'Etat, annulant l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie, il convient de revoir les conditions d'attribution du diplôme afin de ne pas conditionner la délivrance des diplômes nationaux de DUT, de licence, et par extension de licence professionnelle et de master à la présentation et la validation d'une certification en langue anglaise.
Des sessions du TOEIC seront toutefois proposées pour l'année universitaire 2022-2023 sur la base du volontariat pour tous les étudiants inscrits à l'université Lyon 1, en licence 3 et en master 2, avec un passage gratuit.
Le Service Commun d'Enseignement des Langues (S.C.E.L.) est chargé de la mise en œuvre de la politique de certification de l'université Lyon 1.
Le coût de la certification TOEIC (version test papier Listening and Reading) pour un individu en session publique est de 141€ (tarifs 2022). Ce test est facturé au SCEL par ETS GLOBAL 58,80€ TTC pour les sessions en distanciel.
Pour les étudiants inscrits dans d'autres cursus à l'université Lyon 1, ainsi que pour les personnels Lyon 1, le coût de l'inscription s'élève à 65€.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 6 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs de la participation étudiante à la certification TOEIC pour l'année universitaire 2022-2023 proposés par le SCEL.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION N°2022 - 242

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

SUAPS - TARIFS PRATIQUES ONEREUSES 2022/2023

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique de service et dans l'objectif de proposer l'accès au plus grand nombre à des activités variées, le SUAPS de l'Université Lyon1 a développé depuis déjà plusieurs années un programme autour de pratiques dites pratiques onéreuses que sont l'équitation, la plongée et le ski. Afin de favoriser l'accès à ces pratiques, le SUAPS souhaite faire voter les tarifs ci-après applicables pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du SUAPS en date du 26/09/2022;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 6 décembre 2022;

1. **Activité Equitation**
   Fonctionnement : Une séance par semaine pendant 12 semaines, ou 3 journées au semestre ou stage de 3 jours.

   Tarif une séance par semaine ou 3 journées au semestre
   Tarif Etudiant Boursier : 60€
   Tarif Etudiant Non-Boursier : 110€
   Tarif Extérieur : 160€

   Tarifs Stage de 3 jours en pension complète:
   Tarif Etudiants Boursier : 140€
   Tarif Etudiants Non Boursiers : 190€
   Tarif Extérieur : 240€

2. **Activité Plongée**
   Fonctionnement : Une séance par semaine pendant 6 semaines complété par un stage de 3 jours
   Tarif Etudiant Boursier : 50€
   Tarif Etudiant Non-Boursier : 100€

   Fonctionnement : 6 séances en fosse de plongée
   Tarifs Etudiant Boursier : 40€
   Tarif Etudiant Non-Boursier : 80€

3. **Activité Ski**

Fonctionnement : le week-end ou sous forme de stage.
Un étudiant « Optionnaire » s'engage à venir à un nombre minimal de 4 journées encadrées par semestre.
Un étudiant « Non Optionnaire » peut venir de manière ponctuelle au nombre de sorties encadrées de son choix.
Le tarif « Extérieur » s'applique aux personnels Lyon 1 ou aux étudiants non-inscrits à Lyon1 qui complètent les places vacantes au prix coûtant.

Tarif Week-end du 03 au 04 décembre 2022
Tarif Etudiant Optionnaire : 95€
Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 110€
Tarif Boursier : 60€
Tarif Extérieur : 195€

Tarif Week-end du 10 au 11 décembre 2022
Tarif Etudiant Optionnaire : 95€
Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 110€
Tarif Boursier : 60€
Tarif Extérieur : 195€

Tarif Week-end du 14 au 15 janvier 2023
Tarif Etudiant Optionnaire : 95€
Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 110€
Tarif Boursier : 60€
Tarif Extérieur : 195€

Tarif stage du 09 au 13 janvier 2023
Tarif Etudiant Optionnaire : 250€
Tarif Boursier : 150€
Tarif Extérieur : 380€

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration dans sa séance du 13 décembre 2022** a approuvé les tarifs présentés.
Ces tarifs sont applicables pour l'année universitaire 2022/2023.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'absentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022
Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

PROPOSITION DE REPARTITION BUDGETAIRE DE LA DOTATION « CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS » PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE CHARGÉE DE LA PROGRAMMATION ET DU BILAN DES ACTIONS FINANCÉES

Exposé des motifs :

La Contribution « Vie Étudiante et de Campus » (CVEC) a été mise en place par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

L'article L841-5 I du code de l'éducation dispose :

> *« Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur, des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.*
> *Les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3 du présent code et, dans chaque établissement, les représentants des étudiants au conseil d'administration et dans les autres conseils, lorsque les établissements en sont dotés, participent à la programmation des actions financées au titre de cet accompagnement ».*

Par ailleurs, l'article D.841-9 du code de l'éducation dispose :

> *« La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements mentionnés au premier alinéa du I de l'article L. 841-5 ou par l'organe en tenant lieu, après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire. Ils sont transmis pour information au recteur de région académique ».*

La commission consultative chargée de la programmation et du bilan des actions financées dans le cadre de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) composée de 40 membres s'est réunie en séance le 28 novembre 2022.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Article 1 : Programmation des services pour l'année 2023

La Commission a émis un avis favorable sur la répartition de la dotation suivante :

SERVICE	DOTATION	PART DE LA DOTATION
DEVU - PVE - FSDIE	1 042 000 €	42 %
SSU	575 000 €	23 %
SUAPS	327 000 €	13 %
MISSION CULTURE	150 000 €	6 %
MISSION EGALITE DIVERSITE	50 000 €	2 %
TOTAUX	**2 144 000 €**	**86 %**

Article 2 : Appel à projets des composantes et services

La Commission a émis un avis favorable sur la répartition de la dotation pour les projets déposés dans le cadre de « Appel à projets CVEC 2023 – phase 1 » suivants :

			DEMANDE		AVIS COMMISSION	
COMPOSANTES	**Projet**	**Montant total du projet**	**Montant du financement demandé**	**Part autofinancée du projet**	**Montant de la subvention CVEC accordée**	**Part autofinancée arrêtée**
Santé Est	Rentrée Climat	**1 230 €**	270 €	960 €	270 €	960 €
Santé Est	PROMESS	**192 630 €**	90 230 €	102 400 €	90 230 €	102 400 €
UFR STAPS	Découverte de l'environnement montagnard	**19 860 €**	16 060 €	3 800 €	16 060 €	3 800 €
UFR STAPS	WING - Voile légère	**38 310 €**	13 440 €	24 870 €	13 440 €	24 870 €
UFR STAPS	Plongée et environnement	**7 109 €**	5 309 €	1 800 €	5 309 €	1 800 €
Faculté des Sciences	Aménagement du local BDE (AMAC)	**21 300,54 €**	8 723 €	12 577,54 €	8 723 €	12 577,54 €
Faculté des Sciences	Aménagement d'une salle d'études étudiante	**6 665,32 €**	4 800 €	1 865,32 €	4 800 €	1 865,32 €
Faculté Lyon Sud	Aménagement d'un espace inter-associatif	**235 000 €**	235 000 €	- €	235 000 €	- €
IFSI Villefranche	Rénovation d'un espace de vie étudiant	**2 693 €**	2 693 €	- €	2 693 €	- €
Informatique	Plans et itinéraires pour l'application OPALE	**12 000 €**	12 000 €	- €	12 000 €	- €
IUT	Mobilier pour aménagement d'une salle d'études	**4 971 €**	4 000 €	971 €	4 000 €	971 €
IUT	Compléments d'aménagement pour le Studio	**13 024,39 €**	10 621 €	2 403,39 €	10 621 €	2 403,39 €
TOTAUX		**554 793,25 €**	**403 146 €**	**151 647,25 €**	**403 146 €**	**151 647,25 €**

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

			DEMANDE		AVIS COMMISSION	
SERVICES	Projet	**Montant total du projet**	Montant du financement demandé	Part autofinancée du projet	Montant de la subvention CVEC accordée	Part autofinancée arrêtée
CLASUP	Subvention à l'Orchestre de Chambre de Lyon	**40 000 €**	35 000 €	5 000 €	35 000 €	5 000 €
DEVU	Développement d'une plateforme à destination des associations étudiantes	**81 360 €**	81 360 €	- €	81 360 €	- €
DRED	PhD@Lyon	**26 000 €**	26 000 €	- €	26 000 €	- €
Mission culture	Festival Chaos Danse	**103 151 €**	70 000 €	33 151 €	70 000 €	33 151 €
Mission handicap	Système de guidage en faveur des personnes en situation de handicap	**11 400 €**	11 400 €	- €	11 400 €	- €
SCD	Pour une bibliothèque inclusive	**40 805 €**	40 805 €	- €	40 805 €	
SCD	Vers une bibliothèque plus verte	**10 300 €**	10 050 €	250 €	10 050 €	250 €
SCD	Service d'assistance informatique au sein des BU	**17 335,35 €**	8 703 €	8 632,35 €	8 703 €	8 632,35 €
SCD	Aménagement d'un espace détente modulable pour les étudiants	**25 100 €**	24 000 €	1 100 €	24 000 €	1 100 €
SCD	Des casiers à trottinettes pour une mobilité douce	**2 500 €**	2 500 €	- €	2 500 €	- €
SCD	Création d'un espace détente à la BU Education de Saint-Etienne	**3 000 €**	3 000 €	- €	3 000 €	- €
SCD	Création d'un îlot d'expression à la BU Croix-Rousse	**3 300 €**	3 300 €	- €	3 300 €	- €
SCD	*Murder-party* à la BU	**4 500 €**	3 600 €	900 €	3 600 €	900 €
SSU	Méditation et sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant	**7 065 €**	7 065 €	- €	7 065 €	- €
SUAPS	Rencontres internationales de Football Universités Américaines	**102 450 €**	40 000 €	62 450 €	40 000 €	62 450 €
SUAPS	Sand Park Lyon Tech La Doua	**1 031 569 €**	587 994 €	443 575 €	587 994 €	443 575 €
TOTAUX		**1 509 835,35 €**	954 777 €	555 058,35 €	954 777 €	555 058,35 €

Soit un total de **1 357 923 €** de subvention CVEC aux services et composantes dans le cadre de l'appel à projets CVEC 2023 – Phase 1.

TABLEAU ANNEXE 1 : LISTE DES ACTIONS PROGRAMMEES PAR LES SERVICES DANS LE CADRE DE LA DOTATION « CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS » EN 2023

SERVICE	THEMATIQUE	ACTION PROGRAMMEE	BUDGET
PÔLE VIE ETUDIANTE	Vie de Campus	FSDIE initiatives	600 000 €
PÔLE VIE ETUDIANTE	Accompagnement social	FSDIE social	150 000 €
PÔLE VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Semaine d'intégration	175 000 €
PÔLE VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Accompagnement et pilotage	117 000 €
MISSION CULTURE	Culture	Accueil et programmation au Théâtre Astrée	61 200 €
MISSION CULTURE	Culture	Résidence artistique 2022-2023	10 220 €
MISSION CULTURE	Culture	Appel à projets JACES	4 000 €
MISSION CULTURE	Culture	Concours artistiques	4 250 €
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers culinaires	1 100 €
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers artistiques et festival Arthémiades	64 670 €
MISSION CULTURE	Culture	Maintenance des pianos en libre-service	1 260 €
MISSION CULTURE	Culture	Festival Gaming Serie	3 300 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Podcast "Amphi 25" saison 3	20 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Tourné-monté	4 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Sport	Actions autour de la journée du 8 mars	4 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Culture	Action autour de la journée du 25 novembre	4 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Accompagnement social	Distributeurs de protections périodiques	10 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Festival Hors de Genre	2 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Fête de la Science	2 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Culture	Action autour de la journée du 11 février	4 000 €
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS)	91 017 €
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale	182 494 €
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Renforcement de l'offre de soin en médecine générale sur les campus de Lyon 1	301 489 €
SUAPS	Sport	Elargissement de l'offre des pratiques autonomes	52 000 €
SUAPS	Sport	Manifestations sportives en soirée et les week-ends	57 500 €
SUAPS	Sport	Ateliers équestres, ski, plongée, randonnée, parapente, sorties nature	87 000 €
SUAPS	Sport	Stage de développement de l'engagement associatif	10 000 €
SUAPS	Sport	Développement et soutien d'activités sites délocalisés	21 500 €
SUAPS	Sport	Aide à la pratique compétitive (subvention à l'AS Lyon 1)	65 000 €
SUAPS	Sport	Culture sportive de haut niveau	10 000 €
SUAPS	Sport	Promotion du basket 3x3 à l'international, tournoi en Slovénie	24 000 €
TOTAL PROGRAMMATION 2023			2 144 000 €

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

TABLEAU ANNEXE 2 - LISTE DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS » EN 2023 – PHASE 1

COMPOSANTE /SERVICE	THEMATIQUE	PROJET	BUDGET CVEC
Mission Handicap	Accompagnement social	Système de guidage en faveur des personnes en situation de handicap	**11 400 €**
SCD	Accompagnement social	Pour une bibliothèque inclusive	**40 805 €**
Santé Est	Citoyenneté	Rentrée Climat	**270 €**
SCD	Citoyenneté	Vers une bibliothèque plus verte	**10 050 €**
Mission culture	Culture	Festival Chaos Danse	**70 000 €**
CLASUP	Culture	Orchestre de Chambre de Lyon	**35 000 €**
Santé Est	Santé	PROMESS	**90 230 €**
SSU	Santé	Méditation et sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant	**7 065 €**
UFR STAPS	Sport	Découverte de l'environnement montagnard	**16 060 €**
UFR STAPS	Sport	WING - Voile légère	**13 440 €**
UFR STAPS	Sport	Plongée et environnement	**5 309 €**
SUAPS	Sport	Rencontres internationales de Football Universités Américaines	**40 000 €**
DEVU	Vie de campus	Développement d'une plateforme à destination des associations étudiantes	**81 360 €**
DRED	Vie de campus	PhD@Lyon	**26 000 €**
SCD	Vie de campus	Service d'assistance informatique au sein des BU	**8 703 €**
SCD	Vie de campus	Aménagement d'un espace détente modulable pour les étudiants	**24 000 €**
Faculté des Sciences	Vie de campus	Aménagement du local BDE avec l'association Master Analyse et Contrôle (AMAC)	**8 723 €**
Faculté des Sciences	Vie de campus	Aménagement d'une salle d'études étudiante	**4 800 €**
Faculté Lyon Sud	Vie de campus	Aménagement d'un espace inter-associatif	**235 000 €**
IFSI Villefranche	Vie de campus	Rénovation d'un espace de vie étudiant	**2 693 €**
Informatique	Vie de campus	Plans et itinéraires pour l'application OPALE	**12 000 €**
IUT	Vie de campus	Mobilier pour aménagement d'une salle d'études	**4 000 €**
IUT	Vie de campus	Compléments d'aménagements en mobilier pour le Studio	**10 621 €**
SCD	Vie de campus	Des casiers à trottinettes pour une mobilité douce	**2 500 €**
SCD	Vie de campus	Création d'un espace détente à la BU Education de Saint-Etienne	**3 000 €**
SCD	Vie de campus	Création d'un îlot d'expression à la BU Croix-Rousse	**3 300 €**
SCD	Vie de campus	Murder-party à la BU	**3 600 €**
SUAPS	Vie de campus	Sand Park Lyon Tech La Doua	**587 994 €**
TOTAL			**1 357 923 €**

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du COPIL CVEC du 8 novembre 2022 ;
Vu l'avis favorable de la Commission consultative CVEC du 28 novembre 2022 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU du 6 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, les répartitions budgétaires des dotations pour la programmation des services 2023 et de l'appel à projets des services et des composantes 2023 – Phase 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
Programmation 2023
Appel à projets 2023 – Phase 1
Tableau annexe 1 : liste de la programmation
Tableau annexe 2 : liste des projets retenus

			Budget Prévisionnel						
SERVICE	THEMATIQUE	ACTION PROGRAMMEE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MASSE SALARIALE	TOTAL ACTIONS PROGRAMMEES	DOTATION 2022	VARIATION ENTRE 2022 ET 2023	DESCRIPTIF
PÔLE VIE ETUDIANTE	Vie de Campus	FSDIE initiatives	600 000 €			**600 000 €**			Abondement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes volet projets (80% du montant global FSDIE)
PÔLE VIE ETUDIANTE	Accompagnement social	FSDIE social	150 000 €			**150 000 €**			Abondement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes volet accompagnement social (20% du montant global FSDIE), convention avec le CROUS et aide à l'association GAELIS pour la distribution de repas (30 000 €)
PÔLE VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Semaine d'intégration	172 000 €		3 000 €	**175 000 €**			Semaine d'intégration de la rentrée universitaire 2022-2023 prévue la première semaine de septembre (semaine 35). Il est prévu d'étendre ce temps d'intégration à d'autres sites (notamment Bourg-en-Bresse et les IUT)
PÔLE VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Accompagnement et pilotage			117 000 €	**117 000 €**			Prise en charge des salaires de la responsable PVE (100% DEVU), la gestionnaire administrative et financière CVEC (50% DEVU et 50% PGF) et le/la coordinateur/trice communication vie étudiante
		TOTAL PVE	**922 000 €**	**- €**	**120 000 €**	**1 042 000 €**	**965 000 €**	**8%**	
MISSION CULTURE	Culture	Accueil et programmation au Théâtre Astrée	57 700 €		3 500 €	**61 200 €**			La saison 2022-2023 du Théâtre Astrée prévoit plus de 60 propositions pluridisciplinaires (théâtre, concerts, conférences de l'Université Ouverte, cinéma, etc.). De novembre à mai, la Mission culture recrute deux étudiants vacataires afin d'accueillir le public. La programmation est cofinancée par la Ville de Villeurbanne.
MISSION CULTURE	Culture	Résidence artistique 2022-2023	10 220 €			**10 220 €**			Résidence artistique Bande-Dessinée 2022-2023 en lien avec l'ISPB sur le thème de "Les médicaments d'hier, d'aujourd'hui et de demain", sur le même modèle que la résidence "Insectes" qui s'est déroulée en 2021-2022.
MISSION CULTURE	Culture	Appel à projets JACES	3 500 €		500 €	**4 000 €**			Dans le cadre des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES), la Mission Culture lance un appel à projets auprès des étudiants. Le budget vise à couvrir les frais de réalisation des projets sélectionnés et des vacations étudiantes.
MISSION CULTURE	Culture	Concours artistiques (Jets d'Encre et Tremplin Arty)	4 250 €			**4 250 €**			Programmation des concours Jets d'Encre (concours de nouvelles littéraires) et Tremplin Arty (arts plastiques et photographie) ouverts aux étudiants et personnels Lyon 1
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers culinaires	1 100 €			**1 100 €**			Organisation de 3 ateliers culinaires (novembre, février et mai) à destination des étudiants étrangers visant à favoriser leur inétgration dans l'université et leur faire découvrir la cuisine française, en partenariat avec le CROUS.
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers artistiques et festival Arthémiades	64 670 €			**64 670 €**			Mise en place de 22 ateliers artistiques tout au long de l'année universitaire et organisation du festival Les Arthémiades (mai) au cours duquel les réalisations des étudiants sont mises en valeur (Théâtre Atrée et Galerie Domus)
MISSION CULTURE	Culture	Maintenance des pianos en libre service	1 260 €			**1 260 €**			Accordage biannuel des 7 pianos mis à disposition des étudiants sur les sites de la Doua (Astrée, IUT), Rockefeller, Bourg-en-Bresse (IUT), Gerland (ISFA) et dans les deux salles de répétition de la Mission Culture
MISSION CULTURE	Culture	Festival Gaming Serie	3 300 €			**3 300 €**			Troisième édition du festival les Astrée Gaming Series, festival de jeux vidéo et d'arts numériques. Pour cette nouvelle édition, la Mission Culture souhaite confier la programmation jeux vidéo à un comité d'étudiants qui travaillera en lien avec la Mission pour proposer une sélection de jeux vidéo en lien avec le thème annuel. Le thème provisoire est Le dixième art.
		TOTAL MISSION CULTURE	**142 700 €**	**- €**	**4 000 €**	**150 000 €**	**100 000 €**	**50%**	
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Podcast "Amphi 25" saison 3	20 000 €			**20 000 €**			Création de la saison 3 du podcast Amphi 25 (10 épisodes de 30 min) et recrutement d'un étudiant stagiaire pour incarner la voix du podcast et recueillir les témoignages.
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Tourné-monté	4 000 €			**4 000 €**			Production d'un épisode bonus d'Amphi 25 se déroulant sur une journée avec un groupe de 10 étudiants qui imagineront, enregistreront et produiront l'épisode. Les étudiants seront accompagnés de comédiens et du producteur d'Amphi 25.
MISSION EGALITE DIVERSITE	Sport	Actions autour de la journée du 8 mars	4 000 €			**4 000 €**			Organisation de différentes animations autour de la thématique du sport pour déconstruire les stéréotypes liés aux pratiques sportives et pour permettre à tous de se sentir légimite quel que soit la discipline. La mission souhaite organiser des conférences, des tournois de sport, des expositions, etc.
MISSION EGALITE DIVERSITE	Culture	Action autour de la journée du 25 novembre	4 000 €			**4 000 €**			Représentation par la compagnie « Loba » du spectacle « Larmes » au théâtre Astrée, à l'occasion du 25 novembre, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et minorités de genre.
MISSION EGALITE DIVERSITE	Accompagnement social	Distributeurs de protections périodiques	10 000 €			**10 000 €**			Réassort en protections périodiques des 13 distributeurs installés sur différents sites de l'Université.
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Festival Hors de Genre	2 000 €			**2 000 €**			Organisation de la deuxième édition du gestival Hors de genre qui associera l'association Exit et l'Insa Lyon. Un événement sera également prévu à la BU Education de Croix-Rousse.
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Fête de la Science	2 000 €			**2 000 €**			Organisation d'un cycle de deux conférences pour la Fête de la Science 2023 qui aborderont des thématiques scientifiques en y introduisant un questionnement en lien avec les thématiques de l'égalité, du genre et des discriminations.
MISSION EGALITE DIVERSITE	Culture	Action autour de la journée du 11 février	4 000 €			**4 000 €**			Représentation de la compagnie théâtrale « La Grenade » au théâtre Astrée, en partenariat avec la mission culture. Intitulée « Une Femme » (en clin d'œil à l'absence de visibilité des femmes scientifiques dans les médias), cette pièce invitera à questionner les biais de genre dans le monde de la recherche et au-delà.

		TOTAL MISSION EGALITE DIVERSITE	**46 000 €**	**- €**	**- €**	**50 000 €**	**55 400 €**	**-10%**	
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS)	15 000 €		76 017 €	**91 017 €**			Reconduction du dispositif Etudiants relais santé (12 ERS et un coordinateur à temps plein)
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale	16 230 €		166 264 €	**182 494 €**			Renforcement des actions promouvant le bien-être des étudiants (ateliers de méditation, groupes thérapeutiques, formations aux premiers secours) Prise en charge de 0,1 ETP psychiatre, 3 ETP psychologues et 1 ETP infirmier case manager
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Renforcement de l'offre de soin en médecine générale sur les campus de Lyon 1			301 489 €	**301 489 €**			Renforcement du dispositif de consultations médicales pour les étudiants de Lyon 1 avec un objectif de 5000 consultations en médécine générale sur 2023. Prise en charge de 2,95 ETP médecins généralistes.
		TOTAL SSU	**31 230 €**	**- €**	**543 770 €**	**575 000 €**	**575 000 €**	**0%**	
SUAPS	Sport	Elargissement de l'offre des pratiques autonomes	34 000 €		18 000 €	**52 000 €**			Maintien de l'offre des pratiques autonomes (musculation, badminton, natation, volley etc.), encadrement des pratiques autonomes par les enseignants du SUAPS.
SUAPS	Sport	Manifestations sportives en soirée et les week-ends	57 500 €			**57 500 €**			Organisation de manifestations sportives sur le campus en soirée et les weekends et de manifestations sportives internationales. Encadrement de ces manifestations par les enseignants du SUAPS
SUAPS	Sport	Ateliers équestres, ski, plongée, randonnée, parapente, sorties nature	82 000 €		5 000 €	**87 000 €**			Dans le cadre de la politique de prise en charge visant la gratuité pour les étudiants, mise en place d'activités hors campus onéreuse (équitation,ski, plongée etc.), encadrement par des enseignants du SUAPS
SUAPS	Sport	Stage de développement de l'engagement associatif	10 000 €			**10 000 €**			Stage à destination des étudiants sur le développement de l'engagement associatif, encadré par les enseignants du SUAPS
SUAPS	Sport	Développement et soutien d'activités sites délocalisés	21 500 €			**21 500 €**			Maintien de créneaux de pratique diverses et mise en place de manifestations sur 4 sites délocalisés (Lyon Sud, Bourg-en-Bresse, Santé Est, Gratte-Ciel)
SUAPS	Sport	Aide à la pratique compétitive (subvention AS Lyon 1)	65 000 €			**65 000 €**			Dans le cadre de la politique de prise en charge visant la gratuité pour les étudiants, le SUAPS subventionne l'AS Lyon 1 pour compenser la baisse du prix de la licence sportive universitaire à hauteur de 50 000 €. 15 000 € sont également versés à l'AS pour couvrir les frais de déplacements lors des compétitions nationales et internationales dans l'optique de viser à la gratuité pour les étudiants.
SUAPS	Sport	Culture sportive de haut niveau	10 000 €			**10 000 €**			Prise en charge d'abonnements auprès de clubs de haut niveau pour permettre aux étudiants d'avoir accès à des matchs (OL, LOU, ASVEL, etc.)
SUAPS	Sport	Promotion du basket 3x3 à l'international, tournoi en Slovénie	24 000 €			**24 000 €**			Organisation d'un tournoi 3x3 au niveau universitaire en Slovénie
		TOTAL SUAPS	**304 000 €**	**- €**	**23 000 €**	**327 000 €**	**350 970 €**	**-7%**	
		TOTAL PROGRAMMATION 2022	**1 445 930 €**	**- €**	**690 770 €**	**2 144 000 €**	**2 046 370 €**	**5%**	

PROGRAMMATION CVEC POUR L'ANNEE 2023

En 2023, cinq services de l'Université disposent d'une dotation CVEC annuelle. Ces cinq services, dont les missions relèvent des thématiques prioritaires identifiées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont les suivants :

- Pôle de la vie étudiante (PVE)
- Service de santé universitaire (SSU)
- Mission culture (MC)
- Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- Mission égalité-diversité (MED)

Les dotations attribuées aux services ont été définies par le COPIL CVEC.

SERVICE	DOTATION 2023	PART EN % DE LA DOTATION 2023*
Pôle de la vie étudiante	1 042 000 €	42 %
Mission culture	150 000 €	6 %
Mission égalité-diversité	50 000 €	2 %
Service de Santé Universitaire	575 000 €	23 %
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives	327 000 €	13 %
TOTAL DOTATIONS AUX SERVICES EN 2022	**2 144 000 €**	**86 %**

** La répartition s'est effectuée sur base d'une prévision de dotation 2023 de 2 500 000 €*

Il convient de noter que le cadre règlementaire de la CVEC impose à l'établissement d'allouer au minimum 30% de sa dotation au FSDIE et au minimum 15% à la médecine préventive (le SSU dans le cas de Lyon 1).

Dans le cadre de leurs dotations CVEC, les services concernés doivent programmer des actions tout au long de l'année à destination des étudiants et en respectant les critères d'éligibilité du dispositif.

Ce document est une synthèse des actions prévues par les différents services, sur leurs dotations CVEC, pour l'année 2023.

THEMATIQUES CVEC

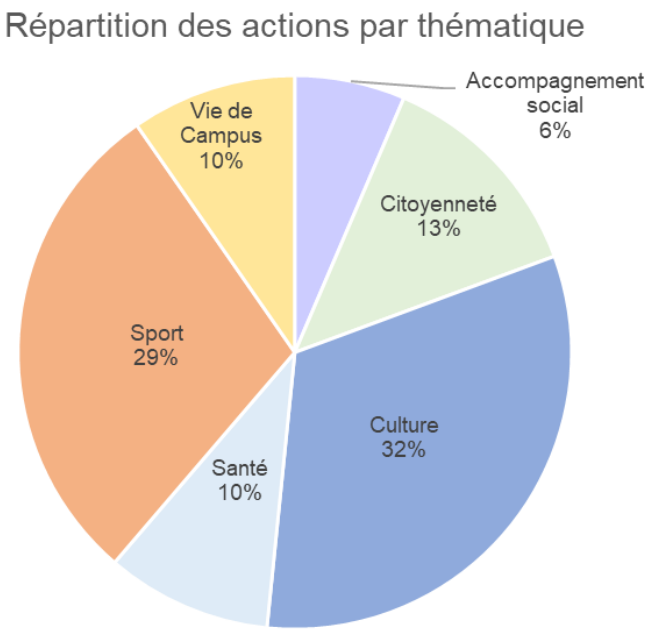

31 actions ont été programmées par les services pour un budget prévisionnel de 2 144 000 €.

La thématique « Culture » est la plus représentée, avec 10 actions prévues ainsi que la thématique « Sport » avec 9 actions prévues. Viennent ensuite les thématiques « Citoyenneté » (4 actions), « Vie de Campus » (3 actions), « Santé » (3 actions) et enfin « Accompagnement social » (2 actions).

La répartition des dotations par thématique souligne la prédominance de la thématique Vie de Campus, qui représente 42% du budget programmé (soit 892 000 €). Cela s'explique en partie avec le FSDIE Initiatives qui représente un budget de 600 000 €.

La thématique « Santé » représente le deuxième pôle de dépense le plus important, avec 27% des crédits programmés dans cette catégorie.

Viennent ensuite les thématiques « Sport », représentant 15%, « Accompagnement social » (8%), « Culture » (7%) et « Citoyenneté » (1%).

A noter que cette répartition est sensiblement identique à celle de la programmation 2022.

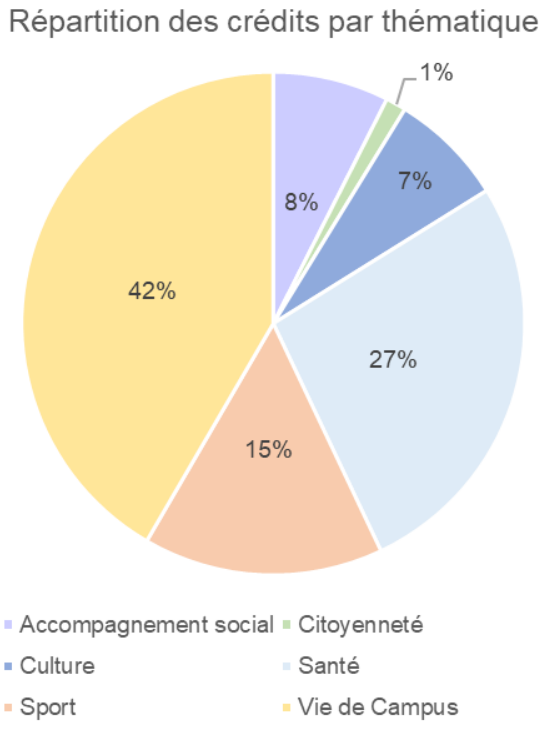

TYPES DE DEPENSES

Comme l'année précédente, on observe que la majeure partie des dépenses concernent du fonctionnement : 68% des dotations servent à couvrir des frais de fonctionnement, soit un budget de 1 453 230 €.

32% du budget est fléché sur des frais de masse salariale (690 770 €).

Aucune dépense relevant d'investissement n'est prévue à ce jour par les services.

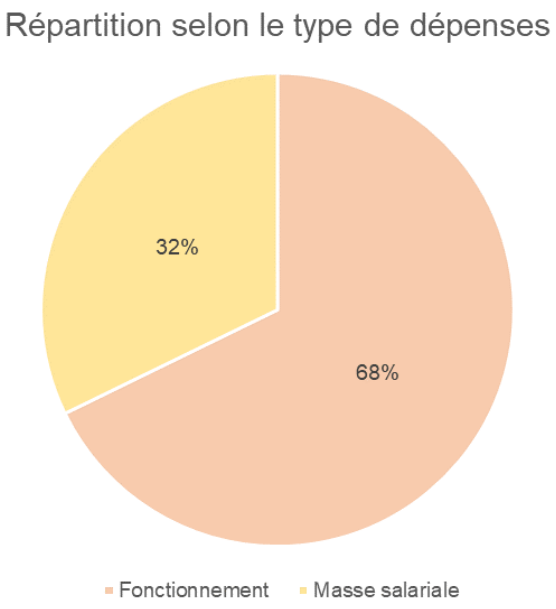

ACTIONS PROGRAMMEES DANS LE CADRE DE LA DOTATION CVEC 2023

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL 6

DEVU - PVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Aides sociales 6

MED – Réassort des distributeurs de protections périodiques jetables bio gratuits. 6

CITOYENNETE 6

MED – Réalisation de la saison 3 du podcast « Amphi 25 » 6

MED – Tourné-monté 7

MED – Festival Hors de Genre 7

MED – Fête de la Science 7

CULTURE 8

MC - Accueil et programmation au Théâtre Astrée 8

MC - Résidence artistique 8

MC - Appel à projets JACES 8

MC - Concours artistiques Jets d'Encre et Tremplin Arty 9

MC - Ateliers culinaires 9

MC - Ateliers artistiques et festival des Arthémiades 9

MC - Maintenance des pianos en libre-service 9

MC – Festival Gaming Serie 10

MED – Action autour de la journée du 25 novembre 10

MED – Action autour de la journée du 11 février 10

SANTE 11

SSU – Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS) 11

SSU – Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale 11

SSU – Renforcement de l'offre de soin en médecine générale sur les campus de Lyon 1 12

SPORT 12

SUAPS – Offre de pratiques sportives autonomes 12

SUAPS – Manifestations sportives en soirée et les week-ends 12

SUAPS – Activités extérieures au campus 12

SUAPS – Stage de développement de l'engagement associatif 13

SUAPS - Développement de l'offre sportive sur les autres sites de l'Université 13

SUAPS – Aide à la pratique compétitive 13

SUAPS – Culture sportive de haut niveau....13
SUAPS – Promotion du basket 3x3 à l'international....13
MED – Actions autour de la journée du 8 mars....14
VIE DE CAMPUS....14
DEVU – Accompagnement et pilotage....14
DEVU - PVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Initiatives....14
DEVU - PVE - Semaine d'intégration....15

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

DEVU - PVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Aides sociales

Budget : 150 000 €

Résumé : Pour l'accompagnement social des étudiants (FSDIE Social), une dotation de 150 000 € est prévue dont 30 000 € de subvention à l'épicerie social AGORAé géré par GAELIS. La subvention à l'épicerie AGORAé permet la distribution de paniers repas auprès des étudiants de Lyon.

Ce montant correspond à 20% du budget dédié au FSDIE en 2023.

A noter que les lignes budgétaires FSDIE « Initiatives » et FSDIE « Social » sont fongibles. La répartition présentée dans ce document se base sur une estimation et pourra être modifiée en fonction des besoins réels des associations étudiantes et des étudiants (dans la limite des 750 000 € de budget global du FSDIE 2023).

MED – Réassort des distributeurs de protections périodiques jetables bio gratuits.

Budget : 10 000 €

Résumé : Depuis mars 2021, 13 distributeurs de protections périodiques ont été installés sur les différents sites de l'établissement (bâtiment Astrée à la Doua, INSPE Croix-Rousse, Saint-Etienne et Bourg-en-Bresse, Polytech Roanne et Villeurbanne, Rockefeller, ISFA, IUT Doua, Gratte-Ciel et Bourg-en-Bresse, Maïeutique Bourg-en-Bresse). Lors de l'installation de ces distributeurs, une commande d'un an de recharge avait été réalisée.

Afin de racheter des protections pour réapprovisionner les distributeurs au cours de l'année 2023, la Mission égalité-diversité flèche 10 000 € de sa dotation sur cette action.

CITOYENNETE

MED – Réalisation de la saison 3 du podcast « Amphi 25 »

Budget : 20 000 €

Résumé : La Mission égalité-diversité souhaite créer la saison 3 du podcast « Amphi 25 ». La saison 3 comportera 10 épisodes de 30 minutes avec des témoignages d'étudiants, l'intervention de certains services de l'établissement ou encore de partenaires et des solutions concrètes. L'objectif est de créer un sentiment d'appartenance, de rompre avec l'isolement des victimes de violences et/ou discriminations et de communiquer auprès des étudiants sur les dispositifs existants à l'Université et en dehors.

Afin d'accompagner la réalisation de ce projet, un stagiaire va être recruté de janvier à mai.

MED – Tourné-monté

Budget : 4 000 €

Résumé : A l'image du tourné-monté réalisé pour le 25 novembre 2021, la Mission égalité-diversité souhaite réitérer l'expérience en capitalisant sur son expertise en matière de production de podcast. Le projet se déroule sur une journée, avec un groupe de 10 étudiants qui auront la journée pour imaginer, enregistrer et produire un épisode bonus d'Amphi 25. Les étudiants seront accompagnés de comédiens et du producteur d'Amphi 25. Le groupe sera libre de choisir la thématique de l'épisode, en accord avec la ligne éditoriale d'Amphi 25. L'objectif est de proposer deux journées de ce type afin de produire deux épisodes bonus.

MED – Festival Hors de Genre

Budget : 2 000 €

Résumé : Dans le cadre du 17 mai, journée de lutte contre les LGBT-phobies, la Mission égalité-diversité organise une deuxième édition du festival Hors de genre. Cette année, l'association Exit (association LGBT du campus de la Doua) et l'INSA Lyon seront associées à la mise en place du festival. Un événement aura également lieu à la BU éducation de l'INSPE Rhône. Ces évènements permettent de sensibiliser la population étudiante aux violences anti-LGBT et de faire des campus une « *safe-place* » pour toutes et tous.

La Mission égalité-diversité apportera un soutien logistique et matériel à l'association Exit. Des journées pratiques seront organisées sur comment accompagner les personnes transgenres à l'Université avec une mise en avant des outils existants. De plus, à l'INSPE sera organisé une lecture de texte par un collectif de Drag King.

MED – Fête de la Science

Budget : 2 000 €

Résumé : Suite à une première participation lors de l'édition 2022, la Mission égalité-diversité organisera de nouveau un cycle de deux conférences pour la Fête de la science 2023.

L'objectif de ces conférences sera d'aborder des thématiques de sciences dites « dures » en y introduisant un questionnement en lien avec les thématiques de l'égalité, du genre et des discriminations. En prenant comme porte d'entrée les disciplines enseignées à l'Université, la Mission souhaite toucher un plus grand nombre d'étudiants du campus et permettre d'aborder l'égalité et la diversité sous un angle inédit.

Trois chercheurs seront invités à participer à chaque conférence avec une présentation de 20 minutes. Ces présentations seront suivies d'une discussion avec le public. Les conférences seront traduites en Langue des Signes Française (LSF).

MC - Accueil et programmation au Théâtre Astrée

Budget : 61 200 €

Résumé : Pour la saison 2022-2023, la programmation du Théâtre Astrée envisagée par le chargé de mission Spectacles vivants vise à proposer plus de 60 représentations pluridisciplinaires : théâtre, concerts, danse, cinéma, conférences de l'Université Ouverte, propositions participatives, etc. Afin de mieux accueillir le public aux spectacles du Théâtre Astrée, la Mission culture recrute 2 étudiants vacataires, de novembre à mai : ils viendront en soutien pour l'accueil, l'orientation et le placement si nécessaire.

Un cofinancement avec la Ville de Villeurbanne est également en cours de négociation. L'année dernière, la Ville avait financé la programmation du Théâtre Astrée à hauteur de 50 000 €.

MC - Résidence artistique

Budget : 10 220 €

Résumé : Chaque année, sur un thème scientifique et avec la collaboration d'un laboratoire de l'Université, une compagnie ou artiste en résidence associera à son processus de création, d'écriture et de représentation, des étudiants et des personnels de l'Université. Une restitution sous forme artistique sera présentée par la compagnie ou artiste à la fin du projet.

Après une première édition autour du thème « Les insectes » en lien avec le Laboratoire de Biométrie et de Biologie Evolutive, cette seconde édition se fera en immersion au sein de l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologique (ISPB)-Faculté de Pharmacie avec comme thématique « Les médicaments d'hier, d'aujourd'hui et de demain » (regroupant tous les pays et toutes les cultures).

Cette résidence de création vise à favoriser les liens entre auteurs et/ou illustrateurs de BD et l'ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon autour d'un récit qui pourrait être historique, une fiction, etc.

MC - Appel à projets JACES

Budget : 3 500 €

Résumé : Dans le cadre des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES) dont l'objectif est de mettre en valeur les productions artistiques des étudiants, personnels et services culturels du monde universitaire, la Mission culture lance un appel à projets auprès des étudiants. Chaque année, 3 projets étudiants sont retenus et la Mission culture accompagne les porteurs de projets dans la réalisation de leur production (soutien matériel) et valorise leur travail par des heures de vacation.

MC - Concours artistiques Jets d'Encre et Tremplin Arty

Budget : 4 250 €

Résumé : Chaque année, la Mission culture propose aux étudiants et personnels de l'établissement deux concours artistiques : Jets d'Encre (concours de nouvelles littéraires) et Tremplin Arty (concours d'arts plastiques et photographie en partenariat avec l'ENSBA et le MAC Lyon).

Jets d'Encre se déroule de novembre à mai, avec un nouveau thème chaque année. Le concours remporte un bon succès, puisque 80 à 100 manuscrits sont reçus chaque année. Le concours Tremplin Arty, dont la première édition s'est déroulée en 2021, a également été un succès avec une quinzaine de projets reçus qui ont ensuite été exposés à la Galerie Domus. La seconde édition est prévue de janvier à septembre.

MC - Ateliers culinaires

Budget : 1 100 €

Résumé : En partenariat avec le CROUS, la Mission culture propose 3 ateliers culinaires (novembre, février et mai) à destination des étudiants internationaux de Lyon 1. Ces ateliers culinaires, réunissant une quinzaine d'étudiants chacun, visent à accompagner l'intégration des étudiants internationaux au sein de l'établissement par le biais de la découverte de la gastronomie française. Les ateliers sont supervisés par un chef cuisinier du CROUS qui accompagne les étudiants dans la conception d'un menu qui est ensuite partagé lors d'un moment convivial.

MC - Ateliers artistiques et festival des Arthémiades

Budget : 37 350 €

Résumé : La Mission culture offre aux étudiants de Lyon 1 la possibilité d'accéder gratuitement à 22 ateliers de pratique artistique et culturelle dans différentes disciplines (théâtre, vidéo, musique, photographie, dessin etc.). Ces ateliers sont encadrés par des artistes (écrivains, danseurs, photographes etc.). Afin de valoriser les productions des étudiants dans le cadre de ces ateliers, la Mission culture organise, en fin d'année universitaire, le festival des Arthémiades qui représente un temps fort qui nourrit la culture de l'Université et valorise le travail des étudiants.

MC - Maintenance des pianos en libre-service

Budget : 1 260 €

Résumé : Depuis 2020 et dans le cadre de la CVEC, la Mission culture déploie des pianos en libre-service sur différents sites de l'Université : sur le campus de la Doua (IUT et bâtiment Astrée), Rockefeller, Bourg-en-Bresse (IUT) et Gerland (ISFA). Deux autres pianos sont également mis à disposition des étudiants dans le cadre de la pratique autonome des joueurs confirmés (dans les salles de répétition de la Mission culture).

Le budget programmé permettra à la Mission culture de continuer l'accordage des pianos déjà mis à disposition des étudiants. Les retours des étudiants sont assez positifs : les pianos des bâtiments Astrée et Rockefeller sont très fréquemment utilisés.

MC – Festival Gaming Series

Budget : 3 300 €

Résumé : Depuis 2021, la Mission culture organise au Théâtre Astrée les Astrée Gaming Series, un festival de jeux vidéo et d'arts numériques aux étudiants et personnels Le festival offre la possibilité de jouer à une sélection de jeux, seul ou à plusieurs, et propose différentes animations culturelles.

Pour la troisième édition, la Mission culture souhaite confier la programmation jeux vidéo à un comité d'étudiants qui travaillera en collaboration avec l'équipe du Théâtre Astrée / Mission culture pour proposer une sélection de jeux vidéo et d'animations culturelles autour du thème annuel.

Le thème provisoire pour la troisième édition est Le Dixième Art, l'idée étant de mettre en avant la place des arts dans la création vidéoludique. Par exemple, mettre en avant des jeux inspirés de romans ou de BD, de parler de la place de la musique dans les jeux, de l'écriture des dialogues, et bien sûr la création graphique.

Le festival reposera sur ses deux pôles d'origine : tournois de jeux et animations culturelles.

MED – Action autour de la journée du 25 novembre

Budget : 4 000 €

Résumé : A l'occasion du 25 novembre, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et minorités de genre, la Mission égalité-diversité invite la compagnie « Loba » à jouer son spectacle « Larmes » au théâtre Astrée.

Ce spectacle utilise la danse pour sensibiliser aux violences que subissent les femmes en République Démocratique du Congo. Il sera suivi d'un débat permettant de répondre à d'éventuelles interrogations suscitées par le spectacle et de faire émerger collectivement des pistes d'action.

MED – Action autour de la journée du 11 février

Budget : 4 000 €

Résumé : A l'occasion du 11 février, Journée Internationale des femmes et des filles de sciences, la Mission égalité-diversité invite la compagnie théâtrale « La Grenade » au théâtre Astrée, en partenariat avec la Mission culture.

Intitulée « Une Femme » (en clin d'œil à l'absence de visibilité des femmes scientifiques dans les médias), cette pièce invite à questionner les biais de genre dans le monde de la recherche et au-delà. En outre, elle mettra à l'honneur les femmes au regard des dernières actualités scientifiques. La pièce sera suivie d'un échange avec le public.

SSU – Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS)

Budget : 91 017 €

Résumé : Déployé depuis la rentrée universitaire 2019, le dispositif Etudiants Relais Santé (ERS) vise à mettre en place une communication adaptée et des actions ciblées auprès des étudiants, par des étudiants, sur des thématiques liées à la santé. Les ERS (au nombre de 12 en 2022) seront formés sur trois thématiques de santé prioritaires : vie affective et sexuelle, addictions et bien-être.

Un recrutement de l'équipe d'ERS 2023-2024 est prévu dès juin 2023 dans l'optique d'une mise en place effective du dispositif dès septembre. Il est également prévu d'établir un planning des disponibilités des ERS environ un mois à l'avance pour programmer leurs actions de prévention et ainsi mieux communiquer.

Les ERS sont présents sur l'ensemble des campus et sites de l'Université. Leurs actions, hors contexte sanitaire actuel, sont des animations en journée et en soirée (stand de prévention, afterwork) et la création d'outils de prévention. En temps de crise sanitaire, la création de supports de communication a permis au dispositif de poursuivre ses actions de prévention auprès des étudiants. Les actions menées par les ERS se font en lien avec de nombreux services (ICAP, Mission égalité-diversité, bibliothèques universitaires, Mission culture, DEVU) et les composantes de l'établissement. Des prestataires externes sont également sollicités pour former les ERS (associations spécialisées), apporter de la complémentarité dans leurs actions (Nightline, SIMS avec le Vinatier etc.) et améliorer la visibilité du dispositif (CROUS, Université de Lyon, autres universités françaises etc.)

Un coordinateur à temps plein est également recrutée pour piloter le dispositif et les actions menées.

SSU – Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale

Budget : 182 494 €

Résumé : La santé mentale des étudiants est un enjeu majeur, accentué par le contexte de crise sanitaire. Afin d'accompagner les étudiants, le SSU déploie différents dispositifs. Des ateliers de méditation pleine conscience et de sophrologie ainsi que des groupes thérapeutiques sont proposés aux étudiants afin de leur offrir des ressources en santé mentale. Des formations gratuites aux premiers secours en santé mentale (PSSM) leur sont ouvertes afin de renforcer leurs compétences psychosociales.

Enfin, le SSU dispose d'un pôle psychologie permettant la prise en charge des étudiants souhaitant s'adresser à des spécialistes. A ce titre, un psychiatre (0,1 ETP), 3 psychologues (3 ETP) et une infirmière case manager (1 ETP) sont financés par la CVEC.

SSU – Renforcement de l'offre de soin en médecine générale sur les campus de Lyon 1

Budget : 301 489 €

Résumé : Le SSU propose des consultations en médecine générale aux étudiants de Lyon 1 afin de leur offrir une réponse adaptée à leurs besoins de santé. La demande des étudiants est croissante en termes de consultations et le SSU souhaite pouvoir augmenter la rapidité des rendez-vous médicaux. Actuellement, chacun des 3 principaux campus bénéficie d'une équipe de référence afin que la prise en charge des étudiants soit optimale et pérenne tout en créant et maintenant des liens de confiance. Afin de faciliter l'accès aux soins, notamment pour les étudiants des sites éloignés de Lyon (Bourg-en-Bresse, Roanne), le SSU propose la téléconsultation et souhaite la déployer davantage. Les consultations se font du lundi au vendredi, de 8h à 18h en continu.

Au titre de cette action, quatre médecins généralistes (2,95 ETP, soit deux médecins à 100%, un médecin à 70% et un médecin à 25%) sont financés par la CVEC.

SPORT

SUAPS – Offre de pratiques sportives autonomes

Budget : 52 000 €

Résumé : Le SUAPS propose différentes activités sportives aux étudiants tout au long de l'année. En 2023, le service souhaite maintenir l'offre des pratiques autonomes (musculation, badminton, natation, volley etc.) à destination des étudiants. Ces pratiques autonomes sont encadrées par des enseignants du SUAPS.

SUAPS – Manifestations sportives en soirée et les week-ends

Budget : 57 500 €

Résumé : Le SUAPS organise régulièrement des activités en soirée et les week-ends (Nuits, Tournoi Flou etc.) ainsi que des manifestations sportives internationales (Ovalyonne) sur le campus. Dans le cadre de sa programmation 2022, le SUAPS souhaite maintenir et développer ce type d'activités à destination des étudiants.

SUAPS – Activités extérieures au campus

Budget : 87 000 €

Résumé : Afin de poursuivre la politique de prise en charge visant la gratuité pour les étudiants, le SUAPS propose plusieurs activités hors campus habituellement onéreuse :

- Pratiques sportives équestres et sorties de ski ;
- Sorties randonnée, trail ou ski de randonnée, activité plongée, parapente, etc.
- Activités physiques et sportives de pleine nature afin de diversifier l'offre sportive en dehors du site de Lyon Tech la Doua ;

SUAPS – Stage de développement de l'engagement associatif

Budget : 10 000 €

Résumé : Le SUAPS organise des stages d'engagement associatif avec l'Association Sportive Lyon 1 (AS Lyon 1) qui prennent la forme de week-end animés par l'AS et des enseignants. Ces stages proposent des activités sportives ainsi que différentes réunions abordant des thématiques variées, comme la communication autour d'une association, la valorisation des projets, la recherche de partenariats etc. Cette action vise à inciter les étudiants à s'ouvrir au monde associatif et à s'y engager, permettant la montée en compétences des étudiants dans plusieurs domaines.

SUAPS - Développement de l'offre sportive sur les autres sites de l'Université

Budget : 21 500€

Résumé : Dans l'objectif d'accroitre l'offre de service à l'ensemble des étudiants de l'Université Lyon 1, le SUAPS propose des créneaux de pratique sportives sur quatre sites hors campus de la Doua :

- Lyon Sud ;
- Bourg-en-Bresse ;
- Laënnec ;
- Gratte-Ciel.

SUAPS – Aide à la pratique compétitive

Budget : 65 000 €

Résumé : Dans le cadre de la politique de prise en charge visant la gratuité pour les étudiants, le SUAPS accorde une subvention de 50 000 € à l'Association Sportive Lyon 1 (AS Lyon 1) pour compenser la baisse du prix de la licence sportive universitaire. Le SUAPS subventionne également l'AS Lyon 1 à hauteur de 15 000 € pour couvrir les frais de déplacements lors des compétitions nationales et internationales, afin de favoriser l'accès à la pratique sportive compétitive des étudiants.

SUAPS – Culture sportive de haut niveau

Budget : 10 000 €

Résumé : Le SUAPS propose aux étudiants des places pour assister à des matchs de haut niveau dans plusieurs disciplines sportives (Olympique Lyonnais, Lyon Olympique Universitaire Rugby, ASVEL Lyon-Villeurbanne, etc.).

SUAPS – Promotion du basket 3x3 à l'international

Budget : 24 000 €

Résumé : Le SUAPS souhaite organiser un tournoi basket 3x3 au niveau universitaire. Ce projet s'inscrira dans la dynamique mondiale de la discipline 3x3 qui, depuis son arrivée aux Jeux Olympiques de Tokyo, prend de plus en plus d'ampleur notamment en France avec les très bons résultats des équipes nationales (Championnes du monde et championnes d'Europe en 2022 ainsi que championnes U23). L'Europe de l'Est a également une très bonne culture basket, ce qui a motivé le choix de la destination, à savoir la Slovénie.

Au cours d'un projet à l'étranger, chaque étudiant va pouvoir s'engager dans le rôle pour lequel il s'est formé tout au long de l'année (dirigeant, arbitre, OTM, entraineur). Le pôle joueur sera également mis en avant avec 2 équipes compétitives participant au tournoi.

Une animation du campus est également prévue grâce aux évènements organisés par les étudiants comme les tournois de basket et les soirées festives au Club des Sports afin de préparer au mieux ce projet.

MED – Actions autour de la journée du 8 mars

Budget : 4 000 €

Résumé : Autour du 8 mars, Journée Internationale pour les droits des femmes et des minorités de genre, la Mission égalité-diversité organise une série d'événements autour de l'inclusivité et de la diversité dans le sport.

Face à une majorité d'étudiants pratiquant du sport, la Mission égalité-diversité souhaite déconstruire les stéréotypes liés aux pratiques sportives afin de permettre à tous et toutes de se sentir légitime, et ce quel que soit la discipline. Pour cela, l'idée sera de faire vivre le campus à travers diverses animations offrant de nouvelles représentations : conférence gesticulée sur le football féminin, tournoi de sport inclusif, expositions etc.

VIE DE CAMPUS

DEVU – Accompagnement et pilotage

Budget : 117 000 €

Résumé : Prise en charge de la rémunération de la responsable du PVE, d'une gestionnaire administrative et financière à mi-temps entre la DEVU et le Pôle de gestion financière Doua et d'un coordinateur communication Vie Etudiante/CVEC (recrutement prévu pour janvier 2023).

DEVU - PVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Initiatives

Budget : 600 000 €

Résumé : Soutien et financement des projets des étudiants et des associations étudiantes dans le cadre du FSDIE « Initiatives ». Le cadre règlementaire de la CVEC impose qu'au minimum 30% de la dotation annuelle de la dotation soit fléchée sur le FSDIE (Initiatives et Social confondus).

Pour l'année 2023, un budget de 600 000 € est fléché pour le FSDIE Initiatives, soit 80% du montant total. Les 20% restants (soit 150 000 €) sont fléchés pour le FSDIE Social.

A noter que les lignes budgétaires FSDIE « Initiatives » et FSDIE « Social » sont fongibles. La répartition présentée dans ce document se base sur une estimation et pourra être modifiée en fonction des besoins réels des associations étudiantes et des étudiants (dans la limite des 750 000 € de budget global du FSDIE 2023).

DEVU - PVE - Semaine d’intégration

Budget : 175 000 €

Résumé : La semaine d’intégration est organisée autour de temps d’échanges permettant : l’accueil et l’intégration des nouveaux étudiants. Elle permet de renseigner les étudiants sur le fonctionnement de l’Université, l’organisation des enseignements, de s’approprier les outils informatiques, les plateformes numériques mais aussi de dispenser des modules sur l’organisation du travail ainsi que la prise de notes. Des ateliers sont organisés pour découvrir des activités sportives, culturelles ou pour apprendre à gérer son stress.

A l’occasion de cette semaine d’intégration, les étudiants font connaissance avec leur référent pédagogique et leur parrain (étudiant inscrit dans une année supérieure). Des moments plus conviviaux sont organisés : escape-game, Garden party, repas. Un village associatif permet aux étudiants de prendre connaissance des diverses associations étudiantes.

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 244

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

AVENANT N° 1 À LA CONVENTION-CADRE UCBL-CROUS DU 25 AVRIL 2002

Exposé des motifs :

Par une convention conclue le 25 avril 2002, l'UCBL a autorisé le Crous à exploiter dans ses locaux des structures de restauration, et notamment les cafétérias :

- Rabelais, située 8 avenue Rockefeller (69008) ;
- de Gerland, située 50 avenue Tony Garnier à Lyon (69007) ;
- et de Laënnec, située 7 rue Paradin à Lyon (69008).

Néanmoins, le Crous a souhaité ne plus exploiter à compter du 31 août 2022 :

- la cafétéria de Gerland en raison de la très grande proximité et de l'attractivité que représente le site de restauration Monod du Crous où un restaurant et une cafétéria proposent une offre complète ;
- ainsi que la cafétéria Laënnec en raison de la construction de la résidence Barré Sinoussi et de la présence d'une cafétéria le Labo, récemment ouverte.

Par ailleurs, l'exploitation par le Crous de la cafétéria Rabelais n'est plus, depuis le 4 janvier 2016, régie par la convention mentionnée ci-dessus du 25 avril 2002, mais par des conventions distinctes, à savoir :

- à l'origine par une convention conclue le 15 mars 2016 entre les Parties et parvenue à expiration le 3 janvier 2022 ;
- puis par une convention actuellement en vigueur conclue le 8 septembre 2022.

Les Parties se sont donc rapprochées afin de modifier en conséquence la convention du 25 avril 2002.

En application des dispositions du 3° du IV de l'article L. 712-3 du code de l'éducation ainsi que de l'article 1.3 de la délibération du Conseil d'Administration de l'UCBL n° 2020-221 en date du 11 décembre 2020 portant délégation de compétences à son président, il est ainsi proposé au Conseil d'Administration de l'UCBL d'approuver ce premier avenant à la convention conclue le 25 avril 2002.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve la conclusion du premier avenant à la convention conclue entre l'UCBL et le Crous en date du 25 avril 2002 (*Voir l'avenant en annexe*).

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 17

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 3

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

- Convention initiale du 25 avril 2002
- Avenant n° 1 à la convention initiale du 25 avril 2002

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

Crous Lyon

Avenant n°1 à la convention-cadre de restauration

Entre les soussignés :

L'Université Claude Bernard Lyon 1,
Sise 43 Boulevard du 11 novembre 1918 – 69100 Villeurbanne,
Représentée par Monsieur Frédéric FLEURY, Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,
Ci-après dénommée **« l'Université » ou « l'UCBL »,**

D'une part ;

Et

Le Centre Régional des Œuvres universitaires et Scolaires de Lyon,
Sis 59, rue de la Madeleine – 69365 LYON CEDEX 07
Représenté par Monsieur Christian CHAZAL, Directeur Général du Crous de Lyon,
Ci-après dénommé **« le Crous »,**

D'autre part.

L'UCBL et le Crous sont ci-après dénommés individuellement « la Partie » et collectivement « les Parties ».

VU les articles L. 822-1 et suivants du Code de l'Education ;
VU les articles R. 822-1 et R. 822-9 du Code de l'Education ;
VU la convention-cadre de restauration entre le Crous de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1 du 25/04/2002

Etant préalablement exposé que :

Par une convention conclue le 25 avril 2002, l'UCBL a autorisé le Crous à exploiter dans ses locaux des structures de restauration, et notamment les cafétérias :

- Rabelais, située 8 avenue Rockefeller (69008) ;
- de Gerland, située 50 avenue Tony Garnier à Lyon (69007) ;
- et de Laënnec, située 7 rue Paradin à Lyon (69008).

Néanmoins, le Crous a souhaité ne plus exploiter à compter du 31 août 2022 :

- la cafétéria de Gerland en raison de la très grande proximité et de l'attractivité que représente le site de restauration Monod du Crous où un restaurant et une cafétéria proposent une offre complète ;
- ainsi que la cafétéria Laënnec en raison de la construction de la résidence Barré Sinoussi et de la présence d'une cafétéria le Labo, récemment ouverte.

Par ailleurs, l'exploitation par le Crous de la cafétéria Rabelais n'est plus, depuis le 4 janvier 2016, régie par la convention mentionnée ci-dessus du 25 avril 2002, mais par des conventions distinctes, à savoir :

- à l'origine par une convention conclue le 15 mars 2016 entre les Parties et parvenue à expiration le 3 janvier 2022 ;
- puis par une convention actuellement en vigueur conclue le 8 septembre 2022.

Les Parties se sont donc rapprochées afin de modifier en conséquence la convention du 25 avril 2002.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet de l'avenant n° 1 à la convention initiale

Le présent avenant a pour objet de définir les modalités de fin de gestion des cafétérias Gerland et Laënnec par le Crous de Lyon à compter du 31 août 2022, et de tirer les conséquences de la circonstance que l'exploitation par le Crous de la cafétéria Rabelais n'est plus régie par la convention du 25 avril 2002.

Article 2 – Ajout à la convention initiale d'un nouvel article 11 relatif aux modalités de fin de gestion

Après l'article 10 de la convention initiale, est inséré un nouvel article 11 relatif aux modalités de fin de gestion, lequel est ainsi rédigé :

> « **Article 11 :**
>
> La restitution des locaux et matériels fera l'objet d'un état des lieux de sortie, établi contradictoirement entre les Parties.

Dans les locaux de la cafétéria Gerland, le Crous cède, à titre gratuit, en raison de leur faible valeur vénale à l'Université les biens suivants : :

- le comptoir et les équipements intégrés (petit réfrigérateur, lave-vaisselle, vitrine réfrigérée et le coffre-fort) ;
- ainsi qu'une chambre froide.

Le Crous récupérera les autres biens dont il est propriétaire. »

Article 3 – Suppression des annexes « Rabelais » et « Gerland » de la convention initiale

Les Parties conviennent de supprimer les annexes « Rabelais » et « Gerland » de la convention du 25 avril 2002.

Article 4 – Autres stipulations de la convention initiale

À l'exception de ce qui précède, les stipulations de la convention initiale demeurent inchangées et continuent de régir les relations entre les Parties.

Article 5 – Entrée en vigueur de l'avenant n° 1 à la convention initiale

Sous réserve de sa signature par les Parties et de son approbation par le conseil d'administration de l'UCBL, le présent avenant entre rétroactivement en vigueur à compter du 31 août 2022.

Fait à Lyon, en 2 deux exemplaires.

Le

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1	Le Directeur Général du Crous de Lyon
UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON I – PRÉSIDENCE Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services Pierre ROLLAND	
Frédéric FLEURY	Christian CHAZAL

PREAMBULE :

L'Université Claude Bernard Lyon 1 et le CROUS de Lyon Saint-Etienne ont pour objectif commun l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants. Dans le cadre d'un partenariat engagé dans tous les champs relatifs à la vie étudiante, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et le CROUS de Lyon retiennent le principe de confier prioritairement au CROUS de Lyon, compte tenu de sa mission de service public en matière de restauration universitaire, la mise à disposition et la gestion d'espaces de restauration situés dans les locaux de l'Université. Les modalités générales de fonctionnement des sites de restauration sont définies par cette convention cadre. Les dispositions propres à chaque site de restauration seront définies dans les annexes à cette convention.

CONVENTION CADRE

Entre l'Université Claude Bernard Lyon 1, représentée par son président Domitien Debouzie,

et

Le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires de l'Académie de Lyon, représenté par son Directeur, Monsieur Denis Lambert

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1.

Les structures de restauration fonctionnent sous la responsabilité du CROUS qui en assure la gestion. Pour fixer les orientations de ces structures, il est crée un comité d'orientation tripartite dont la composition et les mandataires sont fixés en annexe (représentants locaux du CROUS, de l'Université, des étudiants).

Article 2.

Le CROUS doit tenir les structures de restauration ouvertes aux usagers selon un horaire et un calendrier fixés d'un commun accord avec l'Université et figurant en annexe.

A la demande de l'Université, formulée au moins deux semaines à l'avance, à l'occasion par exemple de congrès ou de colloques, ou de manifestations organisées par l'Université ou avec son accord, le CROUS sera tenu d'assurer le service le samedi, le dimanche et au-delà des heures normalement prévues.

De la même façon, le CROUS pourra solliciter, dans le même délai, auprès de l'Université de l'autorisation d'ouvrir le local en dehors des horaires indiqués pour ses propres manifestations.

Les locaux mis à disposition sont placés sous la responsabilité du CROUS. Toutefois, leur fermeture peut être ordonnée par le Président de l'Université ou son mandataire, dans le cadre de l'exercice de sa responsabilité en matière de sécurité et de maintien de l'ordre.

Article 3.

L'accès à ces structures est réservé aux étudiants et aux personnels de l'Education Nationale et à toute personne ayant un lien contractuel avec l'Université ou le CROUS.

Peuvent être également admis :

- les participants aux congrès, colloques, conférences, manifestations et activités d'animation organisés par l'Université ou avec son accord ou par le CROUS.
- les fournisseurs et prestataires de services, pour effectuer leurs livraisons ou prestations.

Le Président de l'Université et les personnels mandatés par lui pour raison de sécurité des biens et des personnes ont accès à ces locaux en tout temps et à toute heure, en informant obligatoirement et dans les meilleurs délais, le responsable du CROUS sur le site.

Article 4.

Le matériel que le CROUS souhaiterait installer en supplément de celui pré-existant et ne correspondant pas à une exploitation normale de la structure devra faire l'objet d'un accord de la part de l'Université.
De même, les installations ou modifications techniques se feront après accord des services compétents de l'Université.

Article 5.

En plus des boissons autorisées par la réglementation, chaudes et/ou froides, le CROUS assure la mise en vente de prestations alimentaires définies en annexe pour chaque site.

Les prix sont fixés par le Conseil d'Administration du CROUS, leur évolution se faisant en tenant compte du coût de chaque produit et des charges. Ils sont communiqués à l'Université et clairement affichés dans la cafétéria.

Article 6.

Le CROUS emploie un nombre de personnels tel que les attentes excessives soient évitées et que le local et ses abords immédiats soient maintenus propres. En dehors des personnels ouvriers du CROUS, il sera embauché si nécessaire des aides à l'heure étudiants obligatoirement inscrits à l'Université Lyon 1(sauf en l'absence de candidatures).

Un responsable local de la structure de restauration est présenté par le CROUS à l'Université dont il est l'interlocuteur privilégié. L'Université est tenue informée d'un éventuel changement de personne.

Le nettoyage des parties techniques restauration (distribution, réserves) sera à la charge du CROUS.

Le nettoyage de la salle à usage de restauration sera également à la charge du CROUS si son utilisation est uniquement à usage de restauration, à parts égales entre l'Université et le CROUS si l'usage est mixte.

Article 7.

Les réunions à caractère politique et les manifestations publiques, autres que des actions d'animation, ne sont pas autorisées. Le CROUS peut être associé aux actions d'animation organisées notamment par le Service Culturel de l'Université.

Des espaces d'information (informations syndicales, culturelles, diffusion du CROUS ou de petites annonces autres que commerciales) peuvent être installés à l'initiative du comité d'orientation tripartite, de l'Université ou du CROUS. Leur mise en place est déterminée d'un commun accord.

Article 8.

Les consommations de fluides (eau, gaz, électricité...) sont facturées par l'Université au CROUS selon les modalités suivantes :

- soit la présence de compteurs ou sous-compteurs permet une individualisation des consommations, dans ce cas une refacturation au franc le franc sera effectuée annuellement.
- soit en l'absence de comptage séparé, une refacturation au prorata des surfaces sera effectuée selon les mêmes modalités.

Un bilan annuel de gestion de la cafétéria sera présenté au comité tripartite d'orientation. Celui-ci établira des propositions d'animation, de modifications éventuelles des prestations fournies aux étudiants et établira un rapport sur la qualité du service rendu.

Article 9.

L'Université s'engage à ne pas autoriser dans le même bâtiment l'implantation de nouveaux points de vente de produits alimentaires ou de boissons, sous quelque forme que ce soit, sans accord préalable du CROUS.

L'Université fera appel de façon prioritaire au CROUS pour l'organisation des réceptions ou cocktails organisés dans le local, notamment à l'occasion des manifestations organisées dans le cadre de l'article 3 et ce à coût égal. Elle ne pourra faire appel à un autre prestataire qu'en cas d'impossibilité ou de refus de la part du CROUS.

Article 10.

La présente convention est établie pour trois ans et renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation par une des parties six mois avant échéance.

Fait à Lyon, le 15 avril 2002

Le Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1

Domitien DEBOUZIE

Le Directeur du CROUS

Denis LAMBERT

ANNEXE RABELAIS

Cafétéria Rabelais
8 avenue Rockefeller
69008 Lyon

Matériel CROUS (cf article 5 de la convention cadre)

a) Rabelais 1
3 distributeurs de boissons chaudes
2 distributeurs de boissons froides (mis à disposition par Coca-Cola)
2 distributeurs de confiseries (mis à disposition par la société Mars)

b) Rabelais 2
1 banque réfrigérée
2 micro-ondes
1 lave vaisselle
1 armoire vitrée (une pente) réfrigérée
1 armoire (deux pentes) réfrigérée
1 chauffe saucisses
1 appareil à paninis
1 armoire à couteaux
2 caisses PC + imprimante + écran
1 vitrine boisson (mise à disposition par la société Coca-Cola)

Comité d'orientation (cf article 1 de la convention cadre)

Le représentant désigné par le CROUS pour participer au comité d'orientation est Madame Mireille Brossat. Le représentant des étudiants et de l'Université sera désigné par l'Université.
De même le responsable local de la structure de restauration désigné par le CROUS et qui sera l'interlocuteur de l'Université est Madame Mireille Brossat.

Horaires et calendrier d'ouverture (article 2)

La cafétéria Rabelais est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00.
Pour cette année universitaire, la cafétéria est ouverte à compter du 10 septembre 2001 et jusqu'au 21 décembre 2001 et du 7 janvier 2002 au 28 juin 2002.

Nettoyage/fluides

Le nettoyage de la salle Rabelais 2 est pris en charge à 100% par le CROUS.
Le nettoyage de la salle Rabelais 1 est pris en charge à 50% par le CROUS à hauteur de 30,50 € (soit 200 francs) /m2 annuellement (fluides compris).

Occupation

En cas d'utilisation de la salle pour des manifestations diverses, si le CROUS n'assure aucune prestation dans le cadre de cette manifestation, le nettoyage sera pris en charge à 100% par l'utilisateur des locaux.

ANNEXE GERLAND

Cafétéria Gerland
Université Claude Bernard Lyon 1
50 avenue Tony Garnier
69366 Lyon Cedex 07

Horaires d'ouverture

La cafétéria Gerland est ouverte de 7h30 à 16h00 du lundi au vendredi.

Calendrier d'ouverture

La cafétéria Gerland est ouverte pour l'année universitaire 2001-2002 :

- du 5 novembre au 21 décembre 2001
- du 7 janvier au 8 février 2002
- du 18 février au 5 avril 2002
- du 15 avril au 31 mai 2002

Le service de distribution automatique sera ouvert toute l'année à l'exclusion des périodes de fermeture du site.

Nettoyage et fluides

Le nettoyage et les fluides sont effectués à hauteur de 30,5€ (soit 200 francs)TTC/m2 pour l'année. Cette facturation sera faite annuellement sur la période octobre à septembre.

Matériel CROUS

Mobilier : tables + chaises + mange debout
1 micro-ondes
2 distributeurs automatiques (1 chaud + 1 froid)
1 appareil à paninis
1 appareil à hot dogs
1 bar
1 vitrine réfrigérée
1 machine à café
1 lave vaisselle
3 frigos top
1 chambre froide
1 frigo négatif une porte

Comité d'orientation

Ce comité se réunira deux fois/an. Madame Marie-Pierre Perez y représentera le CROUS, Madame Bouilhol représentera l'Université et un étudiant sera désigné par l'Université pour représenter les étudiants à ce comité.

DELIBERATION N°2022 - 245

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

CONVENTION PORTANT ORGANISATION D'UNE OFFRE DE RESTAURATION COMPLÉMENTAIRE *VIA* L'INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES SUR LES SITES DE LAËNNEC ET DE GERLAND

Exposé des motifs :

Par conventions d'utilisation, l'État (Ministère de l'Enseignement Supérieur) a renouvelé la mise à la disposition de l'UCBL des ensembles immobiliers respectivement implantés 7 rue Guillaume Paradin à Lyon (69008) sur le site de La Buire/Laënnec, et 50 avenue Tony Garnier à Lyon (69007) sur le site de Gerland.

En tant qu'affectataire de ces locaux, l'UCBL avait, par une convention en date du 25 avril 2002, autorisé le Crous à exploiter une cafétéria sur chacun de ces deux sites.

Après plus de 20 années d'exploitation, le Crous a souhaité fermer ces deux cafétérias à compter du 31 août 2022, ce pour les raisons suivantes :

- s'agissant du site de Laënnec, en raison de la construction de la résidence Barré Sinoussi et de la présence d'une cafétéria (« le Labo »), récemment ouverte ;
- et s'agissant du site de Gerland, en raison de la très grande proximité et de l'attractivité que représente le site de restauration Monod du Crous où un restaurant et une cafétéria proposent une offre complète.

L'UCBL et le Crous actent ainsi la fermeture de ces cafétérias par un avenant à la convention mentionnée ci-dessus du 25 avril 2002.

Néanmoins, compte tenu de sa mission de service public en matière de restauration universitaire, le Crous a proposé à l'UCBL d'organiser, au sein des locaux où étaient jusqu'alors implantées les cafétérias de Laënnec et de Gerland, une offre de restauration complémentaire *via* l'installation de distributeurs automatiques de produits alimentaires par des sociétés extérieures.

En vertu des compétences d'entretien, de gestion et de valorisation immobilière définies à l'article L. 2341-2 du code général de la propriété des personnes publiques qu'elle exerce à l'égard des locaux mentionnés ci-dessus, l'UCBL a accepté la proposition du Crous.

Les deux Parties se sont donc rapprochées pour formaliser les modalités d'organisation d'une offre de restauration complémentaire sur les sites de Gerland et de Laënnec.

En application des dispositions du 3° du IV de l'article L. 712-3 du code de l'éducation ainsi que de l'article 1.3 de la délibération du Conseil d'Administration de l'UCBL n° 2020-221 en date du 11 décembre 2020 portant délégation de compétences à son président, il est ainsi proposé au Conseil d'Administration de l'UCBL d'approuver cette nouvelle convention.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve la conclusion de la convention portant organisation d'une offre de restauration complémentaire sur les sites de Laënnec et de Gerland (*Voir la convention en annexe*).

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 3

Fait à Villeurbanne, le 13 décembre 2022

Le Président de l'Université,

Frédéric FLEURY

Pièce jointe :
Convention portant organisation d'une offre de restauration complémentaire sur les sites de Laënnec et de Gerland

DELIBERATION N°2022 - 246

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

OCCUPATION TEMPORAIRE PAR LE TENNIS CLUB DE LYON D'UN TERRAIN MIS À DISPOSITION DE L'UCBL SUR LE CAMPUS LYONTECH-LA DOUA

Exposé des motifs :

Par une convention d'utilisation intitulée « Campus LyonTech La Doua UFRSTAPS » en date du 23 décembre 2016, l'État a mis à disposition de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), jusqu'au 1er juin 2064, la parcelle cadastrée AB 28 à Villeurbanne (69100).

Parallèlement, le Tennis Club de Lyon (TCL) est notamment implanté sur la parcelle cadastrée AB 14 à Villeurbanne, laquelle est limitrophe de celle affectée à l'UCBL. Dans le cadre de la construction de terrains de padels sur les parcelles dont il assure la gestion, le TCL a été contraint de supprimer certaines des places de parking qu'il proposait à ses visiteurs.

C'est dans ce contexte que le TCL a sollicité l'UCBL pour bénéficier de l'usage d'un terrain sur la parcelle AB 28 aux fins d'y aménager 30 places de parking.

L'UCBL ayant accepté le principe de la délivrance au TCL d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public sur la parcelle envisagée, les Parties se sont rapprochées pour en déterminer les conditions selon les termes de la convention jointe au présent projet de délibération.

En application des dispositions du 3° du IV de l'article L. 712-3 du code de l'éducation ainsi que de l'article 1.3 de la délibération du Conseil d'Administration de l'UCBL n° 2020-221 en date du 11 décembre 2020 portant délégation de compétences à son président, il est ainsi proposé au Conseil d'Administration de l'UCBL d'approuver cette convention.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve la conclusion de la convention portant autorisation d'occupation temporaire par le Tennis Club de Lyon d'un terrain issu de la parcelle cadastrée AB 28 à Villeurbanne (69100) aux fins d'y aménager un parking (*Voir la convention en annexe*).

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président de l'Université,

Frédéric FLEURY

Pièce jointe :

Convention autorisant le Tennis Club de Lyon à occuper temporairement et sans transfert de droits réels un terrain dont l'UCBL est affectataire sur le site de la Doua aux fins d'y aménager un parking

CONVENTION AUTORISANT LE TENNIS CLUB DE LYON
À OCCUPER TEMPORAIREMENT ET SANS TRANSFERT DE DROITS RÉELS
UN TERRAIN DONT L'UCBL EST AFFECTATAIRE SUR LE SITE DE LA DOUA
AUX FINS D'Y AMÉNAGER UN PARKING

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L. 2121-1 et suivants, L. 2125-1 à L. 2125-6, L. 2341-2 et R. 2122-1 et suivants,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et suivants,

Vu la convention d'utilisation portant sur le site DOUA OUEST, conclue le 23 décembre 2016 entre l'État et l'UCBL,

Vu le règlement intérieur de l'UCBL ;

ENTRE D'UNE PART :

L'Université Claude Bernard Lyon 1, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé 43 boulevard du 11 novembre 1918, à Villeurbanne (69100),
Représentée par son président, Monsieur le Professeur Frédéric FLEURY,

Ci-après désignée « **l'UCBL** » ;

ET D'AUTRE PART :

Le Tennis Club de Lyon, association à but non lucratif, dont le siège est situé 3 boulevard du 11 novembre 1918, à Villeurbanne (69100),
Représenté par son président, Monsieur Francis BEZOT,

Ci-après dénommé « **le TCL** » ou « **le Bénéficiaire** » ;

L'UCBL et le TCL sont ci-après individuellement dénommés une « Partie » et ensemble les « Parties ».

CECI AYANT ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ :

Par une convention d'utilisation intitulée « Campus LyonTech La Doua UFRSTAPS » en date du 23 décembre 2016, l'État a mis à disposition de l'UCBL, jusqu'au 1er juin 2064, la parcelle cadastrée AB 28 à Villeurbanne (69100).

Parallèlement, le Tennis Club de Lyon est notamment implanté sur la parcelle cadastrée AB 14 à Villeurbanne, laquelle est limitrophe de celle affectée à l'UCBL. Dans le cadre de la construction de terrains de padels sur les parcelles dont il assure la gestion, le TCL a été contraint de supprimer certaines des places de parking qu'il proposait à ses visiteurs.

C'est dans ce contexte que le TCL a sollicité l'UCBL pour bénéficier de l'usage d'un terrain sur la parcelle AB 28 aux fins d'y aménager 30 places de parking.

L'UCBL ayant accepté le principe de la délivrance au TCL d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels sur la parcelle envisagée, les Parties se sont rapprochées pour en déterminer les conditions selon les termes ci-après.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

CHAPITRE I : OBJET ET DURÉE DE LA CONVENTION

Article 1er : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le TCL est autorisé, sous le régime des occupations temporaires du domaine public, à occuper à titre personnel, précaire et révocable la dépendance domaniale ci-dessous désignée.

Celle-ci est non constitutive de droits réels pour le TCL sur la dépendance domaniale occupée.

Article 2 : Durée de la convention

Sous réserve de sa signature par les Parties, de son approbation par le conseil d'administration de l'UCBL ainsi que des stipulations de son article 17, la présente convention entre en vigueur à compter du 14 décembre 2022, et ce pour une durée de 5 ans.

À l'expiration de cette première période, la convention sera tacitement reconduite une fois pour une nouvelle durée de 5 ans, à moins d'être dénoncée par les Parties dans les conditions prévues à l'article 17.

La présente autorisation d'occupation du domaine public étant consentie à titre précaire et révocable, le TCL ne pourra se prévaloir, sur quelque fondement juridique que ce soit, d'un droit au maintien dans les lieux à l'issue de son extinction.

CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN OCCUPÉ ET ACTIVITÉ EXERCÉE

Article 3 : Désignation du terrain occupé

Le TCL occupe à titre exclusif, sur la parcelle cadastrée AB 28 de la commune de Villeurbanne (69100. – *Voir plan de situation en annexe 1*), un terrain identifié en annexe 2 de la présente convention, d'une surface de 621 m².

Article 4 : État du terrain

Le TCL prend le terrain désigné à l'article 3 dans l'état dans lequel celui-ci se trouve à la date de l'entrée en vigueur de la présente convention.

Article 5 : Activité exercée sur le terrain occupé

Le TCL ne peut utiliser le terrain objet de la présente convention qu'à des fins de parking à destination de ses visiteurs, le cas échéant à titre onéreux.

Le Bénéficiaire ne pourra, sans agrément préalable de l'UCBL, exercer sur ce terrain une autre activité que celle qu'il est autorisé à exercer au titre du présent article.

CHAPITRE III : CONDITIONS D'AMÉNAGEMENT ET D'UTILISATION DU TERRAIN OCCUPÉ

Article 6 : Aménagement du terrain occupé

Le TCL s'engage à procéder personnellement à l'aménagement du terrain objet de la présente convention, exclusivement selon les modalités prévues en annexe 2.

Par ailleurs, le TCL s'engage à recueillir auprès des autorités compétentes toutes autorisations administratives, en particulier d'urbanisme, qui seraient exigées pour la réalisation de l'aménagement du terrain prévu en annexe 2.

Article 7 : Modalités d'accès au terrain occupé

Les modalités d'accès au terrain occupé sont définies en annexe 2.

Article 8 : Conditions d'entretien, de maintenance et de modification du terrain occupé

Le TCL fait son affaire personnelle de l'entretien (nettoyage, collecte et enlèvement des déchets), et de toute la maintenance (y compris des espaces verts qui y sont implantés) du terrain objet de la présente convention, dans la limite des modalités d'aménagement prévues en annexe 2.

Tous travaux modifiant l'aménagement du terrain tel que décrit en annexe 2 ne pourront être réalisés qu'après obtention de l'accord préalable, exprès et écrit de l'UCBL.

Article 9 : Sécurité et maintien de l'ordre

Le TCL assure la sécurité et le maintien de l'ordre sur le terrain objet de la présente convention.

CHAPITRE IV : CONDITIONS FINANCIÈRES ET RESPONSABILITÉS

Article 10 : Redevance due en contrepartie de l'occupation du domaine public de l'UCBL

10.1. Montant forfaitaire annuellement versé par le TCL

Le Bénéficiaire verse à l'UCBL un montant mensuel de 1 242 euros HT (soit 14 904 euros HT par an), majoré de la TVA au taux légalement en vigueur.

Cette redevance est indexée à chaque date anniversaire de l'entrée en vigueur de la présente convention, sur l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (indice de référence du deuxième trimestre de l'année du jour d'anniversaire).

La redevance est payable annuellement d'avance, sur présentation par l'UCBL de la facture afférente.

10.2 Tarif privilégié accordé par le TCL

Le TCL s'engage à accorder aux établissements cocontractants du Service InterUniversitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) de Lyon, à savoir à l'université Lyon 2, à l'université Lyon 3, à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, et à l'UCBL à laquelle ce service est administrativement rattaché, un tarif horaire préférentiel pour la location de ses quatre courts de Padel (2 indoor et 2 outdoor).

Celui-ci est fixé à 16,67 euros HT/heure (soit 20 euros TTC/heure) dans les créneaux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
- et ce, entre le 1er septembre et le 30 juin de chaque année universitaire.

L'UCBL transmettra chacune de ses demandes de réservation de courts de Padel :

- au plus tard 30 jours avant la date de réservation souhaitée ;
- et par courriel à l'adresse suivante : sarah.fatton@tennisclubdelyon.com.

Afin de tenir compte de l'inflation ou de tout autre coût exceptionnel d'investissement ou de consommation lié à l'utilisation des courts de padel, le tarif préférentiel mentionné ci-dessus sera révisable au mois de juin de chaque année universitaire N pour la suivante (N+1), dans la limite de 40 % du tarif horaire habituel applicable aux membres du TCL au titre de l'année universitaire N+1.

Article 11 : Charges d'exploitation, de maintenance et de travaux du bâtiment

Le TCL supporte les dépenses afférentes aux charges lui incombant en vertu de la présente convention, et en particulier de son annexe 2.

Article 12 : Impôts et taxes

12.1. Taxe foncière

12.1.1. Prise en charge de la taxe foncière par le TCL

Si l'UCBL est redevable d'une taxe foncière ayant pour assiette le terrain, objet de la présente convention, le TCL en supporte la charge.

Dans un délai de quinze jours à compter de la transmission d'une copie de l'avis d'imposition au TCL par l'UCBL, le premier verse à la seconde le montant de la taxe foncière.

L'UCBL effectue ensuite le reversement dudit montant au Trésor Public de façon à permettre, le cas échéant, le bon déroulement de la procédure de contestation auprès de l'administration.

12.1.2. Contestation de la taxe foncière par le TCL

Le TCL se réserve la faculté de contester, auprès du Tribunal Administratif de Lyon, l'assujettissement du terrain objet de la présente convention à la taxe foncière.

En qualité de redevable de la taxe foncière le cas échéant établie pour le terrain objet de la présente convention, l'UCBL relaie auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans les délais requis et pour toutes les actions et phases de la procédure, les éventuelles contestations du TCL.

Dans l'hypothèse où la procédure juridictionnelle qui serait engagée infirmerait l'assujettissement à la taxe foncière du terrain objet de la présente convention, ou limiterait le montant de cette taxe, l'UCBL rembourserait le surplus au TCL, dès connaissance de la décision juridictionnelle.

12.2. Autres impôts et taxes

Le TCL fera son affaire personnelle de tous les impôts et taxes autres que la taxe foncière qui lui incomberaient dans le cadre de ses activités et de l'occupation ainsi consentie.

Article 13 : Responsabilités

Le TCL supporte les conséquences des dommages de toute nature qui, du fait de son occupation de la dépendance domaniale objet de la présente convention, peuvent survenir :

- à lui-même ;
- à ses adhérents ;
- aux tiers ;
- à ses biens ;
- ou à ceux qui lui sont confiés.

Le TCL garantit ainsi l'UCBL contre toute action de quelque nature que ce soit qui serait engagée contre cette dernière pour lesdits dommages.

Article 14 : Assurances

L'UCBL est titulaire d'un contrat d'assurance obligatoire qui couvre le terrain mis à disposition au titre des dommages aux biens.

Le TCL souscrit, dans le délai de quinze (15) jours à compter de la signature de la présente convention, les assurances nécessaires garantissant l'UCBL contre tout dommage pouvant intervenir à l'occasion de l'occupation du terrain désigné ci-dessus (y compris le vol avec ou sans effraction).

Les copies des polices d'assurances sont communiquées à l'UCBL :

- la première année d'effet de la présente convention, dans un délai de quinze (15) jours à compter de sa signature ;
- et les autres années, à la date anniversaire de la première transmission.

CHAPITRE V : FIN DE LA CONVENTION

Article 15 : Clause résolutoire

La présente convention sera résolue de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, en cas de non délivrance par les autorités compétentes d'une ou plusieurs des autorisations administratives mentionnées à l'alinéa 2 de l'article 6.

Article 16 : Clause de revoyure

Dans l'hypothèse où la présente convention aurait été tacitement reconduite pour une nouvelle durée de 5 ans selon les conditions prévues à l'alinéa 2 de l'article 2, les Parties se rencontreraient au plus tard 6 mois avant la date d'expiration de cette seconde période en vue d'examiner l'opportunité de conclure une nouvelle convention.

Article 17 : Résiliation de la convention

17.1. Résiliation pour un motif d'intérêt général

Pendant toute la durée d'exécution de la présente convention prévue à l'article 2, l'UCBL se réserve la faculté de résilier sans indemnisation la présente convention pour un motif d'intérêt général, autre que l'inexécution de ses stipulations par le Bénéficiaire.

La résiliation de la convention en application du présent article sera prononcée dans un délai minimum de 3 (trois) mois après la réception par le Bénéficiaire d'un courrier motivé et notifié sous forme de pli recommandé avec demande d'avis de réception postale, le délai courant à compter de la date de la réception.

17.2. Résiliation pour faute du TCL

En cas de non-respect par le TCL des stipulations de la présente convention, cette dernière pourra être résiliée sans indemnisation.

La résiliation de la convention en application du présent article sera prononcée à l'issue d'un délai minimum de 3 (trois) mois après la réception par le Bénéficiaire d'une mise en demeure de remédier au cas de déchéance, dûment motivée et notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, mais restée sans effet pendant ce délai.

17.3. Résiliation pour force majeure

Au cas où un événement extérieur aux Parties, imprévisible et irrésistible et reconnu comme tel par la jurisprudence du Conseil d'État rend impossible l'exécution de la présente convention pendant une

période d'au moins six (6) mois, la Partie défaillante devra notifier un tel évènement à l'autre Partie dans un délai maximal de 15 jours. La résiliation de la présente convention peut être prononcée à la demande d'une ou des deux Parties, par le juge administratif. Cette résiliation sera effective six (6) mois à compter de la décision du juge.

17.4. Résiliation à l'initiative du TCL

Pendant toute la durée d'exécution de la convention, le TCL se réserve la faculté de résilier la convention à son initiative.

La résiliation de la convention en application du présent article doit être précédée d'un préavis d'un (1) mois notifié à l'UCBL par lettre recommandée avec accusé réception avant la prise d'effet de la résiliation.

Article 18 : Conséquences de l'extinction de la convention

À l'issue de la présente convention, le terrain occupé devra être remis dans son état d'origine, soit par le TCL, soit à ses frais.

CHAPITRE VI : STIPULATIONS DIVERSES

Article 19 : Élection de domicile

Pour l'entière exécution de la présente convention, et de tout ce qui s'y rattache, les Parties font élection de domicile en leur siège.

Article 20 : Prévention et règlement des litiges

20.1. Règlement à l'amiable

Les Parties s'efforcent de régler à l'amiable leurs éventuels différends relatifs à l'application ou à l'interprétation de la présente convention.

20.2. Contentieux

Les litiges relatifs à l'application de la présente convention relèvent du Tribunal administratif de Lyon.

Article 21 : Documents annexes

Sont annexés à la présente convention les documents suivants :

- annexe 1 : plan de situation
- annexe 2 : plan d'aménagement du terrain

Fait à Villeurbanne, le
En 2 originaux,

Président de l'Université CLAUDE BERNARD LYON 1	Président du Conseil d'Administration du TCL
Monsieur Frédéric FLEURY	Monsieur Francis BEZOT

ANNEXE 1 : PLAN DE SITUATION

Département :
RHONE

Commune :
VILLEURBANNE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 01/12/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Rhône
PTGC 165 Rue Garibaldi 69401
69401 LYON CEDEX 03
tél. 04 78 63 33 00 -fax 04 78 63 30 20
ptgc.690.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

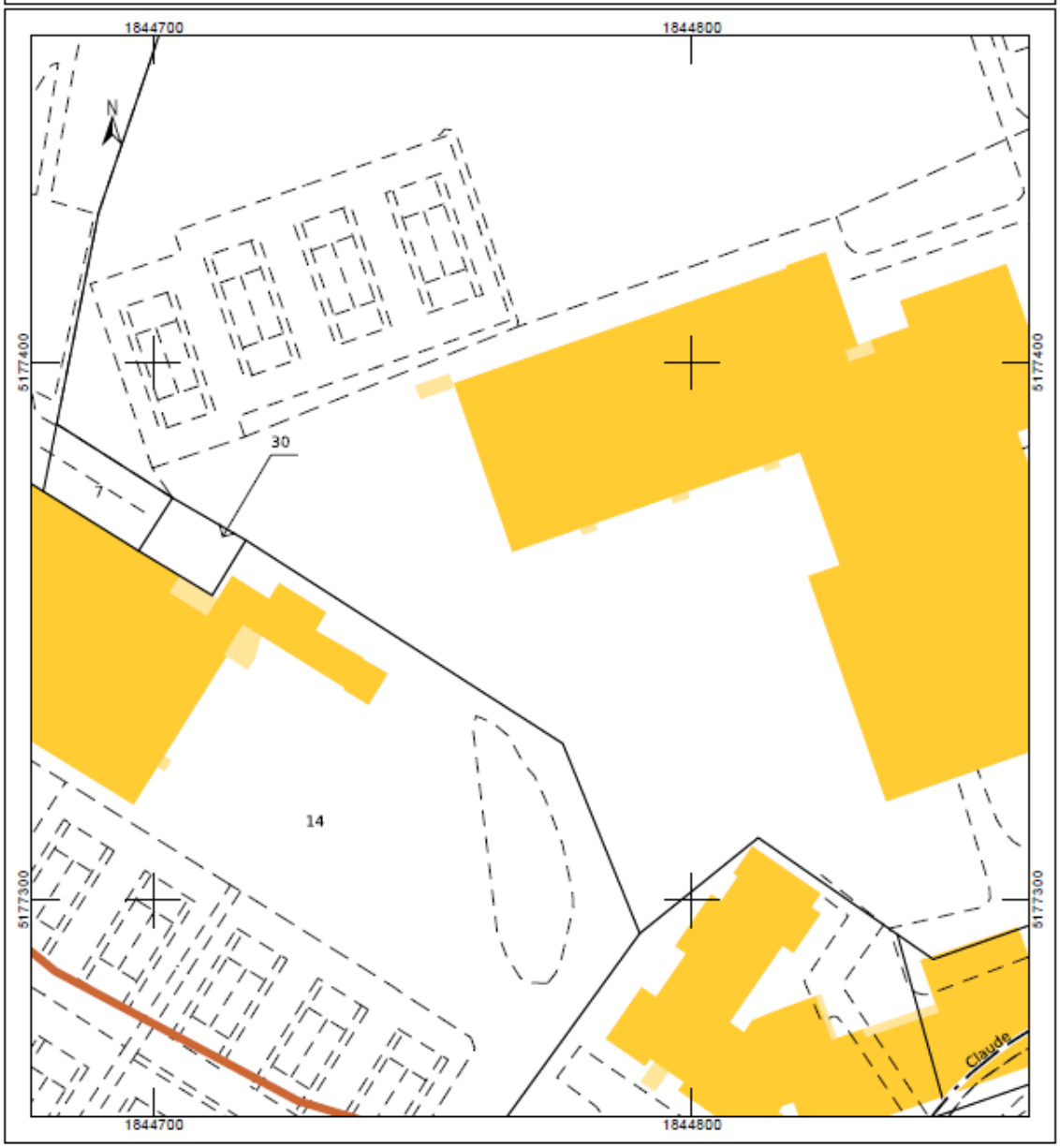

ANNEXE 2 : PLAN D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

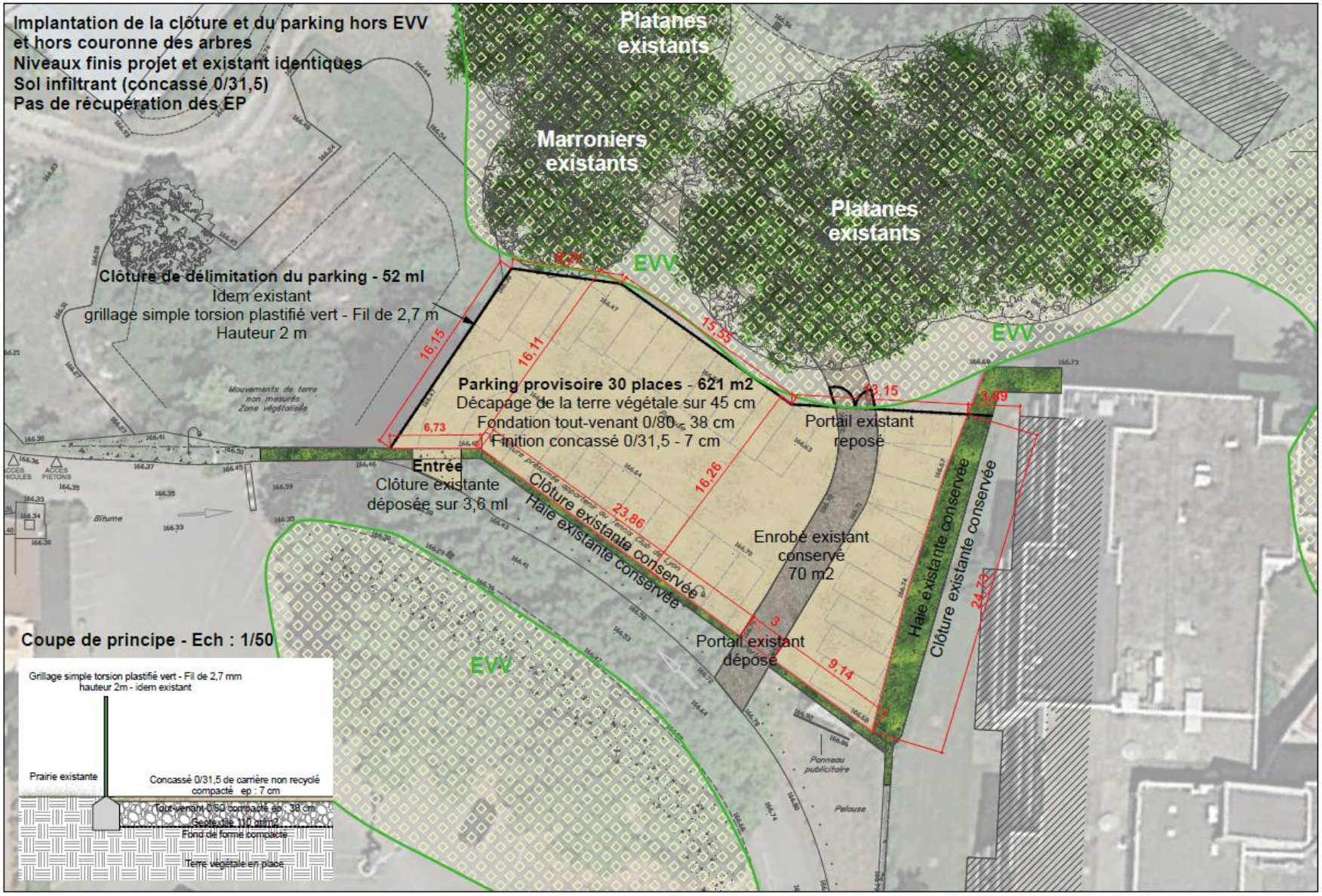

wabi sabi bureau d'études paysage	TENNIS CLUB LYON	3 Bd du 11 Novembre 1918 69100 Villeurbanne	PARKING VISITEURS	PROJET	EV 1
	EDEN ARCHITECTES	100 Cours Lafayette - 69003 Lyon d.velon@edenarchitectes.fr	T 00 33 (0)6 10 02 55 26 F 00 33 (0)4 78 37 21 58		22/11/2022 ECH:1/250

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2022 - 247

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

TARIFS DE RESTAURATION
RESTAURANTS SOGERES

Exposé des motifs :

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

RESTAURATION SOGERES

La révision des tarifs annuels des restaurants SOGERES DOMUS et MAISON D'HOTES est de +3.83 % et sera applicable à compter du 1er février 2023.
Elle sera prise en charge par le SGAS pour les personnels de l'UCBL.

CATÉGORIES de PERSONNELS	F3			F4			F5		
	Coût agent		Subv UCBL	Coût agent		Subv UCBL	Coût agent		Subv UCBL
	2022	2023		2022	2023		2022	2023	
UCBL ≤ 360	3,15 €	3,15 €	5,91 €	3,29 €	3,29 €	6,22 €	3,44 €	3,44 €	6,54 €
UCBL 361-534	4,26 €	4,26 €	4,80 €	4,46 €	4,46 €	5,05 €	4,67 €	4,67 €	5,31 €
UCBL 535-656	5,71 €	5,71 €	3,35 €	5,97 €	5,97 €	3,54 €	6,26 €	6,26 €	3,72 €
UCBL ≥ 657	7,56 €	7,56 €	1,50 €	7,91 €	7,91 €	1,60 €	8,28 €	8,28 €	1,70 €
UCBL DOCTORANT	4,91 €	4,91 €	4,15 €	5,14 €	5,14 €	4,37 €	5,37 €	5,37 €	4,61 €
UCBL STAGIAIRE	6,89 €	6,89 €	2,17 €	7,18 €	7,18 €	2,33 €	7,49 €	7,49 €	2,49 €
EXTÉRIEUR ACADÉMIQUE	13,49 €	14,00 €	0,00 €	14,18 €	14,72 €	0,00 €	14,90 €	15,47 €	0,00 €
EXTÉRIEUR NON ACADÉMIQUE	13,88 €	14,41 €	0,00 €	14,50 €	15,06 €	0,00 €	15,12 €	15,70 €	0,00 €

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs de restauration SOGERES.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

DELIBERATION N°2022 - 248

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

TARIFS 2023 ATELIERS SPORTIFS ET CULTURELS pour les PERSONNELS

Exposé des motifs :

Le CLASUP organise et gère des ateliers sportifs et culturels pour les Personnels. Ci-joint la proposition des tarifs pour la période de février à juin 2023

Le conseil d'administration de l'UCBL dans sa séance du 13 décembre 2022,

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

1. **Après avoir délibéré, a approuvé les tarifs proposés pour les inscriptions à compter du 1er février 2023, selon le tableau ci-après :**

ATELIERS DE PRATIQUES SPORTIVE ET ARTISTIQUE

TARIFS pour la période février-juin 2023

	TRANCHES INDICIAIRES	Cotisation par activité pour les inscriptions pour la période février-juin 2023		
		PERSONNELS UCBL / ENSSIB / UdL	RETRAITÉS UCBL / ENSSIB / UdL	EXTÉRIEURS (dont CNRS)
ATELIERS SPORTIFS ET ARTISTIQUES	2 (INM ≤ 360)	23 €	78 €	180 €
	3 (INM 361-480)	28 €	91 €	
	4 (INM 481-656)	33 €	102 €	
	5 (INM ≥ 657)	38 €	126 €	
ESCALADE	même tarif que les autres ateliers selon INM (voir ci-dessus)			120 €

Aucun remboursement ne sera accepté, quel que soit le motif invoqué

Ces dispositions s'appliquent à compter du 1er janvier 2023.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président de l'UCBL

Frédéric FLEURY

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 249

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13/12/2022

Demande de cartes cadeaux dans le cadre d'une expérience recherche du LIBM

Exposé des motifs :

Dans le cadre des expériences de master de Mr Dif, Mr Lefevre et Mr Magnard, menées au sein du Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM), EA 7424, Mme Debarnot Ursula souhaiterait remercier les participants à ces études en leur offrant une carte cadeau d'une valeur de 10 à 20 euros chacune. Ces dernières permettront de faciliter l'inclusion des participants tout en les dédommageant de leurs frais de déplacement au laboratoire. Les participants seront informés de ce format de remerciement au sein d'une note d'information de l'étude, et signeront un consentement de participation.

- *L'étude de Mr. Dif porte sur les "l'impact de l'imagerie motrice durant l'apprentissage séquentiel et l'apport d'un exercice physique sur la consolidation »*
  30 participants seront inclus à cette étude, répartis dans 2 groupes expérimentaux (n=15/groupe). Il convient de gratifier chacun d'entre eux d'une carte cadeau de 10 euros, soit 300 euros au total.

- *L'étude de Mr. Lefevre porte sur « les effets de la respiration buccale et nasale durant l'apprentissage moteur et la consolidation »*
  15 participants, seront inclus à cette étude, ils passeront deux conditions expérimentale (nasale vs buccale). Il convient de gratifier chacun d'entre eux d'une carte cadeau de 10 euros chacune, soit 150 euros au total.

- *L'étude de Mr. Magnard porte sur « l'apport de lunettes anti-lumière bleue chez des sportifs en plainte de sommeil »*
  15 participants, seront inclus à cette étude. Ils seront soumis à deux conditions expérimentales permettant de comparer les effets des lunettes anti-lumière bleue vs placebo. Il convient de gratifier chacun d'entre eux d'une carte cadeau de 20 euros chacune, soit 300 euros au total.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** l'achat de 45 cartes cadeaux d'une valeur de 10€ chacune, de 15 cartes cadeaux d'une valeur de 20€ chacune et la remise de celles-ci aux 60 participants à l'étude de recherche.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Devis - Certificat administratif et relevé de décisions Conseil UFR STAPS du 22/11/2022

DELIBERATION N° 2022 - 250

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

REPARTITION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTEES DANS LES INSTANCES DE L'UCBL

Exposé des motifs :
Les organisations syndicales (personnes morales ou rassemblement de personnes morales) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 qui sont représentées dans les différentes instances de l'établissement bénéficient d'une dotation globale annuelle.

Le principe de répartition de la dotation est basé sur le nombre d'élus de chacune des structures syndicales (en rapport avec le nombre d'élus total). La règle de répartition est la suivante : *Dotation d'une organisation syndicale ou association représentative de l'UCBL = nombre d'élus de chaque syndicat / nombre d'élus total x Dotation globale*

Pour l'année 2022, le nombre d'élus total est égal à 37 et la dotation globale est de 5000 €.

	CA	CFVU	CR	CPE	CT	CHSCT	total	% subvention	dotation 2021
CGT-Sud	1			1	3	2	**7**	18.92	946 €
FSU					2	2	**4**	10.81	540.5 €
SNASUB				4			**4**	10.81	540.5 €
SNPTES	1	1	2	6	4	4	**18**	48.65	2432.5
UNSA Education	0	1		1	1	1	**4**	10.81	540.5 €
TOTAUX	2	2	2	12	10	9	**37**	100 %	5 000 €

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du comité technique en date du 02 décembre 2022 ;

Après avoir délibéré, le conseil d'administration a approuvé la répartition suivante de la dotation aux organisations syndicales représentées dans les instances de l'UCBL :

CGT-Sud	946 €
FSU	540.5 €
SNASUB	540.5 €
SNPTES	2 432.5 €
UNSA Education	540.5 €

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Il appartient à chaque syndicat bénéficiant d'une subvention de transmettre au Président de l'Université dans les meilleurs délais un relevé d'identité bancaire permettant le versement de la subvention.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

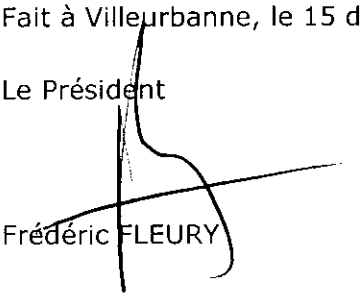

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 251

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

TARIFS DE PRESTATIONS – SECTEUR SANTÉ

Exposé des motifs :

Dans le cadre des diverses activités de l'université, il est nécessaire de faire adopter par le conseil d'administration les éléments de tarification permettant la prise en charge financière et comptable de prestations réalisées tant pour le compte de structures internes à l'établissement qu'à des organismes extérieurs, par voie de facturation.

Afin de faciliter la lisibilité et le suivi de ces éléments de tarification, la direction des services financiers de l'établissement s'est proposée de compiler les différentes propositions faites au CA, et demande ainsi à votre conseil de bien vouloir adopter les tarifs détaillés en annexes, au nom des structures concernées suivantes :

- *Département Universitaire d'Anatomie Rockefeller (DUAR)*
- *Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux*
- *Faculté d'Odontologie*
- *Laboratoire d'Anatomie Médico-Chirurgicale Lyon Sud*
- *Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est Conventionnelles et SPF*
- Plateforme ANAPATH Recherche : Anatomopathologie Recherche
- *Plateforme ANIPHY*
- *Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie Quantitative de Lyon Est*
- *Plateforme IXPLORA*
- *Plateforme NeuroChem*
- *Plateforme du petit animal du CRCL*
- Plateforme PRIMAGE
- *Plateforme ProfileXpert*
- *Plateforme Animalerie ZEBRAFISH*
- *Service Commun des Animaleries de Rockefeller : SCAR*
- *Secteur Santé – Locations des Salles et Amphithéâtres*
- *Secteur Santé – Tarifs des Prestations d'Affranchissement*
- *Secteur Santé – Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques de Simulation*

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs détaillés en annexes et présentés par les structures suivantes :

- Département Universitaire d'Anatomie Rockefeller (DUAR), Annexe 1
- Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux, Annexe 2
- Faculté d'Odontologie, Annexe 3
- Laboratoire d'Anatomie Médico-Chirurgicale Lyon Sud, Annexe 4
- Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est Conventionnelles et SPF, Annexe 5

- Plateforme ANAPATH Recherche : Anatomopathologie Recherche, Annexe 6
- Plateforme ANIPHY, Annexe 7
- Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie Quantitative de Lyon Est, Annexe 8
- Plateforme IXPLORA Annexe 9
- Plateforme NeuroChem, Annexe 10
- Plateforme du Petit Animal du CRCL Annexe 11
- Plateforme PRIMAGE, Annexe 12
- Plateforme ProfileXpert, Annexe 13
- Plateforme Animalerie ZEBRAFISH, Annexe 14
- Service Commun des Animaleries de Rockefeller : SCAR, Annexe 15
- Secteur Santé – Location des Salles et Amphithéâtres, Annexe 16
- Secteur Santé – Tarif des Prestations d'Affranchissement Annexe 17
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques de Simulation Annexe 18

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2023.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 252

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

TARIFS DE PRESTATIONS – SECTEUR SCIENCES

Exposé des motifs :

Dans le cadre des diverses activités de l'université, il est nécessaire de faire adopter par le conseil d'administration les éléments de tarification permettant la prise en charge financière et comptable de prestations réalisées tant pour le compte de structures internes à l'établissement qu'à des organismes extérieurs, par voie de facturation.

Afin de faciliter la lisibilité et le suivi de ces éléments de tarification, la direction des services financiers de l'établissement s'est proposée de compiler les différentes propositions faites au CA, et demande ainsi à votre conseil de bien vouloir adopter les tarifs détaillés en annexes, au nom des structures concernées suivantes :

- *Ecologie Microbienne*	*Annexe 1*
- *Plateforme « DTAMB »*	*Annexe 2*
- *PRABI-AMSB*	*Annexe 3*
- *Plateforme « ACSED »*	*Annexe 4*
- *Plateforme « Serre et Chambres Climatiques »*	*Annexe 5*
- *Plateforme « SedAqua »*	*Annexe 6*
- *UFR STAPS*	*Annexe 7*
- *Centre Technologique des Microstructures (CTμ)*	*Annexe 8*
- *Observatoire de Lyon*	*Annexe 9*
- *Centre de Ressources sur les Sciences de l'Evolution (CERESE / Herbier)*	*Annexe 10*
- *UFR Biosciences / Plateforme des TP de Génétique*	*Annexe 11*
- *UFR Biosciences / Plateforme de Microbiologie*	*Annexe 12*
- *Département Composante Génie Electrique et des Procédés - Nanolyon*	*Annexe 13*

Les tarifs sont indiqués hors taxe (si les montants sont mentionnés TTC et sauf mention contraire, la TVA est de 20%) et sont applicables à compter du 1er janvier 2023.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante / service en date du ... ;
Vu l'avis favorable du CAc / CFVU / CR / CT en date du ... ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs détaillés en annexes et présentés par les structures suivantes :

- ***Ecologie Microbienne***
- ***Plateforme « DTAMB »***
- ***PRABI-AMSB***
- ***Plateforme « ACSED »***
- ***Plateforme « Serre et Chambres Climatiques »***
- ***Plateforme « SedAqua »***
- ***UFR STAPS***
- ***Centre Technologique des Microstructures (CTμ)***
- ***Observatoire de Lyon***
- ***Centre de Ressources sur les Sciences de l'Evolution (CERESE / Herbier)***
- ***UFR Biosciences / Plateforme des TP de Génétique***
- ***UFR Biosciences / Plateforme de Microbiologie***
- ***Département Composante Génie Electrique et des Procédés – Nanolyon***

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2023.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Pièces jointes : Annexes 1 à 13

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2022 - 253

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2022

POLITIQUE SALARIALE DES CONTRACTUELS RECHERCHE
REVALORISATION DE LA REMUNÉRATION DES DOCTORANTS

Exposé des motifs :

Suite à la revalorisation de la rémunération mensuelle minimale des doctorants contractuels régi par le décret n°2009-464 du 23 avril 2009 et à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique, il est proposé de revaloriser la rémunération mensuelle forfaitaire applicable aux **doctorants contractuels ne relevant pas des dispositions du décret sus-cité.**

La rémunération est fixée ainsi qu'il suit et est **obligatoirement** applicable aux contrats conclus **à compter du 1er septembre 2022**. À la demande de la directrice ou du directeur de thèse, le salaire de base peut être, modulé au maximum jusqu'à la hauteur de 10% du salaire de référence :

	Salaire mensuel forfaitaire brut	Cout chargé mensuel	Net salarial (avant le prélèvement à la source)
Montant rémunération minimale en vigueur	2044,13 €	2 857 €	1 642 €
Modulation de 10%	2 248,54 €	3 143 €	1 807 €

En ce qui concerne les contrats en cours et prolongations, les dispositions fixées par la délibération du conseil d'administration n°2017-193 du 26 septembre 2017 restent en vigueur. Toutefois, l'application de la grille ci-dessus demeure possible si et seulement si le financement le permet. **Sa mise en œuvre ne revêt aucun caractère obligatoire**.

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la revalorisation de la rémunération applicable aux doctorants ne relevant pas des dispositions du décret n°2009-464.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2022 - 254

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

INVENTAIRE PHYSIQUE TOURNANT
SORTIE DE BIENS DE L'INVENTAIRE COMPTABLE SUR DEMANDES DE REFORME
déposées jusqu'au 29/11/2022

Exposé des motifs :
Sorties de biens de l'inventaire comptable

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les sorties des biens de l'inventaire comptable pour une valeur nette comptable de **1 109,54 €**

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
Tableau de sorties d'inventaire sur demande de réforme au 29.11.20222

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Liste d'actifs proposés à la sortie du bilan de l'Université - sorties d'inventaire au 29/11/2022 - CA du 13/12/ 2022

N° SIFAC	N° INVENTAIRE	Société	Centre de coûts	Compte	Catégorie	Désignation de l'immobilisation	Date de mise en service	Valeur brute	Valeur nette	Total financements	Financements restant à reprendre	Causes justifiant la proposition	Destination ultérieure des matériels
103804	7367	1010	991AMORT	21547000	BE000015	POMPE GAMMA TEFLON + SOUPAPE PTFE REGLABLE	06/01/2010	2 844,16 €	- €	- €	- €	REFORME-Hors Service / Obsolète-VALIDE	SORTIE
118087	28424	1010	R275276	21832700	BH000011	Mac Book pro 15 retina	15/09/2016	1 959,30 €	- €	- €	- €	REFORME-Hors Service / Obsolète-VALIDE	SORTIE
118365	22370	1010	S410011	21832700	BH000011	AE2KIT32AZ - VALISE 32 BOITIERS	11/02/2016	1 800,00 €	- €	- €	- €	REFORME-Hors Service / Obsolète-VALIDE	SORTIE
119804	35774	1010	991DSI501	21832700	BH000011	Tablette HP Elite Cat4 Config 2x2 1012	03/05/2017	1 249,08 €	- €	- €	- €	REFORME-Hors Service / Obsolète-VALIDE	SORTIE
120188	35749	1010	991DSI501	21832700	BH000011	Cat 2 Config 4 Optiplex 7450 AIO XCTO	19/05/2017	968,68 €	- €	- €	- €	REFORME-Hors Service / Obsolète-VALIDE	SORTIE
120545	35753	1010	991DSI501	21832700	BH000011	Cat 2 Config 4 Optiplex 7450 AIO XCTO	09/05/2017	969,63 €	- €	- €	- €	REFORME-Hors Service / Obsolète-VALIDE	SORTIE
141384	60220	1010	991CISR503	21887000	BH000018	TELEPHONE PORTABLE SAMSUNG GALAXY S10 DS NOIR	02/06/2020	836,52 €	457,70 €	- €	- €	REFORME-Hors Service / Obsolète-VALIDE	SORTIE
147486	57046	1010	5863-2862C	21887000	BH000018	TELEPHONE PORTABLE APPLE IPHONE 12 PRO	01/01/2022	814,80 €	651,84 €	- €	- €	REFORME-Vol / Perte-VALIDE	SORTIE
							TOTAUX	**11 442,17 €**	**1 109,54 €**	**- €**	**- €**		

DEMANDES DE REFORME CI-DESSUS VALIDEES par le CA du 13/12/2022 et VALIDEES dans GESTIMMO le

100894	42145	1020	456	21832700	02/12/2019	1269,8	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
133026	42231	1010	991DSI501	21832700	02/03/2020	1287,96	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51273	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51274	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51275	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51276	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51277	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51278	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51279	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51280	1010	991DSI501	21832700	22/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51268	1010	991DSI501	21832700	23/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51266	1010	991DSI501	21832700	23/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51267	1010	991DSI501	21832700	23/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51269	1010	991DSI501	21832700	23/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51270	1010	991DSI501	21832700	23/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51271	1010	991DSI501	21832700	23/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	51272	1010	991DSI501	21832700	23/07/2020	551,07	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE
	55806	1010	991DSI501	21832700	11/01/2021	827,43	REFORME-Hors Service / ObsolÃ¨te-VALIDE

Tirage au sort au sein des représentants des catégories A et B du groupe 1 (AENES) à la CPE

Vu l'article 18 du décret 99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur qui prévoit que « *dans l'hypothèse où, pour une catégorie d'un groupe de corps, aucune liste de candidats n'a été présentée, les représentants de cette catégorie sont désignés par voie de tirage au sort parmi les fonctionnaires titulaires de cette catégorie affectés dans l'établissement, ou dans un des établissements en cas de commission commune. Si les fonctionnaires ainsi désignés n'acceptent pas leur nomination, les sièges vacants des représentants du personnel sont attribués par voie de tirage au sort à des représentants des enseignants-chercheurs au conseil d'administration du ou des établissements* ».

Vu l'arrêté n° 073-2022-ELE-016 organisant les élections des représentants des personnels au sein de la Commission Paritaire d'Etablissement de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Vu l'arrêté n° 082-2022-ELE-022 relatif aux candidatures dans le cadre des élections professionnelles organisées du 01 au 08 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté n°090-2021-ELE-016 fixant les modalités du tirage au sort visant à la désignation des membres du Groupe II, catégories A et B de la CPE ;

Vu les sièges restés vacants à l'issue des élections et d'un premier tirage au sort parmi les fonctionnaires titulaires des catégories A et B de l'AENES,

Le nombre de siège à pourvoir par voie de tirage au sort parmi les enseignants-chercheurs du CA est réparti comme suit :

Catégorie A filière de l'AENES	2 sièges de suppléants
Catégorie B filière de l'AENES	1 siège de titulaire + 1 siège de suppléant

Après avoir procédé au tirage au sort sont désignés comme représentants à la CPE :

- M. Bruno LINA, en qualité de suppléant de la catégorie A filière AENES
- M. Fabien DE MARCHI, en qualité de suppléant de la catégorie A filière AENES
- M. Eric PEYROL, en qualité de titulaire de la catégorie B filière AENES
- M. Florent VALOUR, en qualité de suppléant de la catégorie B filière ANES

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2022

Le Président

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20